

UQAR

Université du Québec
à Rimouski

**Gouvernance et adaptation aux changements climatiques dans les communautés
côtières : le cas de Carleton-sur-Mer**

Mémoire présenté
dans le cadre du programme de maîtrise en **développement régional**
en vue de l'obtention du grade de maître ès arts

PAR

© ESTEBAN FRANCISCO FIGUEROA PALACIOS

Décembre 2017

Composition du jury :

Guillaume Marie, président du jury, Université du Québec à Rimouski

Steve Plante, directeur de recherche, Université du Québec à Rimouski

**Dany Dumont, codirecteur de recherche, Université du Québec à Rimouski – Institut
des sciences de la mer**

Sébastien Weissenberger, examinateur externe, TÉLUQ – Science et technologie

Dépôt initial le 4 août 2017

Dépôt final le 18 décembre 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

Ce travail est dédié à ma famille
pour leur support et amour
inconditionnel tout au long de ces
années.

REMERCIEMENTS

Lorsque j'ai commencé mes études au programme de maîtrise en développement régional à l'automne 2014, je faisais un retour aux études après avoir passé plusieurs années sur le marché du travail. Pour moi, ce fut une décision qui impliquait plusieurs compromis dans ma vie personnelle et professionnelle. Toutefois, j'étais convaincu que c'était le bon moment pour le faire.

Réaliser ce projet de recherche n'aurait pas été possible sans le support de ma famille. J'aimerais remercier Johane, Rafael, Anaïs et Élise qui m'ont offert leur amour et leur compréhension tout au long de cette aventure académique. Sans leur soutien je n'aurais pas pu réaliser un travail assidu et professionnel.

Grâce au support financier et professionnel de plusieurs acteurs du milieu universitaire et de la recherche, ce projet a pu voir le jour. Mes remerciements les plus sincères vont au réseau *Marine Environmental Observation Prediction and Response* (MEOPAR) pour l'octroi d'une bourse de recherche, au Centre d'initiation à la Recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) qui m'a permis de faire une résidence en recherche dans leurs locaux et de profiter ainsi de leur expertise en recherche sociale. Mes plus sincères remerciements à la fondation de l'UQAR, au syndicat de professeurs de l'UQAR ainsi qu'à Hydro-Québec qui m'ont décerné plusieurs bourses d'excellence académique et de persévérance. Le fait de recevoir ces appuis me donne encore plus envie de bien mettre à profit mes connaissances dans le développement de la région où j'habite, la Gaspésie.

J'aimerais remercier mon directeur, Steve Plante et mon codirecteur, Dany Dumont. Merci d'avoir cru au potentiel de mon projet et aussi de m'avoir guidé tout au long de ce processus. Je tiens aussi à les remercier pour leur capacité d'adaptation au fait que j'ai été un étudiant à distance et avec une famille composée de jeunes enfants. L'autonomie et la confiance qu'ils m'ont offerte m'a permis de bien concilier travail académique et famille.

Enfin, j'aimerais remercier tous les participants qui ont accepté de faire partie de ma recherche. En acceptant de répondre aux entrevues semi-dirigées d'une façon bénévole et avec beaucoup d'intérêt, ils m'ont permis d'obtenir des données qualitatives très précieuses afin de répondre à mes questions de recherche.

AVANT-PROPOS

En ayant été accepté aux études de deuxième cycle sur la base de mon expérience de travail, je peux affirmer que mon implication dans le développement social des communautés m'a toujours confirmé qu'il est nécessaire de bien comprendre un problème avant de s'avancer avec des solutions.

C'est avec cette recherche d'approfondissement des connaissances en recherche sociale que j'ai choisi d'entreprendre ce projet. Dans le contexte de changements climatiques et des changements dans la structure de gouvernance que vit depuis 2014 le Québec, il me paraît important de mieux comprendre comment les processus décisionnels, l'adaptation et la résilience se mettent en place dans une région côtière comme celle de la Gaspésie. De plus, lorsque nous cherchons à mieux comprendre les dynamiques de développement territorial durable dans une région côtière, nous constatons que des liens semblent pouvoir se faire entre la gouvernance, les changements climatiques et comment ces éléments sont intégrés dans ces milieux ruraux.

Mon sujet de recherche a comme but d'identifier de quelle manière la gouvernance dans la municipalité de Carleton-sur-Mer intègre l'adaptation aux changements climatiques dans le cadre des aménagements côtiers qu'ils réalisent depuis 2010. Mon objectif est de mettre en évidence des liens possibles entre les dispositifs de gouvernance et l'adaptation aux changements climatiques. J'aimerais apporter, par mes résultats de recherche, un nouveau regard sur les problématiques vécues dans des zones côtières rurales de l'Est du Canada. Il me paraît nécessaire de bonifier les connaissances actuelles sur les outils scientifiques d'aide à la prise de décision qui sont offerts aux décideurs locaux. J'espère que ce travail apportera des éléments de réflexion sur la réalité des petites localités côtières en ce qui concerne la prise de décision face aux changements climatiques. Par mon travail, je désire apporter des données qualitatives qui permettront, à l'avenir, d'améliorer la qualité de vie des citoyens des communautés côtières de l'Est du Canada.

RÉSUMÉ

Dans le contexte des changements climatiques et des changements dans la structure de gouvernance que vit depuis 2014 le Québec, il nous paraît important de mieux comprendre comment les processus décisionnels, l'adaptation et la résilience se mettent en place dans une région côtière comme celle de la Gaspésie. Lorsque nous cherchons à mieux comprendre les dynamiques de développement territorial durable dans une région côtière comme celle-ci, nous constatons que des liens apparaissent entre gouvernance, changements climatiques et la façon dont ces éléments sont intégrés dans ces milieux ruraux. Le but de ce projet de recherche est d'identifier comment la gouvernance de la municipalité de Carleton-sur-Mer, dans la baie-des-chaleurs, intègre l'adaptation aux changements climatiques (ACC) dans le cadre des aménagements côtiers qui s'y réalisent depuis 2010. À travers une série de 12 entrevues semi-dirigées avec des acteurs locaux (élus, entrepreneurs, citoyens et membres d'organismes de la société civile), nous cherchons à identifier de quelle façon les décideurs locaux intègrent l'adaptation dans le contexte des changements climatiques dans une zone côtière rurale. Nous avons réalisé une revue systématique de la littérature sur la gouvernance territoriale, les risques et vulnérabilités des zones côtières, les effets des changements climatiques, la capacité d'adaptation, les formes d'adaptation et la gestion intégrée des zones côtières ainsi que sur la résilience dans les écosystèmes côtiers. Les résultats obtenus dans ce travail révèlent une intégration partielle de l'ACC dans les dispositifs de gouvernance territoriale étudiés. Les résultats montrent des éléments d'intégration tels que la coopération ou le partenariat entre la municipalité et les acteurs publics et privés. Toutefois, nous notons que, pour les élus de la municipalité, la mise en place d'outils de planification, de suivi et d'évaluation de l'ACC semble être un défi à réaliser. La consultation semble être le mécanisme de gouvernance priorisé par la municipalité ce qui montre un apprentissage au niveau de la construction collective des objectifs. Toutefois, c'est plutôt une forme d'action en réaction qui a été soulignée lorsqu'il est temps d'intégrer l'ACC dans les dispositifs observés. Ainsi, nos résultats ne nous permettent pas d'identifier clairement une vision à long terme dans la réflexion des décideurs de la municipalité afin d'éviter d'augmenter une vulnérabilité future.

Mots clés : Gouvernance territoriale, adaptation, changements climatiques, gestion intégrée des zones côtières, dispositifs de gouvernance, capacité d'adaptation, résilience, zones côtières, Québec, vulnérabilité.

ABSTRACT

Since 2014, the province of Quebec has enacted various changes in its governance structure. Considering the context of climate change, in Canada's rural eastern coastal communities, we believe it is important to better understand how decision-making, adaptation, and resilience processes are taking place. Furthermore, when we seek to better understand the dynamics of sustainable territorial development in a coastal region such as the Gaspé Peninsula, we note links between governance, adaptation to climate change and how these elements are integrated into these rural areas. The purpose of this research project is to identify how governance in the municipality of Carleton-sur-Mer integrates adaptation to climate change in its governance mechanisms as part of the coastal development they have been implementing since 2010. Through a series of 12 semi-directed interviews with local stakeholders (elected officials, entrepreneurs, citizens and members of civil society organizations), we aim to identify how local decision-makers integrate adaptation in the context of climate change in a rural coastal area. We carried out a systematic review of the scientific literature about territorial governance, the risks and vulnerabilities of coastal areas, effects of climate change, adaptive capacity, adaptation and integrated management of coastal zones, as well as on resilience in coastal ecosystems. The results obtained in this research point towards a partial integration of the adaptation to climate change in the territorial governance mechanisms studied. The results reveal elements of integration such as cooperation or partnership between the municipality and public and private stakeholders. However, we note a challenge for elected municipal officials regarding setting up, monitoring, and evaluating tools for adapting to climate change. Consultation seems to be the governance mechanism prioritized by the municipality, which shows a learning process about how to integrate collective goals construction at the local level. However, some form of action-reaction management has been detected when climate change adaptation intends to be integrated within the local governance mechanisms. Thus, our results don't allow us to clearly identify a long term vision from local decision makers' thinking which would avoid increasing future vulnerability.

Keywords : Territorial governance, governance, adaptation, climate change, integrated coastal zone management, governance mechanisms, adaptation capacity, resilience, Québec, vulnerability.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	IX
AVANT-PROPOS	XI
RÉSUMÉ	XIII
ABSTRACT	XV
TABLE DES MATIÈRES	XVII
LISTE DES TABLEAUX	XXI
LISTE DES FIGURES	XXII
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	XXV
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	5
1.1. ETAT DE LA SITUATION	5
1.2. LA PERTINENCE SOCIALE ET SCIENTIFIQUE DU PROJET	7
1.3. OBJECTIF DE LA RECHERCHE	10
1.4. QUESTIONS DE RECHERCHE	10
1.5. RETOMBÉES POTENTIELLES	11
CHAPITRE 2 CADRE CONCEPTUEL	13
2.1. LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	13
2.2. LA GOUVERNANCE	18
2.2.1. LA GOUVERNANCE TERRITORIALE	21
2.2.2. DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE	27
2.2.2.1. CONCERTATION, CONSULTATION ET NEGOCIATION	29
2.2.2.2. COMMUNICATION ET INFORMATION	33
2.2.3. MODES DE GOUVERNANCE	35
2.3. ZONES COTIERES ET ADAPTATION AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	41
2.3.1. ZONES COTIERES	41
2.3.2. LES RISQUES COTIERS ET LA VULNERABILITE	43
2.3.2.1. LES RISQUES COTIERS	43
2.3.2.2. LA VULNERABILITE COTIERE	45
2.3.3. ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (ACC) ET RESILIENCE	49
2.3.3.1. CHANGEMENTS CLIMATIQUES	49
2.3.3.2. ADAPTATION	50
2.3.3.2.1. Adaptation des communautés	50

2.3.3.2.2. Capacité d'adaptation.....	51
2.3.3.2.3. Adaptation aux changements climatiques.....	54
2.3.3.2.4. Contraintes et avantages de l'adaptation aux changements climatiques	62
2.3.3.3. RESILIENCE	67
2.4. ELEMENTS DE SYNTHÈSE.....	69
2.4.1. LIENS ENTRE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET GOUVERNANCE TERRITORIALE.....	69
2.4.2. ZONES COTIERES, ACC ET LEUR INTEGRATION DANS LA GOUVERNANCE TERRITORIALE.....	71
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	75
3.1. REVUE SYSTEMATIQUE DES ECRITS SCIENTIFIQUES ET DE SA CONSOLIDATION.....	75
3.1.1. REVUE SCIENTIFIQUE PRELIMINAIRE.....	76
3.1.1.1. CRITERES D'INCLUSION ET D'EXCLUSION	79
3.1.1.2. TYPES DE PUBLICATIONS SUGGEREES ET EXPLORES LORS DE LA RECHERCHE PRELIMINAIRE	81
3.1.2. CONSOLIDATION DE LA REVUE SCIENTIFIQUE	82
3.2. APPROCHE PRECONISEE	83
3.2.1. ÉTUDE DE CAS	85
3.2.2. COLLECTE DE DONNEES	86
3.2.2.1. ÉCHANTILLON	88
3.2.2.2. TRAITEMENT DE DONNEES	89
3.2.2.3. ANALYSE DE DONNEES	90
3.2.2.4. LES QUESTIONS D'ETHIQUE	90
3.3. METHODOLOGIE ET STRUCTURE DE L'ENTREVUE.....	91
3.3.1. VARIABLES DEPENDANTES ET INDEPENDANTES	91
3.3.2. INDICATEURS	92
3.3.3. SCHEMA D'ENTREVUE	97
CHAPITRE 4 CARACTERISTIQUES DE L'AIRE DE RECHERCHE.....	107
4.1. VULNERABILITE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES ZONES COTIERES DU CANADA ET DU QUEBEC	107
4.2. TRAJECTOIRE HISTORIQUE DES ACTIONS D'ADAPTATION AU QUEBEC	111
4.3. LA REGION COTIERE DE LA BAIE DES CHALEURS	116
4.4. PORTRAIT DE CARLETON-SUR-MER.....	119
4.4.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET MILIEU PHYSIQUE	119
4.4.2. CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES	121

4.4.3.	ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE.....	124
4.4.4.	AMENAGEMENTS COTIERS	125
4.4.5.	LES DONNEES RELIEES AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	128
CHAPITRE 5 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES		131
5.1.	LE PORTRAIT DES PARTICIPANTS A L'ENQUETE	132
5.2.	TRAITEMENT DE DONNEES.....	134
5.3.	ANALYSE DE DONNEES SELON LA GRILLE D'EVALUATION DE REY-VALETTE (2014)	136
5.3.1.	SECTION I : COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA MUNICIPALITE DE CARLETON-SUR-MER ET LES DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE EN PLACE	137
5.3.2.	SECTION 2 : ANALYSE DES INTERACTIONS FONCTIONNELLES, TERRITORIALES ET CONTEXTUELLES.	144
5.3.3.	SECTION 3 : ANALYSE DU SYSTEME D'ACTEURS, DES REPRESENTATIONS ET DES CONTROVERSES.....	151
5.3.4.	SECTION 4 : ANALYSE DES PRATIQUES ET DES EFFETS	156
5.4.	ELEMENTS DE SYNTHESE.....	162
CHAPITRE 6 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS : INTÉGRATION DE L'ACC EN ZONE COTIERE À CARLETON-SUR-MER.....		165
6.1.	COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA MUNICIPALITE DE CARLETON-SUR-MER ET LES DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE EN PLACE.....	166
6.1.1.	LA GOUVERNANCE DANS LA MUNICIPALITE	166
6.1.2.	ROLE DE LA MUNICIPALITE DANS LA MISE-EN-ŒUVRE DE LA GOUVERNANCE ...	169
6.1.3.	LACUNES OBSERVEES DANS LES MECANISMES DE PRISE DE DECISION	171
6.2.	INTERPRETATION DES INTERACTIONS FONCTIONNELLES, TERRITORIALES ET CONTEXTUELLES EN LIEN AVEC LES CC	172
6.2.1.	INTERACTIONS FONCTIONNELLES	172
6.2.2.	INTERACTIONS TERRITORIALES ET CONTEXTUELLES.....	174
6.3.	INTERPRETATION DU SYSTEME D'ACTEURS, DES REPRESENTATIONS ET DES CONTROVERSES	177
6.4.	INTERPRETATION DES PRATIQUES ET DES EFFETS	183
6.5.	UNE GOUVERNANCE QUI INTEGRE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?	191
6.6.	ELEMENTS DE SYNTHESE.....	192
CHAPITRE 7 CONCLUSION GÉNÉRALE.....		195
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		199
ANNEXE I : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....		217

ANNEXE II : LISTE DES TABLEAUX D'ANALYSE DES DONNÉES
QUALITATIVES 220

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Déterminants de la capacité d'adaptation en zone côtière au Québec.	53
Tableau 2 : Caractéristiques des processus d'adaptation.	59
Tableau 3: Critères formels de recherche documentaire.	77
Tableau 4: Bilan de la revue systématique.	78
Tableau 5: Consolidation de la bibliographie scientifique.	83
Tableau 6 : Présentation de l'échantillon des participants.	89
Tableau 7: Grille d'analyse de la gouvernance territoriale selon Rey-Valette <i>et al.</i> (2014).	98
Tableau 8: Trajectoire historique des mesures institutionnelles visant la gestion côtière.	112
Tableau 9: Portrait des participants.	133
Tableau 10: Codification de participants à l'enquête.	134
Tableau 11: Subdivision du tableau d'analyse des données.	135
Tableau 12: Regroupement général des mots clés.	136
Tableau 13: Catégories de mots clés Section 1.	137
Tableau 14: Catégories de mots clés Section 2.	145
Tableau 15: Catégories de mots clés Section 3.	152
Tableau 16: Catégories de mots clés Section 4.	157

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Division du Québec en régions ressources, manufacturières et urbaines selon Polèse et Shearmur (2003). Source : Étienne Jean St-Laurent, 2017.....	14
Figure 2: Concept de risque comme la superposition d'aléas et d'enjeux. Source : www.risques-cotiers.fr/fr/les-risques-cotiers/quest-ce-que-les-risques-cotiers	44
Figure 3 : Facteurs d'influence sur l'état d'un écosystème et le potentiel d'intervention en gestion. Source : Knights et al., 2014	Erreur ! Signet non défini.
Figure 4 : Liens entre le développement territorial et la gouvernance territoriale en zone côtière. Source : Esteban Figueroa, 2017.....	71
Figure 5 : Le Québec maritime. Source : www.getawaysforgrownups.com/wildlife-watch-quebec-maritime/	108
Figure 6 : Zones à risque d'érosion au Québec. Source : Laboratoire de dynamique et de Gestion intégrée des zones côtières (UQAR).	109
Figure 7 : Dommages occasionnés par la tempête de 2005 à Carleton-sur-Mer, dans la baie-des-chaleurs. Source : Christian Fraser.	110
Figure 8 : Plage du camping à Carleton-sur-Mer après la tempête de décembre 2010. Source : Christian Fraser, 2010.	114
Figure 9 : La baie des chaleurs. Source : www.baiedeschaleurs.com/fr/portailbdc.aspx?sec=30	116
Figure 10 : La côte de la baie des chaleurs. Photo : Corporation du Mont Saint-Joseph...	118
Figure 11 : Vue aérienne de la côte de la ville de Carleton-sur-Mer. Source : GoogleEarth.....	120
Figure 12 : Ville de Carleton-sur-Mer. Source : www.marathours.com/voyage-de-course-2016/marathon-de-la-baie-des-chaleurs/	121

Figure 13 : Regroupement de la population de Carleton-sur-Mer, selon les groupes d'âge. Source : Statistique Canada (2017).	122
Figure 14 : Population totale âgée de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade. Source : Statistique Canada (2017).	123
Figure 15 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon la profession. Source : Statistique Canada (2017).....	123
Figure 16 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie. Source : Statistique Canada (2017).....	124
Figure 17 : Organigramme politico-administratif de la Ville de Carleton-sur-Mer. Source : Ville de Carleton-sur-Mer.	125
Figure 18 : Projet d'aménagement du quai de Carleton-sur-Mer. Source : (Radio-Canada) http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2015/06/15/006-carleton-sur-mer-avenir-quai.shtml	126
Figure 19 : Piste cyclable à Carleton-sur-Mer. Source : www.carletonsurmer.com/?id=88&idEnreg=69	127
Figure 20 : Trottoir à Carleton-sur-Mer. Source : Esteban Figueroa, 2016.	128
Figure 21 : Hautes falaises de Carleton-sur-Mer. Source : Ville de Carleton-sur-Mer.....	129
Figure 22 : Flèche littorale à Carleton-sur-Mer. Source : www.lechodelabaie.ca/actualites/2015/6/19/grand-rassemblement-au-quai-de-carleton-sur-mer-samedi-a-10-h.html	130
Figure 23 : Représentation des perceptions des participants sur le type de gouvernance à Carleton-sur-Mer sous la forme de nuage d'idées.....	138
Figure 24 : Représentation des perceptions des participants sur la gouvernance multiniveau à Carleton-sur-Mer sous la forme de nuage d'idées.....	140
Figure 25 : Représentation des perceptions des participants sur les dispositifs de gouvernance sous la forme de nuage d'idées.	141

Figure 26 : Représentation des perceptions des participants sur la prise de décision au regard des CC sous la forme de nuage d'idées.	143
Figure 27 : Représentation des perceptions des participants sur les transformations des instruments normatifs sous forme de nuage d'idées.	147
Figure 28 : Représentation des perceptions des participants sur le territoire sous forme de nuage d'idées.	149
Figure 29 : Représentation des perceptions des participants sur les effets perçus des changements climatiques à Carleton-sur-Mer sous forme de nuage d'idées.....	150
Figure 30 : Représentation des perceptions des participants sur les enjeux liés aux changements climatiques à Carleton-sur-Mer sous forme de nuage d'idées.....	150
Figure 31 : Représentation des perceptions des participants sur l'adaptation aux changements climatiques à Carleton-sur-Mer sous forme de nuage d'idées.....	151
Figure 32 : Représentation des perceptions des participants sur les valeurs de la ville face aux changements climatiques sous forme de nuage d'idées.	154
Figure 33 : Représentation des perceptions des participants sur les liens d'interdépendance acteurs-municipalité sous forme de nuage d'idées.	155
Figure 34 : Représentation des perceptions des participants sur les apprentissages collectifs sous forme de nuage d'idées.	160

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CC	Changements climatiques
CCU	Comité consultatif en urbanisme
ACC	Adaptation aux changements climatiques
ARUC-DCC	Alliance de recherche universités-communautés sur les défis des communautés côtières de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent à l'heure des changements climatiques
DD	Développement durable
DT	Développement territorial
GES	Gaz à effet de serre
CIRADD	Centre d'Initiation à la recherche et d'aide au développement durable
CLD	Centre local de développement
CPPRN	Cadre de prévention des principaux risques naturels 2006-2013
CRÉ	Conférence régionale des élus
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GÎM	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
GIZC	Gestion intégrée des zones côtières
GSL	Golfe du Saint-Laurent
ISMER	Institut des sciences de la mer de Rimouski
LDD	Loi sur le développement durable
MAMOT	Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire
MDDEFP	Ministère du développement durable, de l'environnement de la faune et des parcs
MEOPAR	<i>Marine Environmental Observation Prediction and Response</i>
MPO	Ministère des Pêches et Océans du Canada
MSP	Ministère de la sécurité publique
MRC	Municipalité régionale de comté

OSC	Organisme de la société civile
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PACC2012	Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques
PACC2020	Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques
PPP	Partenariat public-privé
SSL	Stratégies Saint-Laurent
TCR	Table de concertation régionale

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Selon les travaux réalisés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2014), le réchauffement du climat mondial est sans équivoque. Ce groupe note que « *l'atmosphère et l'océan se sont réchauffés, la couverture de neige et de glace a diminuée, et le niveau des mers s'est élevé* » (GIEC, 2014 : 2). Parmi les types de territoires et de communautés qui doivent affronter les effets occasionnés par les changements climatiques (CC), l'attention à l'échelle internationale se tourne de plus en plus vers les zones côtières (Bousbaine & Bryant, 2015). L'adaptation aux changements climatiques est maintenant une préoccupation fondamentale et reçoit une attention croissante, à la fois dans la communauté scientifique et dans les négociations internationales portant sur les changements climatiques (Adger, Arnell & Tompkins, 2005 ; Smit, Burton, Klein & Street, 1999). À cet égard, le GIEC (2014) souligne qu'il est possible de prendre des décisions éclairées pour limiter les impacts des changements climatiques et leurs effets en appliquant un vaste éventail d'outils d'analyse pour l'évaluation des risques, qui prennent en considération notamment la gouvernance, les questions d'éthique, l'équité, les jugements de valeur, les évaluations économiques et la diversité des perceptions et des réactions face aux risques et à l'incertitude.

Au cours des deux dernières décennies, des initiatives visant à mieux comprendre et à faire le suivi des phénomènes météo-océaniques sur les côtes québécoises ont vu le jour au Québec (Boyer-Villemare, Lamari, Bernatchez, Lucas Jacob, & Nouwodjro, 2015). Ces mêmes auteurs font état d'une transformation des réglementations, des stratégies et des politiques visant une meilleure adaptation aux CC. Les perturbations reliées au climat et aux changements environnementaux dans les communautés côtières sont des sources de préoccupations qui prennent de plus en plus d'importance dans l'ordre des priorités du gouvernement du Québec (Boyer-Villemare *et al.*, 2015). Cependant, nous remarquons que

« les communautés côtières et les différents niveaux de gouvernement ont toujours été en réaction plutôt qu'en prévention face à cet aléa » (Bernatchez *et al.*, 2015 : 1).

Les régions côtières de l'Est du Québec sont confrontées à plusieurs défis d'aménagement de leurs territoires et de gestion de leurs zones côtières. En effet, plus de 50% des 4 500 km de côtes de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent (GSL) sont en érosion (Savard, Bernatchez, Morneau, & Saucier, 2009). Si les communautés veulent dynamiser leur territoire (p. ex. avec plus de participation citoyenne, avec une économie locale active, avec une offre de services publics adaptée aux réalités locales, etc.) et ainsi créer un milieu de vie attrayant et durable pour les citoyens et citoyennes qui l'habitent, elles devront travailler collectivement (acteurs publics, privés et associatifs) afin de créer des processus de réflexion et de planification de développement sur le long terme qui intègrent l'adaptation aux changements climatiques (ACC) (Bousbaine & Bryant, 2015).

Plus encore, nous constatons une réorganisation institutionnelle dans certaines structures de gouvernance, de développement et de concertation régionale. Par exemple, avec la dissolution des conférences régionales des élus (CRÉ) et des centres locaux de développement (CLD), imposée par le gouvernement du Québec en 2014 (Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire, 2014). Cette nouvelle organisation, qui octroie plus de responsabilités aux Municipalités régionales de comté (MRC), semble apporter un contexte de transfert de compétences vers l'échelle locale, mais sans ressources supplémentaires (Boyer-Villemare *et al.*, 2015). Il devient pertinent d'effectuer une étude exploratoire sur les liens possibles entre les dynamiques décisionnelles locales et l'ACC dans une zone côtière rurale de l'Est du Canada. C'est dans ce contexte que nous avons choisi de conduire un projet de recherche à Carleton-sur-Mer autour des divers aménagements côtiers que la municipalité a mis en œuvre depuis 2010. Cette localité est située sur le versant sud de la péninsule gaspésienne et comptait une population de 3 985 habitants en 2015. Elle est constituée en municipalité depuis octobre 2010 suite à la fusion

des localités de Carleton et de St-Omer (Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire - MAMOT, 2010).

Ce mémoire est organisé en sept chapitres. Au chapitre 1 la problématique est élaborée. Nous effectuons un portrait de la situation actuelle des études scientifiques dans le domaine et nous en précisons la pertinence sociale et scientifique. Nous y présentons aussi l'objectif de cette étude ainsi que les questions de recherche auxquelles nous répondrons. Nous terminons ce chapitre en exposant les diverses possibilités de continuité et de collaboration en recherche liées à ce travail, avec des acteurs locaux.

Au chapitre 2, les principes théoriques sont abordés. Ceux-ci sous-tendent notre mémoire. Nous traitons des bases conceptuelles visant à établir des liens entre les notions traitant des changements climatiques, de l'adaptation, de la gouvernance et des dispositifs de gouvernance territoriale. Les bases conceptuelles sont examinées afin de nous permettre d'identifier les possibilités d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la gouvernance territoriale locale.

Au chapitre 3, les approches méthodologiques utilisées (travail de recensement des écrits scientifiques, définition de l'aire de recherche, techniques de collecte des données, *etc.*) sont traitées. Ce chapitre vise à mieux expliquer la perspective méthodologique qui est retenue pour cette étude ainsi que les choix de la méthode et de la technique de collecte de données à utiliser sur le terrain.

Au chapitre 4 un portrait de Carleton-sur-Mer est brossé, en présentant notamment ses caractéristiques géographiques (localisation, dynamique côtière, aspects biophysiques) ainsi que celle de la baie-des-chaleurs, zone côtière à laquelle la municipalité appartient. Puisque notre étude porte aussi sur la gouvernance locale, nous enchaînons avec une description de l'organisation administrative et politique de cette municipalité. Nous terminons ce chapitre avec une description des actions mises en place par la municipalité, depuis le début des années 2000, pour faire face aux changements climatiques.

C'est dans le chapitre 5 que le traitement et l'analyse des résultats de l'enquête de terrain que nous avons réalisée durant l'hiver 2016 sont entamés. En premier lieu, nous dressons un portrait des participants aux entrevues pour ensuite présenter l'analyse des résultats. Cette analyse se base sur la grille d'évaluation de la gouvernance territoriale proposée dans le cadre méthodologique. Nous identifions, par ces analyses, les éléments de réponse qui s'imbriquent dans notre objectif de recherche afin de passer, a posteriori, au chapitre 6 de ce mémoire. Celui-ci vise à mettre de l'avant les constats et à noter le degré d'intégration de l'ACC à Carleton-sur-Mer. Ces observations sont le résultat de l'analyse de données obtenues lors de notre étude de cas, ainsi que des notions que nous avons explorées dans notre cadre conceptuel et méthodologique.

En conclusion nous revenons sur nos objectifs, les concepts abordés ainsi que les résultats que nous avons obtenus. Elle vise à porter un regard sur les actions futures possibles en vue d'intégrer l'ACC dans des processus décisionnels à long terme, dans les communautés rurales côtières de l'Est du Canada. Enfin, nous présentons une réflexion sur les défis rencontrés et à surmonter autour de ce travail.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

1.1. ETAT DE LA SITUATION

La nécessité de mieux comprendre les liens entre les dynamiques socioéconomiques et les dynamiques environnementales côtières prend une ampleur de plus en plus grande partout à travers le monde depuis les années 2000 (Giordano *et al.*, 2013). D'une part, l'accélération actuelle de la remontée du niveau marin, dans un contexte de changement climatique, laisse prévoir l'accentuation d'une mobilité du littoral dans l'avenir. Or, lorsque celle-ci entre en résonance avec la concentration des enjeux humains des zones côtières, cette dynamique devient source de risques (Hellequin, Flanquart, Meur-Ferec, & Rulleau, 2013). D'autre part, les gouvernements locaux semblent de plus en plus responsables de la mise en place d'actions afin de renforcer la résilience de leurs communautés aux impacts des changements climatiques (Kennedy, Stocker, & Burke, 2010). Nous remarquons un besoin accru pour de réponses qui intègrent ces transformations, tels que des cadres de résilience, d'adaptation et de gestion adaptative à l'échelle locale (Kennedy *et al.*, 2010).

Les régions littorales peuvent être appréhendées comme des systèmes sociaux-écologiques, dont les composantes principales sont d'une part l'écosystème, c'est-à-dire un milieu naturel aux potentialités diverses et aux contraintes très fortes (p. ex. les bancs, les plages, les marais maritimes) et, d'autre part, le système social correspondant à une combinaison de facteurs qui relèvent de la société (p. ex. la qualité de vie des communautés, l'occupation et l'aménagement du territoire). Le centre du système social est constitué des acteurs sociaux et territoriaux. De plus, dans un contexte de développement durable défini comme un processus dynamique qui garantit la continuité des systèmes naturels et humains d'une façon équitable et à long terme (GIEC, 2014), la notion de

durabilité est devenue centrale pour les gestionnaires et les décideurs qui travaillent dans ces zones (Meur-Ferec, 2006).

Depuis plusieurs décennies, des recherches en zones côtières ont été menées dans le but de mieux comprendre les effets des changements climatiques. Les auteurs traitent notamment des aléas, de vulnérabilité, des infrastructures exposées, de gestion, de gouvernance, d'adaptation, de capacité d'adaptation, de perception (Bernatchez & Fraser, 2011; Guillemot, Plante & Boisjoly, 2008; Drejza, Bernatchez & Clermont, 2011; Friesinger & Bernatchez, 2010 ; Smit, Burton, Klein & Wandel, 2000; Füssel, 2007; Adger *et al.*, 2005 ; Chouinard, Baztan & Vanderlinden, 2011). Malgré ce foisonnement d'idées, il semble toutefois que des lacunes au sujet des indicateurs de mesure qui permettraient d'évaluer le rôle que joue à la fois la nature, mais également les humains dans ces zones subsistent (Anilkumar, Varghese, & Ganesh, 2010). Une étude pancanadienne sur l'impact et l'adaptation à la variabilité et au changement du climat, réalisée par Bergeron, Vigeant et Lacroix (1997), a permis d'identifier des retards au Québec au chapitre de l'élaboration, de la mesure et de la mise à jour d'indicateurs liés à l'adaptation face au réchauffement global. Les indicateurs, tels que définis par Hoffmann (2009), sont des paramètres qui fournissent des informations sur un sujet en particulier (écologie, environnement, climat, *etc.*), sur un état (érosion des côtes, submersion des plages), une circonstance ou un phénomène. Par exemple, au Québec, le taux de recul du trait de côte des communautés du golfe du Saint-Laurent identifié par Bernatchez *et al.* (2008) serait un indicateur de la sensibilité des systèmes côtiers face aux changements climatiques.

Les impacts causés par des aléas (p. ex. érosion, submersion) ne sont pas les seuls déterminants de l'ampleur des risques climatiques, puisque ces derniers résultent d'une interaction complexe et dynamique entre les caractéristiques de l'écosystème et les caractéristiques économiques, politiques, sociales, géographiques des sociétés humaines (van Gameren, Weikmans, & Zaccai, 2014a).

Tel que noté par Balestrat (2011), les indicateurs constituent à la fois le produit d'un modèle, une synthèse explicite de l'information ou encore un outil de communication et d'aide à la décision. Ainsi, l'auteur note qu'un indicateur permet de communiquer des informations aux décideurs politiques ou au grand public, de partager des connaissances, de créer un consensus de diffusion, de définir une vision commune avec tous les acteurs, sur l'état initial d'une situation donnée, sur les actions collectives à engager et les objectifs à fixer pour améliorer cette situation.

Lorsque nous explorons la gouvernance territoriale, bien que les dimensions participative, communicative, et consensuelle de partage d'une vision commune soient des propriétés recherchées par les acteurs décisionnels, ces dernières semblent souvent difficiles à s'organiser et deviennent un défi lorsqu'il s'agit de les mettre en œuvre par les décideurs (élus, gestionnaires). Le défi est encore plus grand quand l'étendue géographique et la complexité institutionnelle des territoires sont importantes (Rey-Valette *et al.*, 2014), comme c'est le cas, en Gaspésie, par exemple.

1.2. LA PERTINENCE SOCIALE ET SCIENTIFIQUE DU PROJET

Dans un projet de recherche, il est important de définir la pertinence non seulement scientifique d'un tel travail, mais aussi le bien-fondé de la démarche au niveau de la communauté dans laquelle les recherches auront lieu. D'une part, nous remarquons que de nombreuses demandes sociales sont adressées au monde de la recherche universitaire, d'où les occasions et le besoin de mener des recherches avec des acteurs sur le terrain, proches de l'action, sur des objets d'études définis par ces acteurs sociaux (Jean, 2006). D'autre part, nous notons que bien que les chercheurs identifient un engagement de la part des acteurs dans les processus décisionnels (Plante, Chouinard, Baztan & Vanderlinden, 2011; Boyer-Villemare & al., 2015; Bernatchez, 2015), il semble que certains aspects méthodologiques provenant de la recherche sont à améliorer avant que les municipalités

n'envisagent de les utiliser comme outil d'adaptation (Carlsson-Kanyama, Carlsen, & Dreborg, 2013).

Dans le cas d'une étude faite en Suède sur les barrières à l'adaptation aux changements climatiques dans le milieu municipal, les auteurs remarquent que des efforts considérables ont été faits par les chercheurs pour expliquer la différence entre l'adaptation au changement climatique et l'atténuation des effets. Malgré l'effort de précision de ces deux termes par les chercheurs, ceux-ci ont constaté que les municipalités voulaient arriver avec des plans d'atténuation plutôt que des plans d'adaptation (Carlsson-Kanyama *et al.*, 2013). De plus, nous constatons l'existence d'une conception généralement relationnelle, dense, contextuelle, et complexe des institutions rurales, ce qui aurait rendu la gouvernance régionale (et les régions rurales) aussi difficile à comprendre qu'à opérationnaliser (Morrison, 2014). C'est le cas, par exemple, de la réorganisation institutionnelle au niveau régional au Québec (MRC, CRÉ, CLD), qui apporte un lot de nouvelles responsabilités, délaissées par le gouvernement provincial (Lévesque & CRISES, 2004).

Nous pensons qu'explorer cette complexité peut apporter des regards nouveaux à ce qui s'est fait déjà dans le monde scientifique sur le sujet. Plus encore, Morrison (2014) signale qu'il existe très peu de travaux qui étudient comment les institutions dans les milieux ruraux peuvent répondre efficacement à l'augmentation des inégalités, à la complexité et aux changements. Il semble exister un certain nombre de liens à travers les sciences sociales qui traitent de divers aspects des institutions régionales et de la gouvernance (Bourque, 2008 ; Beuret & Cadoret, 2010 ; Eme, 2005). Ainsi, un cadre analytique complet pour évaluer le potentiel institutionnel de la gouvernance au niveau régional devrait, selon Morrison (2014), être développé.

Au Canada et au Québec, il se fait de la recherche concernant les enjeux côtiers liés aux vulnérabilités, aux impacts et aux adaptations dans des zones côtières. Par exemple, Bernatchez *et al.* (2008) se sont penchés sur la sensibilité des côtes et la vulnérabilité des communautés du golfe du Saint-Laurent. Weissenberger, Noblet, Plante, Chouinard,

Guillemot, Aubé & Kane (2016) ce sont intéressés à la dimension historique de la vulnérabilité, c'est à dire comment l'aménagement et l'utilisation du territoire ont contribué à créer une vulnérabilité. Ils décrivent comment la vulnérabilité aux changements climatiques dans l'Est du Canada est déterminée par l'évolution de l'aménagement du territoire, lui-même fonction de facteurs démographiques, économiques, environnementaux, sociaux et culturels qui se sont mis en place sur différentes échelles de temps. Boyer-Villemare *et al.* (2015) ont réalisé une analyse institutionnelle de la trajectoire d'adaptation aux changements climatiques dans le Québec maritime. Beaulieu, Silva et Plante (2015) ont proposé un cadre conceptuel pour explorer localement les facteurs de vulnérabilité et les options d'adaptation aux changements climatiques. Si nous regardons du côté de la résilience et des communautés côtières, Da Cunha, Plante et Vasseur (2011) ont réalisé un suivi de la résilience dans les communautés côtières et Chouinard, Martin, Plante, Kostrzewa et Kone (2009b) ont parlé du renforcement des capacités des collectivités côtières dans un contexte de hausse du niveau marin. Une enquête réalisée par la Chaire de recherche en géoscience côtière de l'UQAR auprès de 22 acteurs locaux et régionaux des MRC d'Avignon et de Bonaventure a été réalisée par Fraser, Bernatchez & Dugas, (2014). Elle a permis l'élaboration d'outils, en collaboration avec les autorités locales et régionales (démarche de recherche-action) permettant d'évaluer l'exposition des infrastructures à l'érosion. Toutefois, Morneau, Bourque, Larrivée, & Audet (2015) cités par Boyer-Villemare *et al.* (2015), soulignent l'insuffisance des recherches traitant de la prise de décision en ce qui concerne la gouvernance en adaptation aux changements climatiques dans le Québec maritime.

Dans ce contexte, il nous paraît important de souligner que la diffusion de la connaissance est un facteur déterminant qui façonne la prise de décision (Nursey-Bray *et al.*, 2014). Par conséquent, nous croyons que les éléments de connaissance explorés dans cette étude pourront servir aux décideurs, aux acteurs du développement local ainsi qu'aux scientifiques dans des zones côtières rurales, comme un outil d'aide à la prise de décision.

1.3. OBJECTIF DE LA RECHERCHE

L'objectif de cette recherche est de produire des connaissances au sujet des mécanismes décisionnels en milieu local, dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques et d'un point de vue de développement territorial durable. Notons que, bien qu'il existe des travaux de recherche sur les limites et les avantages de la gestion adaptative au niveau de la gouvernance locale, plusieurs chercheurs (Kennedy *et al.*, 2010; Anikulmar *et al.*, 2010; Morrison, 2014; Rey-Valette *et al.*, 2014; Nursey-Bray *et al.*, 2014; Morneau *et al.*, 2015) semblent s'entendre pour souligner le besoin d'approfondissement en la matière, notamment en ce qui concerne l'identification de l'intégration de l'ACC dans des dispositifs de gouvernance territorial.

Afin d'atteindre notre objectif, nous prendrons le cas d'une municipalité de la baie-des-chaieurs et réfléchirons sur les processus décisionnels élaborés et mis en œuvre dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques.

1.4. QUESTIONS DE RECHERCHE

Dans cette maîtrise, nous utilisons une démarche inductive (Gauthier, 2008) pour élaborer la problématique, c'est-à-dire qu'en premier lieu nous formulons un problème de recherche provisoire, à partir d'une description de l'état des lieux et d'un phénomène particulier. En second lieu, nous traitons et analysons les données qualitatives qui découlent de la recherche à caractère exploratoire réalisée sur le terrain afin de dégager des significations centrales parmi les données brutes obtenues et relevant de nos objectifs de recherche. Nous abordons le contexte particulier d'un cadre de prise de décision dans le système de gouvernance locale dans la baie-des-chaieurs qui vise l'adaptation aux

changements climatiques. À partir de ces informations, nous proposons une question générale de recherche et quelques questions spécifiques.

Nous proposons la question générale suivante : *dans une perspective de développement territorial durable, de quelle manière l'adaptation aux changements climatiques est-elle intégrée dans les mécanismes de gouvernance locale de l'aménagement côtier de Carleton-sur-Mer dans la baie-des-chaleurs ?*

De cette question découlent deux questions spécifiques, soit :

- *Existe-t-il une préoccupation d'adaptation aux changements climatiques de la part des décideurs locaux, dans le cadre des aménagements des sites côtiers dans la Ville de Carleton-sur-Mer ?*
- *Comment les mécanismes de prise de décision, à Carleton-sur-Mer, intègrent-ils les changements climatiques ?*

1.5. RETOMBEES POTENTIELLES

En répondant à notre question générale de recherche, qui porte sur l'adaptation aux changements climatiques et son intégration dans les processus de gouvernance locale d'une communauté côtière de l'Est du Canada, nous désirons documenter et faire ressortir les liens entre les modes de prise de décision à l'échelle locale, l'adaptation aux changements climatiques et le développement territorial durable. Nous identifions certains dispositifs de gouvernance tels que la concertation, la consultation ou même l'information et leurs relations avec les dynamiques d'ACC. Nous souhaitons apporter un regard neuf sur les acteurs locaux en plus de fournir des éléments de réflexion aux élus municipaux des régions côtières rurales. Ce mémoire vise aussi à apporter des constats qui pourraient être considérés lors de la prise de décision portée par une vision à long terme. De plus, en répondant à nos questions spécifiques de recherche, nous envisageons une identification des éléments qui permettront de contribuer à l'élaboration d'outils innovateurs d'aide à la prise

de décision en intégrant les dimensions participative et coopérative au milieu local, en collaboration avec les différentes catégories d'acteurs pouvant être impliqués dans les mécanismes de gouvernance et de prise de décisions.

Enfin, nous visons comme public cible les décideurs (élus, conseillers, préfets, fonctionnaires municipaux), les organismes de la société civile et les acteurs régionaux, du milieu côtier. Comme nous le verrons, l'ACC est un enjeu complexe et en constante transformation. Son intégration dans les processus décisionnels nécessite un travail en transversalité et en collaboration avec les acteurs impliqués tels que les élus, les gestionnaires, les chercheurs, les organismes de la société civile (OSC) et les citoyens. Par ce travail nous souhaitons alimenter ces acteurs territoriaux dans leurs activités de concertation, d'échange et de partage afin de bonifier les dispositifs de gouvernance existants, dans un contexte d'ACC.

CHAPITRE 2

CADRE CONCEPTUEL

2.1. LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Depuis plusieurs décennies déjà, les chercheurs en développement régional et territorial étudient la manière de réduire les inégalités régionales à partir des mécanismes de développement et d'aménagement du territoire. Jean (2006) souligne que ces études visent à mieux comprendre l'équité sociale, la satisfaction des besoins des populations, un meilleur aménagement du territoire, une innovation du point de vue économique et social ou encore, à explorer le rôle de la participation citoyenne. Dans cette recherche, nous nous concentrons sur le concept de développement territorial dans un milieu côtier. Nous documentons les transformations de l'approche du développement régional vers une approche moins administrative et plus spatiale, soit le développement territorial. Cette précision permet d'intégrer le concept de ce dernier, tout au long de notre cadre conceptuel, puisque ce type de développement repose sur quatre éléments : les acteurs, le territoire, la prise de décision et la coopération. Nous pouvons ainsi mieux l'associer à la problématique d'ACC en zone côtière qui, de son côté, nécessite ces mêmes quatre notions pour s'opérationnaliser. Notre recherche vise à porter un regard sur l'intégration, dans les processus de prise de décision à l'échelle locale, de l'ACC dans un contexte de développement territorial.

Les discussions sur le développement régional, puis territorial, sont présentes comme objet d'étude depuis la seconde moitié du XX^e siècle (Torre, 2015). Au Québec, comme le note Lévesque (2004), l'approche du développement régional a vu son essor avec la Révolution tranquille, puisque les intérêts convergeaient sous l'angle d'une modernisation des entreprises et des secteurs économiques favorisant à la fois la création d'emplois,

l'élargissement du marché interne et, ainsi, une amélioration des conditions de vie afin de diminuer les inégalités entre les régions. Toutefois, pour réussir, cette modernisation avait besoin d'un rattrapage des régions ressources et des zones rurales les moins prospères. C'est ainsi que les politiques de développement régional ont visé à favoriser le rajustement des régions en retard, à contrer les inégalités régionales et à aider principalement les régions en difficulté. À cette fin, ces politiques favorisaient l'investissement dans les infrastructures et les ressources naturelles, l'urbanisation, la formation de pôles régionaux, voire de pôles de développement (Figure 1), quitte à procéder à la fermeture de municipalités rurales dont le potentiel agricole était limité (Lévesque, 2004). C'est au niveau mondial qu'à partir de 1960, l'aménagement du territoire devint une pratique reconnue explicitement comme politique de développement régional pour les États modernes, surtout grâce à la théorie de la localisation industrielle élaborée par la nouvelle discipline scientifique de l'économie spatiale (Brochu & Proulx, 1995).

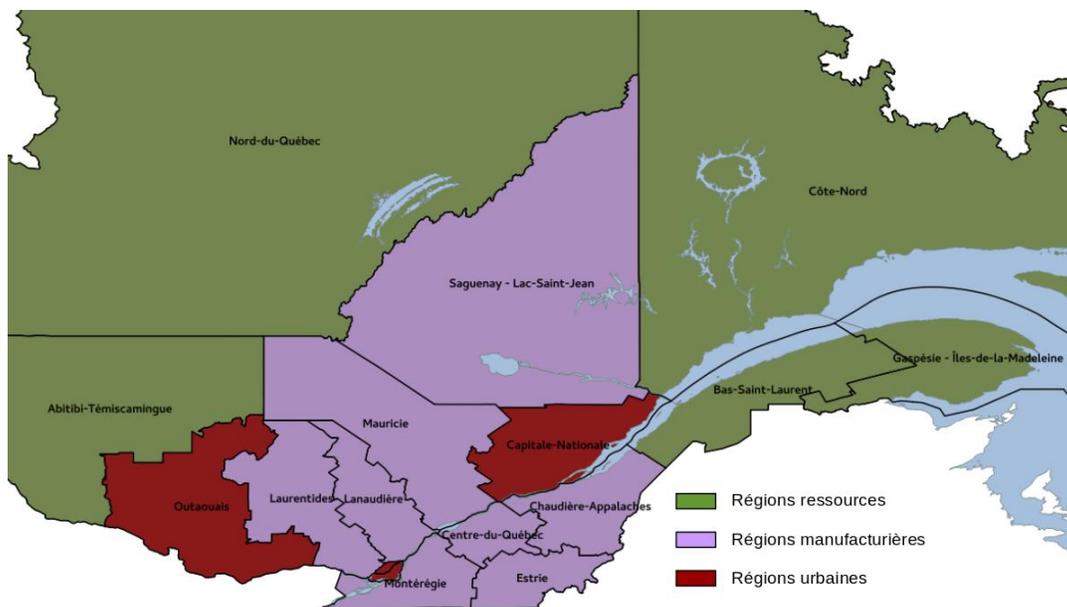


Figure 1 : Division du Québec en régions ressources, manufacturières et urbaines selon Polèse et Shearmur (2003). Source : Étienne Jean St-Laurent, 2017.

Ces concepts ont subi des mutations à travers le temps. Par exemple, Torre (2015) définit l'approche du développement régional comme un processus qui s'appuie sur une vision pragmatique des divisions géographiques. De manière plus précise, il considère la région comme un ensemble d'observations de type économique, légitimé par des caractéristiques politiques ou institutionnelles comme le mode de gouvernance descendante ou *top-down*, par exemple. D'ailleurs, comme le remarque Klein (1989), le développement régional fait partie intégrante du paradigme étatiste de la planification et de la mise en valeur des ressources humaines et physiques. Pour lui, ce type de développement se caractérise par une gestion du territoire conçue par l'administration gouvernementale selon une conception étatique du développement, qui met l'accent sur la région comme échelle privilégiée d'intervention de l'État dans la modernisation des modes de vie locaux et dans la planification de la croissance économique.

Cependant, comme le note Torre et Beuret (2012), le fait que l'État se désengage graduellement de la prise en charge du développement des régions, fait en sorte de multiplier les territoires en souffrance de certains services (publics). Les régions pour lesquelles l'État attribue de plus en plus de pouvoir par l'ajout de compétences doivent traiter de nouveaux sujets comme : le développement de nouvelles stratégies de développement local, la question de l'isolement, de l'éloignement, voire de la ségrégation, mais également de l'animation, de la vie ou de la survie de ces territoires (Torre & Beuret, 2012). Ces changements plaident en faveur d'un développement différencié et d'une spécialisation des espaces, y compris à l'intérieur des frontières administratives régionales, d'autant qu'il semble exister une multiplicité d'actions, d'initiatives et de nouvelles pratiques provenant des territoires, qui dessinent les formes de nouveaux modes de développement durable (Torre, 2015).

Deffontaines, Marcelpoil et Moquay (2001) présentent le développement territorial comme l'augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser les transformations à venir de leur territoire, ce qui le distingue du développement régional de par son approche collective

et dynamique. Ainsi, le développement territorial peut être abordé comme la propension des acteurs (individuels ou collectifs) à s'entendre et à s'organiser pour engager collectivement des actions répondant à un ou plusieurs objectifs définis collectivement (Angeon, 2008). C'est d'ailleurs dans cette optique d'action collective que Torre et Beuret (2012) constatent que depuis les années 2000, cette vision spatiale du développement impose un intérêt pour l'ensemble des acteurs des territoires. C'est avec la conception que le seul développement économique ou technologique n'est pas suffisant et qu'un processus de développement s'anime et se négocie, tant qu'il est nécessaire d'impliquer les populations locales dans les processus de prise de décision, que le développement territorial peut être caractérisé (Torre & Beuret, 2012).

Nous remarquons également dans la littérature que le développement territorial est pensée comme un ensemble d'actions qui assurent la coordination entre acteurs et structures de type décisionnel (Fournis, 2012), en fonction de l'appropriation par les acteurs de la diversité des enjeux qui caractérisent chaque territoire (Jean, 2006). En sciences sociales, la notion de développement territorial revêt un caractère interdisciplinaire. Cette notion donne les moyens de reconnaître la place du territoire, non seulement comme une réalité biophysique tangible, mais aussi comme une construction sociale de facteurs intangibles (p.ex. le sentiment d'appartenance ou la construction identitaire) (Jean, 2006).

Massicotte (2002) souligne qu'une conception territoriale du développement peut éviter le danger de la stigmatisation des régions québécoises dites « ressources » et enclencher un cercle vertueux du développement, car « *l'essentiel réside dans la capacité du milieu de mettre en valeur son propre potentiel* » (Massicotte, 2002 : 10).

Dans une perspective de développement territorial durable, Gagnon (2008) remarque que l'approche territorialisée utilise un ensemble d'outils et d'applications (p. ex. un système d'évaluation des projets de développement local axé sur les impacts territoriaux et sociaux, la planification et l'aménagement durable et la gestion intégrée des ressources, etc.). Pour Gagnon (2008), cette approche ouvre la porte à un repositionnement du

développement durable, attaché au rôle des acteurs, individuels et collectifs, dans la détermination du choix de développement. D'ailleurs, Jean (2015) observe que les éléments territorial et durable se rejoignent au plan épistémologique puisqu'il existe une reconnaissance des capacités des acteurs sociaux qui construisent quotidiennement des territoires où s'articule une pluralité de logiques de développement. De plus, Jean (2015) note que les nouvelles théories du développement territorial mettent en valeur le rôle actif des territoires, eux-mêmes représentés non comme des supports au développement, mais comme des productions sociales soutenant le développement des régions.

Dans le processus de transformation des territoires, le rôle des acteurs semble prendre une place prépondérante. Avec la notion d'acteur, nous retenons tout individu habitant, utilisant, intervenant directement ou indirectement sur un territoire donné. Prenant l'exemple de la zone côtière comme territoire, Pennanguer (2005) justifie le statut d'acteur de la zone côtière soit par l'utilisation qu'un individu ou une organisation fait de ce territoire (p. ex. loisirs ou aménagement de nouveaux services à la population), soit par le rôle et les responsabilités qu'un individu ou une organisation possède dans la gestion de la zone côtière (p. ex. élu, gestionnaire ou citoyen). De plus, les acteurs (individuels ou collectifs) portent des intérêts, disposent d'une certaine autonomie pour développer des stratégies, ont la capacité de faire des choix et sont plus ou moins guidés par leurs intérêts matériels et/ou symboliques (Lascoumes & Le Galès, 2005). L'engagement des acteurs peut être volontaire et la durabilité des relations de partenariat amorcées dépend de la capacité des acteurs à adhérer à des principes communs, à partager une vision du territoire, et à porter une conception semblable des modalités ou potentialités de développement (Angeon, Caron, & Lardon, 2006).

Enfin, comme le soulignent Angeon *et al.* (2006), le développement territorial durable est une construction d'acteurs visant une trajectoire particulière intégrant notamment l'évolution conjointe des systèmes économiques, sociaux et écologiques. À cet effet, Gagnon, Simard, Tellier et Gagnon (2008) mentionnent que le développement

territorial peut être caractérisé par l'expression d'un changement social défini par la montée du partenariat, la participation d'acteurs multiples, la recherche de solutions alternatives à celles des superstructures économiques et l'introduction de critères sociaux et culturels à côté de rationalités purement économiques, et ce dans une perspective humaniste du développement de l'ensemble des territoires habités.

Un des thèmes privilégiés dans une perspective de développement territorial est sans nul doute les recherches portant sur la gouvernance des territoires. En effet, les mobilisations collaboratives et conflictuelles des populations locales modèlent les processus de développement territorial (Torre & Beuret, 2012). Dans la section suivante, nous présentons quelques éléments tirés de notre revue systématique de la littérature sur le sujet.

2.2. LA GOUVERNANCE

Les traces écrites de la notion de gouvernance datent de longtemps. Le terme vient du latin « *gubernare* », ce qui signifie gouverner, piloter un navire (Baron, 2003). Toutefois, le terme « *governance* », davantage comme nous le concevons aujourd'hui, apparaît il y a plus d'un demi-siècle chez les économistes anglo-saxons avec l'idée de *corporate governance* (Leloup, Moyart, & Pecqueur, 2005). Cette idée désigne « *les dispositifs mis en œuvre par la firme pour mener des coordinations efficaces qui relèvent de deux registres : protocoles internes lorsque la firme est intégrée (hiérarchie) ou contrats, partenariat, usage de normes lorsqu'elle s'ouvre à des sous-traitants* » (Lorrain, 1998: 86).

La gouvernance se définit de multiples façons et est utilisée dans différents contextes (Baron, 2003 ; Stoker, 1998 ; Lorrain, 1998 ; Leloup *et al.*, 2005). Les racines théoriques de ce concept sont diverses: économie institutionnelle, relations internationales, études organisationnelles, études de développement, science politique, administration publique (Stoker, 1998). De cette façon, nous soulignons que la valeur de ce concept réside dans sa

capacité à fournir un cadre pour comprendre la trajectoire historique des processus de gouvernabilité, la gouvernementalité représente, comme le mentionne Theys (2002b), une combinaison des outils des objectifs et des systèmes de rationalité de prise de décision, au niveau politique.

À la fin des années 1980, le terme se retrouve dans les sciences politiques pour caractériser l'*urban governance*, c'est-à-dire les modalités de gouvernement régissant les agglomérations (en particulier métropolitaines), et par extension, l'action publique territoriale (Leloup *et al.*, 2005). L'usage du terme gouvernance en sciences politiques se propage à la fois lors de l'analyse du gouvernement local ainsi que dans une perspective normative en relations internationales et en gestion des affaires publiques. À l'échelle d'un gouvernement local, le mot gouvernance fait référence à la participation des divers intérêts notamment privés aux systèmes de décision publique qui régissent les villes et les régions (Leloup *et al.*, 2005). C'est ainsi que la question du pouvoir, et plus largement des liens entre l'économique et le politique, se retrouve au centre des réflexions traitant de la notion de gouvernance (Baron, 2003). À la même époque, le Fond monétaire international et la Banque mondiale privilégient les concepts de « bonne gouvernance » et de « gouvernance globale » dans le champ des relations internationales. Pour Theys (2002b), la bonne gouvernance combine au moins trois ou quatre des « ingrédients » suivants :

1. La confiance dans l'auto-organisation de l'action collective ;
2. L'intégration de formes plus réflexives ou procédurales de rationalité ;
3. Le développement de valeurs plus « internationales » à l'échelle de la planète ;
4. Une conception plus ouverte et participative de la démocratie caractérisée comme un mécanisme par lequel le plus grand nombre possible de personnes a une influence optimale sur les conditions politiques qui affectent leur vie, les relations, le travail et l'environnement.

Toutefois, ces concepts semblent réduits à un engagement envers un gouvernement efficace et responsable (Stoker, 1998). Ces institutions financières internationales utilisent

ce terme pour définir les critères d'une « bonne » administration publique dans les pays soumis à des programmes d'ajustement structurel (Leloup *et al.*, 2005).

La pluralité des catégories d'acteurs (étatique, institutionnelle, communautaire, privée) associés à la prise de décision met en évidence la notion des partenariats public-privé. Ce type de gouvernance est de plus en plus fréquent, ainsi que les démarches de participation et de concertation impliquant la société civile. Ceci favorise une gouvernance en termes de manière de coordonner les actions entre les acteurs (Guillemot *et al.*, 2008). Cette notion permet de saisir les modes spécifiques d'organisation d'un gouvernement (local, régional, national ou supranational), dans la façon dont celui-ci organise ses relations avec les acteurs socio-économiques du milieu (Guillemot *et al.*, 2008). Dans un contexte de gestion de risques, Boyer-Villemare, Benavente, Cooper, & Bernatchez (2014) font une analyse de la distribution du pouvoir et de la participation des acteurs en lien avec les risques naturels.

Cinq propositions théoriques élaborées par Stoker (1998), présentant divers aspects de la gouvernance et qui nous aideront à mieux la conceptualiser, sont présentés ici. Ces principes sont les suivants (traduction libre) :

1. La gouvernance se réfère à un ensemble d'institutions et d'acteurs qui proviennent non seulement du gouvernement, mais des diverses sphères ;
2. La gouvernance identifie le flou des frontières et des responsabilités pour aborder les questions sociales et économiques ;
3. La gouvernance identifie les rôles de pouvoir en cause dans les relations entre les institutions impliquées dans l'action collective ;
4. La gouvernance concerne des réseaux d'acteurs autonomes et autogérés ;
5. La gouvernance reconnaît la capacité de faire des choses sans pour autant enlever le pouvoir au gouvernement de gouverner ou d'utiliser son autorité. La gouvernance voit le gouvernement comme étant en mesure d'utiliser des nouveaux outils et techniques pour orienter et guider.

La gouvernance suppose l'élaboration de compromis collectifs face à des conflits d'intérêt. De plus, les bases de son pouvoir sont juridiques, mais aussi sociales puisque les acteurs impliqués peuvent eux-mêmes créer, modifier ou interpréter les règles de coordination (Baron, 2003). De plus, cette définition de la gouvernance semble faire un lien entre une dynamique institutionnelle (relation entre les paliers gouvernementaux) avec les règles d'une dynamique organisationnelle (processus de gestion) qui prennent en considération l'action collective et la dimension stratégique. Ici, on semble dénoter un éloignement d'une vision hiérarchique où l'État imposerait des règles quasi immuables pour tendre vers une vision hybride de différentes structures de pouvoir, propre à la gouvernance (Baron 2003). Notons que cette conception du pouvoir amène à se poser la question de la légitimité qui sera approfondie ultérieurement et ce, notamment lorsque nous traiterons des problèmes de démocratie participative.

La gouvernance semble répondre actuellement à la transformation du rôle de l'État et des modes de régulation politiques qui s'y rattachent (Boussaguet, Jacquot, & Ravinet, 2014). Selon cette constatation, nous retiendrons la définition de la gouvernance comme « *un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions, en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement* » (Boussaguet *et al.*, 2014 : 301).

2.2.1. LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

Dans notre mémoire, nous retenons le concept de gouvernance d'un point de vue des dynamiques territoriales. Dès lors, nous écarterons les concepts qui parlent de la gouvernance du point de vue des entreprises ou des relations internationales pour nous attacher aux différentes formes de coordination entre acteurs de statut divers, visant à piloter ou à orienter le développement des territoires (Bertrand & Moquay, 2004).

Les qualificatifs donnés à la gouvernance, qu'il s'agisse de gouvernance locale, urbaine ou territoriale, démontrent la volonté d'associer à ce concept une dimension

spatiale (Baron, 2003). Cette volonté ne semble pas se dissocier des concepts explorés précédemment, puisqu'elle renvoie à l'exercice du pouvoir et à la recherche de consensus entre différents types d'acteurs intervenant au niveau de territoires particuliers.

La gouvernance vue sous l'angle des dynamiques territoriales a été explorée dans les écrits scientifiques par différents auteurs (Theys, 2002a; Leloup *et al.*, 2005; Pasquier, Simoulin & Weisbien, 2013; Guillemot *et al.*, 2008). Ainsi, nous constatons que ce terme prend une toute nouvelle dimension lorsqu'on l'associe au territoire :

Le terme de « gouvernance » s'est imposé au cours des années 90 comme le symbole d'une nouvelle modernité dans les modes d'action publique et le gouvernement des entreprises ; et est devenu, en quelques années, un des lieux communs du vocabulaire de l'aménagement du territoire (Theys, 2002a : 2).

Par ailleurs, le territoire ne correspond pas seulement à un niveau administratif neutre où une politique s'applique selon une démarche hiérarchique descendante. Le sens donné à ce terme s'impose au contraire comme un construit social permanent, en constante appropriation (Leloup *et al.*, 2005). Cette appropriation se construit grâce aux relations durables de proximité géographique développées entre une diversité d'acteurs tels que des citoyens, des élus et la société civile (Leloup *et al.*, 2005). Dans ce sens, il peut être apparenté à un système dynamique complexe. Nous pouvons ainsi caractériser le territoire comme étant par essence ouvert, nourri par les échanges et les relations, emboîté dans un ensemble d'autres espaces qu'il influence et qui l'influencent réciproquement (Leloup *et al.*, 2005). Il nous paraît ainsi important de remarquer que cette notion nous permet d'aborder le développement territorial sous l'angle de la gouvernance territoriale, puisque pour gérer un territoire, plusieurs mécanismes peuvent être utilisés voire combinés : participation active des usagers, outils du marché, réglementations et droits formels ou règles locales de prise de décision (Guillemot *et al.*, 2008). Les acteurs ou groupes d'acteurs qui participent à cette construction territoriale peuvent avoir des objectifs et des processus très variés pour se regrouper en vue d'un avantage dont chaque membre serait bénéficiaire. Toutefois il faut prendre en considération le fait qu'il y a des acteurs situés à

divers échelons territoriaux (local, municipal, régional, suprarégional, national) qui entrent en interaction lors de la prise de décision (Guillemot *et al.*, 2008).

Avec la décentralisation, la création de nouvelles responsabilités au niveau local (p. ex. municipalités, MRC), les territoires sont assujettis à une double régulation : l'une « verticale » (État, provincial ou fédéral dans le cas du Canada) qui s'étale en de multiples rationalisations cloisonnées selon des formes de gestion hiérarchisées et l'autre, « horizontale » (municipale, régionale) qui tente d'affirmer le dépassement de ces cloisonnements à travers une gouvernance (Eme, 2005). La gouvernance territoriale est dépendante de ces régulations verticales et, pour les mettre en ordre, elle doit effectuer une double fonction : être stratégique, où il s'agit, dans les contradictions, incertitudes et ambivalences produites, de négocier avec les gouvernements (l'État fédéral, provincial ou régional) ; et viser à construire une cohérence territorialisée spécifique par un travail politique du local sur lui-même. Dans cette double tâche qui met en jeu de très fortes doses d'expertise et de pouvoir, les acteurs de la société civile sont parfois démunis et peinent à prendre leur juste place dans le processus décisionnel (Eme, 2005).

Dans des sphères locales (p. ex. municipalités, MRC), les experts techniques (p. ex. urbanistes, aménagistes, géographes) et administratifs (p. ex. gestionnaires, agents de développement) préparent les décisions soumises aux formes de gouvernance (p. ex. élus, ministères); la régulation croisée des orientations politiques verticales et des orientations politiques horizontales conduit au renforcement d'une sphère technicienne d'experts qui, finalement, deviennent les principaux interlocuteurs des acteurs locaux dont les actions se trouvent fractionnées en de multiples perspectives tout en demeurant dépendantes de cette pluralité des logiques cloisonnées (Eme, 2005). Ainsi, le politique est technicisé, c'est-à-dire administré par des fonctionnaires locaux experts, et fragmentés.

Dans le cas du Québec, au cours des cinquante dernières années, il y a eu une transformation des modèles de gouvernance pratiqués par le pouvoir politique (Bouchard, Lévesque, & St-Pierre, 2005). Dans les années 1960 à 1980 le modèle québécois était

caractérisé par une gouvernance hiérarchique et publique, qui provenait du modèle fordiste ou providentialiste. Ce modèle se base sur la croissance économique qui soutenait la croissance des dépenses sociales (p. ex. l'accès gratuit aux services de santé). Les instruments de politique publique sont directs (prêts et subventions) et relèvent d'une planification centralisée et hiérarchique (Lévesque & CRISES, 2004). C'est avec la Révolution tranquille, avec l'État comme joueur central, que cette gouvernance prend la légitimité d'intervenir dans la sphère privée par la mise en place des politiques sociales et d'incitatifs économiques (Bouchard *et al.*, 2005). Ce type de gouvernance favorisera des formes de démocratie représentative et délibérative dans le cadre des débats et des projets de modernisation sociale et économique de l'État. Entre 1981 et 2003 les mouvements sociaux (groupes de citoyens, d'organismes communautaires, de femmes, d'autochtones, d'écologistes) ont changé progressivement d'une stratégie offensive vers une relation partenariale avec l'État et les entreprises. Ainsi, l'État reconnaît une plus grande légitimité aux acteurs de la société et commence à partager certaines responsabilités, ce qu'on peut appeler un modèle de gouvernance partenariale (Lévesque & CRISES, 2004). Celle-ci lie le développement économique au développement social, ce qui permet, durant ces années, de mettre en place plusieurs instances (CLD, CDEC, CRÉ, tables sectorielles de concertation, etc.) dans le but d'élaborer des stratégies de développement. À partir de 2004 se développe un modèle de gouvernance marchande et compétitive qui est fortement liée au modèle néolibéral qui oriente le pouvoir. Ce modèle de gouvernance repose sur trois prémisses : la réduction de l'intervention de l'État dans l'économie, notamment sur le plan de la planification et du financement du développement économique; des politiques plus autoritaires et dont la régulation laisse place aux influences des groupes de lobby, en particulier celui du milieu des affaires; une coordination donnant la priorité à la consultation avec des individus citoyens plutôt qu'à la concertation avec les grands acteurs sociaux (Lévesque & CRISES, 2004). Ainsi, dans ce modèle, la démocratie est définie par la démocratie représentative parce que seuls les élus sont imputables. Il est privilégié dans

ce cadre le partenariat public-privé (PPP) à défaut de pouvoir privatiser, en totalité ou en partie, les services publics. Bien que l'économie sociale et solidaire soit en plein essor, la société civile est ainsi exclue « globalement » du développement économique, ce qui amène une séparation nette du social et de l'économique. Dans le domaine du développement régional et local, on redonne le pouvoir aux seuls élus locaux pour des raisons d'imputabilité (Lévesque & CRISES, 2004).

La gouvernance vue sous l'angle du territoire entend répondre aux besoins des organisations, en prenant en compte les enjeux économiques et sociaux, formels et informels, en fragmentant et diversifiant les acteurs, en sauvegardant les dynamiques et les flexibilités recherchées tout en assurant le respect des dispositifs institutionnels (Leloup *et al.*, 2005) déjà en place. Dès lors, la gouvernance des territoires locaux serait l'une des marques distinctives d'une seconde modernité qui s'opposerait aux logiques des gouvernements de la première modernité qui, à travers la représentation et l'exercice d'une certaine souveraineté, étaient centralisées, hiérarchiques et cloisonnées par domaines spécifiques d'activité (Eme, 2005). Nous soulignons quatre caractéristiques qui peuvent nous aider à mieux circonscrire la gouvernance territoriale :

- La reconnaissance qu'elle accorde à une pluralité d'acteurs, la plus large possible, jusqu'aux citoyens de base ;
- La continuité de l'action ; la gouvernance n'est pas un processus temporaire puisqu'elle se déroule de manière pérenne ;
- La coopération, la délibération et la coordination de ces multiples acteurs, ceux-ci coopèrent pour inventer leurs propres normes collectives, tant sur la manière de procéder, de se coordonner, de délibérer que sur les fins des actions locales. Les acteurs suivraient ainsi une « rationalité procédurale ». Bien qu'encadrées par des normes nationales ou supranationales, les normes locales inventées par les acteurs deviendraient prépondérantes (Commaille, 1997) cité dans (Eme, 2005) ;

- Elle suppose la mise en place d'instances spécifiques qui permettent la coopération, la délibération, la prise de décision, le suivi et l'évaluation des actions entreprises.

Rey-Valette et Mathé (2012) notent que les multiples définitions de la gouvernance territoriale ont en commun de mettre l'accent sur les formes de partenariat entre acteurs publics et privés, sur les interactions entre niveaux de prise de décision et du rôle des réseaux, mais aussi sur les modalités de mise en œuvre de la participation dans un contexte d'hétérogénéité croissante des partenariats conduisant à une variété d'acteurs. La gouvernance territoriale peut se décliner comme « *l'ensemble des nouvelles formes d'actions publiques qui permettent sous le mode du partenariat la négociation entre l'État, les collectivités territoriales, les secteurs économiques et associatifs, les groupes d'intérêt et la société civile* » (Bertrand & Moquay, 2004 : 78). Toutefois, sous l'influence du système politico-administratif qui demeure prépondérant, la gestion de l'administration du pouvoir semble rester parcellisée en de multiples structures décisionnelles possédant chacune son espace public de délibération; elle se présente comme un ensemble de gouvernances partielles et limitées à une diversité d'acteurs dont beaucoup sont obligés de multiplier leur présence dans ces différentes strates de coopération (Eme, 2005).

Afin d'analyser les processus, les dispositifs et les outils mobilisés par les acteurs locaux, régionaux et nationaux, dans les situations de gouvernance territoriale, et dans un contexte d'ACC, nous avons cherché à identifier une définition générique de la gouvernance territoriale, permettant de bâtir une grille d'analyse. Ainsi, la caractérisation que nous avons retenue est la suivante :

Un processus dynamique de coordination (hiérarchie, conflits, concertation) entre des acteurs publics et privés aux identités multiples et aux ressources (au sens très large : pouvoirs, relations, savoirs, statuts, capitaux financiers) asymétriques autour d'enjeux territorialisés. Elle vise la construction collective d'objectifs et d'actions en mettant en œuvre des dispositifs (agencement des procédures, des mesures, des connaissances, des savoir-faire et informations) multiples qui reposent sur des apprentissages collectifs et participent des

reconfigurations/innovations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires. Rey-Valette (2011) cité dans (Rey-Valette *et al.*, 2014 : 68)

Le concept de gouvernance territoriale semble s'inscrire dans le cadre du développement territorial. D'ailleurs, Chia, Torre et Rey-Valette (2008) parlent de la gouvernance territoriale comme un « outil » du développement territorial. Dès lors, Rey-Valette *et al.* (2014) remarquent que, dans ce contexte, la gouvernance territoriale constitue à la fois une thématique importante pour la recherche et un enjeu institutionnel considérable pour les acteurs locaux (élus, OSC, citoyens). Par ailleurs, l'idée sous-jacente à cette forme de développement est l'essentielle implication des acteurs dans les projets dès leur conception (Da Cunha *et al.*, 2011), ce qui demande que les acteurs puissent s'entendre, s'organiser et se concerter (Beuret & Cadoret, 2010). Force est de constater que l'accent est mis sur le dialogue, la participation, la coopération et la concertation à diverses échelles territoriales.

2.2.2. DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE

Au niveau des mécanismes de gouvernance, ce sont les multiples formes de participation aux débats ou à la décision qui peuvent être mobilisées. Ces formes de participation permettent d'associer les acteurs publics (p. ex. élus, fonctionnaires municipaux), privés (p. ex. entrepreneurs, citoyens) ou semi-publics (p. ex. Comité ZIP, Conseil de l'environnement) aux processus de gouvernance territoriale. Les décennies précédentes ont été fécondes en inventions de toute nature visant à faciliter la mise en place du paradigme de la concertation (Chia *et al.*, 2008). Cette dernière peut être caractérisée comme un processus de construction collective de questions, de visions, d'objectifs et de projets communs relatifs à un objet (Beuret, Pennanguer, & Tartarin, 2006). Toutefois, d'autres dispositifs de gouvernance sont aussi à prendre en considération. Citons par exemple Chia *et al.* (2008) qui décrivent, de manière croissante selon leur intensité

participative, la communication (qui a pour objet de faire passer un message et d'obtenir l'adhésion du public à une proposition), l'information (qui vise à mettre au courant un groupe des intentions ou décisions prises), la consultation (qui cherche à collecter les avis des acteurs, sans garantie quant à la prise en compte des avis exprimés), le dialogue (qui construit des interactions horizontales entre des acteurs mis sur un pied d'égalité), la concertation (qui prétend construire en commun des éléments en vue d'une solution) et la négociation (qui vise à la construction commune d'une décision). Beuret et Cadoret (2010), de leur côté, soulignent que ce processus de gouvernance territoriale ne comprend pas que des phases de concertation proprement dite et l'on peut y trouver des mécanismes d'information, de communication pour montrer l'intérêt de la participation de tous, de consultation d'un groupe donné, d'échanges entre acteurs, de négociation autour des règles de dialogue, mais tous ces dispositifs prennent place dans un processus dont l'objectif est la construction commune.

Toutefois, nous notons que la problématique de la gouvernance territoriale, conçue comme un processus qui permet à des acteurs (publics et privés) de se mettre d'accord, au sein d'un territoire donné, sur des objectifs, des actions, et des règles de coopération, recouvre largement certaines des problématiques traditionnelles des décideurs. Dans ces situations, les acteurs ont besoin, pour prendre une décision (individuelle et collective), d'outils susceptibles de les aider dans le travail de diagnostic, d'exploration, de mise en place des actions et d'évaluation de leurs effets (Chia *et al.*, 2008). C'est pourquoi nous analyserons un peu plus tard, dans notre cadre méthodologique, la question des indicateurs et de leur pertinence comme outils d'intégration de l'ACC dans le processus de gouvernance territoriale.

Plusieurs recherches soulignent que la gouvernance territoriale impose une transformation en profondeur des politiques publiques (Leloup *et al.*, 2005; Rey-Valette *et al.*, 2014) au profit de formes de coordinations multiples entre acteurs divers, publics et privés, dispersés et organisés (Leloup *et al.*, 2005; Beuret et Cadoret, 2010). Les approches

sectorielles et descendantes migrent vers des approches territoriales et interactives entre acteurs et institutions de différents ordres (Rey-Valette *et al.*, 2014). Ainsi, la gouvernance territoriale s'effectue au travers de différents dispositifs participatifs comme la concertation, la consultation, la négociation, la communication et l'information. La pluralité de ces dispositifs engendre des besoins de coordination régionale et locale et d'articulation entre les échelles d'action diverses. Dans ce mémoire, nous explorons quelques-uns des mécanismes de gouvernance territoriale, dans un contexte d'ACC dans des zones côtières.

2.2.2.1. CONCERTATION, CONSULTATION ET NEGOCIATION

La consultation, la concertation, la négociation et le dialogue renvoient, tous les quatre, aux processus de prise de décision collective, mais chacun désigne une situation, des intentions et des processus participatifs différents (Touzard, 2006a). Il existe différentes situations de prise de décision dans des contextes sociaux ou politiques variés : à l'intérieur des organisations sociales, entreprises, syndicats, partis politiques ou villes, dans le contexte des relations entre acteurs sociaux. Ces situations de prise de décision peuvent se produire au niveau national, régional ou local, ou encore lorsqu'il s'agit de l'élaboration de décisions politiques, par exemple gouvernementales, ou bien dans le domaine de l'aménagement du territoire. Toutefois, on remarque que l'emploi du concept de concertation pour celui de consultation repose sur un certain flou dans leur définition. Nous notons que les acteurs ne comprennent pas toujours clairement les processus impliqués par ces différentes situations. La confusion est fréquente dans le domaine de la vie politique (Touzard, 2006b). Par exemple, le maire d'une municipalité peut se féliciter de la concertation mise en place à propos de l'élaboration d'une décision politique, alors que des acteurs de la société civile sont mécontents puisqu'ils estiment qu'il s'agit d'une simple consultation. Dans ce cas, l'élu confond consultation et concertation.

La concertation est une forme de coopération puisqu'il est question d'un processus collectif de coordination qui s'appuie sur une relation structurée et durable entre des acteurs autonomes qui partagent de l'information, discutent des enjeux spécifiques dans le but de s'accorder autour d'objectifs communs susceptibles de les engager ou non dans des partenariats (Bourque, 2008). Cette intention coopérative différencie la concertation d'autres formes de dialogue (Beuret & Cadoret, 2010). L'objectif de la concertation est, pour des acteurs individuels ou collectifs, de trouver un accord, de résoudre ensemble un problème qui se pose à eux, de prendre ensemble une décision collective, ou de préparer une décision prise au final à un autre niveau (Touzard, 2006a). Cette construction collective de questions, de visions, d'objectifs et de projets communs relatifs à un objet repose sur quelques éléments proposés par Beuret *et al.* (2006) :

- La question posée, la légitimité des acteurs admis à participer et les objectifs poursuivis par le processus ne sont pas donnés a priori, mais sont construits par le processus ;
- Le processus peut être « porté » par les pouvoirs publics ou se développer de façon autonome, entre des acteurs dont l'objectif est soit de se forger une position commune à défendre auprès des décideurs, soit d'agir ensemble indépendamment de la puissance publique ;
- La participation est volontaire, car l'individu est acteur du processus (alors qu'il peut subir une consultation de façon relativement passive, ou être convoqué à une négociation) ;
- Le décideur public, s'il est présent, peut décider de déléguer au collectif une partie de son pouvoir de décision, mais rien ne l'oblige à le faire. S'il le fait, ceci devient une règle qu'il devra respecter. Les règles du jeu vont être là aussi l'objet d'une construction collective.

En concertation le consensus ou l'unanimité n'est pas une finalité en soi dans les prises de décision (Bourque, 2008). L'important est la présence d'une démocratie participative ou délibérative qui permet que les décisions soient débattues sur le fond et que chacun puisse s'exprimer. Cette démocratie, telle que définie par Blondiaux (2007), renvoie à un idéal d'instance décisionnelle dans laquelle la légitimité d'une décision repose, au-delà de l'élection, sur l'existence d'une discussion préalable, à laquelle devraient pouvoir participer tous ceux que la décision concerne. Les processus de concertation reposent sur une participation des acteurs, active et souvent de longue durée, à la prise de décision, dans une optique de coopération (Touzard, 2006a).

La négociation renvoie au rôle des intérêts (privés, collectifs) des acteurs dans l'élaboration de décisions d'ordre public. Elle est conçue comme une forme d'agrégation des intérêts divers (publics et privés) (Boussaguet *et al.*, 2014), et peut se définir comme une situation où des acteurs interdépendants cherchent par le débat à mettre un terme à un différend, un conflit d'intérêts, ou même un conflit ouvert, en élaborant une solution acceptable pour tous. À la différence de la concertation, le conflit est en amont de la négociation et le pouvoir des acteurs fait partie intégrante des processus en jeu dans l'élaboration d'un dénouement (Touzard, 2006b). C'est pourquoi on constate que la différence avec la concertation est notable, puisque ce qui est au cœur du processus décisionnel dans la négociation, c'est la dissonance des intérêts, la défense des opinions de départ, souvent contraires, à travers des stratégies et des tactiques où le pouvoir de chacun est à la première place (Touzard, 2006b). Nous soulignons ainsi que l'enjeu de la négociation repose principalement sur la manière dont les acteurs locaux élaborent les règles de l'accord au-delà de leurs divergences d'intérêts (Leroux, 2006).

En ce qui concerne la consultation, elle peut être caractérisée comme une procédure mise en place en amont de l'adoption d'un projet dont une rédaction provisoire existe déjà ou est en cours d'élaboration (Touzard, 2006b). Ainsi, la consultation consiste le plus souvent à faire s'exprimer séparément des acteurs, individuels ou représentants de

collectifs, sur ce qu'ils pensent d'une situation, d'un projet. Les acteurs interpellés peuvent s'exprimer par un vote ou être auditionnés oralement, mais ils ne participent pas en commun à la prise de décision. Toutefois, nous notons que grâce à leur compétence et à leur nombre, ils peuvent peser sur la prise de décision, mais sans qu'il y ait de leur part participation active aux réunions de prise de décision (Touzard, 2006a). D'ailleurs, une consultation qui révèle une large majorité d'avis négatifs peut dans ces conditions éventuellement déboucher sur une procédure de concertation. Pour sa part, Blondiaux (2001) identifie quelques caractéristiques associées à ce mécanisme de gouvernance :

- La consultation produit de l'information nouvelle. Elle rend possible l'imagination de solutions inédites et renseigne les acteurs qui participent sur les conséquences véritables de ses choix et de ses préférences ;
- Elle encourage certaines formes de justification des demandes et tend ainsi à faciliter l'accord. Elle force à l'argumentation, à l'adoption d'un point de vue général, à la prise en compte stratégique ou empathique de celui de l'autre ;
- Ensuite, elle produirait de la légitimité dans la mesure où elle favorise le respect de tous les acteurs et la prise en compte de leurs arguments. Les conditions posées sont cependant complexes à réunir ;
- La consultation établirait enfin l'une des solutions appropriées à la persistance du désaccord moral dans nos sociétés. Cette forme de dispositif s'imposerait dans des sociétés marquées par le pluralisme des valeurs et où il est admis en général que l'autre a de bonnes raisons de ne pas être d'accord avec soi.

Ainsi, dans un modèle de gouvernance décentralisé, ces dispositifs semblent contribuer à une gestion locale souple, stratégique et négociée, basée sur une approche participative qui combine des logiques publiques et privées et prenant en compte l'évolution des demandes des divers acteurs (politiques, privés, associatifs) (Blondiaux, 2007).

2.2.2.2. COMMUNICATION ET INFORMATION

Quelle que soit la thématique, la communication et l'information semblent être des points névralgiques de la gouvernance territoriale. D'une part, la communication s'adresse à un public cible. Il est possible de communiquer soit en mode présentiel (rencontres publiques, communiqués) ou par les médias (écrits, télévisés et radiophoniques). Elle cherche habituellement une adhésion du public à ce que l'on argumente, suggère ou décide. D'autre part, l'information suit un flux unique et unidirectionnel (descendant). Elle se veut objective et utilisable. Pour certains, informer revient à donner un pouvoir aux participants en leur permettant de développer leurs capacités (Beuret, 2006).

Par ailleurs, lorsque nous parlons d'intégration de l'ACC dans les processus décisionnels, l'information et la capacité de la traiter contribuent à diminuer le coût de transaction entre les intérêts contradictoires qui peuvent être présents (p. ex. des conflits d'intérêts entre le privé et le public). L'échange d'informations sensibles du point de vue de la décision entre les acteurs économiques, sociaux et environnementaux est la première étape du processus permettant d'aboutir à des décisions coordonnées et intégrées (Brodhag, 2000), donc concertées. En effet, les divers efforts (financiers, logistiques) de communication que les décideurs consacreront dans ce processus de concertation « *est en fait un investissement qui garantit l'acceptabilité à long terme de la solution ainsi dégagée* » (Brodhag, 2000 : 316). Dès lors, comme le mentionne Theys (2002b), la « bonne gouvernance » accorde, comme on l'a vu, une place centrale à l'information, non seulement comme condition de mise en œuvre des politiques normatives, mais aussi comme alternative possible à ces politiques. Or, il est clair que l'information ne suffit pas pour construire une culture commune, ni pour produire de la mobilisation collective : il faut aussi pouvoir la relier à l'action quotidienne des individus, à leurs possibilités concrètes de participation dans la vie démocratique.

De plus, il nous paraît important de noter que dans l'ère des nouvelles technologies de l'information (internet, réseaux sociaux, *etc.*), les outils technologiques utilisables dans les dispositifs de gouvernance sont de divers ordres. Nous savons, par exemple, que depuis 2013, les supports mobiles d'internet (téléphones et tablettes) dépassent les supports traditionnels (ordinateurs) en termes d'utilisateurs (Berhault, 2010). Les technologies numériques apportent des solutions concrètes, efficaces, souvent mesurables pour développer des activités compétitives et respectueuses de l'environnement, dans le cadre d'une économie de l'usage, localisée (Berhault, 2010). Ils visent à faciliter l'apprentissage collectif et la participation des acteurs. Ils contribuent également à assurer la diffusion des informations et la communication entre acteurs locaux et institutions. (Lardon, Chia, & Rey-Valette, 2008). C'est par cette propension à favoriser l'implication et la participation des citoyens et de mieux former et éduquer, que ces nouvelles technologies de l'information peuvent agir au quotidien pour engager nos territoires dans une logique de développement territorial durable. Ainsi, cette révolution sociétale affecte aussi la décision politique en favorisant une transparence et une proximité inédite dans les relations entre élus et citoyens (Berhault, 2010).

De ce point de vue, la communication sur la vie d'un territoire côtier (tempêtes, inondations, vie culturelle, pics de marées, biodiversité, *etc.*) prend de plus en plus de la place dans la vie quotidienne des citoyens et ce, en temps réel. Sites internet, blogs, textos, réseaux sociaux et courriels sont autant d'outils qui permettent aux élus de retenir l'attention des habitants sur des questions d'intérêt général. Le citoyen est également producteur d'informations géolocalisées et permet ainsi à des agents territoriaux de rendre un service de meilleure qualité à la communauté dans différents secteurs comme les services publics ou les réponses d'urgence (Berhault, 2010).

Force est de constater que la gouvernance territoriale repose à la fois sur des réseaux d'acteurs et sur des connexions entre eux. Ces connexions sont des informations induites par une stratégie commune due à l'existence d'une proximité institutionnelle et enfin d'une

délimitation spatiale claire, organisée grâce à une proximité géographique (Leloup *et al.*, 2005). De plus, Angeon *et al.* (2006) notent qu'en situation de coopération, le partage de l'information améliore la qualité des décisions. C'est-à-dire qu'une meilleure circulation de l'information que favorise un renforcement des liens locaux s'avère dès lors avantageuse dans la mesure où celle-ci contribue à réduire le risque, l'incertitude et à économiser les coûts de transaction.

2.2.3. MODES DE GOUVERNANCE

Dans la littérature, nous retrouvons plusieurs types de modes de gouvernance des zones côtières. Par exemple, Theys (2002a), Meur-Ferec (2006), Rey-Valette et Antona (2009) et Henocque (2006) traitent de la notion de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) comme étant un mode de gouvernance territoriale. D'autres chercheurs (Ruiz-Mallén & Corbera, 2013; Berkes, 2004 ; Kearney, Berkes, Charles, Pinkerton & Wiber, 2007) explorent le concept de *community-based management*, de *community-based natural resource management* ou de *community-based sustainable development* selon le champ d'étude pour présenter les modes de gouvernance qui sont présents en zone côtière.

D'une part, notons les recherches de Kearney *et al.* (2007) qui, au Canada, soulignent que la notion de *community-based management* s'appuie sur un paradigme de gouvernance qui diffère de trois manières importantes du paradigme, ou du mode de pensée des organismes gouvernementaux qui dominent :

- Le *community-based management* implique plusieurs acteurs. Il représente un outil pour parvenir à une gestion intégrée du littoral, allant au-delà des limites de certains intérêts sectoriels. En partageant le pouvoir entre les acteurs, les secteurs en conflit (pêche, occupation du territoire, *etc.*) peuvent faire plus ensemble que ce qu'ils peuvent effectuer les uns envers les autres ;
- Ce type de gestion exige un niveau élevé de responsabilité et de reddition de

comptes (fréquente et transparente) de la part des régulateurs (gestionnaires, chargés de projet, élus). Cette reddition de comptes se fait envers les organismes d'autoréglementation locaux (comités de suivi, OSC), qui sont eux-mêmes responsables de leurs communautés. Cet aspect peut être considéré comme une démocratisation et une ouverture du gouvernement.

- Enfin, ce qui rend le *community-based management* particulier, est qu'il reflète l'émergence d'un partenariat dans lequel les communautés peuvent jouer un rôle plus central dans les aspects de gouvernance. Sur certains points, les communautés peuvent être plus efficaces que les gouvernements supérieurs (régional, national). Cette spécificité est directement comparable au principe de « subsidiarité » appliquée sur une plus grande échelle dans les pays de la Communauté européenne. Sous le vocable de « subsidiarité » nous retenons la définition de Barroche (2008) qui présente les deux déclinaisons suivantes : 1) comme étant la faculté d'ingérence de l'État si l'action des personnes ou des communautés est insuffisante (*subsidiarité positive*); 2) ou de non-ingérence de l'État si elle est suffisante (*subsidiarité négative*). Par exemple, les communautés côtières peuvent être plus efficaces que les niveaux de gouvernements supérieurs concernant la conception des règlements d'accès aux lieux avec un haut niveau d'érosion, parce qu'ils comprennent ce qui va fonctionner dans une situation locale.

D'autre part, la prise en compte de l'environnement introduit les systèmes sociaux et écologiques comme échelle pertinente d'action. Lors de notre recherche bibliographique nous avons fait ressortir les principales caractéristiques de la GIZC, que nous présentons ici. En effet, pour que le lecteur puisse comprendre ce mode de gouvernance territoriale dans le contexte de notre recherche mentionnons que ce terme provient d'une traduction de la langue anglaise, nous allons explorer le sens donné aux mots « gestion » et « intégrée » afin d'éviter des ambiguïtés de sens. Tout d'abord, Cicin-Sain, Knecht, Jang et Fisk (1998)

présentent la gestion intégrée de la zone côtière (GIZC) comme « *un processus dynamique qui réunit gouvernement et société, science et décideur, intérêts publics et privés en vue de la préparation et de l'exécution d'un plan de protection et de développement des systèmes et ressources côtières* » (Cicin-Sain *et al.*, 1998 : 35) (traduction libre). Les publications sur la GIZC sont abondantes, de nature très variées, politiques ou scientifiques, nationales ou internationales (Meur-Ferec, 2006), émanant de nombreuses disciplines. Les premières expériences de GIZC ont été bonifiées par le type d'acteurs qu'elle concerne.

Sous le vocable « gestion » nous ne ferons pas référence à ses usages dans le contexte des sciences de gestion des entreprises, mais plutôt en termes de la coordination intégrée des actions sur le territoire côtier. Dans le cas de la GIZC, le terme « gestion » peut aussi se rapporter à la notion de gestion concertée. Tel que noté par Beuret *et al.* (2006), la concertation vue comme la construction collective d'objets qui vont devenir communs aux participants et sur la base desquels pourront surgir des initiatives, des décisions, des normes, est la base de la gestion concertée. Cette dernière fait appel à la concertation pour dépasser les dissonances de perceptions, d'intérêts et de positions dans le but de construire une gestion cohérente et coordonnée d'un bien (infrastructure, lieu) soumis à différents usages (Beuret *et al.*, 2006).

Le guide UNESCO (Denis et Henoque, 2001) propose une formalisation du déroulement d'un processus de GIZC : initialisation du processus (émergence de l'idée de GIZC et étude de faisabilité), préparation (bilan social-environnemental, stratégies concertées, plan de gestion) et mise en œuvre (institutionnalisation, application du plan de gestion, évaluation et ajustements). Ces différentes étapes se retrouvent aussi dans le guide méthodologique du Ministère des Pêches et océans du Canada (Pêches et Océans Canada, 2002). Le Visage (2004) remarque le fait que la gestion ne fait pas référence à la notion de planification. À l'aide de règles souples, la GIZC se donne les moyens de vérifier à tout moment si l'on se rapproche ou si l'on s'éloigne des objectifs initiaux. Les priorités peuvent s'adapter en s'appuyant sur des indicateurs de suivi. Dans ce contexte, la gestion se

caractérise comme un processus dynamique et itératif permettant une vision à long terme par une série d'ajustements successifs. Les recherches de Rey-Valette et Antona (2009) qui, en France, notent que la GIZC vise à introduire les principes du développement territorial durable dans l'aménagement des zones côtières. Il s'agit d'une démarche d'action publique (Henocque, 2006) qui se veut à la fois intégrée et concertée en réponse, notamment aux aspects suivants :

- aux besoins de gestion des externalités et interactions multiples qui caractérisent les zones côtières ;
- à la reconnaissance de la pluralité des objectifs du développement territorial durable et ;
- aux impératifs de décentralisation et de gouvernance territoriale qui mettent l'accent sur les conditions de participation de la société civile pour renforcer la légitimité et l'efficacité des politiques publiques.

Par ailleurs, au Canada, Kearney *et al.* (2007) soulignent l'importance pour les communautés et les gouvernements d'être en mesure de surveiller et d'évaluer l'état des systèmes côtiers et marins concernés. Ces systèmes comprennent les dimensions biophysique et humaine. Dans la GIZC, la participation des communautés côtières est omniprésente. En France, Rey-Valette et Antona (2009) remarquent que le caractère territorial de la GIZC a permis un renouvellement des analyses et s'intègre dans une logique favorable à la production d'externalités positives.

Dans la GIZC, sous le vocable de « intégrée » on fait appel à des notions d'intégration d'échelle variées (Miossec, 1998) :

- Intégration sectorielle : elle vise non seulement à associer tous les secteurs d'activités utilisant les ressources des zones côtières (organisation inter-professionnelle), mais aussi à intégrer les acteurs à l'intérieur d'une même activité (organisation intra-professionnelle). Par exemple, les secteurs de la

pêche, du transport maritime, de l'industrie, du tourisme, de l'agriculture, des loisirs, etc. C'est une diversité d'intérêts qui est en jeu. Ces intérêts peuvent parfois être en synergie, mais aussi entraîner des concurrences, voire des conflits d'usage. Dans cette intégration, il s'agit de chercher à concilier des logiques souvent différentes, mais dépendantes d'une ressource commune : la zone côtière ;

- Intégration terre-mer : cette dimension est en principe inhérente à la nature du littoral, soit l'interface entre deux milieux. Malgré tout, les découpages administratifs, les statuts juridiques, les politiques, les pratiques et les cultures les séparent ou les opposent fréquemment. Ce cloisonnement, souvent fait au détriment de la dimension maritime du littoral, est tel que l'intégration terre-mer devient la préoccupation majeure de la GIZC ;
- Intégration des politiques existantes : il est essentiel d'assurer une cohérence entre les différentes politiques (régionales, supra locales, nationales et internationales) qui s'appliquent au littoral. Cette cohérence permet d'éviter des contradictions dans leur mise en œuvre et conséquemment, engendrer des conflits. Par exemple, les politiques locales de l'aménagement du territoire doivent s'intégrer aux politiques nationales d'ACC, de gestion des risques, etc.
- Intégration des niveaux de gouvernance (Le Visage, 2004) : il s'agit d'intégrer tous les acteurs à leurs niveaux et en particulier d'assurer l'articulation entre le niveau local (collectivités locales, groupes socio-professionnels, OSC, etc.) et le niveau global (État provincial, État fédéral, Nations Unies...) dans l'élaboration d'une politique visant des communautés côtières. Cela consiste notamment à privilégier la pratique ascendante ou *bottom up* face à l'approche descendante ou *top down*.

Dans le respect des principes du développement durable, Meur-Ferec (2006) fait ressortir que la GIZC implique une vision à long terme qui englobe les préoccupations des générations futures dans la gestion des ressources du littoral (naturelles, spatiales, *etc.*). Cette échelle du temps long (de l'ordre du siècle au moins) s'accorde avec les approches théoriques de la GIZC. Celle-ci répond à des préoccupations d'intérêt général. Toutefois, une échelle temporelle plus longue rend parfois difficile l'intégration au niveau local. Par exemple, lorsque les décideurs font face à des situations de terrain concrètes, ils prendront des solutions rapides, à défaut d'être toujours durables. Ainsi pour les élus locaux, qui sont soumis à des « obligations d'efficacité » à court terme et aux échéances électorales, l'échelle de temps est souvent de l'ordre de quelques années, voire de quelques décennies seulement, ou de la durée de leur mandat. Ce constat rappelle l'importance de la stratégie et de la prospective à long terme en matière de GIZC.

Au Québec, Gingras et Dalcourt (2003) notent que le développement de la GIZC s'inscrit dans un contexte de partenariat interministériel et intergouvernemental en transformation constante. Deux projets, auxquels a participé, entre autres, Pêches et Océans Canada, sont les véritables précurseurs de la gestion intégrée d'une zone côtière à l'échelle communautaire au Québec. Il s'agit du projet « Hortus : création d'un jardin marin dans la baie de Caspédia » en Gaspésie et du projet de gestion intégrée de la zone côtière Les Escoumins à la rivière Betsiamites en Haute-Côte-Nord (Pêches et Océans Canada, 2002).

Par ailleurs, Hazel, Dorion, Morisset, & Pereira (2006) explorent aussi la gestion intégrée au Québec et comment elle peut devenir un moyen de rallier les communautés côtières autour d'enjeux communs et de développer des plans d'action concertés

Nous nous attarderons, au chapitre 4, sur les transformations institutionnelles et politiques qui mettent en œuvre la GIZC au Québec depuis les années 2000.

2.3. ZONES COTIERES ET ADAPTATION AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

2.3.1. ZONES COTIERES

*« La zone côtière est un concept intégrateur qui trouve son essence dans l'influence réciproque entre la terre et la mer »
(Pennanguer, 2005 : 35).*

La définition de la zone côtière soulève de nombreux débats et nous remarquons une diversité de définitions dans les écrits scientifiques (Corlay, 1995; McLean *et al.*, 2001; Nicholls *et al.*, 2007; Pennanguer, 2005; Ommer, 2007; Paskoff, 2010). Il ne peut y avoir de définition unique tant la diversité des éléments qui composent la zone côtière est grande : diversité des milieux, des ressources, des activités, des communautés, des intérêts, des enjeux (Pennanguer, 2005). Nous regarderons des éléments de définition en lien avec le concept de territoire et de sa multifonctionnalité. Cette caractérisation nous permettra de définir la zone côtière dans un contexte d'ACC. Par ailleurs, Corlay (1995) définit des zones côtières comme des systèmes aux éléments divers. Il souligne que les principales composantes de ce système sont d'une part l'écosystème, c'est-à-dire un milieu aux potentialités diverses et aux fortes contraintes physiques et, d'autre part, le socio-système, combinaison de facteurs qui relèvent de la société, la dynamique du système résultant d'interactions complexes entre la dynamique naturelle et la dynamique sociale.

Les zones côtières sont des espaces sensibles sur lesquelles se sont développées, historiquement, de nombreuses activités (pêche, activités résidentielles et commerciales, loisirs, tourisme). Le littoral, très convoité depuis les années 1970, est aujourd'hui de plus en plus la proie à une forte pression foncière (Mulot, Vigneron, & Lambert-Hadid, 2010). De plus, on remarque une densification des zones peuplées à l'échelle mondiale (GIEC, 2014). Ainsi, des conflits d'usage (pêche, tourisme, habitation, *etc.*) peuvent apparaître dans ces zones surtout dans un contexte de rehaussement du niveau marin, d'érosion,

d'augmentation du nombre d'événements extrêmes qui affectent tout particulièrement les zones côtières.

Du côté géomorphologique, Meur-Ferec (2006) note que le littoral correspond à un milieu physique particulier qui dépend à la fois d'influences terrestres, marines et atmosphériques. Le long des côtes, l'énergie des vagues se heurte à la terre et s'y dissipe. En fonction de l'énergie dissipée et des modalités de résistance des terres inhérente au type de côte (côtes d'accumulation comme les plages, les dunes ou les vasières, ou côtes rocheuses d'érosion plus ou moins résistantes selon le type de roche) le façonnement des côtes se fera très différemment. Le littoral se définit comme une interface mouvante, une frange de largeur variable. Cette caractérisation est aussi évoquée par Lenôtre (2009) qui remarque que le littoral, comme milieu biophysique, est un lieu en constante transformation. De plus, cette zone fait face à diverses influences selon le type de côte qu'on retrouve (sableuse, rocheuse ou vaseuse). Les zones côtières sont soumises à l'influence continentale (p. ex. les apports sédimentaires des bassins versants), l'influence marine (p. ex. la hausse du niveau de la mer ou l'action des tempêtes, des marées ou des glaces côtières), l'influence atmosphérique (p.ex. le vent, la pluie, la température) et aussi l'influence de l'Homme (p. ex. construction, utilisation des plages, la gestion des zones côtières).

Les zones côtières se définissent non seulement comme des milieux naturels, spécifiques, mais aussi comme des espaces de vie humanisés, transformés et mis en valeur par les sociétés humaines (Meur-Ferec, 2006). Ces zones sont devenues plus vulnérables en raison de son anthropisation (p. ex. enrochement, développement de front de mer pour la villégiature ou de zones industrialo-portuaires). Les zones côtières peuvent être caractérisées comme des espaces d'intérêts, d'enjeux, de conflits, liés à l'utilisation des ressources et qui suscitent des jeux d'acteurs et des compromis endogènes et exogènes entre intérêts (Pennanguer, 2005). Les zones côtières sont encadrées dans des espaces de régulation, avec de normes endogènes (système de valeur) et comme territoire d'application

de normes exogènes (politiques publiques et normes juridiques). Cet espace devient un lieu où l'existence de pouvoirs (politique, juridique) côtoie les revendications de la société civile par la voix des citoyens, des OSC et de l'opinion publique. Pour Corlay (1995) le centre du système est constitué des acteurs sociaux (p.ex. OSC, citoyens, entrepreneurs) organisés en groupes entretenant entre eux des rapports de nature variée (p. ex. collaborations, partenariats) ; ces acteurs développent, à terre ou en mer, des pratiques dessinant des itinéraires et des territoires, en fonction de projets et de stratégies spatiales qui s'appuient sur des représentations et s'inscrivent dans un cadre juridique, le droit du littoral.

2.3.2. LES RISQUES COTIERS ET LA VULNERABILITE

2.3.2.1. LES RISQUES COTIERS

La côte constitue un territoire singulier en matière de risques. La variabilité des phénomènes naturels auxquels elle est soumise, la diversité et le nombre des activités qui s'y développent lui attribuent une vulnérabilité d'un niveau et d'une nature plus grande. L'étude des risques fait appel à des domaines très variés (géographie, sociologie, économie, développement territorial, *etc.*) et à des notions telles qu'aléa, enjeu et vulnérabilité. Le sens de ces termes diffère parfois sensiblement d'une source à l'autre et se transforme au fil des recherches (Meur-Ferec, 2006). La définition de la vulnérabilité est plus complexe et nous reviendrons en détail sur cette variable-clé au point suivant.

Tout d'abord, considérons l'aléa qui est caractérisé comme « *un phénomène, manifestation physique ou activité humaine susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement* » (Ministère de la Sécurité publique - MSP, 2008 : 87). Au Canada, la région de la côte Est, qui comprend les côtes maritimes des

provinces de l'Atlantique de même que les côtes maritimes du Québec est très variée au plan géographique, écologique et social (Savard *et al.*, 2016). Le fait que la population et les infrastructures se concentrent le long des côtes explique que les enjeux soient exposés à l'érosion et à la submersion, certains secteurs étant plus sensibles que d'autres (p. ex. les côtes basses sensibles à la submersion, les côtes sablonneuses, les marais maritimes et les falaises meubles sensibles à l'érosion) (Savard *et al.*, 2016). Le long des littoraux du Québec, l'érosion côtière et la submersion côtière (inondation par la mer lors d'une tempête, en particulier lors de grandes marées) sont les principaux aléas (Bernatchez *et al.*, 2008). Les enjeux représentent la « valeur humaine, économique ou environnementale des éléments exposés à l'aléa » (Meur-Ferec, 2006 : 50). Le risque résulte de la combinaison d'un (ou de plusieurs) aléa(s) avec les enjeux (Figure 2). Toutefois, Beaulieu *et al.* (2015) notent que le mot risque est souvent utilisé dans d'autres circonstances pour se référer aux menaces externes, donc aux aléas, ce qui contribue à la confusion conceptuelle dans le domaine de l'évaluation des risques.

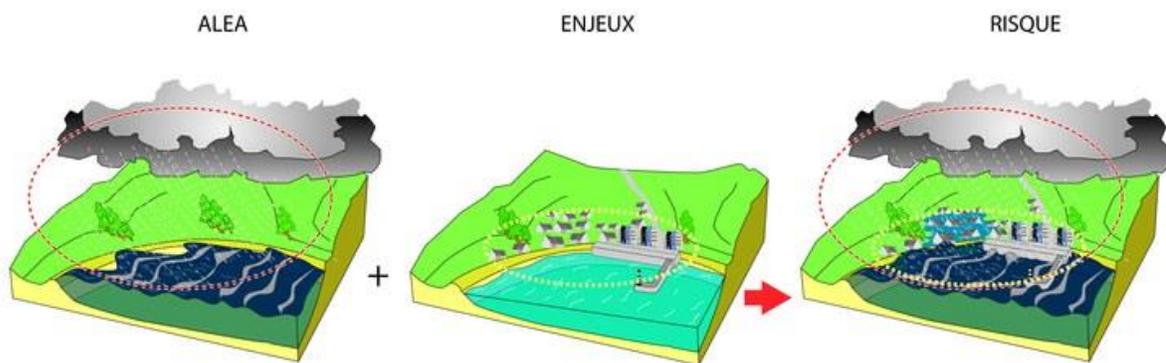


Figure 2: Concept de risque comme la superposition d'aléas et d'enjeux.

Source : www.risques-cotiers.fr/fr/les-risques-cotiers/quest-ce-que-les-risques-cotiers

D'après Meur-Ferec (2006), le risque dépend de facteurs conjoncturels (l'aléa), mais aussi structurels (contexte socio-économique, culturel, fonctionnel ou institutionnel) qui

influencent la capacité de réponse de la société à l'événement et en font ainsi varier les effets.

Du point de vue des populations habitant le littoral, les communautés côtières à faible élévation sont menacées par la hausse du niveau de la mer, par des tempêtes plus fortes et d'autres risques induits par les CC. Dans ce sens, McGranahan, Balk et Anderson (2007) notent que les catastrophes et l'élévation de la température mondiale agissent déjà de manière disproportionnée dans les zones côtières de faible altitude. En particulier, l'élévation du niveau de la mer augmentera le risque d'inondations et de tempêtes plus fortes, ce qui augmente le risque d'inondation dans ces zones (GIEC, 2014).

2.3.2.2. LA VULNERABILITE COTIERE

L'utilisation générale du mot « vulnérabilité » fait référence à la capacité d'être détérioré, à savoir, le degré auquel un système est susceptible de subir des dommages dus à l'exposition à un danger (Füssel, 2007). Par ailleurs, Smit et Wandel (2006) exposent l'idée que la vulnérabilité de tout système (à toute échelle) est fonction de l'exposition et de la sensibilité du système à des conditions dangereuses. C'est aussi l'habilité, la capacité ou la résilience du système à faire face, à s'adapter ou à se récupérer des effets de ces conditions dangereuses. Toutefois, Beaulieu *et al.* (2015) trouvent des différences dans la définition de vulnérabilité selon l'imbrication du concept de risque avec celui de vulnérabilité. Ainsi, le risque est parfois considéré comme étant la combinaison de la probabilité d'occurrence de l'aléa et de la vulnérabilité (Ministère de la Sécurité publique - MSP, 2008). Le GIEC (2014) souligne quant à lui que la vulnérabilité englobe divers concepts ou éléments, notamment les notions de sensibilité ou de fragilité et l'incapacité d'y faire face et de s'y adapter. De plus, Larrivée (2010) remarque que la vulnérabilité dépend du caractère, de l'ampleur et du rythme des variations climatiques auxquelles est exposé un système, sa sensibilité et sa capacité d'adaptation. Tel que souligné par Brooks (2003), ces

caractérisations sont semblables à celle du risque puisqu'elles incluent les caractéristiques de l'aléa. Ce dernier note que les recherches sur les risques naturels, qui mettent l'accent sur le risque, et les recherches sur les changements climatiques, qui mettent l'accent sur la vulnérabilité, examinent essentiellement les mêmes processus. D'ailleurs, dans le contexte de CC, Magnan (2009a) souligne que la problématique du changement climatique introduit une nouvelle dimension dans la chaîne de causalité risque/vulnérabilité/perturbation, car en faisant référence à des perturbations naturelles étalées dans le temps (l'unité de temps est celle de la décennie en général, mais dans certains secteurs du Québec l'érosion de la côte est chronique et des tempêtes d'importance peuvent avoir lieu à des intervalles inférieurs à 10 ans), elle invite à revoir cette vision pré-/post-perturbation. Cela tend à renforcer le constat suivant lequel le concept de vulnérabilité, initialement subordonnée au concept de risque, a gagné du terrain pour devenir un concept scientifique à part entière. Notons que ce même auteur préfère utiliser le terme « perturbation » à celui d'« aléa » ou d'« événement ». Pour lui ce terme embrasse mieux que le second à la fois les risques tant ponctuels que graduels. De même, le terme « perturbation » offre davantage de latitude que ceux d'« aléa » et d'« événement » pour considérer une combinaison de risques, ce qui constitue l'un des enjeux forts des CC (Magnan, 2009a ; Brooks, 2003).

Par ailleurs, lorsqu'il est nécessaire de caractériser une situation de vulnérabilité dans un contexte de CC, Füssel (2007) remarque que le terme « vulnérabilité » ne peut être utilisé de façon significative que par rapport à une situation vulnérable. Ainsi, il établit un cadre conceptuel dans lequel s'intègrent quatre dimensions pour décrire une situation vulnérable :

- Le système : le système analysé, tel qu'un écosystème, un système économique, un groupe de population ou un système social ;
- Le caractère de préoccupation : la préoccupation est définie par l'auteur comme la valeur attribuée à la vulnérabilité d'un système qui est menacé selon son exposition à un risque. Par exemple, la valeur donnée aux vies humaines ou à la santé, l'identité

culturelle d'une communauté, la biodiversité, l'érosion des côtes, lors d'une exposition à un aléa ;

- Le risque : tel que défini dans la section précédente, le risque est caractérisé comme un type d'influence qui peut compromettre certaines caractéristiques de « valeur » d'un système. Un danger est généralement, mais pas toujours, externe au système considéré (Füssel, 2007). Par exemple, une communauté peut être menacée par les activités commerciales dangereuses ou par des pratiques de gestion non durables des compagnies transnationales dans des zones côtières de cette communauté ;
- Référence temporelle : la spécification d'une référence temporelle est particulièrement importante lorsqu'il est prévu que le risque d'un système puisse changer de façon significative. Au cours d'un horizon temporel (long, moyen) lors d'une évaluation de vulnérabilité, comme pour les évaluations à long terme du changement climatique anthropique (Füssel, 2007).

Meur-Ferec (2006) identifie quatre composantes à la vulnérabilité : les aléas, traditionnellement étudiés par les géographes ; les enjeux généralement estimés par les économistes ou professionnels du développement ; la gestion à travers l'étude des politiques d'aménagement ; et la perception, domaine de la sociologie et de la géographie « sociale ». Pour Meur-Ferec (2006), ces quatre composantes interdépendantes se combinent pour créer un niveau de vulnérabilité global.

Tel que souligné par Brooks (2003), l'intégration des approches fondées sur le risque et de celles fondées sur la vulnérabilité est souhaitable si l'on veut répondre aux nombreuses menaces que les systèmes humains subiront dans l'avenir, en raison de la variabilité et aussi des risques non climatiques. Plus encore, placer la vulnérabilité sociale dans le contexte du risque et percevoir la vulnérabilité biophysique et le risque comme globalement équivalents devrait servir d'une certaine façon à réduire la confusion associée à des définitions de vulnérabilité. Cette association peut, selon Brooks (2003), faciliter une

meilleure communication entre les chercheurs de différents horizons, améliorant ainsi les perspectives de gestion sur les menaces découlant des CC. En effet, il propose d'instaurer une nouvelle convention sur la terminologie, dans laquelle nous parlerions du risque au lieu de vulnérabilité biophysique, et utiliserions le mot « vulnérabilité » plutôt que de se référer à la vulnérabilité sociale. Dans ce document, nous soulignons la définition de vulnérabilité sociale telle que caractérisée par Brooks (2003) comme étant tous les facteurs qui déterminent le résultat d'un événement dangereux selon une nature et une gravité donnée. Cela peut inclure des variables environnementales et les mesures d'exposition. Par exemple, la vulnérabilité d'une région côtière à un aléa donné se produisant sur le littoral sera définie en fonction du pourcentage de la population vivant dans la zone exposée à l'aléa, mais aussi en fonction de la mesure dans laquelle les individus et les systèmes à l'échelle locale sont exposés aux impacts.

Les notions de risque et de vulnérabilité que nous venons d'explorer sont fondées sur la distinction entre la vulnérabilité sociale et biophysique, et l'équivalence de la vulnérabilité biophysique au risque. De plus, tel que noté par Füssel (2007) les principales politiques visant à limiter les effets néfastes des changements climatiques sont l'atténuation, qui se réfère aux réductions des émissions de GES, et l'adaptation aux changements climatiques, qui modère les impacts des changements climatiques à travers un large éventail d'actions qui sont ciblées sur les systèmes vulnérables. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous attarderons surtout sur le concept d'adaptation aux changements climatiques. Pour ce faire, nous explorons, dans la section suivante, les concepts d'adaptation, de capacité d'adaptation et de résilience.

2.3.3. ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (ACC) ET RESILIENCE

2.3.3.1. CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC 2014), le taux d'élévation du niveau des mers depuis le milieu du XIX^e siècle est supérieur au taux moyen des deux derniers millénaires. D'ailleurs, ce groupe d'experts souligne « *qu'au cours des dernières décennies, l'évolution observée du climat, quelles que soient ses causes, a eu un impact sur tous les océans et sur les systèmes naturels et humains de tous les continents, ce qui témoigne de la sensibilité de ces systèmes au changement climatique* » (GIEC, 2014 : 6). Ce même groupe d'experts définit le changement climatique comme étant la variation de l'état du climat, qu'on peut mesurer au moyen de tests statistiques par des variations de la moyenne et/ou de la variabilité de ses propriétés et qui se maintient pendant une longue période, généralement pendant des décennies ou plus (GIEC, 2014). Dans ce mémoire, nous allons employer le terme changements climatiques pour désigner tout changement dans le climat au fil du temps et qui découle des facteurs naturels, de l'activité humaine ou des deux (Lemmen, Warren, James, & Mercer Clarke, 2016). Tel que souligné par Nicholls *et al.* (2007), les systèmes côtiers sont soumis à des facteurs externes qui présentent un danger pour les activités humaines et qui peuvent compromettre le fonctionnement naturel des systèmes côtiers. Les sources de risques terrestres comprennent les inondations et les apports des sédiments ou des polluants fluviaux ; les risques d'origine marine comprennent les ondes de tempête, les vagues, la hausse du niveau des océans, les polluants marins, les efflorescences d'algues toxiques, les espèces marines envahissantes, l'acidification, etc. Plus précisément en zone côtière québécoise, Friesinger & Bernatchez (2010) remarquent que les modifications des conditions environnementales, en partie liées au réchauffement climatique et aux perturbations anthropiques, seraient en bonne partie responsables de l'accroissement de

l'érosion côtière observé depuis le milieu des années 1990. En effet, le littoral du Québec maritime connaît une érosion de plus en plus généralisée qui s'accélère dans certaines zones du Saint-Laurent.

2.3.3.2. ADAPTATION

Pour Smit, Burton, Klein et Street (1999) le mot « adapter » signifie rendre plus approprié ou s'ajuster à un but en le modifiant. De plus, ils notent qu'« adaptation » désigne à la fois le processus d'adaptation et la condition d'être adaptée. Ces termes ont des interprétations plus spécifiques selon le domaine d'étude. Tel que noté par Adger *et al.* (2005), l'adaptation est composée d'actions dans la société, par des individus, des groupes et des gouvernements. L'adaptation peut être justifiée par de nombreux facteurs, y compris la protection du bien-être économique ou l'amélioration de la sécurité d'une communauté, une région ou une nation. Plus encore, Brooks (2003) souligne que le terme « adaptation » dénote des ajustements dans les comportements et les caractéristiques d'un système, ce qui améliore sa capacité à faire face à des contraintes externes. Par ailleurs, Magnan (2010) mentionne que le terme d'adaptation renvoie à une vision transformationnelle, du moins dynamique, du fonctionnement des sociétés et à une aptitude de s'ajuster, selon le contexte environnant changeant (Smit & Pilifosova, 2003). Pour Magnan (2010) ces notions renvoient aux principes fondateurs du développement durable, qui, au travers de l'idée d'équilibres environnementaux, anthropiques et écosystémiques, abordent la régulation des dysfonctionnements présents et l'anticipation des problèmes futurs, mais prônent également un compromis entre stabilité et flexibilité du système.

2.3.3.2.1. Adaptation des communautés

Tout d'abord, pour Kearney *et al.* (2007), la communauté doit être comprise non comme une partie de la composante « sociale » du développement durable, mais comme

une réalité qui intègre toutes les caractéristiques sociales, économiques et territoriales, à un niveau organisationnel particulier. Bien que le terme communauté réfère généralement aux limites géographiques des villages, des villes ou des zones côtières, le terme porte avec lui, implicitement ou explicitement, une référence aux normes et institutions sociales qui caractérisent ces entités géographiques. D'ailleurs, Van Aalst, Cannon et Burton (2008) notent que s'adapter au niveau d'une communauté signifie être capable de maintenir (et de préférence améliorer) les conditions de vie actuelles face aux changements attendus dans la transformation du climat. Notons que le succès d'une décision ou d'une stratégie d'adaptation dans une communauté dépend de la façon avec laquelle l'action répond aux objectifs de l'adaptation, et la façon dont elle affecte la capacité des autres à atteindre leurs objectifs d'adaptation (Adger *et al.*, 2005).

2.3.3.2.2. Capacité d'adaptation

Il existe de multiples définitions de la capacité d'adaptation (GIEC, 2014; Adger *et al.*, 2005; Brooks, 2003; Nicholls *et al.*, 2007). Brooks (2003) note que « *la capacité d'adaptation peut être décrite comme la capacité d'un système à modifier ou de changer ses caractéristiques ou son comportement de manière à mieux faire face à des contraintes extérieures, existantes ou prévues* » (Brooks, 2003 : 8) (traduction libre). Dans un contexte de CC, Nicholls *et al.* (2007) définissent la capacité d'adaptation comme la capacité d'un système à évoluer tout en considérant les changements climatiques. Par exemple, la capacité d'adaptation des communautés côtières peut se voir réduite s'il y a un manque de capacités physiques, économiques et institutionnelles pour réduire les risques liés au climat. Une grande capacité d'adaptation ne peut pas se traduire par une adaptation efficace s'il n'y a pas d'engagement à une action durable (Nicholls *et al.*, 2007). Par ailleurs, Brooks (2003) mentionne que la vulnérabilité actuelle d'un système, déterminée par l'adaptation passée et la disponibilité actuelle des options d'adaptation, procure une base à partir de laquelle

l'avenir de la vulnérabilité d'un système se transformera. Cette transformation sera mesurée par la capacité d'adaptation du système et la proportion dans laquelle cette capacité est réalisée sous forme d'actions d'adaptation. Ainsi, les auteurs s'entendent pour souligner que la capacité d'adaptation dépend de facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels, institutionnels, environnementaux, et qu'elle relève de différentes échelles territoriales, communautaires et temporelles (Magnan, 2009b).

Par ailleurs, nous soulignons quelques éléments traitant du suivi de l'ACC. D'une part, Smit et Pilifosova (2003) ont caractérisé six déterminants de la capacité d'adaptation : 1) économie stable et prospère ; 2) accès à la technologie ; 3) rôles et responsabilités clairs concernant la mise en œuvre des stratégies d'adaptation ; 4) diffusion et partage ; 5) soutien à l'accès équitable aux ressources ; 6) absence de facteur compromettant la capacité d'adaptation actuelle. Ces déterminants peuvent, selon Boyer-Villemare *et al.* (2015), être accordés aux réalités de gouvernance dans des communautés côtières de l'Est du Canada puisqu'ils peuvent se mettre en lien avec les dispositifs de prise de décision que nous avons exploré précédemment. De plus, Boyer-Villemare *et al.* (2015) présentent une synthèse des déterminants présentés par Smit, en lien avec la zone côtière du Québec. Nous présentons ainsi au Tableau 1 l'état de la situation au Québec, selon les déterminants de la capacité d'adaptation proposés par Smit & Pilifosova (2003).

Tableau 1: Déterminants de la capacité d'adaptation en zone côtière au Québec.

Déterminants de la capacité d'adaptation (Smit <i>et al.</i> , 2003)	État de la situation au Québec (Boyer-Villemare <i>et al.</i> , 2015)
1. Économie stable et prospère	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources municipales (financières, humaines, techniques). - Besoin de relocalisation des infrastructures pour réduire les risques et les dépenses publiques. - Potentiel de financement public limité : indemnisations, Fonds vert.
2. Accès à la technologie	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit en expertise locale en matière de zone côtière. - Hétérogénéité dans les différentes expertises et moyens ministériels concernant la zone côtière.
3. Rôles et responsabilités clairs concernant la mise en œuvre des stratégies d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> - Enchevêtrement des responsabilités favorisant une gestion individuelle du trait de côte. - Engagement sectoriel du fédéral. - Gestion provinciale en manque de coordination, déconnectée de la complexité des enjeux d'adaptation en zone côtière.
4. Diffusion et partage : systèmes de diffusion effectifs et forums de discussion d'innovation pour l'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> - Retard dans la diffusion des connaissances. - Absence d'unité intersectorielle touchant la côte à l'échelle centrale, espoirs fondés sur le Plan Saint-Laurent et les Tables de concertation régionale (TCR).
5. Soutien à l'accès équitable aux ressources : institutions sociales et arrangements pour améliorer l'accès équitable aux ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la demande de soutien régional pour les populations vulnérables en raison du déclin démographique et économique des régions (vulnérabilité socioéconomique) et de l'augmentation des risques (vulnérabilité due à l'exposition). - Mais réduction du soutien public à l'échelle régionale : abolition des CRÉ et des CLD.
6. Absence de facteur compromettant la capacité d'adaptation actuelle	<ul style="list-style-type: none"> - L'accélération des stress environnementaux stimule le besoin de développer davantage la capacité d'adaptation - Absence d'accompagnement psychologique, ce qui réduit la capacité individuelle d'adaptation des groupes socialement vulnérables.

Source : Boyer-Villemare *et al.*, 2015

2.3.3.2.3. Adaptation aux changements climatiques

Les changements climatiques sont une réalité. Les impacts des CC, observés sur les systèmes physiques, écologiques et sociaux au cours de ce siècle, sont des éléments précurseurs des impacts futurs (GIEC, 2014; Adger *et al.*, 2005; Smit *et al.*, 1999). Selon le GIEC, l'ACC est définie comme étant une « *démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences* » (GIEC, 2014 : 132). Cet ajustement peut contribuer au bien-être des populations, à la sécurité des biens et à la conservation des infrastructures à l'heure actuelle et dans le futur (GIEC, 2014). Par ailleurs, les sociétés, les organisations et les individus ont ajusté leurs comportements en réponse aux changements climatiques du passé, et beaucoup visent maintenant une adaptation aux conditions climatiques futures (Adger *et al.*, 2005). Tel que noté par Smit et Pilifosova (2003), l'adaptation est caractérisée par des ajustements dans les systèmes écologiques, sociaux ou économiques en réponse à des dynamiques climatiques réelles ou attendues et à leurs effets ou impacts. Le terme adaptation se réfère, selon ces auteurs, à des changements dans les processus (p. ex. de gestion ou administratifs), les pratiques (p. ex. mise en place des plans d'adaptation), ou dans les structures (p. ex. comités de suivi) afin de compenser les dommages potentiels ou de tirer profit des opportunités liées aux changements climatiques. Cette adaptation implique des ajustements pour réduire la vulnérabilité des communautés, des régions ou des activités aux changements climatiques. Selon ce point de vue, l'adaptation se réfère à la question du changement climatique de deux manières : 1) selon l'évaluation des impacts et des vulnérabilités et 2) selon l'élaboration et l'évaluation des options de réponse (Smit & Pilifosova, 2003).

Comme l'analyse de l'adaptation aux changements climatiques est devenue plus fréquente, de nombreux types et formes d'adaptation, caractérisés par des processus et des propriétés, ont été identifiés (Smit *et al.*, 1999). Ainsi, des modèles d'adaptation ont été caractérisés selon qu'ils soient : autonomes ou planifiés ; qui se produisent dans les

systèmes naturels ou socio-économiques ; anticipatifs ou réactifs, et qui prennent des formes technologiques, institutionnelles ou comportementales (Smit *et al.*, 1999).

Selon Adger *et al.* (2005), une grande partie de l'ACC est réactive, dans le sens où elle est déclenchée par des événements passés ou en cours, mais elle est également anticipée dans le sens où elle est fondée sur une évaluation des conditions futures. Dans ce même sens, Nicholls *et al.* (2007) notent que les efforts de type réactif et autonomes, pour réduire les risques liés au climat des systèmes côtiers, sont moins efficaces que les réponses qu'utilisent un modèle de gestion intégrée des zones côtières (GIZC), y compris la planification autant au niveau national que local à long terme. De plus, dans un contexte de développement territorial durable, Magnan (2010), remarque que les réflexions sur les stratégies de développement tendent à ne pas assez insister sur l'importance fondamentale pour un territoire, voir la société, d'être capable de moduler son schéma de développement (organisation sociale, structuration économique, occupation de l'espace, *etc.*). Au-delà d'une stratégie donnée (avec des objectifs à long terme), des réajustements s'imposent au fil du temps (parce que le contexte environnant change, parce que des aléas naturels surviennent ou encore parce que les politiques gouvernementales se transforment) et c'est bien à cette aptitude à s'ajuster que renvoie la question de l'adaptation (Smit & Pilifosova, 2003).

L'adaptation des communautés côtières aux effets des changements climatiques pose un défi considérable. Une adaptation peut varier selon le contexte (physique, spatial, temporel, social, politique, *etc.*) et le lieu (bande côtière, zone agricole, zone résidentielle). Cependant, elle nécessite un processus d'intégration dans les mécanismes de gouvernance dans les communautés côtières. Pour Nelson, Adger et Brown (2007) une adaptation réussie implique des processus de pilotage du changement à travers les institutions, dans leur sens le plus large, ce que nous identifions dans ce mémoire comme gouvernance territoriale.

Afin d'activer la capacité d'adaptation¹, un déclencheur social ou physique doit se produire, et un cadre institutionnel approprié doit être mis en place. Dans notre recherche nous associerons ce déclencheur à :

L'intégration de l'adaptation dans les processus de planification, y compris l'élaboration de politiques, et de prise de décisions peut favoriser des synergies avec le développement et la réduction des risques de catastrophes. Il est primordial de renforcer les capacités d'adaptation afin que les bonnes solutions soient sélectionnées et mises en œuvre (GIEC, 2014 : 19).

Bien qu'il existe diverses approches d'adaptation aux changements climatiques (GIEC, 2014; Kennedy *et al.*, 2010; Lemmen, Warren, Lacroix, Bush, & Lemmen, 2008; van Gameren *et al.*, 2014a), nous avons identifié les concepts de capacité d'adaptation et de planification de l'adaptation qui nous paraissent pertinents à explorer dans le cadre de notre mémoire.

Kennedy *et al.* (2010) traitent de la planification de l'adaptation aux changements climatiques comme d'un processus de prise de décision lié à l'ensemble des actions à entreprendre selon l'état actuel et à venir des connaissances concernant les CC et ses effets. Dans leur étude de cas sur la prise de décision locale, ils notent qu'il existe trois principes qui entourent les processus de prise de décision : l'utilisation des hypothèses, l'adaptation et l'apprentissage. Le premier principe, celui d'utiliser des hypothèses lors de la prise de décision, entre en jeu tout au long du processus de gestion des risques. Il signifie que les gestionnaires et décideurs se basent sur des évaluations de risques et de vulnérabilités pour faire des prévisions sur une certaine échelle de temps. Ensuite, l'adaptation, définie comme l'ajustement des systèmes écologiques, sociaux ou économiques en réponse aux changements observés ou attendus dans les stimuli environnementaux et de leurs effets et

¹ La capacité d'adaptation est définie par Nelson *et al.*, (2007) comme l'ensemble des ressources, et la capacité d'utiliser ces ressources, qui sont des conditions préalables à l'adaptation, et d'entreprendre des actions dans une communauté côtière.

impacts afin d'atténuer les effets des CC (Nelson *et al.*, 2007), cherche à réviser les hypothèses de départ pour déterminer leur pertinence et le type d'actions. Ces dernières sont, toujours selon Kennedy *et al.* (2010), fondées sur l'observation. Enfin, l'apprentissage du fonctionnement de la planification de l'adaptation, de la part des acteurs locaux, au sein de la gestion adaptative exige que le gouvernement local documente systématiquement leur processus de prise de décision ainsi que les résultats obtenus lors de la mise en œuvre, dans le but d'établir des liens entre les actions posées par les gestionnaires et décideurs et les résultats obtenus, en vue d'une ACC.

De plus, notons que différents objectifs d'adaptation peuvent être poursuivis par les décideurs, selon que l'on veuille en priorité (Massey & Bergsma, 2008) :

- Construire la capacité d'adaptation en accentuant la conscience du besoin d'adaptation dans la communauté et en renforçant la capacité d'action, par la diffusion d'informations telles que des cartes de risque d'inondation ;
- Réduire le risque des dommages pour les personnes, les biens et les écosystèmes à l'égard des changements climatiques, par exemple en utilisant des techniques de protection des berges ;
- Augmenter la capacité de résistance aux événements extrêmes ;
- Profiter des bénéfices des changements climatiques.

En ce qui concerne les changements que l'adaptation implique au niveau des communautés côtières, Pellin (2011) (cité dans van Gameren, Weikmans, & Zaccai, 2014b) identifie trois typologies possibles : l'adaptation-résilience, l'adaptation-transition et l'adaptation-transformation. L'adaptation-résilience vise à conserver les activités et pratiques actuelles sans questionner les modes dominants de fonctionnements sociétaux et les institutions qui les soutiennent. Pour mieux comprendre cette typologie, nous nous attarderons plus en détail sur le concept de résilience dans la prochaine section. L'adaptation-transition remet en question les pratiques de gouvernance, mais toujours avec

un changement incrémental, c'est-à-dire, en revendiquant des droits au sein des régimes existants et en gagnant des nouveaux (p. ex. en regroupant des instruments légaux pour réguler l'aménagement des zones côtières). L'adaptation-transformation, qui a une vision plus radicale, questionne les régimes économiques et politiques dominants qui sont à l'origine des vulnérabilités, y compris les discours culturels sur le développement, la sécurité et le risque (van Gameren *et al.*, 2014b; Nelson *et al.*, 2007; Van Aalst *et al.*, 2008; Olmos, 2001). Par ailleurs, van Gameren *et al.* (2014b) notent que le modèle appelé adaptation-résilience semble être plus facilement acceptée par les acteurs et plus rapide à mettre en place puisqu'il ne défie pas le régime existant dans une société. Toutefois, ils remarquent la nécessité d'un changement transformationnel lié aux autres approches mentionnées.

Dans le cadre des actions d'adaptation, nous avons rassemblé neuf caractéristiques des processus d'adaptation (Tableau 2) qui ont été proposées par van Gameren *et al.* (2014b) et Smit *et al.* (2000).

Pour Smit *et al.* (1999), ces processus et formes d'adaptation ne sont pas indépendants du « qui » ou « quoi » s'adapte et « à quoi » s'adapter. Par exemple, des adaptations dans les systèmes naturels non gérés sont nécessairement autonomes et réactives, alors que les adaptations initiées par des organismes publics sont généralement planifiées et peuvent être anticipatives. Par ailleurs, le moment (*timing*) de l'action à l'adaptation peut se mettre en place en anticipant certains impacts avant que le risque ne se manifeste ou en réponse à un événement passé ou actuel (van Gameren *et al.*, 2014b). C'est ce qu'ils appellent l'adaptation proactive ou l'adaptation réactive. La première requiert d'une planification (anticipation) tandis que la deuxième a lieu après coup (en amont).

Tableau 2 : Caractéristiques des processus d'adaptation.

Concept ou attribut du processus d'adaptation	Exemples de termes utilisés
Volonté, intentionnalité, degré de prévoyance	Accidentelle – intentionnelle, autonome - planifiée, spontanée – déterminée, naturelle – politique, passive – active, stratégique
Timing	Anticipative – réceptive, proactive – réactive, en aval - en amont
Portée temporelle	Court terme - long terme, tactique - stratégique, instantanée – cumulative, de contingence, routinière
Portée spatiale	Localisée - répandue
Fonction ou effets	Retrait – accueil – protection – évitement – tolérance – propagation – changement – restauration
Nature des actions	Technologiques, ingénieriales (grises, dures), financières, institutionnelles, politiques (douces), fondées sur les écosystèmes (vertes)
Performance	Coût – efficacité – efficience – implémentabilité – équité
Par type d'acteurs	Adaptation publique, adaptation privée
Conception des actions	Sans regret, à co bénéfiques, gagnant-gagnant, réversibles, flexibles, À marge de sécurité

Sources : (van Gameren *et al.*, 2014b; Smit *et al.*, 2000).

Dans un contexte de gestion intégrée des zones côtières, l'adaptation planifiée fait partie d'un ensemble de mesures pour contrer les CC. Cette adaptation est fondée, selon van Gameren *et al.* (2014b) sur une conscience de l'existence des changements climatiques et implique des actions humaines intentionnelles, notamment avec la mise en place de stratégies et plans d'ACC. L'adaptation spontanée ne repose pas sur cette conscience. Dès lors l'adaptation peut être plus ou moins intentionnelle, selon que l'action est orientée vers un risque climatique ou une opportunité spécifique ou qu'elle surgit d'autres pressions ou

préoccupations non climatiques (p. ex. lors de la mise en place des espaces verts ou de la végétalisation des côtes dans des villes côtières). D'ailleurs, tel que noté par Smit *et al.* (2000), la plupart des processus ou attributs décrits dans le Tableau 1 sont descriptifs et destinés à distinguer un type d'adaptation d'un autre. Ainsi, en ce qui concerne l'horizon temporel de l'adaptation, les effets de cette dernière peuvent être à court, moyen ou long terme.

Toutefois, van Gameren *et al.* (2014b) notent que ces variations temporelles ne sont pas nécessairement exclusives, car une adaptation à court terme peut augmenter la résilience à long terme. Ils notent qu'un horizon temporel plus éloigné devrait être inclus dans la réflexion afin d'éviter d'augmenter une vulnérabilité future.

Nous avons aussi retenu de van Gameren *et al.* (2014b) que selon le type d'acteurs les mesures d'adaptation peuvent provenir du milieu public ou privé. Ce sont, d'un côté, les actions qui proviennent des gouvernements à tous les niveaux décisionnels et qui visent à combler les besoins collectifs (p. ex. les plans d'adaptation nationaux), tandis que de l'autre côté nous trouvons les actions provenant des entreprises, des ménages et d'autres secteurs d'activités et qui visent à combler des besoins particuliers (p. ex. l'enrochement des certaines propriétés privées). Toutefois, une interaction entre ces deux types d'acteurs est souvent présente, par exemple la mise en place des comités de suivi dans les municipalités.

De plus, les actions d'adaptation peuvent être de nature « dure », « douce » ou « verte » (van Gameren *et al.*, 2014b). Les actions d'adaptation de type « dure » reposent sur de l'ingénierie ou des infrastructures lourdes, comme la construction des murs de contention le long des routes côtières, qui peuvent par ailleurs avoir un effet néfaste sur l'érosion des plages (Bernatchez & Fraser, 2011). Les actions de type « douce » ou de mitigation sont en lien avec des réponses institutionnelles ou politiques d'adaptation et sont plus facilement changeables, (p. ex. l'adoption des règlements municipaux encadrant la construction des nouveaux bâtiments le long des côtes). Par ailleurs, van Gameren *et al.* (2014b) remarquent que ces mesures ne sont pas simples à mettre en œuvre, puisqu'elles

demandent des changements d'habitudes et des procédures de gouvernance dans la communauté. Les mesures d'adaptations sont qualifiées de « vertes » lorsqu'elles ont recours aux écosystèmes et aux processus naturels pour diminuer la vulnérabilité et pour accroître la capacité d'adaptation des systèmes humains et naturels au CC. C'est le cas notamment de la revégétalisation des côtes ou de la restauration des écosystèmes côtiers pour empêcher ou limiter l'érosion. Bien que ces trois mesures puissent être complémentaires, elles peuvent s'opposer lorsqu'il est question d'accès aux ressources (argent, temps, ou compétences). Néanmoins, des combinaisons peuvent être possibles selon le cas. En effet, selon les densités populationnelles, la dynamique hydro sédimentaire, le type d'enjeux à protéger, les ressources disponibles ou l'acceptabilité sociale, des côtes peuvent être protégées en construisant des digues, mais aussi en procédant à des mesures d'enrichissement des plages (ensablement), ou encore en renforçant des protections naturelles comme des dunes (Sovacool, 2011).

Lors de la conception des actions d'adaptation, celles-ci peuvent varier selon les effets des mesures proposées. Ainsi, une action, définie théoriquement comme sans regret apporterait des bénéfices dans tous les scénarios climatiques possibles (amélioration des systèmes d'alerte précoces). Les actions appelées gagnants-gagnants créent des bénéfices pour d'autres secteurs ou pour d'autres objectifs que ceux de l'ACC, par exemple lors de la mise en œuvre des actions de conservation du milieu naturel. Plus encore les mesures dites flexibles ou réversibles sont celles qui permettent, en fonction des nouvelles connaissances, de changer de stratégie à court terme, c'est le cas notamment des restrictions en matière d'aménagement, par exemple l'interdiction de construire dans certaines zones côtières avec un risque d'érosion. Il existe des actions à marge de sécurité ; celles-ci visent à augmenter cette marge en y intégrant les projections climatiques, comme lorsqu'on parle de hausse du niveau marin et qu'on adopte des normes de construction avec un retrait plus marqué de la côte (Fraser, Bernatchez & Dugas, 2017).

2.3.3.2.4. Contraintes et avantages de l'adaptation aux changements climatiques

Tel que souligné par Nicholls *et al.* (2007), des études récentes suggèrent qu'il existe des limites à la mesure dans laquelle les systèmes côtiers naturels et humains peuvent s'adapter aux changements climatiques et aux événements extrêmes, y compris dans les pays développés. Les événements extrêmes occasionnés par les CC ont mis en évidence les nombreux défis inhérents à l'adaptation aux changements climatiques dans les zones côtières (Nicholls *et al.*, 2007). Pour Kennedy *et al.* (2010), les limites des approches fondées sur le risque dans l'adaptation aux changements climatiques sont toujours présentes. Ainsi, Kennedy *et al.* (2010) remarquent que le problème global lié à des approches fondées sur le risque provient d'une conceptualisation rigide de l'adaptation comme un ensemble de politiques, de normes ou de choix technologiques modérés pour répondre à des risques spécifiques. Ces auteurs notent que, même si ces approches, appliquées aux systèmes sociaux-écologiques, peuvent faire face aux risques, au niveau de la planification d'une adaptabilité à long terme, ils peinent à augmenter la résilience du système.

L'adaptabilité dans un seul endroit peut diminuer la résilience dans un autre endroit ou région, un système peut ainsi devenir tellement accordé à un type particulier de choc qu'il devient vulnérable à d'autres chocs inconnus, ou une efficacité accrue grâce à l'adaptation peut conduire à la perte de la diversité de réponse (Nelson *et al.*, 2007 : 407).

Par ailleurs, Kennedy *et al.* (2010), notent que les gouvernements locaux utilisent surtout des plans d'adaptation basés sur des études de risques, mais qui, selon eux, ne sont pas nécessairement adaptables à cette approche. Ils soulignent le fait que les approches basées sur le risque ont un certain nombre de limitations à l'échelle globale. Par exemple, l'évaluation des risques consiste à faire des hypothèses et des estimations concernant les chances et les conséquences des impacts à partir de données ou d'expériences très limitées ;

la propension à fusionner l'analyse des risques avec l'évaluation des risques dans les étapes du processus de gestion des risques semble créer des attentes irréalistes envers la méthodologie. Ainsi, les approches de gestion des risques, selon Kennedy *et al.* (2010), servent à évaluer un grand nombre de variables, la méthode aux yeux de ces auteurs semble simple, statique et linéaire. Toutefois, Sterr (2008) note que ces études basées sur le risque, souvent à grande échelle, permettent néanmoins de déterminer les secteurs plus précis où les enjeux sont criants et où une étude plus poussée est nécessaire.

D'autres auteurs analysent comment les défis humains tels que la disponibilité en infrastructure, la volonté politique ou même les moyens pour mesurer les coûts et bénéfices des gouvernements locaux pourraient compromettre l'adaptation. Pour (Boyer-Villemare *et al.*, 2014 ; Jude, Jones, Andrews & Bateman, 2006 ; Savard, van Proosdij & O'Carroll, 2016), souvent l'adaptation n'est pas un processus individuel, mais un processus qui inclut plutôt plusieurs niveaux de décideurs, y compris les membres de la communauté. Par ailleurs, ces auteurs remarquent que les cadres juridiques et institutionnels définissant la politique foncière dans les régions côtières peuvent être la clé pour faciliter l'adaptation ou, dans certains cas, peuvent servir obstacles à l'adaptation. En effet, Savard *et al.* (2016) soulignent que les constructions récentes dans la région de la côte de l'Est du Canada ont été édifiées dans des zones à risque d'inondation élevé, mais qui sont encore conformes à la réglementation d'aménagement du territoire existant dans la législation. Nous notons que, plus l'incertitude est grande, plus il y a une augmentation dans le nombre de résultats possibles, ce qui rend la prise de décision plus difficile, surtout lorsque le temps est limité (Knights *et al.*, 2014). Ces mêmes chercheurs notent que ce ne sont pas tous les facteurs de changement dans les écosystèmes qui sont gérables (Figure 3).

Dès lors, une étape clé vers la réalisation des objectifs écosystémiques doit être la différenciation et la quantification de la contribution des facteurs gérables et non gérables pour l'état de l'écosystème. Toutefois, l'incertitude de la contribution individuelle de tous les facteurs qui affectent un écosystème peut limiter la capacité d'identifier ce qui devrait

être géré globalement et l'impact de cette gestion qui vise une adaptation aux changements climatiques.

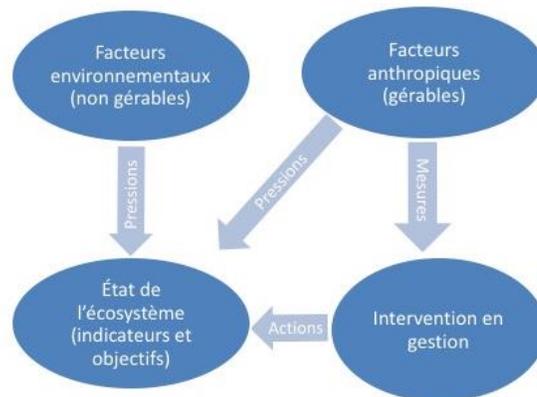


Figure 3 : Facteurs d'influence sur l'état d'un écosystème et le potentiel d'intervention en gestion. Source : Knights et al., 2014

Plus encore, il semble exister un important déficit d'adaptation aux conditions climatiques pour certaines régions du monde, au nord comme au sud (Chouinard, Martin, Plante, Kostrzewa, & Kone, 2009a). Ces événements occasionnent des impacts indirects sur des populations localisées à des milliers de kilomètres des régions touchées puisque le système économique des régions affectées change, occasionnant ainsi un accroissement des prix des biens et services que la région offre (van Gameren *et al.*, 2014a). D'ailleurs, ces auteurs notent dans leur modèle de prévision que jusqu'aux années 2040 environ, les conditions climatiques continueront de changer sans que des actions d'atténuation puissent influencer les effets que ces conditions changeantes vont occasionner aux populations côtières. Ils concluent que durant cette période, la mise en œuvre de plans d'adaptation a une importance centrale pour réduire les risques climatiques sur les sociétés humaines. Nonobstant cela, ils remarquent que l'adaptation ne peut pas tout faire et que des impacts résiduels substantiels ne pourront pas être anéantis. De plus, ils remarquent qu'il existe des

limites liées aux formes d'adaptation et qu'il faut prévoir des actions pour augmenter la résilience.

Bien que différentes limites à l'adaptation aient été soulignées par les chercheurs, il nous semble pertinent d'identifier les avantages liés à ce concept. Tout d'abord, notons que les réflexions sur les stratégies de développement tendent à ne pas assez insister sur l'importance fondamentale pour un territoire, une société, d'être capable de faire évoluer son schéma de développement. C'est bien à cette aptitude à s'ajuster que renvoie la question de l'adaptation et ce à quoi renvoient les principes fondateurs du développement durable (Magnan, 2010). Cet auteur note que l'adaptation peut effectivement être vue comme un mécanisme de continuité, c'est-à-dire visant à limiter les effets de rupture inhérents aux impacts de perturbations diverses occasionnés par les changements climatiques, qui se caractérisent à la fois par des perturbations ponctuelles (événements extrêmes et les effets de la variabilité climatique) et des modifications graduelles (évolution des régimes moyens de températures et/ou de précipitations, élévation du niveau de la mer). Ainsi, on comprend pourquoi la problématique de l'adaptation aux changements climatiques tend à remettre au goût du jour divers principes qui sont eux-mêmes au cœur de l'approche systémique et de la durabilité. On souligne notamment ceux de précaution, de résilience, de vulnérabilité, d'anticipation ou encore d'innovation (Magnan, 2010). Il ajoute que l'adaptation aux changements climatiques ne doit pas être vue comme une fin en soi, mais plutôt comme un moyen, comme un canal de mise en application des principes de la durabilité (Magnan, 2008). Plus encore, d'autres recherches soulignent que du point de vue de la planification, il semblerait que le rôle essentiel où se joue l'adaptation serait celui de la population locale lorsqu'elle est incluse dans le processus (Berdoulay & Soubeyran, 2014). Toutefois, il semble important d'approcher l'adaptation non comme simplement planifiée par le haut (une adaptation passive) ni comme reposant entièrement sur l'initiative locale, mais plutôt comme une résultante de leur interaction (Berdoulay & Soubeyran, 2014). Par ailleurs, Gemenne, Tubiana et Magnan (2010) remarquent que l'approche de

l'adaptation devient porteuse d'innovation dès lors qu'elle ne se replie pas sur un des deux termes d'une opposition à laquelle elle est exposée : la planification par le haut, ou l'initiative locale (Gemenne *et al.*, 2010). Ainsi, cette innovation doit servir de levier pour la prise de décision. C'est de la transversalité et de la collaboration entre les divers acteurs dans les zones côtières que cette innovation est appelée à émerger. Notons, les approches de recherche-action participative avec les communautés côtières menées par l'Alliance de recherche universités-communautés sur les défis des communautés côtières de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent à l'heure des changements climatiques (ARUC-DCC) au Québec et au Nouveau Brunswick (Beaulieu & Santos Silva, 2014). Complémentairement aux travaux de l'ARUC-DCC, la chaire de recherche en géoscience côtière de l'UQAR a commencée en 2017 un projet sur la résilience côtière avec une approche participative avec les acteurs de la gestion (aménagistes des MRC, directeurs généraux et inspecteurs des municipalités, professionnels des directions régionales de divers ministères, associations de concertation sur le territoire type comités ZIP) des communautés du Québec maritime² afin de les outiller pour faire face aux aléas côtiers.

Pour Adger *et al.* (2005), une adaptation réussie dépend à la fois des échelles spatiale (territoire) et temporelle (délais d'adaptation), et ne doit pas simplement être évaluée en fonction des objectifs individuels, mais collectifs. Pour ces chercheurs, les questions de gouvernance et d'efficacité d'adaptation de l'écosystème sont également essentielles, et peuvent être évaluées par rapport à l'équité, la légitimité et l'efficacité économique de l'adaptation. Ils notent que, l'ACC peut être, par conséquent, évaluée grâce à des principes génériques de l'évaluation des politiques visant à promouvoir une action équitable, efficace et légitime et en même temps cohérente avec les concepts de développement durable.

² UQAR-Info : www.uqar.ca/nouvelles/uqar-info/1809-le-projet-resilience-cotiere-de-l-uqar-complete-une-vaste-tournee-du-quebec-maritime (consulté le 30 novembre 2017).

2.3.3.3. RESILIENCE

Le concept de résilience a été défini de diverses manières dans les recherches qui traitent sur ce sujet (Holling, 1973; Folke, 2006; Gibbs, 2009; Adger, 2000). Définir ce qui rend un système résilient n'est pas simple. Par exemple la plupart des définitions scientifiques ont leurs racines dans les disciplines du génie civil et mécanique dans lequel la résilience a été définie en termes de robustesse (Gibbs, 2009). Toutefois, comme le mentionne Folke (2006), il y a aussi un autre aspect de la résilience qui concerne la capacité de renouvellement, de réorganisation et de développement, qui a été moins mis au point, mais est pourtant essentiel pour le discours sur le développement durable. Dans ce contexte, la résilience est actuellement définie dans les écrits scientifiques comme la capacité d'un système à absorber les perturbations et à se réorganiser tout en subissant le changement, de manière à conserver encore essentiellement la même fonction, structure et identité (Walker, Holling, Carpenter, & Kinzig, 2004). Des travaux sur le concept de résilience des écosystèmes explorent surtout la notion qui se réfère à la capacité d'absorber la perturbation, ou à la capacité de mémoire tampon qui permet la persistance (Walker *et al.*, 2004). Ce concept a également été utilisé en relation avec le changement social où, par exemple, Adger (2000) définit la résilience sociale comme la capacité des communautés humaines à résister aux chocs externes sur leur infrastructure sociale, tels que la variabilité de l'environnement ou les bouleversements sociaux, économiques et politiques. Toutefois la résilience ne se définit pas seulement par le fait d'être un système persistant ou robuste face aux perturbations. Pour Folke (2006), ce concept met aussi l'accent sur les possibilités que la perturbation ouvre en termes de réorganisation ou de transformation des structures (politiques, citoyennes, communautaires) et des processus (de gouvernance, de gestion) ainsi qu'en termes de renouvellement du système d'émergence de nouvelles trajectoires d'adaptation. En ce sens, la résilience offre aux communautés une capacité d'adaptation (Smit & Wandel, 2006) qui permet un développement continu.

Dans un contexte de CC la résilience a été définie comme :

Capacité des systèmes sociaux, économiques ou environnementaux à faire face à une perturbation, une tendance ou un événement dangereux, leur permettant d'y réagir ou de se réorganiser de façon à conserver leur fonction essentielle, leur identité et leur structure, tout en gardant leurs facultés d'adaptation, d'apprentissage et de transformation (GIEC, 2014 : 141).

Par ailleurs, dans un contexte d'ACC nous notons que des idées émergentes en gestion adaptative des écosystèmes suggèrent que, la construction d'une résilience dans les deux systèmes (humain et écologique) est la meilleure façon de traiter avec les événements (p. ex. climatiques, anthropiques, naturels) futurs (Tompkins & Adger, 2003). Tel que noté par Olsson, Folke et Berkes (2004) les écosystèmes sont des systèmes adaptatifs complexes qui nécessitent un modèle de gouvernance flexible (p. ex. la gouvernance territoriale, gouvernance participative, gouvernance environnementale) qui a la capacité de répondre aux aléas environnementaux et qui tient compte des services écosystémiques (Alves, Roebeling, Pinto & Batista, 2009). Ainsi, dans le cadre de ce mémoire nous allons nous concentrer sur le concept de résilience des systèmes humains. Tel que souligné par Folke (2006) la recherche sur la résilience sociale-écologique est encore en phase exploratoire. Pour ce chercheur, les progrès récents comprennent la compréhension des processus sociaux tels que, l'apprentissage social et la mémoire sociale, les modèles mentaux et l'intégration des connaissances au système, l'élaboration de scénarios, le leadership, les réseaux sociaux, l'inertie institutionnelle et organisationnelle et le changement, la capacité d'adaptation, la façon dont les systèmes se transforment et les systèmes de gouvernance adaptative qui permettent la gestion des services écosystémiques au sein des communautés. Pour Pruneau, Vautour, Prévost, Comeau et Langis (2009) les citoyens résilients sont capables de gérer et de façonner les changements sociaux-écologiques nécessaires à l'ACC. Ils notent que le temps de crise devient un temps d'opportunité, de réorganisation et d'innovation. Ainsi, la capacité d'innover est pour Pruneau *et al.* (2009) une composante essentielle de la résilience.

2.4. ELEMENTS DE SYNTHESE

2.4.1. LIENS ENTRE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET GOUVERNANCE TERRITORIALE

Puisque ce projet de recherche s'inscrit dans un contexte de développement territorial durable, nous avons cherché à explorer différentes recherches qui font la lumière sur des relations sociales porteuses d'innovation, surtout en ce qui concerne la prise de décision. Ainsi, nous soulignons que planifier les ressources territoriales constitue un nouveau référentiel lorsqu'on parle de développement territorial (Rey-Valette *et al.*, 2014). Dès lors, la gouvernance d'un point de vue des dynamiques territoriales est aussi exposée dans ce document. Nous avons choisi d'approfondir les concepts de plusieurs dispositifs de gouvernance territoriale (p. ex. concertation, consultation, négociation, information).

Tel que mentionné précédemment, nous abordons le développement territorial sous l'angle de la gouvernance. Le concept de gouvernance territoriale est utilisé pour rendre compte de la diversité des acteurs (public, privé, société civile) associés à l'action publique (Eme, 2005). Cette démarche permet d'illustrer les compromis facilitant la coordination et la coopération entre des acteurs multiples. Cette coordination se fait grâce à des outils de régulation qui émanent de l'État (normes, règlements et lois) et divers mécanismes de gouvernance (concertation, négociation, communication, *etc.*) mis en place dans l'intérêt d'une communauté (Guillemot *et al.*, 2008). Ainsi, pour gérer un territoire côtier ou une ressource, divers mécanismes peuvent être utilisés voire combinés : participation active des acteurs, règlementations et droits formels ou règles locales de gestion. La mise en œuvre de ces mécanismes, par l'entremise du rôle des acteurs et de leur participation au processus de la prise de décision, permet concevoir un mode de gouvernance. Celui-ci est le résultat d'arrangements institutionnels formels ou informels entre trois grandes catégories d'acteurs : les acteurs publics, les acteurs privés ayant une influence locale, et la société

civile ou les organismes communautaires qui en sont l'incarnation (Guillemot *et al.*, 2008). Il existe plusieurs formes de gestion des zones côtières. Nous avons exploré surtout deux approches de modes de gouvernance (la GIZC et le *community-based-management*) qui semblent s'imbriquer dans le contexte d'ACC en zones côtières. Toutefois, nous retenons la GIZC comme mode de gouvernance dans notre mémoire. Par cette approche conceptuelle, nous cherchons à créer un lien entre l'ACC et son intégration dans la gouvernance territoriale, qui est la question principale de notre projet de recherche. Une synthèse de notre exploration conceptuelle de la gouvernance territoriale en lien avec la gouvernance est présentée à la Figure 4.

Cette figure nous permet de visualiser l'évolution d'un système économique, social et écologique dans lequel il existe un processus décisionnel dynamique (ascendant et descendant) et qui est en mouvement dans le temps. De plus, nous identifions les éléments communs entre le développement territorial durable et la gouvernance territoriale (acteurs, territoire, coopération, prise de décision).

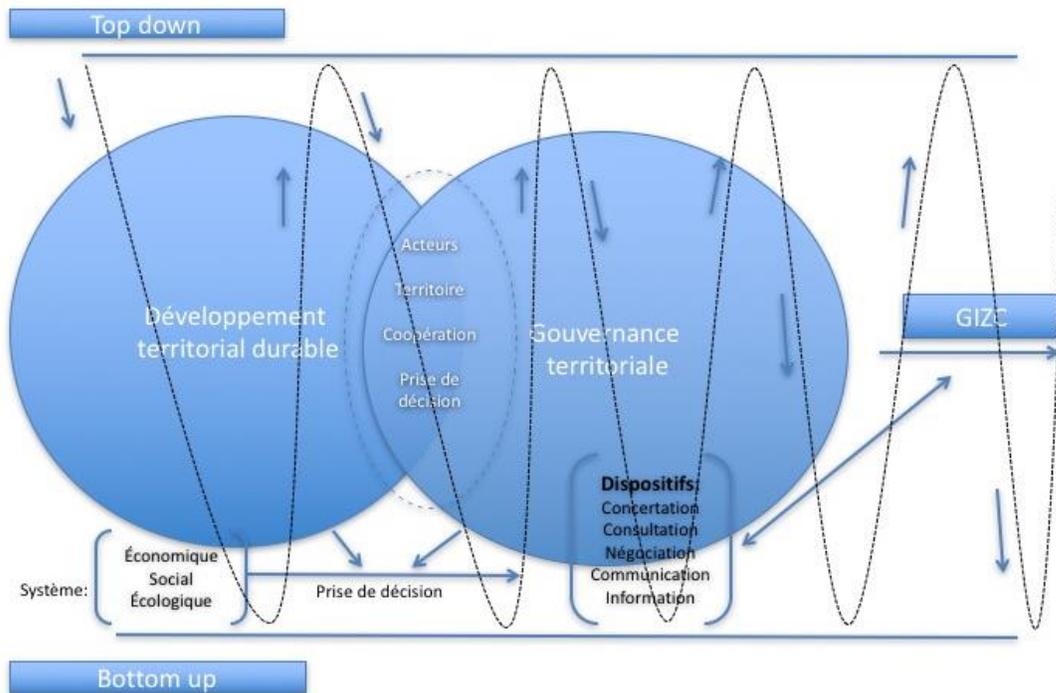


Figure 4 : Liens entre le développement territorial et la gouvernance territoriale en zone côtière. Source : Esteban Figueroa, 2017

Nous avons identifié les mécanismes utilisés dans ce processus de gouvernance et nous les avons liés au mode de gouvernance choisi pour cette recherche, la GIZC. C'est par cette dernière que nous visons à trouver des liens d'intégration entre la gouvernance et l'ACC dans le cas des aménagements côtiers que la municipalité de Carleton-sur-Mer a mis en place depuis 2010.

2.4.2. ZONES COTIERES, ACC ET LEUR INTEGRATION DANS LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

Tout d'abord, nous avons présenté les zones côtières non seulement du côté géomorphologique, mais également comme territoire où des éléments sociaux, économiques et écologiques forment un ensemble. Ces espaces, historiquement sensibles,

sont aussi des lieux sociaux où divers acteurs (publiques, privés, associatifs) font partie intégrante du territoire. La dynamique de ce système, comme résultat d'interactions complexes entre la dynamique naturelle et la dynamique sociale, est alimentée par l'existence de divers pouvoirs (politique, juridique, citoyen) lors des processus de prise de décision. De plus, ces espaces de vie sont devenus davantage la proie des risques climatiques, ce qui les rend vulnérables. C'est ainsi que nous avons abordé ensuite la thématique des risques côtiers et de la vulnérabilité.

D'une part, nous notons que le risque dépend de facteurs conjoncturels (l'aléa) mais aussi structurels (contexte naturel et socio-économique, culturel, fonctionnel ou institutionnel) qui influencent la capacité de réponse de la société à l'événement et en font ainsi varier les effets. D'autre part, nous avons caractérisé la vulnérabilité dans un contexte de CC. Nous avons identifié ainsi quatre dimensions pour décrire une situation vulnérable soit : le système, le caractère de la préoccupation, le risque et la dimension temporelle. De plus, nous remarquons quatre composantes à la vulnérabilité : les aléas, les enjeux, la gestion et la perception. Pour Meur-Ferec (2006), ces quatre éléments se combinent pour créer un niveau de vulnérabilité global.

Cette exploration nous mène au sujet principal de notre recherche, l'ACC. Tout d'abord, lorsqu'il est question des changements climatiques en zone côtière, nous nous apercevons qu'il existe plusieurs façons d'approcher cette problématique. Nous avons présenté les concepts d'adaptation, d'adaptation des communautés et de capacité d'adaptation. Ces notions nous ont permis d'analyser le concept d'ACC ainsi que ses limites et ses avantages. Nous avons conclu cette partie en explorant le concept de résilience. D'ailleurs, la résilience semble être un élément important à explorer puisque, dans un contexte d'ACC nous avons noté que des théories en gestion adaptative des écosystèmes suggèrent que, la construction d'une résilience dans les deux systèmes (humains et écologiques) est la meilleure façon de traiter avec les événements (p. ex. climatiques, anthropiques, naturels) futurs. Nous avons identifié différentes typologies liées

à l'adaptation (van Gameren *et al.*, 2014b; Smit et Pilifosova, 2003), dans le but de mieux identifier les possibilités d'intégration de l'ACC dans les processus de gouvernance territoriale.

En regardant quelques avantages et limites à l'adaptation aux changements climatiques, nous soulignons que l'innovation et la continuité dans les processus de planification et de prise de conscience locale des communautés sont identifiées comme les deux principaux avantages. Toutefois, la plupart des chercheurs s'entendent pour dire que des approches fondées uniquement sur le risque dans l'adaptation aux changements climatiques posent quelques problèmes, par exemple l'accès limité à des données ou la création des attentes irréalistes dans le processus puisque la méthodologie semble être linéaire et statique.

Grâce à une grille d'évaluation de la gouvernance, expliquée dans notre cadre méthodologique, nous explorerons les différents liens possibles entre l'adaptation aux changements climatiques et les processus décisionnels dans une communauté côtière. Il nous paraît aussi important de souligner la pertinence que les indicateurs semblent avoir lorsque nous nous pencherons sur l'intégration de l'adaptation dans la gouvernance locale. Notre méthodologie vise à bien incorporer ces notions, comme fils conducteurs qui nous mèneront aux résultats finaux de notre recherche.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Ce chapitre vise à expliquer les choix méthodologiques ainsi que les techniques de recherche utilisées dans le cadre de ce projet. En premier lieu, nous allons présenter l'approche que nous avons choisie pour la revue systématique des écrits scientifiques, étape nécessaire et qui s'inscrit dans une démarche de définition de la problématique et du cadre conceptuel. Nous complétons cette partie avec une présentation bonifiée des récits scientifiques, qui a été travaillée dans un deuxième temps et qui est le résultat d'un constat de besoin d'approfondissement du cadre conceptuel dans notre recherche. Dans un deuxième temps, nous regardons l'approche préconisée. Cette partie du chapitre nous permet de présenter pourquoi une étude de cas a été choisie. De plus, nous nous attardons sur les motivations scientifiques qui ont été retenues pour travailler avec un processus exploratoire qualitatif dans notre démarche de recherche. Ce cadre méthodologique nous permet ensuite de réviser les techniques de collecte de données ainsi que d'échantillonnage de la population d'enquête. D'ailleurs, dans cette partie nous explorons les méthodes de traitement et d'analyse de données recueillies. Dans un troisième temps, nous nous attardons sur la méthodologie retenue pour l'entrevue. Pour ce faire nous expliquons plus en détail le choix des catégories d'acteurs, les indicateurs et leur rôle ainsi que le schéma d'entrevue que nous avons choisi d'utiliser.

3.1. REVUE SYSTEMATIQUE DES ECRITS SCIENTIFIQUES ET DE SA CONSOLIDATION

Dans cette section nous présentons, de façon détaillée, les paramètres de recherche qui sont utilisés (mots clés), ainsi que le nombre de publications trouvées et retenues

provenant des bases de données examinées. Ensuite, nous allons présenter la liste de critères d'inclusion et d'exclusion utilisées. Il serait important de noter que les bases de données examinées et qui sont présentées ici sont placées dans un ordre chronologique d'exploration. Dans cette section, nous nous attardons sur l'approche préconisée. Nous regardons plus en détail les éléments faisant partie intégrante de la collecte, du traitement ainsi que de l'analyse des données. Par ailleurs, ces éléments nous aideront à définir la méthodologie de collecte des données qui sera utilisée sur le terrain avec les acteurs impliqués dans les processus décisionnels étudiés dans cette démarche.

3.1.1. REVUE SCIENTIFIQUE PRELIMINAIRE

Dans le cadre de cette revue de la littérature scientifique, nous avons recensé des écrits grâce à une recherche systématique. Cette approche implique la formulation de stratégies de recherche spécifiques : déterminer les termes permettant de rechercher des écrits scientifiques ; préciser les ressources et les moteurs de recherche consultés ; et définir les critères d'inclusion et d'exclusion retenus pour cibler les articles. Cette stratégie vise aussi à définir les démarches à adopter pour la collecte et l'analyse des résultats. De plus, nous présentons une approche inspirée de la méthode de la méta-synthèse (Beaucher, 2007), qui propose un processus déterminé par des phases précises : sélection des études et des données à analyser ; synthèse des résultats de chaque étude ; comparaison et différenciation des études ; reformulation conceptuelle ou théorique.

Au plan formel (Tableau 3), les écrits scientifiques publiés en français ou en anglais depuis les 10 dernières années ont été considérés. Le choix de ces deux langues a été motivé par la compréhension linguistique partagée par les chercheurs (étudiant, directeur et codirecteur) œuvrant sur ce projet, tandis que celle sur la date de publication a été motivée par la nécessité de limiter le nombre d'études à analyser et le jugement des chercheurs quant à la période pertinente, compte tenu du sujet à l'étude. Dans l'éventualité où la

recherche des bases de données sur une période de 10 ans n'aurait pas produit suffisamment de résultats (moins de 10 articles ou rapports), la période couverte aurait été étendue à 16 ans. Enfin, en limitant les études éligibles à celles offrant un résumé, il a été possible de simplifier le processus d'évaluation des articles.

Tableau 3: Critères formels de recherche documentaire.

Caractère de la recherche	Description
Types d'études	Études qualitatives : descriptives, études de cas, rapports d'experts, chapitre de livres, articles de journaux scientifiques. Études quantitatives. Les thèses ou mémoires pour l'obtention de grades d'études supérieures, chapitres de livres, rapports d'experts, études de cas, articles de journaux scientifiques
Langues de publication	Anglais et français
Date de publication	Entre le 1 janvier 2000 et le 30 aout 2016
Format de publication	Doit contenir un résumé ou une table de matières

Sur le plan de la pertinence, le titre ou le résumé devait démontrer un lien avec la question de recherche, c'est-à-dire traiter des approches d'ACC dans un contexte de développement territorial durable et en lien avec la prise de décision locale. À cette fin, trois sous-thèmes ont été sélectionnés : gouvernance, adaptation aux changements climatiques et indicateurs. Avec l'objectif de faire des liens entre ces sous-thèmes, nous avons réalisé les recherches documentaires à l'aide des connecteurs ET et OU.

Lors de notre recensement, nous avons inventorié six bases de données (Tableau 4), identifiées conjointement avec le directeur de recherche, dont deux en français et quatre en anglais. À l'usage nous avons dû adapter la liste de mots clés afin d'explorer des dimensions supplémentaires, toutefois, nous avons respecté un tronc commun de mots clés.

Tableau 4: Bilan de la revue systématique.

Base des données	Mots clés	# références trouvées	# références retenues
Cairn (français)	Développement territorial, développement rural, aménagement du territoire, zones côtières, région côtière, gouvernance, gestion, indicateurs, prospective, index, territoire intelligent, changements climatiques, Gaspésie	535	19
ScienceDirect (anglais)	Territorial development, regional planning, coastal region, coastal territories, governance, management, indicators, index, framework, climate change, Community-based management, prospective, rural development, decision-making, planning, living labs, local knowledge, community knowledge, coasts, adaptation, adaptive capacity	663	20
Scopus (anglais)	Territorial development, regional planning, coastal region, coastal territories, governance, management, indicators, index, framework, climate change, sustainable development, coastal landscape, coastal areas, coastal territory administration, decision making, adaptation, resilience, rural communities, Community-based management	436	20
Outil découverte –UQAR (français)	Développement territorial, indicateurs, adaptation	138	2
Google scholar (anglais et français)	Territorial development, coastal zones, indicators, governance, climate change, index, community-based management, développement territorial, indicateur, baies-des-chaleurs, gouvernance, changements climatiques	64	6

Au total nous avons trouvé 1836 publications qui contiennent un ou plusieurs des mots clés choisis. Ces paramètres ont été déterminés par l’auteur, ainsi que par son directeur de recherche à partir des réflexions et de discussions sur le cadre conceptuel du projet. Nous nous sommes servis, ensuite, de plusieurs critères d’exclusion et d’inclusion afin de raffiner notre recherche. Ces critères nous ont permis de retenir 67 publications, dont 21 en français et 46 en anglais.

Enfin, nous présentons la liste des mots clés qui semblent représenter le mieux le contenu des 67 publications retenues. Nous présentons, ensuite, une liste de 15

recommandations de publications qui, nous semble-t-il, fournissent l'essence de l'information requise pour acquérir un approfondissement pertinent avec le sujet de recherche.

3.1.1.1. CRITERES D'INCLUSION ET D'EXCLUSION

Dans le cadre de cette recension d'écrits, nous nous sommes fixé plusieurs critères à considérer pour retenir ou non des documents scientifiques. Dès lors, nous avons identifié plusieurs critères d'exclusion et d'inclusion, qui ont été discutés avec la direction de ce travail et qui ont été ciblés sur la base de l'expérience des directeurs de recherche. Ceci nous a permis de mieux cibler les objectifs de notre projet de recherche.

Critères d'exclusion :

Français : voies exclusivement économiques de l'aménagement du territoire, foncier, rivages méditerranéens, systèmes agricoles, grandes villes, gestion des déchets, pays de l'Afrique, gestion de l'eau, gouvernance foncière, îles, Asie, aménagement portuaire, visibilité de la mer, imbrication spatiale des réseaux de transports, gestion hydraulique, l'ouverture au public des sites naturels littoraux, Nouvelle-Zélande, gestion des pêches, zones humides, régions urbaines métropolitaines, géo prospective, îles tropicales, processus conflictuels, Tunisie, Grèce, collaboration en matière de santé, innovation en tourisme, gestion du bois, archéologie, dimensions sociocognitives, Inde, bilans sédimentaires, géomorphologie applicable, densification rapide des zones côtières et tourisme, urbanisation du littoral, recherches sur les estuaires, Afrique.

Anglais : terrestrial ecosystems in small islands, coastal recreation in Europe, China, Indonesia, spatial planning legislation in England, wealth and poverty for Brazilian coasts, Vietnam, marine governance in industrialised ocean, water governance, marine mammal management, swamp forest, international legal framework for marine spatial planning, metropolitan regions, mangroves, holistic conservation in Lebanon, restoration of degraded

land, Lithuania, coastal management in Israel, sea management, climate change and impacts in hydrology, fisheries management, urban planning, aboriginal health systems and climate change in Canada, coastal cultural heritage, biosphere reserve, Greek coastal shipping, characterisation of fisheries, polar regions, off-shore wind energy development, land use, coral sea management, insular Caribbean, risk representations in Latin America, Pacific islands countries, renewable energy issues, urban ecological systems, Baltic sea environment, Canadian tourism industry, marina mammal management, Latin America rural development, estuary management, urban climate adaptation, mangrove coasts,

Critères d'inclusion :

Français : traitement local des questions environnementales, gouvernance territoriale, gestion dynamique du littoral, érosion de franges côtières, outils de management public territorial, modélisation de l'accompagnement, renforcement des capacités, communautés côtières du Golfe du St-Laurent, aménagement durable, hausse du niveau marin, institutions politiques, adaptation aux changements climatiques, innovations environnementales dans le secteur privé et public, action locale, hétérogénéité des indicateurs et des territoires, trajectoires de vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques, risques liés à la géodynamique externe (sur les littoraux), tourisme durable en région éloignée, inégalités environnementales, gestion intégrée des zones côtières, analyse de la gouvernance territoriale, loi sur le développement durable (Qc), région maritime du Québec et sa vulnérabilité aux changements climatiques, gouvernance multi niveau et changements climatiques.

Anglais : adaptation, capacity assessment for tourist destinations (synthetic indicators applied in a coastal area), regional spatial plans (RSP), indicators, commons governance, Strategic environmental assessment (SEA) as a decision support tool, incentives for ecosystem conservation in Canada, marine planning, multi-level governance, integrated coastal management, local implementation, successful territorial dynamics, regional governance index, trans boundary ecological wealth, marine spatial planning,

C'est ainsi que nous avons identifié un groupe de mots clés le plus pertinents pour notre recherche. Ces mots clés nous ont permis d'identifier 67 documents de référence qui nous serviront comme point d'ancrage de notre recherche.

Français : Risques littoraux, développement durable, gouvernance, impacts climatiques, gestion du trait de côte, gestion intégrée côtière, aménagement durable, développement littoral, gouvernance territoriale, adaptation, risques climatiques, changements climatiques, indicateurs, indicateurs de développement.

Anglais : adaptation planning, local indicators, indicators, integrated coastal zone management, coastal zone management, communities, governance, sustainability, sustainable development, climate change adaptation, environmental assessment, rural development, innovation, territorial planning, decision-making, vulnerability assessment, local government, ecosystem approach, coastal communities, local sustainability, local ecological knowledge, community-based conservation, rural policy design, territorial resilience, coastal planning, socio-economic assessments, systematic review.

3.1.1.2. TYPES DE PUBLICATIONS SUGGEREES ET EXPLORÉS LORS DE LA RECHERCHE PRELIMINAIRE

Comme résultat de la recension d'écrits, 67 publications ont été retenues et divisées en sept groupes qui rassemblent les thématiques qui nous semblent importantes à traiter dans le cadre de notre projet :

- Développement territorial durable (11);
- Environnement (4);
- Gestion et planification (18);
- Gouvernance (11);
- Indicateurs ou index (11);
- Risques et impacts (8);

- Tourisme (4).

Bien que plusieurs publications auraient pu être placées dans différents groupes, nous avons choisi de les placer seulement dans le groupe où le sujet traité nous semblait pertinent.

De ce groupe de publications, nous avons identifié, conjointement avec notre directeur de recherche, 15 documents qui nous serviront à cerner les enjeux liés au sujet de notre recherche et à donner la forme recherchée à notre problématique, ainsi qu'à notre cadre théorique.

- Indicateurs et index (5) ;
- Gestion et planification et adaptation (3) ;
- Gouvernance (4) ;
- Risques et impacts (1) ;
- Développement durable (1) ;
- Tourisme (1)

3.1.2. CONSOLIDATION DE LA REVUE SCIENTIFIQUE

Lors de l'étape de traitement et analyse de données collectées, nous nous sommes rendu compte de l'importance de présenter notre cadre conceptuel et de bâtir la méthodologie de recherche. Ainsi, sur la base de notre recherche bibliographique par sujet, nous avons raffiné notre première recension d'écrits scientifiques. Au Tableau 5 nous présentons les sujets explorés.

Tableau 5: Consolidation de la bibliographie scientifique.

Sujet	# d'écrits scientifiques
Adaptation	27
Résilience	11
Vulnérabilité	9
Risque et impacts	13
Érosion côtière	1
Gestion et planification, GIZC	9
Indicateurs	4
Développement territorial	15
Développement durable	1
Développement régional	4
Gouvernance	28
Gouvernance territoriale	6
Méthodologie	4
Total	133

Cet approfondissement de connaissances théoriques nous permet de bonifier tous les éléments qui font partie de ce mémoire.

3.2. APPROCHE PRECONISEE

Dans le cadre de ce travail, nous avons privilégié une recherche de type inductive. Ainsi, à partir d'un problème de recherche provisoire d'un phénomène particulier, qui est le processus décisionnel dans une région côtière rurale, nous avons formulé une question de

recherche qui nous a permis la formulation d'une méthodologie adaptée. Ce que nous chercherons par la suite c'est d'élaborer des interprétations basées sur la collecte de données et de l'analyse inductive de ces dernières (Gauthier, 2008). Notons que ce processus prend en considération la reformulation itérative du problème au cours de prises de conscience effectuées lors de la collecte de données, ce qui alimentera le processus inductif.

En recherche sociale, il existe plusieurs méthodes de collecte de données. Soulignons que la stratégie du chercheur semble être cruciale afin de montrer une rigueur empirique afin de présenter et d'analyser les données trouvées. Yin (1994) parle de quatre stratégies généralement utilisées pour les chercheurs. Nous avons sélectionné deux de ces stratégies pour les appliquer à notre méthodologie. La première est de suivre des propositions théoriques pour arriver à l'étude de cas. Ces propositions servent à donner forme au plan de collecte de données et donnent des pistes sur la technique d'analyse à retenir. Dans le cas qui nous concerne, nous nous servons des propositions théoriques trouvées et soulignées dans le cadre conceptuel, pour définir notre plan de collecte. La deuxième stratégie que Yin (1994) expose est l'utilisation des données quantitatives et qualitatives. Bien que certaines études de cas puissent inclure un grand nombre de données quantitatives, pour notre étude de cas c'est l'étude des données qualitatives que nous privilégierons. Cet auteur note que les données qualitatives restent une pièce centrale dans une étude de cas.

Les styles de recherche quantitative et qualitative sont très différents. La recherche quantitative utilise des chiffres et des méthodes statistiques. Elle se base sur des mesures numériques des aspects spécifiques de phénomènes ; elle fait abstraction de cas particuliers puisqu'elle vise à trouver une description générale ou tester des hypothèses causales. La recherche qualitative, en revanche, couvre un large éventail d'approches, mais, par définition, aucune de ces approches ne repose sur des mesures numériques. Cette démarche a tendance à se concentrer sur un ou un petit nombre de cas. Dès lors, elle utilise pour la collecte des données, des entretiens intensifs ou une analyse approfondie de documents

historiques (King, Keohane, & Verba, 1994). Plus encore, Anadón (2006) met en évidence la recherche qualitative/interprétative. Celle-ci s'intéresse à comprendre les significations que les individus donnent à leur propre vie et à leurs expériences. Ainsi, le sens que les acteurs donnent à leurs conduites ou à leur vie est matière d'observation et de recherche. Selon cette chercheuse, dans ce type de recherche on met en valeur la subjectivité dans la compréhension et l'interprétation des conduites humaines et sociales. Mais ces significations et ces interprétations sont élaborées à travers les interactions sociales où les aspects politiques et sociaux qui façonnent les points de vue des acteurs. On accepte que les intérêts sociaux et politiques orientent les interprétations des acteurs. De plus, « *différents types de recherche se sont établis au cours des années, ils montrent non seulement la diversité et la richesse de la recherche qualitative, mais aussi des acquis indéniables aux plans épistémologique, théorique et méthodologique* » (Anadón, 2006 : 17).

Puisque, dans le cadre de ce projet de recherche nous visons à clarifier un phénomène qui semble avoir été plus ou moins défini dans les écrits scientifiques, tel que nous l'avons constaté lors de notre revue des écrits scientifiques, nous proposons d'encadrer ce projet comme une recherche exploratoire qualitative. De plus, tel que nous l'avons mentionné précédemment, il nous paraît approprié d'utiliser l'étude de cas comme approche méthodologique de recherche. Nous expliquerons dans la section suivante les raisons qui nous ont permis de choisir l'étude de cas dans notre méthodologie.

3.2.1. ÉTUDE DE CAS

Bien que l'étude de cas ne semble pas facile à définir, car il existe plusieurs types (Gauthier, 2008), cette méthode suit la rigueur méthodologique nécessaire pour atteindre une déduction scientifique appropriée.

L'étude de cas est une approche et une technique de cueillette et de traitement de l'information qui se caractérise par une description en profondeur d'un phénomène

et par une analyse qui tente de mettre en relation l'individuel et le social (Anadón, 2006 : 22).

Cette approche est particulariste, car ce qui l'intéresse c'est le cas particulier. Selon Anadón (2006), cette démarche est descriptive, car le résultat est une description minutieusement détaillée du cas retenu. L'étude de cas est heuristique, car elle permet une compréhension approfondie du cas étudié. Plus encore, l'étude de cas est inductive, elle part de l'observation de terrain et par raisonnement inductif le chercheur peut élaborer des liens entre les propriétés du cas, des catégories et des hypothèses interprétatives.

Gauthier (2008) note trois types d'étude de cas : l'approche monographique, l'étude de cas suggestifs et l'étude de sujet individuel. Ainsi, dans le cadre de ce projet de recherche, la démarche que nous avons choisie pour réaliser la collecte et le traitement de l'information est l'étude de sujet individuel puisque cette approche s'appuie sur l'étude d'un seul sujet, qui fait l'objet d'un cas. De plus, l'étude de cas peut aussi se différencier par son mode de contribution aux connaissances de la discipline. Elle peut être descriptive, exploratoire, éducative ou évaluative. Dans le cas qui nous concerne, elle sera exploratoire. Les instruments de collecte de données qu'elle utilise sont les entretiens qualitatifs, l'observation directe et participante, les questionnaires, documents, etc.

3.2.2. COLLECTE DE DONNEES

L'étape de collecte de données est cruciale si nous voulons obtenir les bonnes informations qui nous permettront d'analyser notre objet de recherche. Pour la collecte de données, il existe deux stratégies qui, selon Gauthier (2008), servent à réduire les biais personnels et à approfondir l'analyse du cas étudié. La première stratégie consiste à multiplier les méthodes ou les sources de mesure et la deuxième consiste à tenir un journal de bord détaillé (Gauthier, 2008). Dans le cas de notre projet, nous allons utiliser la première stratégie. Ainsi, nous comptons réaliser une triangulation de données pour

comblent les lacunes ou le biais découlant des méthodes et de sources d'information utilisées. Les méthodes de collecte d'information seront des entrevues semi-dirigées, une revue de presse, revue de la documentation publique de la Ville de Carleton-sur-Mer, des procès-verbaux des réunions en lien avec les aménagements de sites côtiers en question. De plus, nous aurons accès aux documents de travail qui ont été élaborés depuis la mise en marche de ces aménagements dans la ville.

La collecte de données se fait en trois temps. En premier lieu, nous avons établi un premier contact avec les acteurs qui participent dans les processus décisionnels et consultatifs, dans la Ville de Carleton-sur-Mer. Nous soulignons qu'un premier contact avait été entamé avec le directeur de développement économique et touristique de la ville dès le début de notre projet de recherche. Cette rencontre nous a permis de réaliser l'ampleur de tous les projets d'aménagement dans les zones côtières. Dans un deuxième temps, nous avons procédé à une cueillette de données écrites. Cette recherche documentaire nous a permis de connaître plus en détail les diverses activités et rencontres organisées par la ville, et qui se sont déroulées depuis le début du processus, en 2010. Dans un troisième temps, nous avons réalisé des entrevues avec les acteurs identifiés pour l'exercice. L'objectif de ces entrevues, tel que noté par Merriam (1988), est d'accéder aux perspectives des personnes interviewées. Ces points de vue sont uniques à chaque personne. Pour atteindre ce but, nous devons obtenir des informations sur les indicateurs des concepts et de variables contenues dans notre schéma d'entrevue. Nous soulignons, toutefois, qu'il existe plusieurs types d'entrevues (structurées, semi-structurées et non structurées). Nous avons choisi d'utiliser l'entrevue semi-dirigée, qui est une entrevue structurée qui se définit comme :

... une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant de la recherche. Grâce à cette

interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé (Gauthier, 2008 : 340).

Cette forme de cueillette des données nous a permis de mener les entretiens sous la forme de discussion tout en gardant l'ordre des questions proposées. La souplesse de cette technique nous a aussi permis de faire des retours en arrière, si nécessaire, ainsi que de recadrer la personne interviewée si elle s'éloignait du sujet traité. Le temps prévu pour chaque entrevue avait été fixé à 60 minutes. Toutefois la durée totale relevait du niveau de connaissances de chaque participant sur le thème questionné. Dès lors, c'est grâce à cette technique de collecte de données que nous cherchons à mieux comprendre des comportements complexes dans la dynamique de gouvernance locale à Carleton-sur-Mer. Comme le mentionne Gauthier (2008), l'entrevue semi-dirigée poursuit des buts précis, soit : l'explication, la compréhension, l'apprentissage et l'émancipation. Notons qu'une lettre de consentement (Annexe I) a été acheminée aux personnes qui ont été ciblées pour participer aux entrevues. Cette lettre a été signée et datée pour confirmer ainsi leur collaboration dans ce projet de recherche.

3.2.2.1. ÉCHANTILLON

Le choix de la technique de sélection de l'échantillon est en aval d'une réflexion qui fait appel à diverses connaissances (scientifiques et personnelles) de la part du chercheur (Gauthier, 2008). Selon ce même auteur, dans une population d'étude nous pouvons définir des échantillons probabilistes (ou aléatoires) et non probabilistes. Tout d'abord, dans le projet qui nous occupe, nous avons comme population, l'ensemble des habitants de la municipalité de Carleton-sur-Mer. Les catégories d'acteurs dont il sera question pour les interviews sont les suivants (Tableau 6) : élus (maire et conseillers), citoyens, employés-cadres de la municipalité, entrepreneurs et travailleurs ouvrant dans des OSC. Pour faire un échantillonnage de cette population nous avons choisi de diviser la population à étudier en

sous-groupes (ou strates) selon le rôle joué par chaque individu interviewé dans la ville politique et associative de la municipalité de Carleton-sur-Mer. Ceci nous permet d'utiliser une technique probabiliste appelée échantillonnage stratifié au moment d'échantillonner chaque strate de notre population. Cette technique consiste à diviser la population (habitants de Carleton-sur-Mer) à étudier en sous-populations (élus, citoyens, entrepreneurs, représentants des OSC), puis à traiter aléatoirement un échantillon dans chacune des strates (Gauthier, 2008). L'échantillon ainsi choisi (12 participants) constitue l'échantillon final qui sera traité et soumis à l'analyse. Dans cet échantillonnage d'acteurs, tel que noté par Pires (1997), pour chaque personne interviewée, nous avons pris leur « histoire de vie *segmentée* », parce qu'elle s'articule autour d'un thème central (la gouvernance en lien avec l'ACC) et ne cherche qu'à couvrir quelques dimensions ou problématiques précises de la vie de l'acteur. L'outil pour recueillir ces informations est une enregistreuse.

Tableau 6 : Présentation de l'échantillon des participants.

Strates de population	Échantillon
Élus (2)	Maire, conseiller municipal
Employés de type cadre de la municipalité (3)	Directeur du développement économique, urbaniste, directeur de travaux publics
Entrepreneurs (2)	Propriétaire hôtelier, propriétaire restaurateur
Représentants des OSC (3)	Comité ZIP Gaspésie, coopérative Écovoile, corporation Mont St-Joseph
Citoyens (2)	Citoyen 1, citoyen 2

3.2.2.2. TRAITEMENT DE DONNEES

En ce qui concerne le traitement de données, nous avons, dans un premier temps, procédé à extraire les verbatim, en format Word, de chaque entrevue réalisée. Pour chaque

verbatim nous avons inséré les marqueurs de temps pour chaque question posée et au besoin, si les réponses étaient longues (de plus de 3 minutes). Une fois les verbatim terminés, nous avons procédé à choisir les unités d'analyse ainsi qu'à déterminer le type de codage grâce à des grilles de lecture élaborées pour chaque catégorie de sens retenue. Tous ces aspects seront exposés plus en détail au chapitre 6.

3.2.2.3. ANALYSE DE DONNEES

Une fois codées, catégorisées et décrites les données qualitatives provenant de nos entretiens, nous avons procédé à leur analyse. Notons que la présentation de ces résultats ne s'accompagne d'aucun parti-pris ou jugement et que nous ne formulons aucune inférence à une population analogue à partir de nos résultats. Nos analyses sont illustrées par des propos recueillis auprès des personnes interviewées et sont restitués entre guillemets et en italique, ainsi que par des tableaux des catégories provenant de la grille d'analyse inspirée de Rey-Valette *et al.* (2014). Pour certaines catégories et à partir des réponses données, nous avons représenté visuellement sous forme de nuage de mots³ les termes le plus souvent utilisés, avec une taille proportionnelle à l'occurrence. Les données utilisées pour construire ces illustrations sont présentées sous forme de tableaux à l'Annexe II.

3.2.2.4. LES QUESTIONS D'ETHIQUE

Dans le cadre de ce projet, nous avons procédé à la demande d'approbation, par les instances désignées à l'UQAR, d'un certificat d'éthique. Ce certificat s'inscrit dans la politique d'éthique dans la recherche en vigueur à l'UQAR, qu'encadre la responsabilité d'élaborer des projets de recherche qui respectent l'ensemble des principes éthiques et d'assurer le respect et la protection des droits des personnes qui participent à la recherche.

³ L'outil de création des nuages de mots utilisé est Wordle™ : www.wordle.net/

Tout projet de recherche avec des êtres humains, qu'il fasse l'objet d'une demande de financement ou non, doit être soumis à l'évaluation du comité d'éthique en recherche (Lemmen *et al.*, 2016) afin que soit émis un certificat de conformité éthique⁴. Une fois que le certificat d'éthique a été émis, nous avons utilisé le modèle du formulaire de consentement (Annexe I) disponible à l'UQAR afin de le faire signer par les participants de notre enquête.

3.3. METHODOLOGIE ET STRUCTURE DE L'ENTREVUE

Notons tout d'abord que notre méthodologie de recherche s'inspire d'une grille d'analyse de la gouvernance territoriale déjà existante. Cette grille a été développée par Rey-Valette *et al.* (2014). Dès lors, à partir d'une définition générique donnée à la gouvernance territoriale, différentes dimensions clés ont été considérées. Ainsi, les questions proposées aborderont quatre thématiques. Pour chacun des quatre sujets à évaluer, présentés un peu plus loin dans la section nommée « schéma d'entrevue », nous chercherons à trouver des réponses à différents questionnements. Ces questionnements sont listés dans cette section. De plus, à partir de la deuxième partie de la grille d'analyse, nous intégrerons deux composantes d'analyse pour chaque thématique. Ce sont les composantes structurelles et dynamiques du système qui seront mises à l'épreuve.

3.3.1. VARIABLES DEPENDANTES ET INDEPENDANTES

Dans le cadre de cette recherche, nous identifions la variable indépendante comme étant le mécanisme ou dispositif décisionnel. Cette variable va nous permettre de constater de manière empirique son influence sur la variable dépendante. La variable dépendante que nous avons identifiée est l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les

⁴ Site de l'UQAR sur la recherche avec des êtres humains : www.uqar.ca/recherche-ethique/humains/

processus décisionnels à Carleton-sur-Mer. Nous cherchons ainsi à déterminer l'influence qu'a la variable indépendante sur la variable dépendante (Dépelteau, 2000).

3.3.2. INDICATEURS

Le terme « indicateur » est polysémique, il se caractérise par différentes approches et définitions en fonction des contextes d'utilisation (Balestrat, 2011). Dans les dictionnaires généralistes, l'indicateur est défini étymologiquement au travers de sa fonction indicatrice « *qui porte une indication, qui apporte une information* » (Universalis, 2009). Le terme se caractérise différemment en fonction des domaines d'utilisation (développement, économie, statistique, *etc.*). On retrouve souvent dans les écrits scientifiques la définition donnée par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), selon laquelle un indicateur est *un paramètre, ou une valeur dérivée de paramètres, qui indique, fournit une information, décrit l'état d'un phénomène, d'un environnement, d'une zone, avec une signification qui s'étend au-delà de ce qui est directement associé à la valeur du paramètre* (OCDE, 1993) cité dans (Balestrat, 2011). Pour ce chercheur, la qualité première d'un indicateur est sa capacité à rendre compte de façon concise de phénomènes complexes. Il a une fonction de simplification et de quantification des réalités pour les rendre compréhensibles auprès d'un public ciblé. Les indicateurs sont des mesures censées décrire l'état d'un système complexe et permettre de suivre ses transformations de façon claire et simple (van Gameren *et al.*, 2014b). Bien que les indicateurs se définissent comme des variables quantitatives ou qualitatives décrivant l'état initial d'une situation donnée, les objectifs à atteindre ou les actions à engager pour y parvenir, ils traduisent des réalités très différentes (Decamps & Vicard, 2010). L'indicateur constitue à la fois le produit d'un modèle, une synthèse explicite de l'information, un outil de communication et d'aide à la décision (Balestrat, 2011). Dans le contexte de notre projet de recherche, et tel que noté par Pingault et Prévault (2007), nous soulignons qu'un indicateur sert à communiquer des

informations aux décideurs politiques ou au grand public, à partager des connaissances, à construire un consensus, une vision commune à tous les acteurs, sur l'état initial d'une situation donnée, sur les actions collectives à engager et les objectifs à fixer pour améliorer cette situation.

Pour Balestrat (2011), depuis le début des années 2000, il existe une volonté de contraction des listes d'indicateurs pour les rendre davantage opérationnelles. Les méthodes s'orientent vers des visions plus intégrées. Ainsi, pour Pingault et Préault (2007) ces méthodes suivent une nouvelle logique qui est celle de présenter des enjeux. Ces enjeux mettent de l'avant les interactions entre les dimensions écologique, économique et sociale du développement durable, désormais structurées autour du concept de gouvernance. De plus, les approches se sont progressivement attachées à proposer des indicateurs pouvant être traduits à des échelons territoriaux plus fins. Tel que souligné par Balestrat (2011), la transformation des méthodes de production d'indicateurs a conduit à une prise de conscience de la nécessité de produire à la fois des indicateurs globaux (par de démarches descendantes) et des indicateurs locaux (par démarches ascendantes), dont les fonctions sont différentes. Les premiers permettent d'alimenter les études comparatives sur le développement des territoires à un niveau général, les seconds sont indispensables pour appuyer la prise de décision dans une perspective de gestion des territoires à un niveau décentralisé. Dans le cadre de notre recherche, nous visons à identifier des indicateurs locaux, territorialisés.

Outre leur pertinence au regard du phénomène évalué, les indicateurs visent à être fiables, mesurables et opérationnels, c'est-à-dire, valides d'un point de vue conceptuel, scientifique, statistique et social. Ils visent à se construire à partir de données accessibles à un coût raisonnable et régulièrement actualisées, ce qui permet de quantifier et de comparer les phénomènes en question (Lamari & Jacob, 2015). De plus, ils recherchent à être compréhensibles et faciles à mettre à en œuvre (Decamps & Vicard, 2010). Anilkumar *et*

al. (2010) notent que la plupart des indicateurs reflètent un état du phénomène surveillé, toutefois, ils affirment la nécessité de compléter ces indicateurs par des indicateurs axés sur les résultats qui découlent des processus de gestion côtière.

Tel que noté précédemment, les indicateurs ne se réfèrent pas toujours à un même objet. Ils peuvent porter sur une portion de territoire, ce qu'on peut appeler indicateurs territorialisés. De plus, les indicateurs peuvent traiter d'un secteur de l'activité humaine en lien avec une approche spécifique du développement durable et donc d'indicateurs sectoriels (Decamps & Vicard, 2010). Ces chercheurs notent que l'architecture des indicateurs peut prendre des formes très diverses, allant de l'indice (indicateur synthétique) au tableau de bord (système d'indicateurs). Dès lors que l'on cherche à avoir une vue d'ensemble de la durabilité d'un territoire, on peut penser que les systèmes d'indicateurs territorialisés (Decamps & Vicard, 2010) semblent les plus appropriés puisqu'ils intègrent plusieurs informations en lien avec le territoire à l'étude. Dans la recherche qui nous occupe, nous regardons essentiellement la zone côtière de la municipalité de Carleton-sur-Mer. Ainsi, ces indicateurs territorialisés du développement durable cherchent à rassembler toutes les informations nécessaires à la connaissance et à la gouvernance d'un territoire dans une perspective de durabilité économique, sociale et environnementale (Decamps & Vicard, 2010).

La qualité des indicateurs dépend de plusieurs préalables méthodologiques. Lamari et Jacob (2015) présentent trois types d'attributs pour caractériser la qualité des indicateurs soient : la fiabilité, l'accessibilité et la pertinence. Pour être fiable, un indicateur doit exprimer de manière claire et solide ce que l'évaluateur, le chercheur ou le gestionnaire veut réellement mesurer et surveiller. Pour ces chercheurs, l'accessibilité aux données dépend des contraintes financières, logistiques et d'ordre éthique ou confidentiel, ce pourquoi des données peuvent exister tout en étant inaccessibles.

Dans ce contexte, nous remarquons que différents critères de sélection ont été identifiés par les chercheurs (Olsen, 2003; Decamps & Vicard, 2010; Böhnke-Henrichs,

Baulcomb, Koss, Hussain & de Groot, 2013) afin de choisir les indicateurs les plus appropriés (Decamps & Vicard, 2010), pour mesurer les processus territoriaux d'ACC. Toutefois, l'incertitude engendrée à l'égard des changements climatiques peut affecter l'utilisation des indicateurs lors de la prise de décision.

Bien que l'utilisation des indicateurs serve à outiller les acteurs à de multiples niveaux, lors de la prise de décision, il semble exister une sous-utilisation de ces outils. La complexité des données rendues publiques, par la recherche, ainsi que la nature même de ce en quoi consiste l'adaptation (Lamari & Jacob, 2015) peut influencer cette sous-utilisation par certains décideurs à l'échelle locale.

Notons que d'autres auteurs (Olsen, 2003; Morrison, 2014) se sont penchés sur les initiatives qui ont pour but d'atteindre les deux objectifs de la gestion du littoral, soit l'amélioration du milieu biophysique et la qualité de vie de la population (Olsen, 2003). Il remarque l'importance d'avoir une capacité de gouvernance régionale ainsi qu'une conception, une diversité et un contexte institutionnel régional. Cette capacité permettrait l'élaboration d'un indice de gouvernance régionale (Morrison, 2014). Dès lors, un indice de gouvernance régionale devrait être en mesure de vérifier si la gouvernance d'une région a la capacité de faire face à la diversité des problèmes intégrés qui peuvent survenir (Morrison, 2014).

Dans différents contextes ainsi que dans le cas de l'ACC, il ne semble pas exister d'indicateur unique, cependant, trois types de mesures, afin de faire face à la problématique de l'adaptation, ont été identifiés par van Gameren *et al.* (2014b). En premier lieu, un indicateur du besoin d'adaptation est nécessaire pour savoir où et sur quoi intervenir. Cette mesure se qualifie et se quantifie selon le niveau de risque climatique actuel et futur (van Gameren *et al.*, 2014b), notons par exemple un indicateur des dommages aux habitations suite à une tempête dans une zone côtière. Toutefois, en ce qui concerne la vulnérabilité, la définition des indicateurs semble compliquée par l'ambiguïté de ce concept (van Gameren *et al.*, 2014b). Une fois la décision prise au sujet d'une action d'adaptation, il est nécessaire

de suivre le déroulement des effets. C'est le rôle des processus d'adaptation et des résultats des actions adaptatives. Notons, par exemple, un indicateur de mesure de prise en compte, dans les politiques d'aménagement du territoire, de l'augmentation de l'intensité ou de la fréquence des tempêtes automnales sur le littoral. Un autre exemple serait l'interdiction de construction dans certaines zones côtières exposées à l'érosion. La mesure de l'efficacité de l'adaptation, axée sur les résultats des actions, semble relever plusieurs défis (van Gameren *et al.*, 2014b). Tout d'abord, le succès de l'adaptation est lié au temps, c'est-à-dire qu'il est très difficile d'évaluer des actions censées répondre à des impacts futurs eux-mêmes incertains. Dans ces cas, le rôle des scénarios des impacts avec lesquels les décideurs peuvent prévoir des effets découlant de l'adaptation choisie, semble pertinent à utiliser. Dans ce cas, et selon Hoffmann (2009), le rôle des indicateurs d'orientation ou de comparaison est important. Il décrit ce type d'indicateurs comme utile pour les processus de prise de décision et pour soutenir les processus de planification stratégique. Les comparaisons avec d'autres régions ou des comparaisons d'un programme de gestion à différents stades de son développement deviennent possibles.

De la même manière, la mesure de l'efficacité d'une décision peut répondre positivement à un problème localisé (p. ex. ensablement d'une zone exposée à l'érosion), cependant, cette action peut créer d'autres problèmes ailleurs (p.ex. la modification de la dynamique côtière de la zone où un enrochement a été construit peut causer, par « effet de bout » une érosion accrue là où l'enrochement s'arrête). Outre la mesure de l'efficacité, van Gameren *et al.* (2014b) mettent en évidence que d'autres critères peuvent servir de guides d'évaluation des résultats de l'adaptation, notamment l'efficacité (p. ex. rapport coût-bénéfice des actions), l'équité (distribution des coûts-bénéfices), la légitimité et la durabilité de l'action (au sens du développement territorial durable). Or, la valeur accordée aux critères dépend des valeurs des acteurs qui doivent mettre en œuvre et évaluer l'ACC. Tel que remarqué par Hoffmann (2009), pour une mise en œuvre effective des indicateurs, il est important de considérer certains aspects en amont. Ainsi, il est important de prévoir la

fonction de l'ensemble des indicateurs, le mode de participation des acteurs lors de sa construction, les critères de sélection pour les indicateurs et l'utilisation de l'information créée par ces indicateurs.

3.3.3. SCHEMA D'ENTREVUE

Tel que noté par Lardon *et al.* (2008) et exprimé dans notre cadre conceptuel, le développement territorial suppose l'augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser les dynamiques de transformation de leur territoire. Ces dynamiques semblent être caractérisées par une gouvernance territoriale qui met l'accent sur le dialogue, la participation, la coopération et la concertation à diverses échelles territoriales (Rey-Valette *et al.*, 2014). Dans ce contexte et en considérant les éléments théoriques qui concernent l'adaptation aux changements climatiques en zones côtières, nous avons conçu un schéma d'entrevue qui a été utilisé lors des entretiens semi-dirigés avec notre échantillon d'acteurs locaux. Cette grille d'analyse de la gouvernance territoriale qui a été adaptée aux réalités d'ACC, a été inspirée des travaux de Rey-Valette *et al.* (2014) sur l'analyse de la gouvernance territoriale. L'objectif de ce schéma est d'analyser les processus, les dispositifs et les outils mobilisés par les acteurs de la municipalité de Carleton-sur-Mer dans les situations d'ACC. Nous avons cherché à identifier différentes étapes (Tableau 7) d'un processus de gouvernance pour ensuite identifier des interactions clés lors de la construction de cette grille d'analyse.

Tableau 7: Grille d'analyse de la gouvernance territoriale selon Rey-Valette *et al.* (2014).

Section	Définition
1	Compréhension des institutions et des dispositifs de gouvernance déjà en place.
2	Analyse des interactions fonctionnelles, territoriales et contextuelles.
3	Analyse du système d'acteurs, des représentations et des controverses
4	Analyse des pratiques et des effets

Section 1 : Compréhension des institutions et des dispositifs de gouvernance déjà en place.

Dans cette section, nous cherchons à mieux comprendre le processus dynamique de coordination mobilisant des dispositifs multiples au sein de la municipalité. Les questions abordent des thèmes sur les dispositifs de gouvernance ainsi que sur leur coordination au sein de l'institution. Cette section nous permet de clarifier les interactions entre acteurs, notamment entre des structures territoriales et sectorielles, mais aussi de s'interroger sur les interdépendances entre des échelles qui sont au cœur de la gouvernance territoriale. De plus, nous pourrions évaluer le degré d'ouverture et de stabilité des réseaux mobilisés en fonction de la nature des personnes qui sont impliquées et des formes de structuration. Ainsi, nous aborderons les questions suivantes :

1. Quels sont les dispositifs de prise de décision existants et qui est responsable de les animer ? ^[1]_[SÉP]

1.1 Quelle est la légitimité de ces dispositifs ? ^[1]_[SÉP]

1.2 Quel est le facteur ou l'événement déclenchant leur mise en place ? ^[1]_[SÉP]

1.3 Quelle est la genèse de ces dispositifs ? ^[1]_[SÉP]

2. Quel est l'objectif principal de ces dispositifs (consultation, participation, concertation) ?

3. Quels sont les formes et les types de coordinations existants (formel et informel) ? ^[L]_[SEP]

4. Comment sont pris en charge les points de vue divergents ? ^[L]_[SEP]

4.1 Est-ce qu'il y a eu des dysfonctionnements du ou des dispositifs (s) ? ^[L]_[SEP] Si oui, lesquels selon vous ?

4.2 Comment ont-ils été réglés ? ^[L]_[SEP]

Section 2 : Analyse des interactions fonctionnelles, territoriales et contextuelles.

Ici, en combinant à la fois des composantes structurelles (organisationnelles) et dynamiques (en constante transformation) du système, nous proposons un ensemble de questions qui visent à mieux comprendre le fonctionnement institutionnel et les enjeux spécifiques du territoire.

Interactions fonctionnelles

Composantes structurelles :

En considérant les dispositifs de gouvernance, nommés dans la section 1 ;

1. Quels sont les outils ou ressources (information, savoirs, relations, budgets, temps, évaluation) utilisés ?

2. Comment les calendriers et les agendas politiques sont gérés et coordonnés ?

3. Comment le pouvoir (politique) est-il distribué ?

4. Quels sont les liens d'interdépendance entre les acteurs impliqués dans le projet d'aménagement des sites côtiers en cours ?

5. Quelles est la nature, l'opérationnalité, la qualité, la transparence (diffusion et accès) et l'utilisation de l'information (observatoire, résultats d'enquêtes, etc.) sur le territoire ?^[L]_[SEP]

6. Quels sont les conflits ?

Composantes dynamiques :

1. Est-ce que le dispositif a permis un meilleur accès/ distribution aux/des ressources ?^[L]_[SEP]

2. Est-ce que des plans ou des évaluations des études de risques climatiques font partie des dispositifs de gouvernance ? Si oui, lesquels et comment ? Si non, dites pour quelles raisons

3. Comment ont évolué la production et la mutualisation des informations, la communication entre les acteurs ?^[L]_[SEP]

4. Comment ont évolué les conflits (changements d'acteurs, d'objet, lieux, conséquences) ?

Interactions territoriales et contextuelles :

Composantes structurelles :

1. Quelles sont les spécificités du territoire ?

2. Sur le territoire est-ce que les effets des changements climatiques se font sentir ? Quels sont ces enjeux et comment ces enjeux sont-ils traités dans les mécanismes de prise de décision ?

3. Quels sont les liens, les négociations et les synchronisations avec les autres échelles (caractère multi niveaux et multi appartenance des acteurs) ?

Composantes dynamiques :

1. Comment ont évolué les politiques sur le territoire (sectorielles, intégrées) ?

(Par exemple avec le changement de gouvernement en 2014 ?)

2. Comment ont évolué les instruments normatifs (mise en œuvre, application, etc.) ?

Section 3 : Analyse du système d'acteurs, des représentations et des controverses

Dans cette section, nous allons analyser les types d'interactions, les logiques d'actions, les conflits potentiels entre les acteurs et ses institutions, dans la prise de décision dans un contexte des changements climatiques. Il nous semble important de souligner qu'il s'agit d'analyser la diversité des acteurs publics et privés aux identités multiples.

Composantes structurelles :

Dans le cadre des aménagements des sites côtiers dans la Ville de Carleton-sur-Mer :

1. Quels acteurs sont impliqués et représentés ? Qui sont les absents ?^{[L]_{SEP}}

2. Quels sont vos valeurs et vos représentations, vos intérêts et votre justification à l'égard de ces aménagements ?^{[L]_{SEP}}

3. Quelles sont les responsabilités et les ressources institutionnelles ?

3.1 Quels sont les mandats multiples ?^{[L]_{SEP}}

Composantes dynamiques :

1. Quels types de partenariat ou de coalitions (formelles et informelles) se sont formés entre privé et public ? (Par exemple : une collaboration avec le conseil de l'eau qui est née, suite à ces aménagements).

2. Est-ce qu'il existe une participation citoyenne dans ce processus décisionnel ? Si oui, de

quelle façon les citoyens et citoyennes sont-ils inclus ?

Section 4 : Analyse des pratiques et des effets

Il s'agit dans cette section d'analyser les pratiques et les effets des dispositifs de gouvernance qui sont mis en œuvre. Il nous paraît important de noter que cette section vise à évaluer des processus décisionnels qui ont déjà culminé. Ainsi, nous allons évaluer trois thèmes, qui sont : la construction collective ; les apprentissages collectifs ; les reconfigurations ou les innovations organisationnelles et institutionnelles.

Construction collective

Composantes structurelles :

Dans le cadre des aménagements des sites côtiers dans la Ville de Carleton-sur-Mer qui sont terminés :

1. Comment ont été définis les objectifs ?
2. Comment ont-ils été atteints ?
3. Quels sont les indicateurs d'évaluation de réussite ?
 - 3.1 Qui élabore ces indicateurs ?
4. Quelle est la performance par rapport aux objectifs ?
5. Quels sont les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux pour ces projets d'aménagement ?

Composantes dynamiques :

1. Des réorientations sont-elles intervenues au cours du processus ? Si oui, pouvez-vous expliquer lesquelles ?

1.1 Par qui ont-elles été initiées ?

1.2 Comment ont-elles été intégrées ? ^[L]_[SEP]

1.3 Quels rôles jouent les outils ? ^[L]_[SEP]

2. Quels sont les liens entre les activités humaines, leur impact sur l'environnement et les effets des changements climatiques en fonction de la nature des aménagements ?

Apprentissages collectifs

Composantes structurelles :

Dans le cadre des aménagements des sites côtiers dans la Ville de Carleton-sur-Mer :

1. Quels types de savoirs et d'apprentissages a facilité la mise en place de la gouvernance ?

2. Quels apprentissages ont été créés ? ^[L]_[SEP]

2.1 Ces apprentissages bénéficient-ils plus à certains groupes d'acteurs ? ^[L]_[SEP] Si oui, lesquels ?

3. Est-ce qu'il y a des moments réflexifs sur les modes de mise en œuvre ? ^[L]_[SEP] Si oui, expliquez leur dynamique de fonctionnement.

4. Est-ce qu'il y a une prise de conscience du caractère systémique, une connaissance et une appropriation de la complexité territoriale ? ^[L]_[SEP]

Composantes dynamiques :

1. Quels outils sont utilisés pour professionnaliser les savoirs liés ^[L]_[SEP] à la mise en œuvre de la gouvernance ? ^[L]_[SEP]

2. Est-ce qu'il y a eu la création d'un langage commun de communication entre acteurs ?

[]
[SEP]

3. Est-ce qu'il y a eu la création de mythes organisationnels ? [] Si oui, lesquels ? [SEP]

Reconfigurations ou innovations organisationnelles et institutionnelles

Composantes structurelles :

1. Les dispositifs permettent-ils [] la coordination entre les acteurs, par rapport au fonctionnement, et à l'élaboration des projets ? [SEP]

1.1 D'après vous, ces dispositifs sont-ils reconnus par tous les acteurs et en particulier les acteurs publics ? et dites pourquoi. [] [SEP]

2. Existente-t-il de nouvelles relations et pratiques de travail qui font sens pour les acteurs ?

Composantes dynamiques :

1. Les dispositifs ont-ils fait émerger d'autres dispositifs, de nouvelles organisations ou de nouvelles règles ? [] Si oui, lesquels ? [SEP]

2. Les arrangements et dispositifs ont-ils été répliqués, formalisés ? [] [SEP]

Ainsi, ce schéma d'entrevue vise à identifier et à caractériser de quelle manière la municipalité de Carleton-sur-Mer intègre l'ACC dans les processus décisionnels en cours. Nous souhaitons recueillir les éléments nécessaires qui vont nous permettre d'interpréter et d'analyser la gouvernance locale dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques. Dans le but de bien analyser et interpréter les données qualitatives, collectées dans nos entretiens, nous allons dans le chapitre suivant jeter un regard sur notre aire de recherche qui est la municipalité de Carleton-sur-Mer. Les éléments explorés dans le

chapitre 4 nous permettront, de cette manière, de contextualiser l'interprétation des résultats de notre enquête.

CHAPITRE 4

CARACTERISTIQUES DE L'AIRES DE RECHERCHE

4.1. VULNERABILITE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES ZONES COTIERES DU CANADA ET DU QUEBEC

Comme Meur-Ferec (2006) l'explique, la « *vulnérabilité caractérise une société (ou un individu) soumis à un risque, en fonction de facteurs conjoncturels (aléa) mais aussi des facteurs structurels, déterminés par le contexte socioéconomique, culturel, fonctionnel et institutionnel d'un lieu et d'une époque* » (Meur-Ferec, 2006 : 131).

La zone côtière du Québec maritime est occupée et exploitée par une grande variété d'usagers (p. ex. pêcheurs, touristes, habitants). Ainsi, « *non seulement les conflits d'usages potentiels sont-ils nombreux, mais les interventions humaines déjà mises en place pour stabiliser ou contrôler l'érosion interfèrent avec les processus naturels, augmentant la complexité du problème* » (Savard *et al.*, 2009 : 60).

Au Québec, les risques d'érosion et de submersion semblent être appelés à augmenter dans un avenir proche en raison des CC résultant de quatre principaux déterminants : la hausse du niveau marin, la diminution de la glace de mer et côtière, la variabilité des tempêtes et l'artificialisation du trait de côtes (Boyer-Villemare *et al.*, 2015).

Au Québec la région maritime méridionale sillonne l'estuaire moyen et maritime du Saint-Laurent, et une partie du golfe du Saint-Laurent, incluant la baie des Chaleurs (Figure 5). Cette région représente plus de 3600 km de côtes traversant les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GÎM) et une partie des régions de Chaudière-Appalaches et de la Capitale Nationale (Boyer-Villemare *et al.*, 2015).

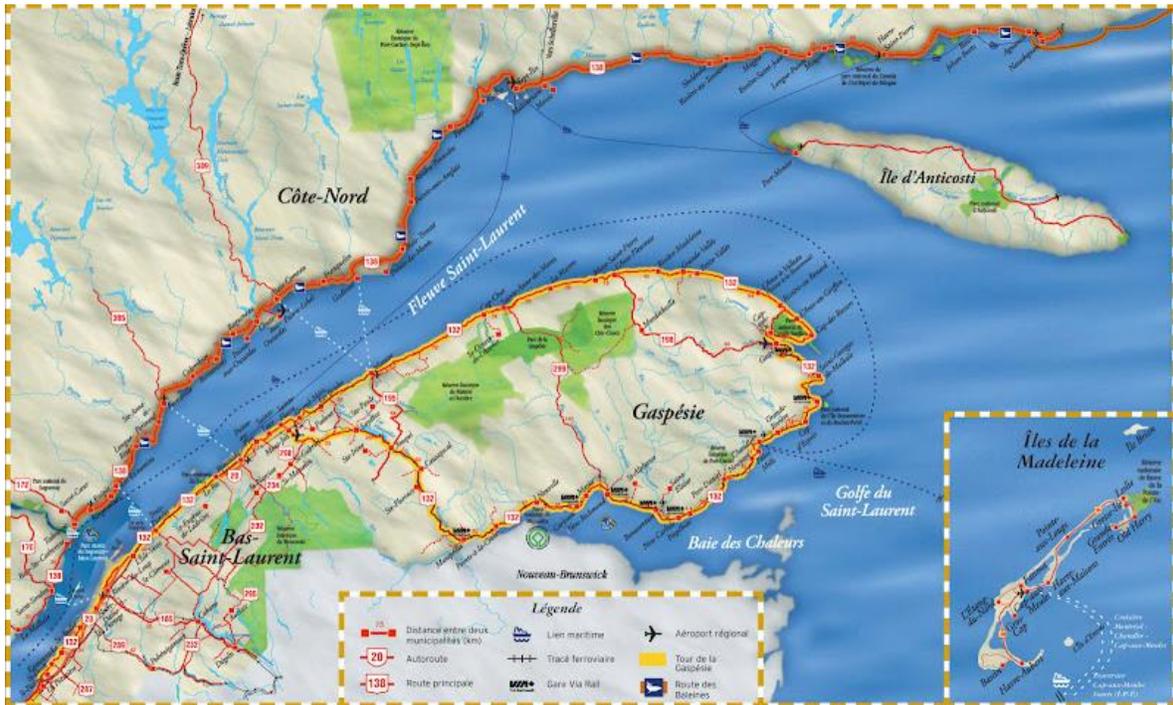


Figure 5 : Le Québec maritime. Source : www.getawaysforgrownups.com/wildlife-watch-quebec-maritime/

La région maritime du Québec est un vaste territoire dont la population est essentiellement côtière et qui représente 80% de la population de la province⁵. Par ailleurs, selon le Laboratoire de dynamique et de Gestion intégrée des zones côtières de l'UQAR (comm. pers.), 60% des côtes du Québec maritime sont actuellement sujettes à l'érosion côtière (Figure 6). Or les changements climatiques ont une influence sur la hausse du niveau de la mer, la fréquence des tempêtes (Savard, Rosu, Gachon, Pacher & Carrera, 2008), le régime des glaces (Ruest *et al.*, 2016) et la fréquence des cycles de gel et de dégel (Senneville & Saucier, 2007) ainsi que sur les redoux hivernaux (Savard *et al.*, 2009). Ces éléments sont considérés comme des facteurs de risque pouvant augmenter l'érosion, causer des inondations ou encore menacer les infrastructures côtières. De plus, à ces processus

⁵ Gouvernement du Québec, Portail Québec : www.gouv.qc.ca/FR/LeQuebec/Pages/G%C3%A9ographie.aspx (consulté le 29 août 2016)

naturels s'ajoute une contribution anthropique, définie par Bourque et Simonet (2007) comme toute activité humaine qui contribue à une transformation des écosystèmes sensibles au climat.

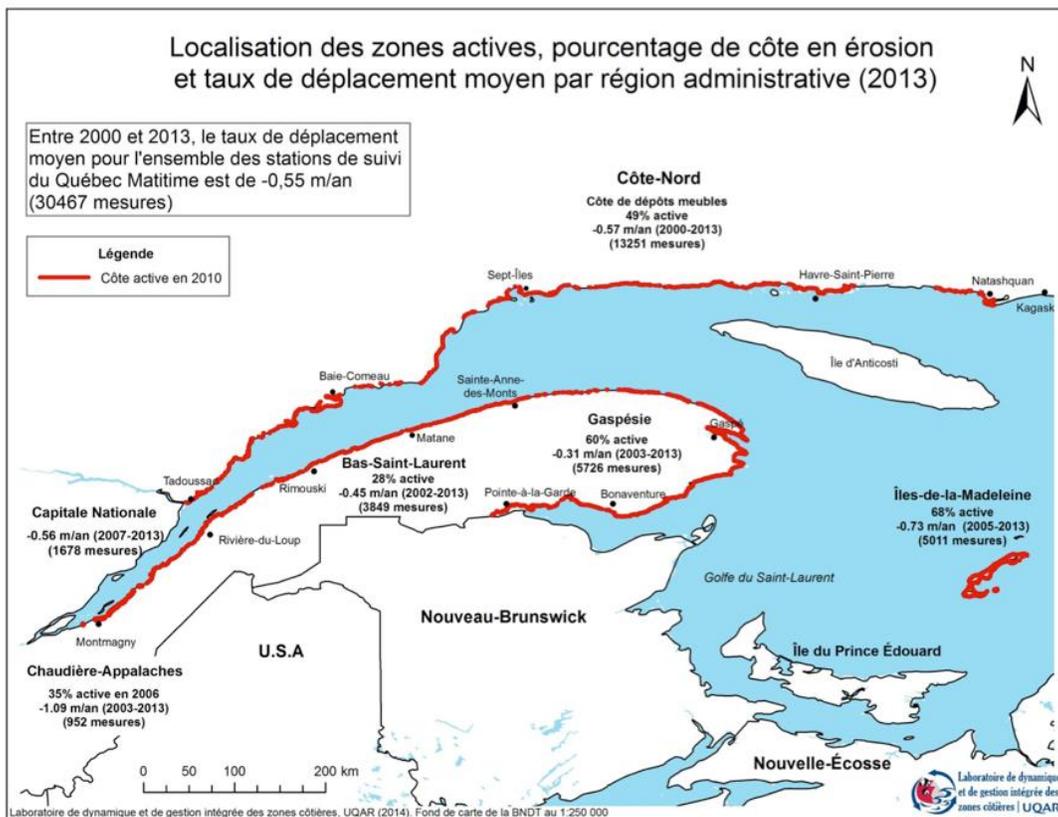


Figure 6 : Zones à risque d'érosion au Québec. Source : Laboratoire de dynamique et de Gestion intégrée des zones côtières (UQAR).

Selon Bourque et Simonet (2007), c'est l'élévation du niveau marin qui est une des principales causes de cette croissante vulnérabilité des côtes dans le golfe et l'estuaire du Saint Laurent. Dès lors, selon les régions entre 2000 et 2013, l'érosion côtière affectait entre 30% et 70% des côtes au Québec (Fraser, Bernatchez & Dugas 2014). De plus, certaines portions du littoral de l'estuaire moyen et maritime du Saint-Laurent ont tendance à se relever, alors que le sud du golfe, dont la baie de Chaleurs fait partie, s'enfonce de 1 à

4 mm/an (Koozare, Vaníček, & Santos, 2008). Plus encore, la fréquence d'occurrence des vagues de tempête ayant occasionné de dommages dans diverses zones côtières du Québec (Figure 7) est en hausse depuis une décennie (Bernatchez *et al.*, 2008). C'est pourquoi, il semble exister un effet des changements climatiques sur l'augmentation de l'exposition à l'érosion et à la submersion dans ces zones côtières.



Figure 7 : Dommages occasionnés par la tempête de 2005 à Carleton-sur-Mer, dans la baie-des-chaleurs. Source : Christian Fraser.

Puisque, comme nous l'avons souligné précédemment, le littoral du Québec montre une vulnérabilité aux CC avec une exposition marquée à l'érosion et à la submersion, plusieurs mesures réactives ont été mises en place pour protéger les côtes et ont eu comme conséquence de les artificialiser et de les rigidifier au cours des deux dernières décennies. Des murs de béton, de bois et des enrochements ont été construits dans plusieurs régions côtières de la province dans le but de protéger des routes et des infrastructures. Toutefois, ces actions ont eu pour effet de diminuer la largeur des plages à cause de la réflexion sur ces structures (Bernatchez & Fraser, 2011). Ces actions ont eu une incidence sur la probabilité d'érosion et de submersion qui a augmenté, comme le documentent Bernatchez et Fraser (2011) qui notent que *le bilan de l'évolution de l'artificialité de la côte indique*

que les structures rigides de protection ont eu pour conséquence non seulement de provoquer une érosion des plages, mais aussi de limiter le processus de progradation de la côte (Bernatchez & Fraser, 2011). Ainsi, lorsqu'il est temps de gérer les différents risques, d'analyser les vulnérabilités et de mettre en œuvre différentes solutions d'ACC qui touchent les côtes, des approches basées sur des unités côtières homogènes, habituellement des cellules hydrosédimentaires, sont souvent utilisées. Puisque les interventions dans un secteur d'une cellule auront des conséquences sur le reste de la cellule (MacDonald, 2014 cité dans Savard *et al.*, 2016), le fait de ne pas tenir compte de cette spécificité de la dynamique côtière peut mener à une mauvaise adaptation.

4.2. TRAJECTOIRE HISTORIQUE DES ACTIONS D'ADAPTATION AU QUEBEC

Le littoral du Québec a connu historiquement plusieurs ajustements en ce qui concerne les approches d'adaptation. Bien qu'il y ait eu plusieurs vagues de transformation des cadres réglementaires touchant les CC (pré-2000, 2000-2004, 2005-2009 et 2010-2014), dans le cadre de ce travail nous allons identifier les transformations des actions d'ACC au Québec surtout à partir des années 2005. Le Tableau 8 résume les changements des mesures institutionnelles qui touchent la gestion côtière.

Tableau 8: Trajectoire historique des mesures institutionnelles visant la gestion côtière.

<p style="text-align: center;">2005 – 2009</p> <p style="text-align: center;">Cadre réglementaire 3^e vague</p> <p style="text-align: center;">Raffinement des outils législatifs : SSL, CPPRN</p> <p style="text-align: center;">Affirmation du bien commun</p> <p style="text-align: center;">Statu quo du côté de l'aménagement</p>	2005 : Plan d'action pour les océans
	2005 : Plan d'action Saint-Laurent 2005-2010
	2006 : CPPRN
	2006 : PACC2012
	2006 : Loi sur le développement durable (LDD) (Québec)
	2008 : LDD (Statistique Canada)
	2009 : Loi 27 affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection
<p style="text-align: center;">2010 – 2014</p> <p style="text-align: center;">Cadre réglementaire 4^e vague</p> <p style="text-align: center;">Outils visant l'ACC et l'intersectorialité dans la gestion du Saint-Laurent</p>	2011 : Plan d'action Saint-Laurent 2011-2016 et création des TCR
	2012 : Stratégie et PACC2020
	2014 : Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024

Source : Boyer-Villemaire *et al.* (2015).

Les années 2005-2009 ont connu une recrudescence remarquable des dommages dus aux tempêtes sur le littoral (Boyer-Villemaire *et al.*, 2015). C'est ainsi qu'en octobre 2005 toutes les régions ont été touchées. En décembre 2007, Matane et Percé ont eu des dommages. En décembre 2008, ce fut le tour de la GÎM de subir des dégâts lors des fortes tempêtes sur les côtes (Bernatchez, Boucher-Brossard, & Sigouin-Cantin, 2012 cité dans Boyer-Villemaire *et al.*, 2015). Ces événements ont permis de constater le manque de connaissances sur les phénomènes côtiers et sur la gestion du littoral à long terme. Par conséquent, durant cette période, le développement des expertises en lien avec les risques côtiers a été fructueux. La chaire de recherche en géoscience côtière a été créée en 2006 grâce au financement provenant du Cadre de prévention des principaux risques côtiers 2006-2013 (CPPRN) et du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques

(PACC2012) (Gouvernement du Québec, 2014a), le consortium Ouranos participe au développement des scénarios climatiques et assume un rôle dans les actions de coordination entre les ministères du gouvernement (Boyer-Villemare *et al.*, 2015).

D'autres acteurs se démarquent, comme l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER) dans la production des connaissances avec la modélisation des niveaux d'eau (Saucier, Roy, Senneville, Smith, Lefavre, Zakardjian & Dumais, 2009), de la glace et des vagues (Ruest, Neumeier, Dumont & Lambert, 2013 ; Neumeier, Ruest, Lambert, Bismuth, Dumont, Jacob, Savard & Joly, 2013 ; Ruest *et al.* 2013), avec l'installation de bouées océanographiques (Senneville *et al.*, 2013) et le programme d'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) sur les défis des communautés côtières de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent à l'heure des CC avec leur recherche-action participative ont contribué à la production du savoir, en ce qui concerne la gestion participative, durant ces années.

À l'échelle fédérale canadienne, le Plan d'action du Canada pour les océans, produit en 2005, marque une séparation entre la gestion des océans comme écosystèmes marins et la gestion des communautés côtières. Cette division a pour conséquence de séparer la vision sociale des Comités côtiers des écosystèmes marins. Ce changement aura un effet sur le financement de ces comités, avec un retrait graduel de leur financement jusqu'en 2008-2009 (Plante *et al.*, 2011). Les comités ZIP seront dorénavant financés par le gouvernement fédéral et récupéreront les tâches des comités côtiers.

En 2009, le gouvernement du Québec adopte d'une part la « loi 27 » sur l'affirmation du caractère collectif des ressources en eau et d'autre part la Loi sur le développement durable (LDD). Cette dernière a des effets importants sur la prise de décision en situation de risque puisqu'elle donne les balises sur les principes de prévention et de précaution, qui doivent être pris en considération dans toutes les décisions publiques (Boyer-Villemare *et al.*, 2015).

Depuis 2010 le sentiment d'urgence semble moins présent et permet une planification au sein de la municipalité. Nous notons un début des solutions de remplacement aux actions d'artificialisation côtière réalisées précédemment (p. ex. enrochements). Ainsi, on prévoit la recharge de sable et d'épis, ce qui témoigne d'une transformation qui s'inscrit dans le respect des écosystèmes et de l'apport du savoir scientifique déjà présent dans les institutions (Boyer-Villemare *et al.*, 2015). Or, en décembre 2010, les marées hautes en période de vive-eau, combinées avec des fortes dépressions atmosphériques occasionnant des fortes vagues font des ravages (Figure 8) dans les zones côtières de l'Est du Québec, notamment à Carleton-sur-Mer (Quintin, Bernatchez, & Jolivet, 2013). Cet événement met de l'avant la problématique des risques côtiers et permet une réflexion sur la pertinence de réorganiser la gestion des zones côtières du Saint-Laurent.



Figure 8 : Plage du camping à Carleton-sur-Mer après la tempête de décembre 2010.
Source : Christian Fraser, 2010.

Par l'entremise d'une entente fédérale-provinciale les mandats des comités ZIP ont été révisés, ce qui a donné origine aux tables de concertation régionales (TCR), sous l'aile du Plan d'action Saint-Laurent 2013-2020. Nous notons aussi une plus grande attention à la gestion adaptative, de la part du gouvernement. Ceci se perçoit dans la durée et la

continuité des actions posées. Ainsi, la durée des actions passe d'un horizon de moins de 5 ans au début 2000 (Plan Saint-Laurent 2005-2010) à plus de 5 ans avec le Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques (PACC 2006-2012) et elle passe de 7 à 15 ans (Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 ; PACC 2013-2020) (Boyer-Villemare *et al.*, 2015). Notons que, bien que des études sur certains sujets comme la submersion ou l'ACC voient le jour (Bernatchez et Fraser, 2011; Beaulieu *et al.*, 2015) l'apport des scientifiques semble encore à développer sur certains fronts. Par exemple, lorsque nous regardons la diffusion grand public des connaissances, le Québec accuse un certain retard en comparaison avec les États-Unis et l'Europe qui ont développé des portails de données gratuites (Boyer-Villemare *et al.*, 2015). De cette façon, la période 2010-2015 a été marquée par la nécessité de réorganiser les outils de gestion côtière vers une forme plus adaptative que réactive au Québec.

Désormais, les processus décisionnels, d'un point de vue régional et local, semblent se configurer selon de nouvelles réalités organisationnelles (p. ex. les TCR) et avec des nouveaux outils d'aide à la prise de décision (p. ex. le Plan d'action Saint Laurent ou PACC2020). Par ailleurs, il est souligné par d'autres chercheurs (Mascarenhas, Ramos, & Nunes, 2012) que la planification à l'échelle régionale est particulièrement importante pour le développement territorial durable, étant donné que les activités non durables, telles que l'étalement urbain ou la perte des zones naturelles, ont généralement lieu à cette échelle (Mascarenhas *et al.*, 2012). Il semble ainsi qu'une adaptation aux changements climatiques implique une planification aussi bien qu'une construction des plans d'action, avec une perspective à long terme impliquant un changement de valeurs et de priorités dans la planification locale (Carlsson-Kanyama *et al.*, 2013).

4.3. LA REGION COTIERE DE LA BAIE DES CHALEURS

La baie des chaleurs est composée de deux Municipalités régionales de comté (MRC) soit Avignon et Bonaventure (Figure 9). Cette région de la péninsule gaspésienne fait partie de la zone tempérée moyenne, caractérisée par un climat frais et pluvieux et des hivers rigoureux. L'influence maritime diminue par contre les écarts de température, particulièrement dans la plaine côtière⁶.



Figure 9 : La baie des chaleurs. Source : www.baiedeschaleurs.com/fr/portailbdc.aspx?sec=30

⁶ Source : www.mrcbonaventure.com/fr/portrait-de-la-mrc-fr/territoire.html (consulté le 8 décembre 2017)

La MRC d'Avignon a une superficie totale de 3 443,88 km² et comprend 12 834 habitants répartis à travers 11 municipalités, ainsi que 2 communautés autochtones de la nation Mi'kmaq⁷. La Ville de Carleton-sur-Mer est la plus grande municipalité de la MRC Avignon. La MRC de Bonaventure occupe une superficie de 4 456,57 km² sur une largeur d'un peu moins de 90 km le long du littoral de la baie des Chaleurs. La population totale de cette MRC s'élève à 18 246 personnes dans 13 municipalités principalement en bordure du littoral de la baie-des-chaleurs. Le tourisme, la pêche commerciale et la mariculture sont, entre autres, des secteurs d'activités présents dans cette région de la Gaspésie⁸.

La baie des Chaleurs est longue de 100 km, large de 50 km au point le plus large et profonde de 25 à 90 m. Elle se comporte partiellement comme un estuaire, présentant un gradient de salinité de 10 % et d'une amplitude de marées d'environ un mètre⁹. Un peu moins d'un dixième de l'eau est renouvelé annuellement par l'eau douce provenant des rivières Ristigouche, Matapédia, Cascapédia, Bonaventure, Tétagouche, pour les plus importantes. De plus, la côte de la baie des Chaleurs est constituée de plusieurs formations géologiques sédimentaires dont la hauteur et la constitution sont variables. On retrouve des plages de sable ou de gravier, des barchois (lagune à l'intérieur des deux bancs de sable, dont le quai est rattaché à l'un deux) limités par des flèches (les flèches qui encadrent le barchois sont appelées localement banc) sableuses (Figure 10), des falaises meubles ou rocheuses, ainsi que des marais maritimes. La côte est surplombée par plusieurs monts, pouvant atteindre entre 600 et 800 m, le plus élevé étant le Mont Carleton, culminant à 817 m.

⁷ Le portail de la baie-des-chaleurs : www.baiedeschaleurs.com/fr/portailbdc.aspx?sec=23

⁸ MRC de Bonaventure : www.mrcbonaventure.com/fr/portrait-de-la-mrc-fr/territoire.html

⁹ Université de Moncton : www8.umoncton.ca/umcm-climat/grain/4_2_3_etudes_de_cas_partie_3_participation_citoyenne_organismes_communautaires_etablissements_postsecondaires_a_la_recherche_sur_les_impacts_des_changements_climatiques_sur_le_littoral/page:4 (consulté le 29 septembre 2016)



Figure 10 : La côte de la baie des chaleurs. Photo : Corporation du Mont Saint-Joseph

Selon des recherches menées par le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'UQAR, la MRC Avignon, où se trouve Carleton-sur-Mer, ne présente pas une grande vulnérabilité à l'érosion côtière, par rapport à d'autres secteurs de l'Est du Québec. La majeure partie des côtes montre en effet de faibles taux de recul. La grande proportion de falaises rocheuses et la position abritée du territoire au fond de la baie des Chaleurs diminuent la sensibilité des côtes à l'érosion.

Toutefois, les chercheurs de ce laboratoire notent que certaines portions de côtes sont sensibles avec des reculs événementiels pouvant atteindre 2,5 à 17,2 m selon le type de côte (Bernatchez, Fraser, Dugas, & Drejza, 2012). De plus, ce laboratoire de recherche a identifié une forte artificialisation des côtes (23%). Avec les CC récents et à venir, les prévisions faites par ces chercheurs, pour 2060, montrent que les taux d'érosion futurs seront en moyenne quatre fois plus grands que les taux historiques. Ainsi, la distance de

recul par rapport à l'actuelle se situera entre 3 et 35 m selon les types de côtes, dans cette région de la baie des chaleurs. Tel que noté par Bernatchez *et al.* (2012), il ressort que seulement 19 % des côtes seront stables ou en accumulation d'ici 2060 alors que 81 % seront en érosion.

4.4. PORTRAIT DE CARLETON-SUR-MER

4.4.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET MILIEU PHYSIQUE

Ville du Québec maritime, Carleton-sur-Mer est localisée au centre de la baie-des-chaleurs, au sud de la péninsule gaspésienne. Au nord de la municipalité, nous trouvons le Mont-Saint-Joseph culminant à 555 m et au sud nous trouvons la baie-des-chaleurs. La zone riveraine de Carleton-sur-Mer est caractérisée par la présence deux barachois, soit un dans le secteur de Saint-Omer et un autre dans le secteur de Carleton¹⁰, particulièrement sensibles à l'érosion et à la submersion.

La côte de la ville de Carleton-sur-Mer (Figure 11), entre Carleton et Saint-Omer comprend 24 km de côte variée, avec des plages, des falaises meubles, des falaises rocheuses et des deux barachois. Les falaises rocheuses ne représentent que 2,9 % de la côte, par rapport à 32 % pour les falaises meubles, pouvant atteindre jusqu'à 50 m de hauteur¹¹.

¹⁰ Ville de Carleton-sur-Mer. www.carletonsurmer.com/?id=37&titre=Situation_g__ographique&em=32 (consulté le 30 septembre 2016)

¹¹ Université de Moncton : www8.umoncton.ca/umcm-climat/grain/4_2_3_etudes_de_cas_partie_3_participation_citoyenne_organismes_communautaires_etablissements_postsecondaires_a_la_recherche_sur_les_impacts_des_changements_climatiques_sur_le_littoral/page:5 (Consulté le 3 décembre 2017)

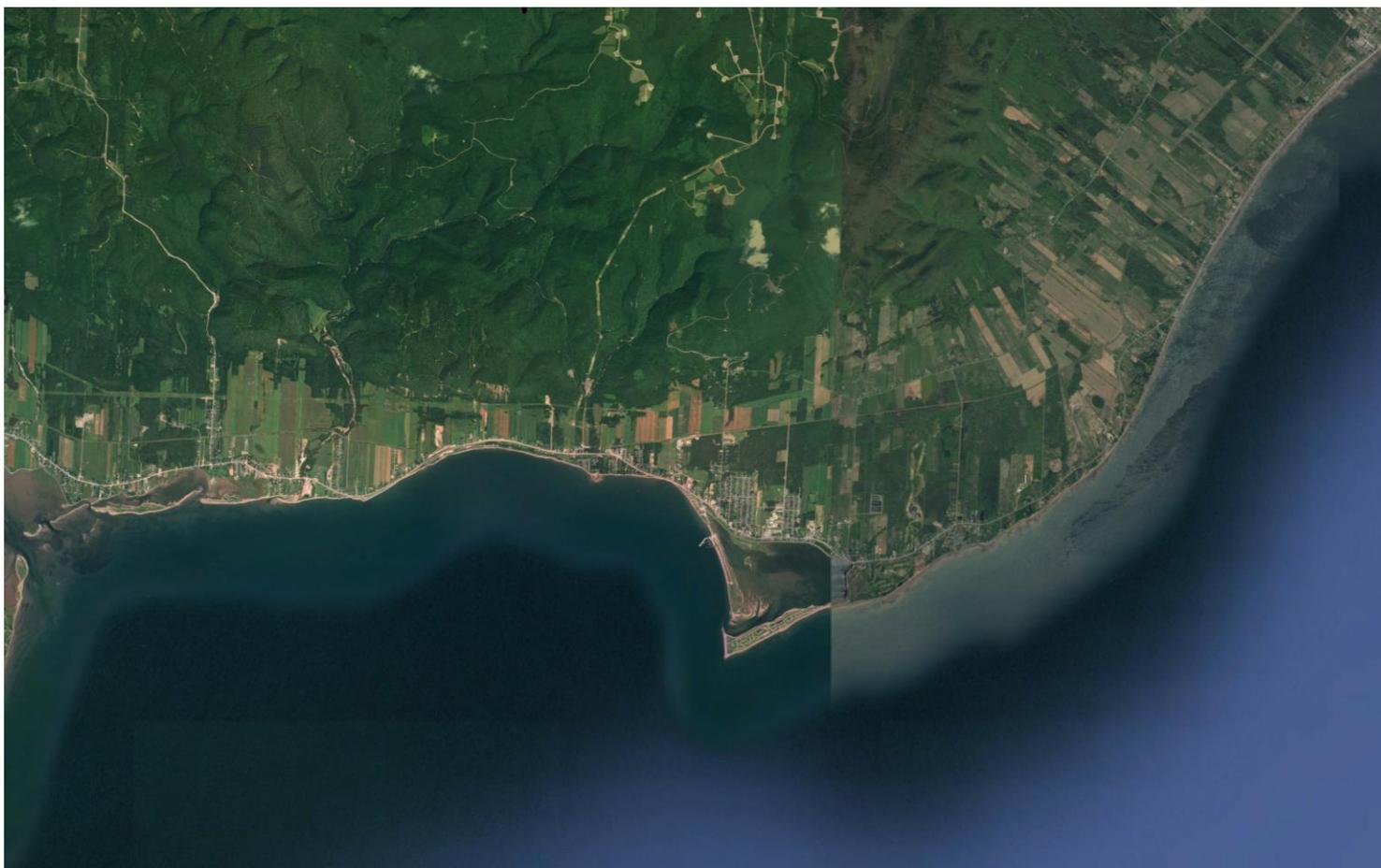


Figure 11 : Vue aérienne de la côte de la ville de Carleton-sur-Mer. Source : GoogleEarth

4.4.2. CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES

Reconnue depuis des décennies pour son effervescence, Carleton-sur-Mer fait partie des quelques villes gaspésiennes dont la population croit constamment (Statistique Canada, 2012). Aujourd'hui, avec environ 4 000 habitants, elle est identifiée comme la plus peuplée municipalité de la baie-des-chaleurs (Figure 12), sous-région composée des MRC d'Avignon et de Bonaventure, elle s'inscrit également au palmarès des quatre plus grandes villes de la Gaspésie.



Figure 12 : Ville de Carleton-sur-Mer. Source : www.marathours.com/voyage-de-course-2016/marathon-de-la-baie-des-chaleurs/

Selon Statistique Canada (2017), la population de Carleton-sur-Mer est de 4 073 habitants, selon leur recensement de 2016. Un déclin de 2.1% par rapport aux 3 991 habitants recensés en 2011, ce qui donne une densité populationnelle de 18.4 habitants par km². Par ailleurs, l'âge médian de la population dans cette localité est de 50.7 ans tandis qu'au Québec est de 42.5 ans, ce qui montre un pourcentage de vieillissement plus élevé de la population dans cette municipalité. La Figure 13 montre une réalité qui frappe la

Gaspésie, soit l'exode des jeunes adultes. Pour le groupe d'âge de 15 à 24 ans, nous remarquons moins d'habitants par rapport aux autres catégories, tandis que les groupes avec le plus d'habitants se trouvent entre les catégories de 50 à 64 ans.

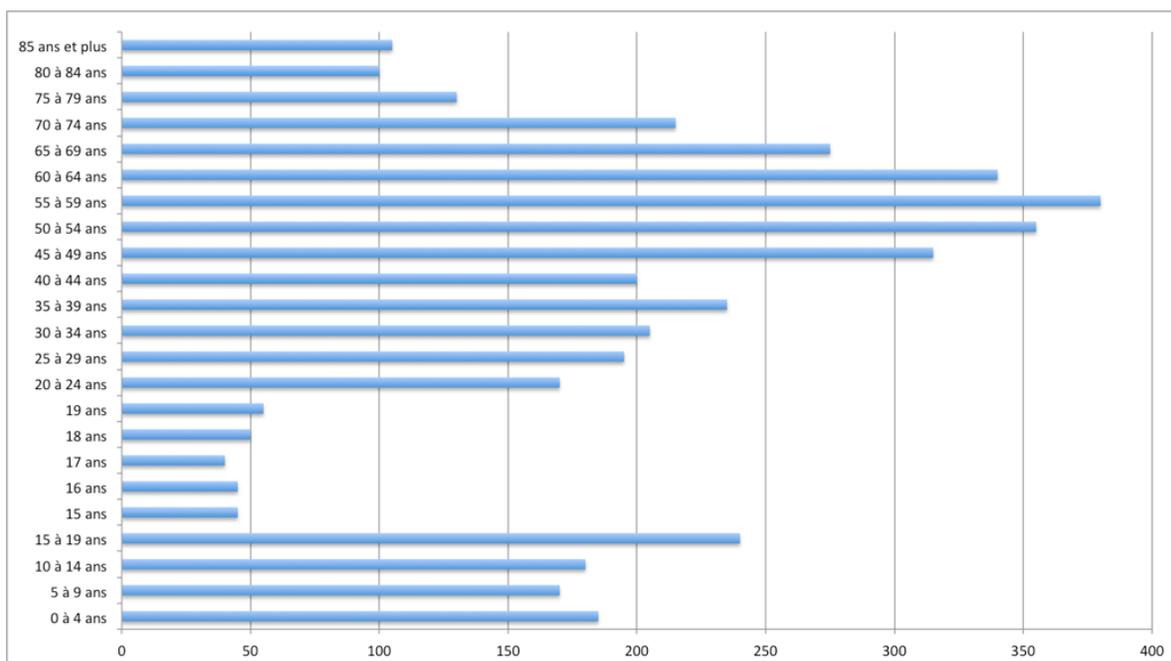


Figure 13 : Regroupement de la population de Carleton-sur-Mer, selon les groupes d'âge.
Source : Statistique Canada (2017).

Notons qu'au niveau de l'éducation, on trouve à Carleton-sur-Mer un des quatre campus du Cégep de la Gaspésie et des îles. Ce campus héberge le Centre d'Initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD). De plus la ville compte un centre de formation professionnelle (CFP). Ces institutions d'enseignement semblent être de véritables catalyseurs du développement de la municipalité puisque les citoyens de Carleton-sur-Mer constituent une population plutôt scolarisée (Figure 14), comme le démontrent les derniers résultats disponibles rendus publics par Statistique Canada (2017).

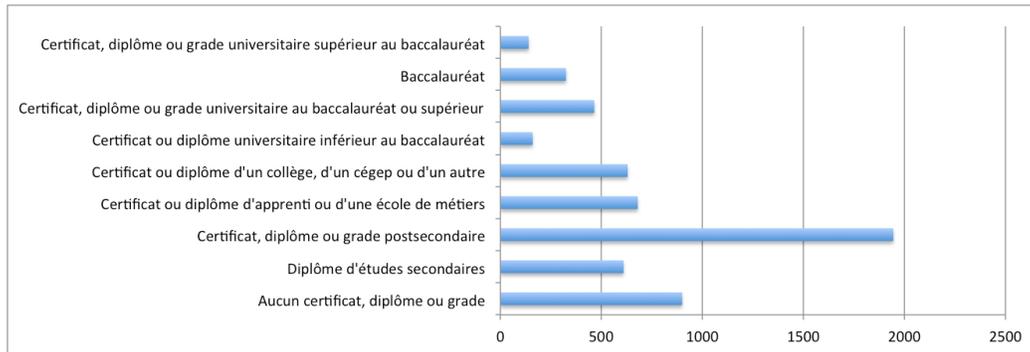


Figure 14 : Population totale âgée de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade. Source : Statistique Canada (2017).

Ce taux de diplomation postsecondaire démontre aussi la variété des professions que nous retrouvons à Carleton-sur-Mer (Figure 15), ainsi que la variété d'industries (Figure 16) qui procurent de l'emploi aux citoyens de la localité.

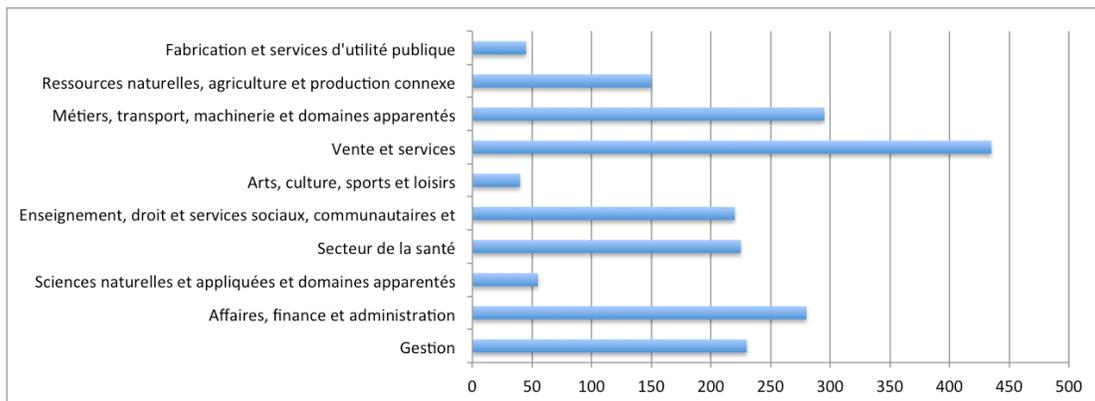


Figure 15 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon la profession. Source : Statistique Canada (2017).

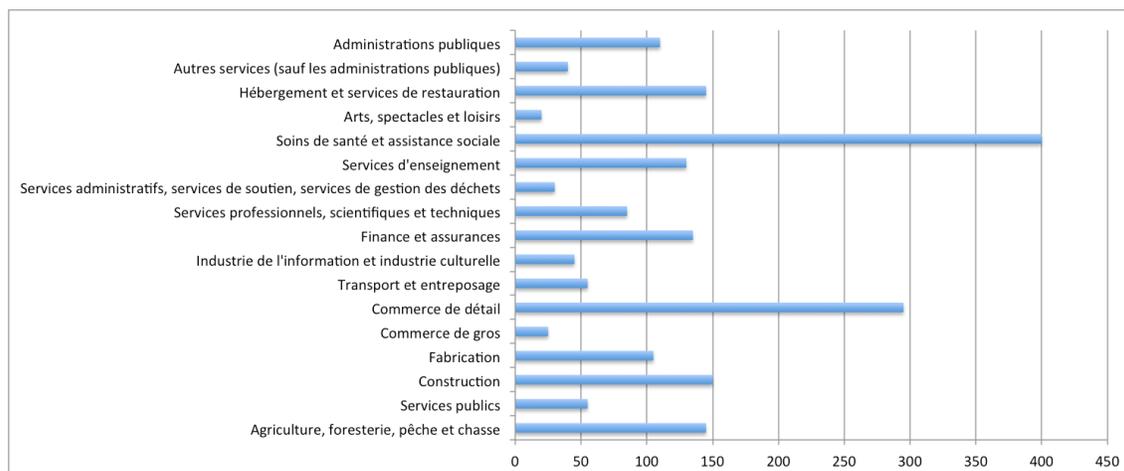


Figure 16 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie. Source : Statistique Canada (2017).

Soulignons qu'à Carleton-sur-Mer, le nautisme et ses dérivés (p. ex. pêche, *kitesurf*, planche à pagaie, *etc.*) sont pratiqués. Plusieurs entreprises et organismes œuvrent grâce à cette présence de la mer. En plus de l'administration portuaire, qui représente les pêcheurs commerciaux, on y retrouve notamment le Club nautique de Carleton-sur-Mer, trois excursionnistes, et un regroupement de deux organismes voués au patrimoine maritime. Enfin, l'entreprise La Petite Grève est spécialisée dans le conte maritime.

4.4.3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE

Carleton-sur-Mer fait partie de la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et elle a la désignation de ville. Elle est partie intégrante de la MRC Avignon et fait partie de la circonscription électorale provinciale de Bonaventure¹².

L'organisation administrative et politique de la ville est définie selon l'organigramme hiérarchique suivant (Figure 17).

¹² Ministère des affaires municipales et d'occupation du territoire (MAMOT) : www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/06013/ (consulté le 30 septembre 2016)

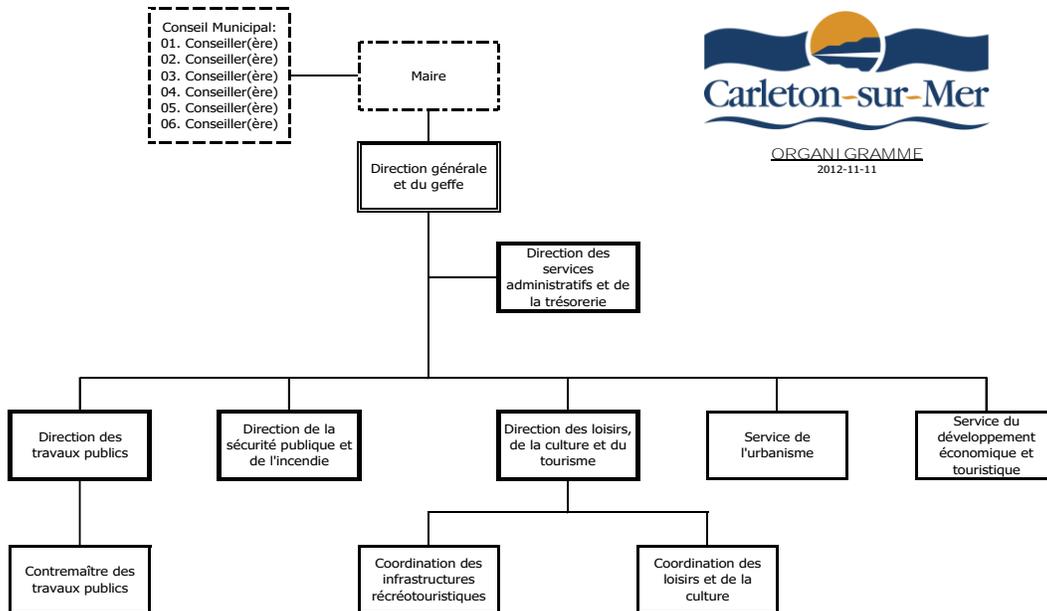


Figure 17 : Organigramme politico-administratif de la Ville de Carleton-sur-Mer. Source : Ville de Carleton-sur-Mer.

4.4.4. AMENAGEMENTS COTIERS

Le quai de Carleton-sur-Mer ainsi que les divers aménagements situés au bord de mer s'avèrent le carrefour des activités économiques, touristiques, de loisirs, sociales et culturelles liées à l'aspect maritime de la communauté locale. La ville investit régulièrement dans ses infrastructures récréo-touristiques et supporte les organismes dont les activités cadrent dans ce secteur économique (p. ex. Écovoile ou la Corporation du Mont St-Joseph). La planification stratégique adoptée en 2012 concrétise d'ailleurs la volonté municipale de développer davantage les activités liées au nautisme, au patrimoine maritime et à la mariculture. C'est ainsi que plusieurs projets d'aménagement sont en cours ou en processus d'approbation par les différentes instances. Il est prévu l'agrandissement

du stationnement localisé à côté du quai. Selon le directeur du développement économique de cette municipalité, cet aménagement est un élément majeur dans le projet global d'aménagement du quai (Figure 18), qui se traduira par une augmentation d'affluence de touristes et de plaisanciers. Ce vaste espace servira également l'hiver au stationnement des bateaux de pêche et de plaisance.



Figure 18 : Projet d'aménagement du quai de Carleton-sur-Mer. Source : (Radio-Canada) <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2015/06/15/006-carleton-sur-mer-avenir-quai.shtml>

De plus, dans l'optique de favoriser les déplacements à pied et à vélo, Carleton-sur-Mer bénéficie d'une piste cyclable (Figure 19) sur le pourtour du barachois.



Figure 19 : Piste cyclable à Carleton-sur-Mer. Source : www.carletonsurmer.com/?id=88&idEnreg=69

Afin de relier cette piste multifonctionnelle (vélo, course, promenade) au secteur des hôtels, la municipalité a terminé la construction d'un trottoir de bois entre ces deux zones (Figure 20). Ainsi, les touristes et la population locale pourront accéder aux infrastructures portuaires à partir de leurs lieux d'hébergement en marchant le long de la plage municipale. Par ailleurs, dans le but de compléter ce circuit de déplacement actif, la ville, en collaboration avec l'Écomusée et la Corporation du Mont St-Joseph, vise à installer une infrastructure qui servira à traverser le barachois, dans l'endroit qui est convenu d'appeler le goulet. Cette infrastructure traversera ce cours d'eau et relira ainsi les deux pointes des flèches de sable. Soulignons que, notre projet de recherche vise à mieux comprendre les processus décisionnels liés à cet ensemble d'aménagements entrepris par la ville de Carleton depuis quelques années. Comme mentionné précédemment, notre approche

méthodologique vise à recueillir de l'information de la plupart d'acteurs attachés à ces processus.



Figure 20 : Trottoir à Carleton-sur-Mer. Source : Esteban Figueroa, 2016.

4.4.5. LES DONNEES RELIEES AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Tel que noté dans notre cadre conceptuel, la baie des Chaleurs est située en zone de légère subduction, ce qui contribue à l'impact de la hausse du niveau de la mer. À Carleton, les terrains bas, en particulier sur le pourtour des barachois, sont donc particulièrement sensibles à la submersion côtière. L'érosion est par ailleurs très apparente dans certains secteurs, surtout celui du Cap de Maria (Figure 21). Les hautes falaises meubles sont affectées par des glissements de terrain, engendrés par les précipitations pluvieuses,

l'infiltration d'eau, les épisodes de gel-dégel et l'action des vagues qui pourraient s'accroître dans un contexte des changements climatiques.



Figure 21 : Hautes falaises de Carleton-sur-Mer. Source : Ville de Carleton-sur-Mer.

Les terrasses de plage sont en déficit sédimentaire et subissent de l'érosion et de la submersion lors de tempêtes. Les flèches littorales sont vulnérables à l'érosion de manière récurrente, ce qui est d'autant plus important dans le secteur de Carleton, où elles représentent 33 % du littoral et abritent des marais fragiles (Figure 22). L'extrémité est du banc Laroque, dans le barachois de Carleton, a ainsi déjà été enroché en raison d'une érosion rapide. En tout, 64 % de la côte de Carleton est en érosion, 20 % protégée par des ouvrages et seulement 18 % stable (Bernatchez *et al.*, 2008). La recrudescence attendue des tempêtes pourrait avoir un impact sur l'évolution de ces formes mobiles.



Figure 22 : Flèche littorale à Carleton-sur-Mer. Source : www.lechodelabaie.ca/actualites/2015/6/19/grand-rassemblement-au-quai-de-carleton-sur-mer-samedi-a-10-h.html

CHAPITRE 5

TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES

Dans notre projet de recherche, de type exploratoire, nous avons établi une stratégie de traitement et d'analyse de données qui vise l'atteinte de notre objectif. Notre cible est d'identifier des éléments de réflexion sur la façon dont l'ACC est intégré dans les processus de prise de décision de cette communauté côtière de l'Est du Canada. Ces éléments, autour desquels un schéma d'entrevue semi-dirigé a été construit, nous ont permis de compter sur un ensemble de questions à poser aux participants de notre enquête terrain. Ces interrogations ont été formalisées, développées, subdivisées et rédigées de manière à ce qu'elles puissent être utilisées dans notre grille d'analyse ancrée dans la logique de notre cadre conceptuel (Mukamurera, Lacourse, & Couturier, 2006) et la logique inductive que nous proposons.

Le traitement et l'analyse des données ont été réalisés en quatre temps. Nous avons commencé par une catégorisation des acteurs et de leurs réponses (question par question). Grâce à une saisie informatique des informations (transcriptions intégrales), nous avons obtenu une vue d'ensemble des données et recueilli des informations contextuelles nécessaires à l'interprétation. Dans un deuxième temps, nous avons entrepris de repérer, dans le corps des segments du discours, les dimensions et indicateurs tirés de notre cadre conceptuel et de la grille d'analyse que nous avons construite et utilisée. Ensuite, nous avons regroupé et catégorisé des segments du discours précédemment identifiés. Ces catégories sont identifiées à chaque section de notre schéma d'entrevue (Annexe II). Notons que ce processus d'analyse ne correspond pas à des opérations devant être effectuées de façon séquentielle et linéaire, mais fait plutôt référence à un processus d'itération, ou des allers-retours ont été réalisés tout au long des étapes de la recherche. Nous regarderons, au chapitre suivant, la dernière partie de notre analyse. Cette partie

consiste à interpréter les données à partir de notre corpus conceptuel pour ainsi atteindre l'objectif de notre recherche qui a été exposé au chapitre 1 de ce mémoire.

Puisque les questions abordées dans notre grille d'entrevue sont de type ouvert, la technique d'analyse que nous utilisons considère que les participants peuvent avoir répondu à une question spécifique tout en répondant à une autre question posée. Ce constat nous oblige à effectuer une analyse de nos données par catégories d'idées (en lien avec chaque section de l'entrevue) au lieu de présenter une analyse dans un processus linéaire de question par question, qui note les réponses à l'intérieur de chaque section. Dans ce chapitre nous brosserons le portrait de la gouvernance territoriale dans la municipalité de Carleton-sur-Mer, dans un contexte d'ACC.

5.1. LE PORTRAIT DES PARTICIPANTS A L'ENQUETE

Nous avons réalisé 12 entretiens avec divers acteurs locaux. Ces acteurs proviennent de différents milieux de la population visée par notre étude. Au Tableau 9, nous montrons les caractéristiques particulières des participants.

Tableau 9: Portrait des participants.

Participant	Description
Organisme de la société civile	
1) Comité ZIP Gaspésie	<p>Ce comité vise la participation et la concertation des communautés riveraines, et inclut la diffusion de bilans de connaissances sur l'état du territoire, la tenue de consultations publiques ainsi que l'élaboration d'un plan d'action et de réhabilitation écologique.</p> <p>Source : www.zipgaspesie.org/qui-sommes-nous/historique (consulté le 19 octobre 2016)</p>
2) Coopérative Écovoile	<p>Écovoile baie-des-chaieurs est une coopérative de solidarité qui se donne pour mission de promouvoir la pratique du nautisme et faire connaître le milieu marin dans une perspective éducative.</p> <p>Source : www.ecovoile.com/mission/ (consulté le 19 octobre 2016)</p>
3) Corporation du Mont St-Joseph	<p>La Corporation de gestion et de mise en valeur du mont Saint-Joseph s'est donné comme mission de préserver et mettre en valeur le site du mont Saint-Joseph et de l'Oratoire Notre-Dame-du-mont-Saint-Joseph afin de permettre à la population locale et régionale, à la clientèle touristique du patrimoine culturel, historique et religieux. Cette corporation gère deux sites patrimoniaux localisés au bord de mer, à Carleton-sur-Mer</p> <p>Source : http://economiesocialequebec.ca/?module=directory&uid=4852&subject=51 (consulté le 22 octobre 2016)</p>
Élus	
4) Maire	<p>Les dossiers qu'occupent le maire actuel de Carleton-sur-Mer, pour le mandat 2013-2017, selon la page web de la ville sont: Vie municipale, communication politique, projets majeurs, gens d'affaires, conseil exécutif de la MRC Avignon, conseil d'administration de la société du chemin de fer de la Gaspésie, comité Réseau des villes innovantes de l'Est du Québec, comité provincial ville riveraines, comité provincial Villes de centralités.</p> <p>Source : www.carletonsurmer.com/?id=13&titre=Conseil_municipal&em=32 (consulté le 22 octobre 2016)</p>
5) Conseiller	<p>Les dossiers qu'occupent ce conseiller de Carleton-sur-Mer, pour le mandat 2013-2017, selon la page web de la ville sont: Corporation du centre de congrès de la Gaspésie, gens d'affaires, développement économique, quai, marina, plaisance maritime, comité du centre aquatique récréatif.</p> <p>Source : www.carletonsurmer.com/?id=13&titre=Conseil_municipal&em=32 (consulté le 22 octobre 2016)</p>
Citoyens	
6) Citoyen 1	Citoyen de Carleton-sur-Mer
7) Citoyen 2	Citoyen de Carleton-sur-Mer

Entrepreneurs	
8) Hôtel Manoir Belle Plage	Situé au cœur de Carleton-sur-Mer entre mer et montagnes, l'hôtel Le Manoir Belle Plage offre le gîte, le couvert et des aires de réunion. Source : www.manoirbelleplage.com/ (consulté le 22 octobre 2016)
9) Restaurant le Marin d'eau douce	Restaurant local, ouvrant depuis 1999 et qui se trouve juste à côté de la mer et très proche du quai ainsi que de la marina de Carleton-sur-Mer
Employés cadre de la municipalité	
10) Développement économique	Employé cadre de la Ville de Carleton-sur-Mer
11) Travaux publiques	Employé cadre de la Ville de Carleton-sur-Mer
12) Urbanisme	Employé cadre de la Ville de Carleton-sur-Mer

5.2. TRAITEMENT DE DONNEES

Les 12 entretiens semi-dirigés nous ont mis en présence d'une masse considérable d'informations. L'ensemble des entretiens compte 18 heures d'enregistrement audio, représentant 195 pages de transcription intégrale, soit une moyenne de 16 pages par participant. En premier lieu, une codification des participants a été réalisée (Tableau 10).

Tableau 10: Codification de participants à l'enquête.

Type d'acteur	Codification		
Élu	ELC1	ELC2	
Citoyen	CIT1	CIT2	
Représentant d'un organisme de la société civile	OSC1	OSC2	OSC3
Employé cadre de la Ville de Carleton-sur-Mer	CAD1	CAD2	CAD3
Entrepreneur	ENT1	ENT2	

Nous avons procédé à la retranscription de tous les verbatim. Nous avons saisi les discours dans des feuilles Excel dans lesquelles nous avons les informations suivantes : la section du schéma d'entrevue (1 à 4), l'acteur interviewé, la question posée, un marqueur du temps (début de réponse et deuxième marqueur si la réponse dure plus de deux minutes), la réponse donnée, une idée centrale (en un mot, ce dont la personne parle), des idées connexes (quelques mots, qui représentent ce qu'il nous dit lorsqu'il parle) (Tableau 11).

Tableau 11: Subdivision du tableau d'analyse des données.

Section	Acteur	Question	Temps	Réponse	Ce dont il parle (un mot clé)	Ce qu'il dit (plusieurs mots clés)
---------	--------	----------	-------	---------	----------------------------------	---------------------------------------

Les deux dernières colonnes visent la construction des catégories, selon les idées exprimées par les personnes interviewées. Ainsi, dans la colonne appelée « ce dont il parle » nous avons inséré un mot qui représente le concept que le participant expose. Dans la colonne appelée « ce qu'il dit », nous avons placé plusieurs mots qui se rattachent à l'idée principale exprimée dans la colonne précédente. Lors de l'analyse des deux dernières colonnes de nos tableaux Excel, un regroupement par des mots clés a été élaboré (Tableau 12).

Tableau 12: Regroupement général des mots clés

Liste des mots clés ressortis de notre analyse des entretiens
Gouvernance, suivi, légitimité, structures, consultation, divergences, aménagement (s), ressources financières, gestion de travail, gestion municipale, usage, information, conflits, infrastructures, zones de risque, pression, résultats, territoire, changements climatiques, enjeux, gouvernance multi niveaux, adaptation aux changements climatiques, intégration, normes, valeurs, absents, responsabilités, prise de décision, objectifs, type d'impact, indicateurs, réorientations, adaptation, réflexion, apprentissage (s), impliqués, prise de conscience, dispositifs (de gouvernance), déclencheur, genèse, concertation, coordination, dysfonctionnement, agenda, pouvoir, liens d'interdépendance, accès, études, tâches, négociations, politiques territoriales, acteurs, mandats, atteinte d'objectifs, performance, indicateurs d'évaluation, activités humaines, dynamique côtière, savoirs, outils, communication, mythes, pratiques de travail, prise en charge, phénomènes, partenariat, outils de communication, processus de communication, qualité de l'information, planification, appropriation, évaluation des risques, effets, échelles d'intervention, représenté (s), représentation, intérêt (s), justification (s), ressources institutionnelles, participation citoyenne, recherche, élaboration des indicateurs, empowerment, relations de travail, organisations, expertise, langage commun, animation, budget (s), calendriers, transparence, collaboration, formalisation, formation, définition d'objectifs, associations, gouvernance participative, relations, gouvernance territoriale.

Nous avons identifié 100 mots clés qui représentent l'ensemble des idées ressorties lors des entretiens semi-dirigés. Nous avons, ensuite, regroupé ces idées en catégories, faisant référence à ce dont le participant a parlé (Annexe II).

5.3. ANALYSE DE DONNEES SELON LA GRILLE D'EVALUATION DE REY-VALETTE (2014)

Nous avons procédé à une analyse thématique par regroupement de mots clés en catégories. À cette étape, nous avons analysé les données en suivant notre schéma d'entrevue et grille d'analyse, inspiré de Rey-Valette *et al.* (2014). Notons, tout d'abord, que nous avons choisi de prendre comme définition de référence pour l'analyse, celle de gouvernance territoriale donnée par Rey-Valette *et al.* (2014).

Selon les 4 sections de la grille d'analyse, nous avons regroupé les mots clés en catégories (Tableaux 13, 14, 15 et 16) qui représentent les thématiques trouvées lors des entretiens, pour chaque section.

5.3.1. SECTION I : COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA MUNICIPALITE DE CARLETON-SUR-MER ET LES DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE EN PLACE

Dans cette section nous présentons l'analyse de la première partie de notre grille d'entrevue (Tableau 13). Nous cherchons à identifier le fonctionnement de la gouvernance dans la municipalité.

Tableau 13: Catégories de mots clés Section 1.

Section 1 :	
Comprendre le fonctionnement de la Ville de Carleton-sur-Mer et les dispositifs de gouvernance en place.	
« Un processus dynamique de coordination mobilisant des dispositifs multiples » (Rey-Valette <i>et al.</i> , 2014 : 68)	
Catégorie	Ensemble des mots clés liés
Gouvernance	Gouvernance locale, gouvernance multi niveaux, gouvernance participative, gouvernance territoriale, dispositifs de gouvernance, structure de gouvernance, légitimité, objectifs (des dispositifs), consultation, négociation, concertation
Rôle de la municipalité dans la mise en œuvre de la gouvernance	Genèse, déclencheur, coordination, animation, suivi, gestion du travail dans la municipalité, tâches, échelles d'intervention, prise de décision.
Lacunes observées dans les mécanismes de prise de décision	Traitement des divergences, dysfonctionnements, mythes (organisationnels), conflits.

Gouvernance

Dans cette catégorie, les données montrent différentes associations que les acteurs font au sujet de la notion de gouvernance. Il ressort plusieurs types de gouvernance existants dans la municipalité. Ainsi, la gouvernance est perçue comme ayant des structures de gestion bien définies. Les réponses nous donnent des éléments de réflexion sur les dispositifs de gouvernance, ses objectifs, sa légitimité et les modes de coordination, dans l'appareil municipal local.

Mentionnons que, en ce qui concerne la gouvernance locale à Carleton-sur-Mer, les participants ($N = 12$) notent que ce sont le conseil de ville et les employés cadres qui prennent les décisions, en majorité. Notons, par exemple, le témoignage d'un élu qui mentionne : « *Nous à Carleton-sur-Mer, la gouvernance, on a un conseil de ville avec sept (7) membres élus, dont le maire, pis ensuite les six (6) élus on a chacun des dossiers pis c'est le maire qui préside les réunions pis on est toujours accompagnés...* » (Informateur ELC1). Pour ajouter ensuite : « *Un acteur important dans notre système de gouvernance c'est le Directeur Général* » (Informateur ELC1). C'est dans ce même sens qu'un citoyen mentionne : « *moi, je dis qu'il y a des décisions qui se prennent à Carleton qui sont prises davantage par des hauts fonctionnaires de la municipalité. Le Directeur général notamment pis l'agent de développement économique* » (Informateur CIT2). Bien que trois participants soulignent que la prise de décision dans la municipalité se fait grâce à une concertation avec les acteurs locaux, cinq personnes perçoivent un manque de leadership dans la prise de décision à la tête de la municipalité. La Figure 23 nous montre les éléments qui ressortent le plus lorsque nous nous intéressons à la perception qu'ont les personnes interrogées de la gouvernance locale.



Figure 23 : Représentation des perceptions des participants sur le type de gouvernance à Carleton-sur-Mer sous la forme de nuage d'idées.

L'analyse des données semble montrer que le style de gouvernance à Carleton-sur-Mer est participatif. Ainsi, deux participants mentionnent une participation citoyenne dans

la prise de décision. Selon eux, il existe une ouverture à l'écoute des citoyens, de la part de la municipalité. De plus, des éléments de comparaison entre les municipalités de la région ainsi que leur façon de se concerter sont mentionnés par trois participants. Ces participants mentionnent le peu de communication qui existe entre les municipalités de la MRC Avignon. Prenons le cas d'un participant qui note :

Il devrait avoir beaucoup plus de communication entre les villes. Il y a des entités administratives qu'on trouve, dans les MRC et des choses du genre, mais c'est assez limité. À un moment donné c'est aussi des entités administratives qui ne tiennent pas nécessairement un lieu de réelle communauté d'intérêts (Informateur CAD1).

Il avance alors l'idée d'un mode de gestion en silo, au niveau de la région de la baie-des-chaleurs.

Nous remarquons que des éléments sur la gouvernance multi-niveaux sont mentionnés par les répondants. La MRC Avignon a été mentionnée à quatre reprises, ainsi que le gouvernement provincial fédéral et différents ministères. Le ministère de l'Environnement du Québec a été nommé deux fois et Pêches et Océans au fédéral a été nommé 2 fois également. Le Ministère de la sécurité publique du Québec a aussi été nommé à deux occasions. Toutes ces mentions laissent entrevoir que le pouvoir décisionnel est présent à plusieurs échelles de gouvernance. Ainsi, les interactions entre la municipalité et les divers paliers décisionnels sont représentés à la Figure 24 qui nous montre l'importance de l'implication de la MRC et du gouvernement fédéral dans les processus décisionnels. Prenons, par exemple ce que mentionne un employé de la municipalité à ce sujet :

... pour prendre des décisions des municipalités au niveau de l'érosion des berges, par exemple, on n'a pas le choix, on est d'abord surveillés par le ministère de l'environnement, sécurité civile et compagnie, mais aussi on a tout intérêt à demander conseil pour bien faire les choses puisqu'on parle de beaucoup d'argent (Informateur CAD1).



Figure 24 : Représentation des perceptions des participants sur la gouvernance multiniveau à Carleton-sur-Mer sous la forme de nuage d'idées.

Les données recueillies nous montrent que six participants ne savent pas comment la coordination se fait entre la municipalité et les différents paliers de gouvernement. Voici ce qu'un entrepreneur mentionne sur ce sujet :

La partie où on a l'impression de moins savoir ce qui se passe c'est peut-être plus haut que le municipal. On a quand même des élus qui siègent au niveau des MRC mettons. Qu'est-ce qui se passe là, je t'avoue que cette partie-là, il faut que t'appelles à 3 ou 4 places pour savoir. C'est ça c'est cette partie-là qui est opaque (Informateur ENT2).

En ce qui concerne les dispositifs de gouvernance, ainsi que leurs objectifs, l'analyse de nos données révèle que la plupart des acteurs interviewés ne connaissent pas les dispositifs de prise de décision (Figure 25). Ainsi, neuf participants ont affirmé ne pas connaître les dispositifs de gouvernance que la ville utilise et par conséquent les objectifs des dispositifs leur sont aussi inconnus. Nous verrons plus tard dans notre analyse que cette méconnaissance se traduit par une incompréhension de ce qu'est un dispositif de gouvernance et de l'utilisation que la municipalité peut en faire.

lorsque consulté sur l'ACC un élu mentionne : « *je vais vous dire honnêtement, la réponse est non. C'est tous et chacun, il n'y a pas de concertation, il n'y a pas assez de concertation pour ce dossier là, pas encore* » (Informateur ELC1), alors qu'un entrepreneur répond de la manière suivante : « *... moi, je pense qu'il y a une sensibilité à avoir une concertation, j'ai pas l'impression qu'ils s'embarqueraient dans un projet sachant qu'il n'y a pas la concertation ou l'appui populaire dans le village, je ne le sens pas en tout cas...* » (Informateur ENT2).

Rôle de la municipalité dans la mise en œuvre de la gouvernance

Dans cette catégorie nous avons regroupé les éléments qui nous informent sur la genèse des dispositifs de gouvernance, et sur les déclencheurs de la mise en œuvre de la gouvernance dans la municipalité. Dans cette catégorie, nous retrouvons la perception des acteurs vis-à-vis la coordination, l'animation et le suivi, que les participants en ont. Nous avons identifié comment les participants perçoivent la gestion du travail dans la municipalité. C'est-à-dire, la gestion des tâches des employés ainsi que des échelles d'intervention à l'intérieur de l'appareil municipal de Carleton-sur-Mer.

En ce qui concerne la genèse de la gouvernance, deux participants nous disent qu'il y a un historique lié au contexte régional et municipal. Toutefois, leurs affirmations vont dans différents sens. Par exemple, un citoyen mentionne qu' « *il y a des besoins à combler, divers besoins dans une ville il y en a plusieurs parce que c'est le niveau de gouvernance le plus proche des citoyens* » (Informateur CIT2). Tandis qu'un autre participant souligne plutôt une transformation qui provient surtout des responsabilités, déléguées par le haut, depuis quelques années : « *Donc, ce qu'on assiste là, depuis, je dirais un bon 5 ans pour sûr au Québec, c'est, somme toute, une augmentation des tâches et responsabilités qui coulent dans le domaine municipal* » (Informateur OSC2). Interrogés, sur l'élément déclencheur de la mise en place des dispositifs de gouvernance, les participants ($N = 5$)

Lacunes observées dans les mécanismes de prise de décision

Pour découvrir les lacunes observées dans les dispositifs de prise de décision, nous avons posé des questions sur les enjeux suivants : le traitement des divergences, les dysfonctionnements au sein de la municipalité, les mythes organisationnels ainsi qu'au sujet des types de conflits auxquels Carleton doit faire face, à partir de la perception des participants aux entrevues.

Ainsi, les données nous montrent qu'à Carleton-sur-Mer, bien que cinq participants notent qu'il existe un formulaire de plaintes, le traitement des divergences entre la ville et les différents acteurs locaux se fait plutôt d'une façon informelle ($N = 3$) et en personne ($N = 3$) avec les personnes concernées. Les réponses ($N = 3$) laissent entrevoir une ouverture de la part du conseil de ville pour traiter les points de divergence lorsque les citoyens les signifient. Questionnés sur les possibles anomalies des processus décisionnels au sein de la municipalité, sept participants notent une amélioration des processus décisionnels depuis l'arrivée des nouveaux élus en 2009. Selon les réponses des participants ($N = 7$), Carleton-sur-Mer ne semblait pas toujours suivre un processus démocratique et d'écoute de la population avant cette date. En ce qui concerne les types de conflits, les répondants ($N = 7$) soulignent les conflits d'usage (p. ex. passage de randonneurs sur des terrains privés ou utilisation des véhicules motorisés sur des berges gérées par la municipalité) comme source principale de conflit entre la population et la municipalité.

5.3.2. SECTION 2 : ANALYSE DES INTERACTIONS FONCTIONNELLES, TERRITORIALES ET CONTEXTUELLES.

C'est dans cette partie de notre grille d'entrevue que nous cherchons à identifier les interactions fonctionnelles, territoriales et contextuelles présentes dans la municipalité. Cette analyse se base sur une partie de la définition de gouvernance territoriale proposée par Rey-Valette *et al.* (2011) qui parlent des ressources, au sens large du terme de pouvoirs, de relations, de savoirs, de statuts et de budgets autour des enjeux territorialisés. Nous

avons répertorié six catégories d'idées qui vont nous permettre d'analyser nos données selon notre modèle conceptuel (Tableau 14).

Tableau 14: Catégories de mots clés Section 2.

Section 2	
Analyse des interactions fonctionnelles et territoriales à la Ville de Carleton-sur-Mer, en lien avec l'adaptation aux changements climatiques.	
« ...aux ressources (au sens très large : pouvoirs, relations, savoirs, statuts, capitaux financiers) asymétriques autour d'enjeux territorialisés » (Rey-Valette <i>et al.</i> , 2014 : 68)	
Catégorie	Ensemble des mots clés liés
Analyse des interactions fonctionnelles	
Ressources	Ressources institutionnelles, ressources humaines, ressources naturelles, ressources financières, budget, usage, outils
Instruments politiques et leur transformation dans le temps	Agendas, calendrier, pouvoir, politiques territoriales, normes
Gestion de la Communication et de l'information dans la municipalité	Communication, outils de communication, processus de communication, information, qualité de l'information, transparence, résultats (transmission).
État des connaissances sur l'ACC, perçu par les participants	Études, recherche, évaluation des risques
Analyse des interactions territoriales et contextuelles (Enjeux territorialisés associés aux changements climatiques)	
Catégorie	Ensemble des mots clés liés
Territoire	Territoire
Perceptions sur les changements climatiques	Changements climatiques, zone côtière (dynamique), effets et enjeux, ACC

Ressources

Dans cette catégorie nous avons regroupé les types des ressources répertoriées soit : institutionnelles, humaines, naturelles et financières. De ces quatre types de ressources,

nous remarquons que les ressources institutionnelles proviennent des affiliations de la municipalité avec des centres de recherche tels que le groupe Ouranos, l'UQAR et le CIRADD, ainsi qu'à des groupes sectoriels et au comité ZIP. Ceci a été souligné par deux participants. En ce qui a trait aux ressources humaines, la collaboration entre des expertises internes et externes à la municipalité en ce qui concerne les CC et l'érosion, a été mentionnée par deux personnes. Du côté des ressources financières budgétaires, les programmes de financement fédéral et provincial ont été nommés, d'une façon générale, deux fois par les participants.

Instruments politiques et leur transformation dans le temps

Dans cette partie de l'analyse, nous cherchons à comprendre ce que les acteurs nous disent au sujet des agendas et des calendriers politiques et comment ils ont évolué dans le temps. Nous avons voulu en savoir plus au sujet du pouvoir au sein de la municipalité. Il est fait état des transformations, dans le temps, des normes et des lois concernant les CC. Pour les calendriers, agendas politiques et pour la distribution du pouvoir au sein de la municipalité, un entrepreneur et une personne représentant un OSC mentionnent ne pas connaître assez ces aspects pour les commenter. Toutefois, les autres personnes interviewées notent que ces instruments politiques ont été répartis entre les cadres et les élus de la municipalité au fil de temps. Lorsque nous regardons la transformation des normes concernant les CC, les répondants notent une évolution de celles-ci, surtout en ce qui concerne l'érosion côtière (qui a été nommée trois fois) tandis qu'un citoyen, un entrepreneur et un représentant d'un OSC disent avoir une méconnaissance de leur évolution à travers le temps (Figure 27).



Figure 27 : Représentation des perceptions des participants sur les transformations des instruments normatifs sous forme de nuage d'idées.

Gestion de la communication et de l'information dans la municipalité

Au sujet de la gestion de la communication et de l'information nos données révèlent que les outils pour communiquer et pour transmettre l'information sont surtout les médias sociaux (Facebook) ainsi que le journal mensuel municipal (Le Hublot). Ainsi, six des personnes interviewées nomment le journal local et quatre les réseaux sociaux. Notre analyse nous montre que la municipalité est perçue, par au moins cinq répondants, comme transparente lorsqu'elle doit transmettre des informations à la population. Lorsque la municipalité doit informer la population sur une décision ou sur les résultats d'une prise de décision, les données indiquent que ceci est fait par l'entremise du journal local majoritairement et ensuite par les réseaux sociaux. Des séances d'information publiques ont été mentionnées par quatre personnes. Cinq participants ont noté qu'il existe des lacunes en ce qui concerne la transmission de l'information. D'ailleurs, un citoyen soulève ceci : « *il y a moyen aussi d'informer les gens en temps réel, ce que je ne vois pas toujours. Sur des enjeux importants. Quand on est sur des questions maritimes et qu'il y a question d'érosion, il faut faire davantage de mises à jour je pense* » (Informateur CIT2).

État des connaissances sur l'ACC perçu par les participants

En ce qui concerne les études et la recherche faites au sujet des changements climatiques et sur l'érosion, cinq participants mentionnent la participation du groupe Ouranos, surtout sur les coûts-bénéfices de l'érosion dans la baie-des-chaieurs. Toutefois, lorsqu'il est question d'évaluation des risques occasionnés par les CC, les répondants mentionnent les travaux de l'UQAR comme importants dans le domaine de l'érosion des côtes. Seulement deux participants avouent ne pas connaître l'état des recherches dans ces domaines. Deux autres participants croient que la municipalité agit d'une façon réactive à court terme ou improvisée. Pour illustrer ce propos, citoyen de Carleton mentionne que :

...depuis la tempête de décembre 2005 et ensuite 2010, il y a eu des ajustements, je pense. On tient davantage compte du facteur d'érosion avant de donner des permis, avant de faire des aménagements mais, ce que je sens c'est qu'il y a encore beaucoup d'improvisation (Informateur CIT2).

Prenons aussi le témoignage d'un entrepreneur qui dit : « ... *Parce que la seule chose qu'il y a, si on parle des changements climatiques s'il arrive des dégâts ici, la ville la seule chose qui fait, ils ferment la route du quai, ça c'est la seule chose. Il ferme la route du quai* » (Informateur ENT1).

Territoire

Interrogés sur le territoire de la municipalité, les participants identifient quatre mots pour le caractériser : mer, montagne, barachois et baie. Neuf participants mentionnent la mer et les montagnes comme des parties importantes du territoire, tandis que quatre autres personnes mentionnent le barachois et trois la baie. Ces quatre éléments sortent majoritairement dans nos entretiens. Toutefois, dans une moindre mesure ceux de littoral, proximité, barachois, balnéaire sont nommés, tel que l'illustré la Figure 28.



Figure 29 : Représentation des perceptions des participants sur les effets perçus des changements climatiques à Carleton-sur-Mer sous forme de nuage d'idées.

En ce qui concerne les enjeux liés aux CC, quatre des personnes interviewées disent que la planification est l'enjeu principal lié aux CC. Quatre répondants mentionnent l'érosion comme enjeu, alors que trois mentionnent le site de camping et sa protection. Deux personnes soulèvent le financement pour protéger les infrastructures comme un enjeu (Figure 30).



Figure 30 : Représentation des perceptions des participants sur les enjeux liés aux changements climatiques à Carleton-sur-Mer sous forme de nuage d'idées.

Lorsqu'il est question de la perception que les participants ont de l'ACC dans la municipalité de Carleton-sur-Mer (Figure 31), la notion d'apprentissage et d'éducation par martèlement sur ce sujet ressort à cinq occasions.

Tableau 15: Catégories de mots clés Section 3.

Section 3	
Analyse des systèmes d'acteurs et les controverses dans la Ville de Carleton-sur-Mer : dans le cadre des aménagements des sites côtiers dans la ville	
« Acteurs publics et privés aux identités multiples » (Rey-Valette <i>et al.</i> , 2014 : 68)	
Catégorie	Ensemble des mots clés liés
Niveau de participation des acteurs	Impliqués, représentés, absents
Perception des actions de la municipalité face aux changements côtiers	Aménagements (sentiment d'appartenance), valeurs, justifications, intérêts, appropriation, performance
Perceptions des acteurs sur les rôles et mandats de la municipalité	Responsabilités, mandats
Liens municipalité-acteurs	Partenariats, collaborations, associations, participation citoyenne

Niveau de participation des acteurs

Dans le cadre des aménagements côtiers réalisés par la municipalité depuis 2010, nous voulions obtenir les perceptions à propos des acteurs impliqués, représentés ou absents. C'est la coopérative de voile Écovoile, qui a pignon sur rue à Carleton, qui est mentionnée à cinq reprises comme organisme très impliqué et qui collabore avec la municipalité lorsqu'elle se penche sur les façons d'aménager les zones côtières. Quatre personnes mentionnent que les citoyens sont des acteurs impliqués dans ces processus. Le comité ZIP, la marina ainsi que la chambre de commerce ont été mentionnées à deux reprises chacun comme étant des acteurs locaux impliqués. Les acteurs perçus comme représentés, dans le cadre des aménagements que la municipalité réalise, sont ceux appartenant à l'industrie touristique, qui a été mentionnée une fois, et qui est représentée par la Chambre de commerce de la baie-des-chaleurs. Toutefois, lorsqu'on parle des acteurs absents, à trois occasions les personnes interviewées mentionnent les citoyens comme

absents. Nous trouvons aussi les commentaires de deux participants qui mentionnent que le comité côtier, qui n'existe plus, est aussi une absence remarquée. L'absence des communautés autochtones est observée par deux autres personnes.

Perception des actions de la municipalité face aux aménagements côtiers

Au sujet de la perception des actions de la municipalité face aux aménagements côtiers, l'analyse du discours sur ce sujet montre que trois participants mentionnent qu'il existe un lien entre l'usage des sites côtiers par les utilisateurs et les actions de la ville pour protéger la zone côtière. Prenons la remarque d'un représentant d'OSC qui dit :

... par exemple le groupe de *kite* voulait un stationnement à un tel endroit, le ministère disait non, impossible, c'est une zone fragile ici donc, impossible de faire un stationnement la même si c'est juste des graminées, on garde les graminées là. On n'intervient pas donc, à Carleton on a ça. On a une zone précise à laquelle on n'a pas le droit d'intervenir. Si on intervient, on végétalise mais, c'est tout (Informateur OSC2).

Un participant d'un OSC qui offre ses services le long de la plage municipale mentionne que : « *nous autres c'est sûr que les aménagements que sont faits par rapport à notre site, c'est sûr que des fois la ville si elle était alignée sur de quoi ben, nous autres on a fait changer parce qu'ils ne connaissent pas nécessairement l'usage qu'on fait sur site* » (Informateur OSC3).

Questionnés sur les valeurs à l'égard de ces aménagements (Figure 32), quatre participants mentionnent que c'est le développement durable qui est une valeur que la municipalité considère lors de ces actions face aux aménagements côtiers. Les données recueillies nous pointent aussi vers des éléments tels que la qualité de vie, les paysages, l'économique ou l'environnement comme des valeurs à l'égard de ces aménagements. En ce qui concerne l'argumentaire justifiant les actions de la municipalité pour réaliser ces aménagements, les répondants font ressortir que l'industrie touristique va bénéficier de ces

aménagements en zone côtière. Cette remarque est d'ailleurs partagée par au moins trois participants.



Figure 32 : Représentation des perceptions des participants sur les valeurs de la ville face aux changements climatiques sous forme de nuage d'idées.

De plus, deux répondants mentionnent que c'est la protection des infrastructures qui est l'intérêt de la ville à réaliser ces aménagements. Lorsqu'interrogés sur la performance de ces aménagements et comment la municipalité l'évalue, trois répondants affirment que cette estimation est faite par les commentaires reçus, par la municipalité, de la part de différents acteurs locaux par des commentaires donnés d'une façon informelle. Deux personnes ajoutent que c'est du cas par cas, par l'observation et par les commentaires de bouche à oreille, que la municipalité mesure la performance de ceux-là.

Perceptions des acteurs sur les rôles et les mandats de la municipalité

À propos de la perception des acteurs sur les rôles et les mandats de la municipalité en lien avec la notion d'aménagements côtiers, nous avons été en mesure de regrouper les réponses en deux catégories soit : responsabilités et mandats. À l'égard des perceptions sur les responsabilités de la municipalité, les participants ($N = 3$) mentionnent que veiller à la sécurité des citoyens et des utilisateurs est la responsabilité de la municipalité. À deux reprises chacune, la sensibilisation et l'information aux citoyens sont citées comme deux responsabilités sous la juridiction municipale. Quant aux mandats de la municipalité,

l'aménagement du territoire a été mentionné à trois reprises. Deux participants soulignent le leadership, l'information et la représentation comme mandats de la municipalité face aux aménagements côtiers.

Liens municipalité-acteurs

À l'égard des liens entre les acteurs et la municipalité, ce sont les partenariats qui ressortent. Par exemple cinq répondants notent l'existence d'un partenariat entre la municipalité et la coopérative Écovoile, la corporation du Mont St-Joseph et la marina. Les participants ($N = 3$) soulignent que la ville collabore avec les citoyens, avec la Chambre de commerce ainsi qu'avec les ministères. Les participants mentionnent à six reprises que la participation citoyenne se fait grâce à des consultations publiques et à des séances d'information organisées par la municipalité et dans quatre cas via des comités qu'elle met en place (p. ex. le comité consultatif en urbanisme). Bien que les résultats obtenus ne nous permettent pas de confirmer de possibles liens d'interdépendance entre les acteurs et la municipalité, l'hétérogénéité de nos réponses (Figure 33), nous permet de souligner une diversité d'acteurs qui semblent se mobiliser afin de mettre en place des partenariats avec la municipalité.



Figure 33 : Représentation des perceptions des participants sur les liens d'interdépendance acteurs-municipalité sous forme de nuage d'idées.

5.3.4. SECTION 4 : ANALYSE DES PRATIQUES ET DES EFFETS

Nous nous penchons dans un premier temps sur l'élaboration collective des objectifs et actions. Nous regardons ensuite les apprentissages collectifs dans la municipalité et nous identifions les reconfigurations ou les innovations institutionnelles vis-à-vis des aménagements côtiers. Les données ont été regroupées en cinq catégories (Tableau 16). Ces catégories nous informent sur comment ces éléments participent à la mise en œuvre de la gouvernance territoriale.

Construction collective des objectifs et des actions

Au sujet de la construction collective, nous l'avons divisé en deux catégories soit : les objectifs et reconfigurations des aménagements des sites côtiers et les liens Homme-impact des CC.

Lorsqu'interrogées sur la définition d'objectifs au moment d'entreprendre les aménagements des sites côtiers dans la municipalité, quatre personnes voient les processus de construction d'objectifs comme proactifs et effectués par des consultations. Nous avons voulu savoir si les participants pensaient que les objectifs ciblés par la municipalité ont été atteints. Deux personnes soulignent que c'est par la fréquentation des lieux aménagés que la municipalité mesure l'atteinte des objectifs fixés avec ces aménagements. Concernant les réorientations des aménagements, c'est celui de l'aménagement du trottoir reliant la zone hôtelière avec le quai qui ressort sept fois comme ayant eu des modifications. Cinq répondants identifient le projet du quai comme ayant eu des reconfigurations à plusieurs égards. Enfin, trois participants mentionnent les conflits d'usage entre la municipalité et des propriétaires privés, en ce qui concerne l'utilisation de certaines parties du terrain adjacente au quai, comme source de réorientations. Une autre source de changements ou de réorientations pour les aménagements est le changement de personnel travaillant pour les

divers acteurs impliqués dans les aménagements ($N = 4$). En ce qui concerne l'intégration de l'ACC dans la mise en œuvre des aménagements côtiers, cinq participants ciblent le manque d'information qui existe entre les partenaires et les acteurs locaux comme étant un défi à surmonter afin de l'intégrer dans les mécanismes de gouvernance de la municipalité.

Tableau 16: Catégories de mots clés Section 4.

Section 4	
Analyse des pratiques et des effets dans le cadre des aménagements côtiers terminés, dans la Ville de Carleton-sur-Mer	
« la construction collective d'objectifs et d'actions en mettant en œuvre des dispositifs (agencement des procédures, des mesures, des connaissances, des savoir-faire et informations) multiples qui reposent sur des apprentissages collectifs et participent des reconfigurations/innovations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires » (Rey-Valette <i>et al.</i> , 2014 : 68)	
Catégorie	Ensemble des mots clés liés
Construction collective (objectifs et actions)	
Objectifs et reconfigurations des aménagements des sites côtiers	Définition d'objectifs, atteinte d'objectifs, réorientations, intégration
Liens Homme-impact-changements climatiques	Activités humaines, type d'impact
Apprentissages collectifs	
Catégorie	Ensemble des mots clés liés
Production, utilisation et acquisition des connaissances	Apprentissages, savoirs, réflexion, empowerment, prise de conscience, expertise, appropriation, formation, langage commun
Reconfigurations ou innovations organisationnelles et institutionnelles	
Catégorie	Ensemble des mots clés liés
Reconfigurations ou innovations organisationnelles à l'intérieur de l'organisation municipale	Relations de travail, pratiques de travail
Formalisation et nouveaux outils de gestion	Formalisation, organisations (nouvelles), relations (nouvelles)

Notons que lorsque nous avons sondé les participants au sujet des indicateurs (économiques, sociaux, environnementaux, d'évaluation, de réussite) présents dans le processus d'aménagement des sites côtiers, quatre personnes mentionnent ne pas connaître l'existence d'indicateurs spécifiques. Cinq participants notent l'existence des indicateurs économiques (p. ex. retombées économiques grâce à l'augmentation de l'achalandage, plus-value des propriétés). Cinq réponses remarquent la présence des indicateurs environnementaux (p. ex. ensablement, végétalisation des berges) ou de la dynamique côtière (p. ex. recul côtier, niveau d'érosion). Deux participants mentionnent l'acceptabilité sociale de ces travaux comme indicateur de type social. En ce qui concerne les indicateurs d'évaluation des aménagements, c'est l'observation de l'achalandage des sites côtiers qui sert d'élément de mesure ($N = 4$). En ce qui a trait à l'élaboration des indicateurs de suivi, seulement deux personnes ont répondu en signalant que ce sont les fonctionnaires, dont ceux travaillant dans le département de développement économique qui, selon eux, devraient élaborer des indicateurs de suivi.

Dans la catégorie liens Homme-impact des changements climatiques, nous avons identifié des activités humaines autour des sites côtiers et leurs impacts sur l'environnement. L'utilisation de véhicules motorisés sur les sites côtiers est l'activité humaine ayant le plus d'impact sur ces lieux ($N = 5$). Notons l'activité sportive appelée *kite surf* qui a été nommée à trois occasions comme ayant un impact sur le banc de Carleton. L'impact de cette activité sur la zone côtière s'explique par la destruction de la végétation autour du banc. Les dommages sont causés par les véhicules qui se stationnent pour débarquer l'équipement ou pour regarder ceux qui pratiquent l'activité. Les participants ($N = 3$) soulignent que les enrochements des terrains privés et publics ont un impact sur l'environnement côtier. Les activités de pêche, le piétinement de la végétation ainsi que les conflits d'usage sont nommés par deux répondants comme des activités humaines présentes dans ces zones sans en préciser les impacts précis. En ce qui concerne les types d'impacts que ces activités humaines produisent, de huit réponses à ce sujet, deux

personnes ne sont pas en mesure d'en identifier une façon précise. Deux autres mentionnent les changements climatiques et surtout l'érosion des berges comme impacts des activités humaines, au niveau global. Deux participants mentionnent l'accélération du déplacement du banc de St-Omer comme impact des activités humaines. Une personne mentionne l'évolution des mécanismes de régulation comme type d'impact et une personne parle des modalités compensatoires (naturalisation, végétalisation) aussi comme impact relié aux activités humaines.

Apprentissages collectifs

Dans la catégorie utilisation et acquisition des connaissances, nous avons regroupé tout ce que les répondants ont exprimé au sujet des apprentissages collectifs (Figure 34) acquis lors du processus d'aménagement des sites côtiers. Les commentaires recueillis nous aident à mieux identifier les apprentissages (p. ex. les possibles impacts autour d'un enrochement) qui se rattachent aux travaux d'aménagement côtier réalisés par la municipalité. Tout d'abord, cinq personnes mentionnent que la municipalité, en raison des tempêtes passées, a appris à s'adapter et à être résiliente face aux changements climatiques. Un participant mentionne à ce propos que :

...c'est sûr qu'il y a des apprentissages, dans le sens ou ... c'est un peu par un « combat » avec la nature mais, quand tu regardes le fameux coup d'eau il y a quelques années dans les sentiers pis tout s'est défaire ben, ils ont fait de plus gros ponts, plus hauts plus solides, je veux dire, la piste cyclable ils l'ont abrité avec de l'enrochement (Informateur OSC3).

Un élu de la ville mentionne que :

...il y a des travaux, des façons de faire des travaux qui ont été revues parce que ce n'était pas au niveau environnemental c'était pas bénéfique, à long terme. Sur le coup, on s'est dit, ça mettait un *plaster*, mais ça ne guérissait pas la plaie. Fait que là, on a eu une expérience qu'on a fait. L'ensablement, qu'on a fait au camping pis, cela a porté fruit. L'autre chose, on avait fait de l'enrochement et ça n'avait pas porté fruit, comme nous, on s'attendait (Informateur ELC2).

comme élément à considérer lors de l'acquisition des connaissances et du partage du savoir à Carleton-sur-Mer. Nous avons voulu savoir comment les participants perçoivent la complexité territoriale de cette municipalité. Trois personnes mentionnent que c'est un sujet complexe à comprendre. Toutefois, trois participants notent que c'est sur l'érosion côtière qu'il y a une prise de conscience tandis que trois autres personnes mentionnent qu'il y a une transformation dans la mentalité de la population et qu'il y a un éveil au sujet des changements climatiques et de leurs impacts. Deux personnes soulignent que le partage de l'expertise au sujet des CC se fait, à l'interne, d'une façon plutôt informelle par les employés de la municipalité, et, à l'externe, par le groupe Ouranos ou par le comité ZIP. Cinq personnes nous disent ne pas connaître quels organismes peuvent partager leur savoir au sujet des CC. Nous avons questionné les participants sur leur perception de l'existence d'un langage commun de communication des savoirs liés aux CC entre les acteurs locaux. Trois personnes n'ont pas une connaissance de l'existence d'un langage commun, une personne pense qu'il est absent, deux personnes nous parlent plutôt d'un langage formel dans l'appareil municipal et une autre personne nous parle plutôt d'un langage inégal entre les employés et les citoyens.

Reconfigurations ou innovations organisationnelles et institutionnelles

Dans cette dernière partie de notre enquête, nous nous intéressons aux reconfigurations ou innovations que la mise en œuvre des aménagements côtiers a apporté à la municipalité de Carleton-sur-Mer. Nous avons regroupé cette partie en deux catégories soit celle des reconfigurations ou innovations organisationnelles à l'intérieur de l'organisation municipale et celle de la formalisation et l'adoption de nouveaux outils de gestion. Dans le premier cas, quatre répondants mentionnent percevoir une collégialité et une informalité entre les différents acteurs locaux impliqués dans les aménagements côtiers. Interrogés sur les pratiques de travail, cinq participants identifient comme reconfiguration

organisationnelle le fait d'avoir intégré la notion d'ACC au sein de la municipalité. Cette reconfiguration s'orchestre, grâce aux nouvelles normes et lois ($N = 1$) et grâce à une meilleure utilisation des dispositifs de gouvernance (p. ex. concertation plus accessible aux acteurs locaux ou une disposition à consulter la population lorsque jugé nécessaire) afin de protéger le littoral de l'érosion côtière ($N = 3$). Un participant ne voit pas des modifications dans les pratiques de travail et un autre mentionne que la municipalité garde toujours les vieux réflexes de gouvernance, c'est-à-dire, d'attendre que des nouvelles directives des ministères arrivent pour agir au milieu local.

Finalement, lorsque nous avons interrogé les participants sur leur perception d'une formalisation que la municipalité métrait en place pour intégrer ces apprentissages et les partager, les huit personnes qui ont répondu mentionnent avoir une perception que l'improvisation et l'informalité sont présentes dans la gouvernance de la municipalité et que rien n'est encore formalisé lorsqu'on parle des aménagements côtiers dans un contexte d'ACC.

5.4. ELEMENTS DE SYNTHÈSE

Dans ce chapitre nous avons présenté notre démarche de traitement et d'analyse des données. Afin de présenter une analyse cohérente avec les résultats obtenus lors de notre recherche sur le terrain, nous avons choisi de classer nos données par catégories (imbriquées selon la thématique de chacune des quatre sections associées à la grille d'entrevue utilisée) et par type d'information (réponse obtenue à chaque question posée). Nous avons pris soin de souligner que les réponses données par nos participants nécessitent un traitement par regroupement d'idées au lieu de ne présenter nos résultats que par questions seulement. Notons que dans la première section nous avons regroupé les éléments qui nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement de la municipalité ainsi que les dispositifs de gouvernance en place. Dans la deuxième section, nous avons identifié les

éléments qui nous permettent d'analyser les interactions fonctionnelles, territoriales et contextuelles à Carleton-sur-mer et ce, dans un contexte d'aménagement des sites côtiers et en lien avec l'ACC. Dans la troisième section nous avons analysé le système d'acteurs et leurs défis, au sein de cette municipalité. Dans la quatrième section, nous avons identifié les données qui nous permettent d'examiner les pratiques, les produits et les effets qui découlent des aménagements réalisés par la municipalité. C'est dans cette section que nous avons analysé les apprentissages et les reconfigurations ou les innovations collectives à Carleton-sur-Mer, en considérant le contexte d'ACC et de gouvernance territoriale.

CHAPITRE 6

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS : INTÉGRATION DE L'ACC EN ZONE COTIERE À CARLETON-SUR-MER

Dans le chapitre précédent, nous avons analysé la gouvernance territoriale à Carleton-sur-Mer à partir d'une grille de lecture développée par Rey-Valette *et al.* (2014). Nous visons à identifier, dans ce chapitre, des liens entre la gouvernance et la façon dont les décideurs intègrent l'adaptation aux changements climatiques dans leurs processus de prise de décisions. C'est pourquoi nous présentons une interprétation de nos résultats de recherche dans laquelle nous confrontons les constats tirés des entrevues avec le cadre conceptuel et l'enjeu d'intégration de l'ACC dans les mécanismes de gouvernance à Carleton-sur-Mer.

Notre interprétation des résultats se fera en considérant une à une les quatre parties que forment notre schéma d'entrevue :

1. Le fonctionnement administratif et politique au sein de la municipalité et les processus de prise de décision autour des dispositifs de gouvernance existants ;
2. Les interactions fonctionnelles, territoriales et contextuelles dans la municipalité ;
3. Le système d'acteurs et les interactions entre les élus et les fonctionnaires de la municipalité dans les dossiers d'aménagements côtiers ;
4. Les effets de ces processus (Rey-Valette *et al.*, 2014).

Dans la dernière partie de ce chapitre nous exposerons les éléments de synthèse qui nous permettront de mieux apprécier l'ampleur de nos interprétations.

6.1. COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA MUNICIPALITE DE CARLETON-SUR-MER ET LES DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE EN PLACE.

Ici, nous faisons un état des lieux du contexte institutionnel dans la municipalité de Carleton-sur-Mer. Nous caractérisons les dynamiques et les interactions contextuelles, ainsi que les objectifs recherchés par les actions posées par les décideurs en matière de gouvernance. Le questionnement repose sur la définition de la gouvernance voulant qu'elle soit « *un processus dynamique de coordination mobilisant des dispositifs multiples* » (Rey-Valette *et al.*, 2014, p. 68)

6.1.1. LA GOUVERNANCE DANS LA MUNICIPALITE

Les résultats obtenus montrent que, lorsqu'on pose des questions sur les dispositifs de gouvernance, plusieurs participants ont l'impression que les citoyens ne connaissent pas ou mal leur existence. Un participant qui travaille pour un OSC note : « *j'ai toujours été impliqué dans les organismes locaux, je pense que j'ai une bonne connaissance mais, tu sais, je pense qu'il y a beaucoup de monde qui ne connaissent pas ces mécanismes de la ville là* » (Informateur OSC3). Pour sa part, lorsque questionné sur sa perception de la connaissance des dispositifs de gouvernance par la population, un cadre de la municipalité mentionne : « *La population, pas toujours. Non. La population ne sait pas vraiment comment ça fonctionne* » (Informateur CAD1). Tel que mentionné au chapitre deux, les dispositifs de gouvernance peuvent prendre plusieurs formes de participation dans la prise de décisions (débat, consultation, négociation, concertation, information). Plusieurs répondants pensent que les actions menées par la municipalité en matière de gouvernance, tournent autour de la concertation. Comme nous explique un entrepreneur, la volonté de la municipalité à ce sujet se concrétise par des rencontres de travail avec différents acteurs locaux : « *moi, je pense qu'il y a une sensibilité à avoir une concertation, j'ai pas*

l'impression qu'ils s'embarqueraient dans un projet sachant qu'il n'y a pas la concertation ou l'appui populaire dans le village, je ne le sens pas en tout cas » (Informateur ENT2). Notons que Touzard (2006b) souligne que la concertation peut se rattacher à l'action collective pour obtenir un accord, un but commun. Toutefois, à partir de notre analyse des résultats, nous constatons que nous avons plutôt affaire à des mécanismes de consultation utilisés comme dispositif de gouvernance plutôt que d'une concertation. En effet, une consultation se caractérise comme un processus que l'on met en place en amont de l'adoption d'un projet dont une rédaction provisoire existe déjà ou est en cours d'élaboration (Touzard, 2006b). Ce même auteur note qu'une consultation a comme objectif de collecter, préalablement à une décision, les avis, les opinions, les attitudes et les commentaires d'un certain nombre d'acteurs sur des sujets particuliers définis par le promoteur, ou le porteur du projet. Il ajoute que, bien que des acteurs sont écoutés par les décideurs, ils n'ont pas participé à l'élaboration de l'objet de la « consultation » et rien n'assure que leurs idées seront considérées dans la prise de décision comme telle.

Cette consultation se fait sous forme de séances publiques dans lesquelles on consulte les participants ou bien sous la forme de comités consultatifs. Notons l'exemple donné par un participant à l'enquête sur le cas du Comité consultatif en urbanisme (CCU) dans lequel les citoyens, organismes de la société civile ainsi que des représentants d'entreprises privées sont invités à participer dans la démarche d'élaboration des projets de la municipalité : *« il y a des comités avec un élu municipal, des employés municipaux, des citoyens aussi, dans certains cas, je pense en urbanisme notamment. Il y a un comité d'urbanisme à Carleton qui comprend notamment un fonctionnaire, un élu et des citoyens, trois »* (Informateur CIT2). Ce type de comité est associé à un processus de consultation puisque les acteurs ont un mot à dire mais, ils ne prennent pas nécessairement la décision finale.

Comme le mentionne Angeon (2008), le développement territorial peut être abordé comme la propension des acteurs (individuels ou collectifs) à s'entendre et à s'organiser

pour engager collectivement des actions répondant à un ou à plusieurs objectifs définis collectivement. Cette vision du développement a comme assise l'intérêt qu'a l'ensemble des acteurs à coopérer et à collaborer. À partir de nos résultats, nous relevons un flou concernant les notions de concertation et de consultation. La municipalité utilise indistinctement les deux mécanismes de gouvernance comme synonyme.

En ce qui concerne la gestion du travail des élus, celle-ci semble suivre une logique de distribution de projets parmi les conseillers du conseil municipal. Chaque conseiller se voit attribuer un ou plusieurs dossiers afin qu'il travaille en collaboration avec les acteurs (publics, privés et de la société civile) impliqués dans la réalisation du projet. Nous notons une coopération entre les différents acteurs, ce qui nous révèle un désir de travailler ensemble au sein du conseil. La municipalité, par la création de comités, donne l'opportunité aux organismes, entrepreneurs ainsi qu'aux citoyens de s'impliquer activement en amont du projet que la ville désire réaliser. Nous notons la présence de cadres municipaux dans plusieurs processus décisionnels. Cette présence fait ressortir le lien d'interdépendance entre élus et cadres expérimentés. Un discours divergent est également mentionné, à savoir, un manque de leadership provenant de la mairie. Un citoyen souligne qu' « il y a présentement un problème qui vient peut-être, je ne sais pas si tu as de la place pour ça mais, qui vienne peut-être de la faiblesse du leadership à la mairie... » (Informateur CIT2). Un représentant d'OSC le signale aussi, cette fois-ci dans un contexte des CC : « un rôle vraiment de leadership je l'ai pas vu vraiment. Il existe peut-être mais, je l'ai vu pour le patrimoine, je l'ai vu pour la ville étudiante mais, côté changements climatiques je l'ai pas vu » (Informateur OSC1). Eme (2005) explique cette situation par la régulation croisée des orientations politiques verticales et des orientations politiques horizontales qui conduisent au renforcement d'une sphère technicienne d'experts. D'ailleurs, certains participants notent que des fonctionnaires deviennent les principaux interlocuteurs des acteurs locaux, tel que noté par Eme (2005).

6.1.2. RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ DANS LA MISE-EN-ŒUVRE DE LA GOUVERNANCE

En ce qui concerne la mise-en-œuvre de la gouvernance, la municipalité a un rôle de coordination. Celle-ci se fait à partir de la direction générale municipale. Elle planifie le travail des cadres selon les demandes du conseil municipal ou bien selon les besoins administratifs de chaque département. Un représentant d'un OSC explique à ce sujet que :

... à Carleton, à la table du maire les dossiers sont un peu distribués, il y a une tradition de distribuer les dossiers par conseiller pis, habituellement ces conseillers-là, travaillent avec les directeurs qui sont responsables de leurs dossiers la donc, on les voit ici-là, on les voit passer dans l'hôtel de ville pis, le maire, je pense, ultimement touche à chaque dossier pis essaie d'amener une certaine forme de coordination (Informateur OSC3).

Pour sa part, un cadre mentionne que :

Ben il y a le directeur général qui dirige tout le trafic, qui dit ok, qui dit un moment donné écoute, au directeur des travaux publics, est-ce que tu peux prêter ta pipine pour que eux autres ils puissent procéder à faire tel travaux là. On a des réunions, on a des courriels, des choses du genre donc, c'est le Directeur Général qui voit à ce que chacun puisse remplir son mandat là, les ressources qu'il a besoin pis les ressources financières (Informateur CAD1).

Tandis qu'un citoyen illustre cette situation de la sorte :

...je ne vois pas de l'intérieur. De l'extérieur, il me semble il y avoir des initiatives à divers degrés. Les employés eux-mêmes, ensuite il y a les chefs de service comme urbanistes, comme développement économique pis, il y a le conseil municipal ultimement (Informateur CIT2).

Ou encore, un cadre s'exprime de la sorte : « *ben, en fait, il y a le conseil municipal qui donne ses indications au directeur général. Pis le directeur général coordonne l'équipe* » (Informateur CAD3).

Les points de vue divergents qui surgissent face à des actions posées par la municipalité (p. ex. réalisation des nouveaux aménagements, implémentation de nouvelles normes) arrivent sous forme de plainte provenant des citoyens de la municipalité. La

direction municipale les achemine vers le ou les cadres concernés pour qu'ils apportent une solution. Bien qu'il existe un formulaire de plaintes, plusieurs interviewés relèvent le caractère informel dans le traitement des divergences de points de vue et des controverses au sein des instances de la municipalité. Il ne semble y avoir aucun processus formel de prise en charge des points de vue divergents et ce, malgré une ouverture pour recevoir et traiter les plaintes. Cette ouverture se traduit par une meilleure écoute et une prise en charge personnalisée des points de vue divergents par les cadres et les élus de la municipalité.

De plus, nous constatons que la manière de mettre en œuvre la gouvernance dans cette municipalité dépend surtout de deux facteurs, soit : des changements d'élus lors des élections (ce changement se fait tous les quatre ans) et des demandes ponctuelles faites à la municipalité (par des citoyens, entrepreneurs ou d'autres acteurs locaux). Ces facteurs d'influence, qui ont été identifiés par les participants, révèlent le côté réactif de la municipalité. Pour illustrer cette affirmation, un élu souligne que, « souvent des demandes citoyennes qui font bouger des choses ou qui nous font être obligés de se positionner sur des dossiers » (Informateur ELC1).

Dans un contexte plus spécifique, qui est celui de l'ACC, le rôle de la municipalité dans la mise en œuvre de la gouvernance semble aussi suivre une logique réactive (Smit *et al.*, 2000) au niveau des élus. Un entrepreneur soutient que : « parfois il faut communiquer aussi avec eux pour qu'ils prennent des choses à la bonne place » (Informateur ENT1). Un cadre s'exprime en mentionnant : « on est seulement dans la réaction et surtout lorsqu'il y a un bris et il y a une incidence financière » (Informateur CAD1), alors qu'un entrepreneur localisé près du quai souligne le type d'interaction qu'il a avec les employés de la municipalité lorsqu'il y a des tempêtes :

... quand il y arrive quelque chose, la seule chose on a dit qu'ils viennent fermer la route du quai mais, c'est à notre demande c'était même pas eux qui a eu l'idée de venir fermer la route. Pourquoi on a demandé ? Parce que quand l'eau monte, il y a des jeunes qui viennent pour s'amuser, viennent faire de la bague ici (Informateur ENT1).

6.1.3. LACUNES OBSERVEES DANS LES MECANISMES DE PRISE DE DECISION

Nous avons voulu savoir si les répondants savaient comment la ville prend en charge et traite les points de vue divergents lorsqu'ils sont exprimés par les acteurs locaux (citoyens, OSC, entrepreneurs). De plus, nous nous sommes intéressés aux possibles mauvais fonctionnements dans les dispositifs de gouvernance au sein de la municipalité, noté par les personnes enquêtées. Nous avons complété l'analyse de cette section avec les perceptions que les personnes interviewées ont sur les types de conflits présents à Carleton-sur-Mer.

Lorsqu'il est temps de traiter des plaintes ou des points divergents par les employés ou les élus de la municipalité, nous n'avons identifié aucun processus formel. Cependant, le conseil de ville offre une écoute attentive auprès de ceux qui ont quelque chose à dire, peu importe le sujet qui interpelle les plaignants. Ainsi, un citoyen mentionne :

Je pense que oui, il y a une assez bonne réception des plaintes. Elles sont prises en charge. Je ne sais pas où ça va mais, je sais que ça se rend au conseil municipal parce que j'ai assisté à certaines réunions du conseil, pas à toutes, mais 3 ou 4 fois par année et ça se rend la parce que c'est discuté au conseil, devant les citoyens (Informateur CIT2).

Un représentant d'un OSC note :

Je pense qu'à la base s'il y a une plainte à faire on ne rentre pas ça au conseil de ville là, mais, mise à part les litiges historiques à Carleton-sur-Mer, je pense que tout le monde a une possibilité d'affirmer son point de vue sur la place publique sans que ce soit très difficile la (Informateur OSC2).

Ces informations nous démontrent une ouverture des élus pour écouter les acteurs locaux (citoyens, OSC, entrepreneurs).

Nous avons toutefois identifié des possibles mauvais fonctionnements dans les dispositifs de gouvernance durant la période précédant l'actuelle administration. Ainsi, nous avons noté comme possible source de dysfonctionnement le manque de démocratie et d'écoute de la part d'anciens élus. Dans ce sens, un entrepreneur note :

On avait des élus qui faisaient cavalier seul, qui livraient des dossiers qui n'étaient pas nécessairement supportés par la population ou seulement par une partie. On vit sensiblement un peu le balancier inverse actuellement là, ça je ne te cacherais pas (Informateur ENT2).

Cette situation dans les dispositifs de gouvernance semble s'être transformée dans le temps pour devenir moins présente.

Les conflits d'usage qui sont identifiés comme source de dispute dans cette municipalité sont liés à l'utilisation, par des citoyens ou des visiteurs des zones côtières vulnérables et qui sont protégées par la municipalité. Ces lieux de controverses peuvent souligner une intégration défailante des politiques de GIZC existantes dans les dispositifs de gouvernance de la municipalité. Cette intégration permettrait d'assurer une cohérence dans les décisions qui s'appliquent au littoral (Miossec, 1998)

6.2. INTERPRETATION DES INTERACTIONS FONCTIONNELLES, TERRITORIALES ET CONTEXTUELLES EN LIEN AVEC LES CC

Tel que souligné dans les sections précédentes, il semble exister un flou vis-à-vis de certains dispositifs de gouvernance dans la municipalité. Dans cette section, nous nous concentrons sur comment sont perçues les interactions (fonctionnelles, territoriales et contextuelles). Les interactions, au sens large du terme (pouvoirs, relations, savoirs, statuts, budgets) autour des enjeux territorialisés, vont nous aider à comprendre de quelle manière l'ACC est intégrée ou non dans les dispositifs de gouvernance de Carleton-sur-Mer.

6.2.1. INTERACTIONS FONCTIONNELLES

Les interactions fonctionnelles visent à comprendre les relations entre les différentes instances municipales, les acteurs (publics et privés) et les dispositifs de gouvernance. Les résultats présentent des interactions entre les acteurs municipaux (p. ex. cadres, élus), des

centres de recherche (p. ex. CIRADD, UQAR), des groupes sectoriels (p. ex. industrie touristique) et des OSC (p. ex. comité ZIP Gaspésie). La gouvernance territoriale à Carleton-sur-Mer semble mettre l'accent sur les partenariats et les collaborations entre acteurs publics et privés. Questionné sur ce type d'interactions un représentant d'un OSC répond :

La main-d'œuvre, de l'expertise, un réseau des contacts et d'affiliation avec les universités, avec les centres de recherche, avec le CIRADD, avec des ministères, avec des groupes sectoriels qui sont quand même capables de livrer l'information de base, des comités ZIP de ce monde (Informateur OSC2).

À ce sujet, Eme (2005) constate la reconnaissance que les dispositifs de gouvernance territoriale donnent à une pluralité d'acteurs. Rey-Valette et Mathé (2012) mettent l'accent sur des structures de partenariat¹³ entre acteurs publics et privés et sur les interactions entre divers niveaux de prise de décision. Ces derniers notent aussi l'importance des modalités de mise en œuvre de la participation dans un contexte d'hétérogénéité croissante des partenariats conduisant à une variété d'acteurs.

À la lueur des résultats, concernant le pouvoir et les agendas politiques, le pouvoir semble se répartir entre les différents niveaux décisionnels de façon hiérarchique. Dans ce sens un cadre nous dit :

Le Conseil municipal ne peut pas donner des directives au personnel cadre et aux cols bleus, aux autres employés, ça ne le regarde pas, c'est vraiment (temps de pause) Il n'a qu'un seul employé et c'est le Directeur général. C'est le Directeur général donc, dans l'exécution qui donne les directives puis chaque cadre, personnel cadre, fonctionne dans ce sens-là (Informateur CAD1).

Nous soulignons que la gestion de l'administration du pouvoir reste parcellisée en de multiples structures décisionnelles (conseil de ville, bureau du DG, cadres) qui possèdent chacune son espace public de délibération (séances du conseil, séances d'information et

consultation, comités consultatifs). Ces espaces ont été définis au chapitre deux comme des éléments de gouvernance territoriale.

En matière de communication et d'information, l'utilisation de réseaux sociaux et le journal municipal sont les moyens privilégiés par la municipalité pour informer la population, au sujet des aménagements réalisés sur le littoral. Citons ce qu'un élu notait à ce sujet : *« au niveau de la diffusion, il y a tous les moyens électroniques qu'on a : Facebook, twitter, le journal de la ville, le site internet de la ville... »* (Informateur ELC2). Tel que mentionné par Theys (2002a), la "bonne gouvernance" accorde une place centrale à l'information, ce qui semble se produire à Carleton-sur-Mer. Toutefois, il reste à savoir si l'information est de qualité. La communication est assurée par le biais d'assemblées publiques qui véhiculent les messages de la municipalité. Par exemple, le conseil municipal tient des assemblées publiques afin d'informer la population sur l'avancement d'un projet ou lors d'une décision. Un entrepreneur mentionne à ce sujet : *« il y a des consultations comme on dit la, avec la population mais, les décisions quand ils se prend la, il se prend à l'intérieur de la ville. Il y a peut-être, ils envoient ça dans le journal de la ville et il y a le site internet oui »* (Informateur ENT1). Ces résultats convergent vers certaines interprétations que nous avons présentés au chapitre deux, voulant qu'une meilleure circulation de l'information favorise un renforcement des liens locaux et s'avère avantageuse dans la mesure où celle-ci contribue à la participation démocratique (Theys, 2002a).

6.2.2. INTERACTIONS TERRITORIALES ET CONTEXTUELLES

Le territoire est une partie intégrante de la gouvernance territoriale et celui-ci représente plus que la région géographique. Il se veut un construit social permanent, en

¹³ *« Une translation de la perception et des pratiques de la concurrence vers des situations créatrices de solidarité, d'échanges, d'ententes, de mise au point de projets communs dans un cadre de proximité géographique mais aussi organisationnelle où s'inscrit le partenariat à base territoriale »* (Leloup et al., 2005 : 320).

constante appropriation (Leloup *et al.*, 2005). De nos analyses, il ressort que Carleton-sur-Mer est clairement perçue par tous les participants comme un lieu où se mélangent montagnes, mer, baie et barachois, de même qu'un lieu vulnérable aux CC. Le territoire côtier est perçue comme une interface mouvante et de largeur variable. Interpellé sur ce sujet un représentant d'un OSC note :

Carleton a quand même un barachois important. À St-Omer c'est la flèche ou une des flèches les plus dynamiques de la Gaspésie donc, du côté côtier c'est quelque chose d'important. T'as les montagnes à proximité de la mer comme ça aussi est très différent du restant de la Gaspésie (Informateur OSC1).

Cette perception coïncide avec la définition de zone côtière donnée par Lenôtre (2009). Les participants identifient ce territoire à une zone présentant des risques d'érosion des berges et qui subit une accélération de la récurrence des tempêtes et des inondations. Ces éléments nous amènent à souligner que la dynamique côtière, telle que perçue par les participants, représente un risque côtier dans le sens défini par Meur-Ferec (2006). De plus, si nous prenons en considération la caractérisation de la vulnérabilité présentée au point 2.3.2.2 de ce mémoire, et qui a été précisée par Füssel (2007), nous sommes en mesure de constater que l'ACC représente un véritable enjeu pour les acteurs de la localité. D'ailleurs, un des enjeux qui ressort de notre analyse est la planification autour des mesures d'ACC.

En ce qui concerne l'ACC, celle-ci semble prendre une forme réactive dans la municipalité. L'ACC est réactive dans le sens où elle est déclenchée par des événements passés ou en cours (tempêtes extrêmes, érosion de berges ou submersion), mais elle est également anticipée dans le sens où elle est fondée sur une évaluation des conditions futures. Cette évaluation provient du lien de collaboration que les décideurs entretiennent avec les acteurs de la recherche. Toutefois, et comme le mentionne Nicholls *et al.* (2007), les efforts de type réactif et autonome pour réduire les risques liés au climat, pour les systèmes côtiers, sont moins efficaces que les réponses qui utilisent un modèle de gestion intégrée des zones côtières (GIZC). En fait, nos données montrent que l'ACC est un apprentissage qui est en cours. Sur ce point il est mentionné par les participants les travaux

de recherche réalisés par l'UQAR et le groupe Ouranos, ce qui place ces deux institutions comme des acteurs clés pour aider la prise de décision en lien avec l'ACC.

Si nous considérons la gestion des zones côtières, c'est la GIZC, telle qu'exposée au chapitre deux, qui nous semble intéressante à explorer dans cette interprétation des résultats. Ce type de gestion souligne que l'ACC vient d'une reconnaissance de l'existence des changements climatiques. Cette reconnaissance implique des actions humaines intentionnelles, notamment avec la mise en place de stratégies et plans d'ACC. Un participant note l'existence de processus de réflexion au sein du conseil : *« c'est ça qui est le fun présentement avec le conseil de ville c'est qu'on peut s'entendre sur des aménagements qui ne sont pas nécessairement imposés, ils sont réfléchis »* (Informateur CIT1). Ici, certains éléments de la GIZC comme la notion d'intégration terre-mer, intégration intersectorielle (par l'entremise des partenariats) et le souci de protection de l'environnement nous montrent que celle-ci est partiellement mise-en-œuvre dans la municipalité. Nous notons qu'il existe une conscience de l'existence des CC ce qui amène les décideurs à poser des actions visant une adaptation à court et à moyen terme (p. ex. ensablement, nouveau zonage des bandes côtières à risque). Cependant, une vision à long terme sur un horizon temporel plus éloigné semble inexistante. Elle vise plutôt d'éviter d'augmenter une vulnérabilité future. Si nous regardons les types de mesures d'ACC (p. ex. dures, douces, vertes, flexibles, à marge de sécurité), nous constatons qu'il existe un mélange de ces mesures. Prenons le cas du projet de végétalisation que la municipalité a mis en place autour du barachois de Carleton, elle peut être décrite comme une mesure « verte » dans le sens où elle vise à accroître la capacité d'adaptation du système social-écologique. Nous notons aussi la mise en place des mesures dites « douces » et « dures », selon les différences dans les enjeux à protéger et la réalité de l'exposition aux aléas côtiers dans diverses zones côtières de la municipalité. Un exemple de mesure « douce » d'adaptation est le projet d'ensablement que la municipalité réalise autour du camping municipal. Un exemple de mesure « dure » d'adaptation (des travaux d'ingénierie sont

nécessaires) sont les travaux d'encrochement autour du quai. Ces travaux sont réalisés par le Ministère des transports du Québec afin stabiliser le quai. Nous remarquons qu'il existe des mesures flexibles ou réversibles dans la municipalité puisqu'en fonction des nouvelles connaissances, et comme stratégie à court terme, la municipalité a mis en place des restrictions en matière d'aménagement (p. ex. interdiction de construire dans certaines zones côtières avec un risque d'érosion). De plus, il existe des actions qui tiennent compte des marges de sécurité et qui visent à augmenter leur latitude en y intégrant les perspectives d'érosion côtière qui considèrent des projections climatiques sur la hausse du niveau marin produites par la Chaire de recherche en géosciences côtières de l'UQAR (p. ex. la municipalité a adopté des normes de construction qui exigent un retrait plus marqué de la côte).

6.3. INTERPRETATION DU SYSTEME D'ACTEURS, DES REPRESENTATIONS ET DES CONTROVERSES

La troisième section de notre schéma d'analyse se penche sur le système d'acteurs, les représentations et les controverses au sein de la municipalité. Au chapitre précédent, nous avons analysé cette section du schéma du point de vue des projets d'aménagements côtiers initiés par la municipalité. Plusieurs questions de notre enquête visaient à obtenir les perceptions des participants au sujet du niveau d'implication, de représentation ou d'absence de participation de la part de différents acteurs publics et privés lorsque la ville initie des projets d'aménagement côtier. Les résultats montrent qu'il existe une implication de plusieurs OSC, ainsi que des organismes du secteur de la pêche et du tourisme de la région. Questionné sur qui sont les acteurs impliqués dans ce type de projets, un cadre de la municipalité mentionne :

...il y a le milieu nautique et de plaisance là, il y a la pêche, pêcheurs commerciaux, il y a le nautisme, c'est le club nautique, c'est Écovoile, c'est la ville, c'est des organismes, l'écomusée Tracadie et la corporation du mont St-

Joseph bouées au patrimoine mais aussi aux paysages naturels, patrimoine bâti aussi (Informateur CAD1).

L'industrie touristique, semble être représentée dans le processus d'aménagement des zones côtières. Lorsque nous demandons qui sont les acteurs représentés dans ce processus, un représentant d'un OSC mentionne :

Même les touristes, parce que même au niveau des stats avec le CIRADD ils ont sorti une étude. On monte les dossiers en prenant appui comme quoi le littoral est une plus-value pour notre industrie touristique qui est moteur, qui est génératrice d'économie pis, et d'emploi, pis on prend appui sur ces études là où les touristes nous disent à quel point l'élément de différenciation de notre territoire est intimement lié à l'appropriation des côtes. Ça fait que, même le touriste contribue là (Informateur OSC2).

Ces résultats suggèrent une GIZC avec une intégration sectorielle des acteurs. C'est en expliquant les différentes composantes de la GIZC que Miossec (1998) note que ce type d'intégration vise non seulement à associer tous les secteurs d'activités utilisant les ressources des zones côtières (organisation interprofessionnelle), mais aussi à intégrer les acteurs à l'intérieur d'une même activité (organisation intra professionnelle). Par exemple, les secteurs de la pêche, du transport maritime, de l'industrie, du tourisme, de l'agriculture, des loisirs, etc. Ce type d'intégration semble être un levier de concertation au niveau local. Touzard (2006a) mentionne à ce sujet que les processus de concertation reposent sur une participation des acteurs, active et souvent de longue durée. Nous avons souligné dans notre cadre conceptuel que la participation des acteurs publics et privés est souvent mise à contribution lorsque des actions d'ACC sont posées par les décideurs. Les résultats de notre analyse montrent qu'une interaction entre ces deux types d'acteurs grâce à des comités de suivi (p ex. comité côtier) de l'ACC est absente. Questionné sur les acteurs absents dans ces processus d'aménagement côtier un entrepreneur nous dit : « *Ce comité-là, il n'est plus là. Des têtes pensantes là, je ne les vois pas, mais le comité ZIP je les connais moins* » (Informateur ENT2). Ainsi, nous constatons que la mise en place de ce genre d'interaction,

à travers un comité côtier, pourrait être bénéfique pour implanter un processus d'ACC à long terme à Carleton-sur-Mer.

Les résultats des analyses, en ce qui concerne la perception des acteurs sur les actions de la municipalité face aux aménagements côtiers, identifient surtout deux aspects. Premièrement que les actions de la municipalité semblent se faire en considérant les types d'usage des zones côtières de la part des différents acteurs publics et privés. À ce sujet un représentant d'un OSC souligne : « *des fois la ville si elle était alignée sur de quoi ben, nous autres on a fait changer parce qu'ils ne connaissent pas nécessairement l'usage qu'on fait su site* » (Informateur OSC3). Deuxièmement que les participants à cette enquête ont comme priorité des valeurs de développement durable (p. ex. planification à long terme, mise en valeur du territoire, respect de l'environnement) et qu'ils souhaitent que les actions de la municipalité aillent dans ce sens. Notons ce que pense un représentant d'un OSC à ce sujet des valeurs que la municipalité devrait considérer :

J'aimerais, et je souhaite ardemment, que la qualité paysagère, que la qualité environnementale, l'accessibilité de ces zones côtières là puisse profiter à mes enfants pis à leurs enfants et d'autres générations même si ce n'est pas mes enfants à moi (Informateur OSC2).

Questionné sur les valeurs que la municipalité devrait avoir face aux aménagements côtiers un entrepreneur nous répond : « *...c'est d'essayer de garder le paysage et l'intégrité du lieu le plus intact possible et le plus naturel possible et de la façon la plus durable aussi* » (Informateur ENT2). Ces perceptions nous ramènent à une vision de développement territorial durable, telle que caractérisée par Deffontaines *et al.* (2001) comme l'augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser les transformations à venir de leur territoire. Notons que ces transformations, souhaitées par les participants, nécessitent un travail d'intégration dans les mécanismes de prise de décision de la municipalité. Dans ce sens, Angeon *et al.* (2006) délimitent le développement territorial durable comme une construction d'acteurs visant une trajectoire particulière intégrant notamment la transformation conjointe des systèmes économiques, sociaux et écologiques. Des résultats

de l'analyse, il découle que cette construction semble présente en partie dans la municipalité. C'est notamment par l'existence d'une collaboration entre la municipalité et les divers acteurs que nous identifions cette transformation conjointe du système social, économique et écologique. Sur ce sujet un cadre de la municipalité nous dit :

Pour moi c'est important de m'entourer des bonnes personnes alors, ça me prend des sous leaders pis là, là-dedans, ça prend le leader du milieu de la pêche, le leader qui est au niveau du nautisme, tout ça, on essaie de naviguer là-dedans et, derrière ça ben, c'est d'essayer de convaincre l'autre qu'il ne peut pas uniquement penser aux intérêts de son secteur. Il faut qu'il y ait une solidarité entre nous autres alors c'est comme ça un peu de même pis c'est aussi, ben la, comment qu'on peut arriver à la mise en valeur et la protection du banc de Carleton, qui est un milieu naturel, qui a eu très peu d'interventions humaines. Ça, pour moi, économiquement ou touristiquement c'est un atout (Informateur CAD1).

À cet effet, le développement territorial durable, caractérisé par Gagnon (2008) comme l'expression d'un changement social défini par la montée du partenariat semble présent à Carleton-sur-Mer. Toutefois, la recherche de solutions alternatives à celles des superstructures économiques (p. ex. l'élaboration des budgets municipaux participatifs) ne semble pas être encore perçue comme une transformation substantielle dans la municipalité. Questionné au sujet des ressources financières un élu répond ainsi : « *Je vous dirais, le défi des municipalités au Québec c'est le financement de ces projets-là pis souvent ce financement la doit venir en partie du provincial et du fédéral et je vous dirais que l'enjeu, le gros défi c'est toujours le financement* » (Informateur ELC1). L'introduction de critères sociaux et culturels à côté de rationalités purement économiques, et ce, dans une perspective humaniste du développement de l'ensemble des territoires habités, semble être un défi, selon nos constats.

Les résultats de l'analyse sur les responsabilités de la ville face à ces aménagements nous pointent vers deux types de responsabilités perçues comme prioritaires : 1) La sensibilisation sur les impacts des CC sur tout aménagement sur la bande côtière ; 2) La vulgarisation sur comment s'adapter aux CC. Questionné à cet effet un membre d'un OSC

nous dit : *« je crois que la ville a une grosse responsabilité d'information, sensibilisation que souvent les municipalités ne prennent pas, de montrer l'exemple, si on peut dire »* (Informateur OSC1). Interrogé sur les responsabilités de la municipalité un élu nous dit :

... sensibiliser les gens qui ne comprennent pas toujours la fragilité des berges, quand on parle d'ensablement, quand on parle de foin de mer. Le foin est là pour protéger les berges mais, quand le monde piétine, ils passent des fois en voiture, il y a beaucoup de situations qu'on a vu pis il y a beaucoup de sensibilisation à faire pis ça, c'est le rôle de la ville (Informateur ELC1).

Cet échange d'informations sensibles du point de vue de la décision, entre les acteurs économiques, sociaux et environnementaux semble être une responsabilité à prioriser par la municipalité, selon les participants. Notons que cette façon de faire, et qui a été aussi interprétée dans la section 6.2.1, permet d'aboutir à des décisions coordonnées et intégrées dans la municipalité. Toutefois, comme le mentionne Theys (2002a) il faut aussi pouvoir la relier à l'action quotidienne des individus, à leurs possibilités concrètes de participation dans la vie démocratique. En ce qui a trait aux mandats de la municipalité, l'aménagement du territoire, le leadership, l'information et la représentation sont perçus comme des mandats prioritaires dans la municipalité face aux aménagements côtiers. Interpelé à ce sujet un membre d'un OSC nous dit : *« Je pense qu'il y a un rôle de courroie d'information et de leadership du bord de la ville, entre les ministères et les différentes échelles d'intervention »* (Informateur OSC2). Ce constat est en lien avec les responsabilités mentionnées précédemment et avec la volonté, identifiée dans notre enquête, de mieux gérer l'ACC au sein de la municipalité.

De plus, nous avons identifié les types de liens entre la municipalité et les acteurs (publics et privés). Nous avons divisé ces liens en quatre différentes catégories : partenariats, collaborations, associations et participation citoyenne. En ce qui concerne la première catégorie, les résultats montrent l'existence des partenariats surtout entre la municipalité et quelques OSC. Entre les organismes nommés nous trouvons la coopérative Écovoile, la corporation du Mont St-Joseph et la marina. À ce sujet un cadre mentionne :

« *il peut avoir des partenariats avec des commerces dans certains cas, des partenariats avec des organismes, je pense à Écovoile* » (Informateur CAD3). Un entrepreneur qui parle de partenariats nous dit : « *au Mont St-Joseph, on a un bel exemple de partenariat, on a tout le temps été quand même assez proche de la ville, vois-tu, dans notre prochain projet il y a un partenariat direct avec le camping pis le Mont St-Joseph* » (Informateur ENT2). Ces résultats illustrent que les actions municipales encouragent la mise en place d'opportunités de participation des acteurs locaux ainsi que des citoyens. Cette ouverture à l'inclusion des acteurs locaux dans les projets d'aménagement côtier nous laisse entrevoir une volonté de GIZC de la part des élus et gestionnaires à Carleton-sur-Mer. Tel que souligné par Henocque (2006), la GIZC se caractérise par les impératifs de décentralisation et de gouvernance territoriale qui mettent l'accent sur les conditions de participation de la société civile pour renforcer la légitimité et l'efficacité des politiques publiques. Par contre, Le Visage (2004) rappelle qu'en matière d'intégration de la gouvernance, il est impératif d'inclure tous les acteurs de tous les niveaux et d'assurer une articulation entre le niveau local (collectivités locales, groupes socio-professionnels ou OSC) et le niveau national (État provincial, État fédéral) dans l'élaboration d'une politique visant des communautés côtières. Cela consiste notamment à privilégier la pratique *bottom up* face à l'approche *top down*. Nos résultats nous montrent que ce type de pratique ne semble pas encore intégrée complètement lorsque la municipalité pose des actions (p.ex. d'aménagement côtier, de consultation, création d'un comité de consultatif). Questionné sur l'intégration de ce type de pratiques un membre d'un OSC nous dit : « *je sais qu'il y a une intégration parce que je vois comment les gens travaillent pis il y a une certaine cohérence mais, tu sais, je ne vois pas l'intégration complète dans les politiques de la ville la* » (Informateur OSC3). L'articulation des actions de type concerté entre le niveau local et national ne semble pas se faire complètement. C'est ce que les participants de cette étude perçoivent. Interviewé sur cette articulation un cadre mentionne :

Il y a des projets qu'on n'a pas demandés à personne. Quand on a réparé le camping, on a fait l'ensablement au camping, on n'a pas demandé à Écovoile ou quoi que ce soit. On a fait la demande au ministère de l'environnement pis on l'a fait. Tandis que dans le projet du quai ben... Il y a eu une firme d'ingénieurs si tu veux là qui était un autre acteur dans ce projet-là. Si on va dans le projet du quai, là il y en a vraiment beaucoup. Ça dépend de l'ampleur du projet... (Informateur CAD3).

Le type d'approche « top-down », dans cette municipalité, semble se légitimer par une approche de développement régional classique. C'est à dire, par un type de développement qui s'appuie sur une vision pragmatique qui considère la région comme un ensemble d'observations de type économique, légitimées par des caractéristiques politiques ou institutionnelles (Torre, 2015).

6.4. INTERPRÉTATION DES PRATIQUES ET DES EFFETS

Dans cette section, nous évaluons comment la municipalité élabore collectivement ses objectifs de mise en œuvre des actions autour des aménagements côtiers. Nous avons regardé quels sont les types d'apprentissages qui aident les décideurs lorsqu'ils évaluent les résultats de leurs actions. Nous terminons cette section par une analyse des reconfigurations et des innovations qui ont été intégrées dans la gouvernance de Carleton-sur-Mer.

Ce que l'analyse de notre enquête nous révèle est que la municipalité est ouverte à déterminer leurs objectifs par des processus de consultation. Prenons, par exemple, le cas de la construction du trottoir au bord de la mer. Un cadre de la municipalité nous mentionne :

... la consultation à la population ben oui, il y a eu, quelque part, parce que moi, pis c'est une des choses que j'ai oublié de dire, j'ai convoqué les membres de la Chambre de Commerce, les membres des entreprises de Carleton-sur-Mer, je les ai convoqué à quelques reprises depuis 4 ans la, peut-être 7 ou 8 fois et, je leur présente les projets pis je leur ai présenté ce trottoir la 2 ou 3 fois avant qu'on le

fasse alors les dessins je leur ai montré et on s'aligné comme ça (Informateur CAD1).

En lien avec ce même aménagement un citoyen nous dit : « *on décide de la vision en consultant et, on n'a pas nécessairement une vision qui est une ligne droite et qu'on applique. Dans le processus, on a fait des consultations...* » (Informateur CIT1). Ces observations au sujet de la consultation nous ramènent à la définition donnée par Touzard (2006a) qui caractérise ce type de dispositif de gouvernance comme une procédure mise en place en amont de l'adoption d'un projet dont une rédaction provisoire existe déjà ou est en cours d'élaboration. Toutefois, ces résultats ne nous montrent pas l'existence d'objectifs clairs en ce qui concerne l'ACC dans ces processus. Notons que le succès d'une décision ou d'une stratégie d'adaptation dans une communauté, dépend de la façon dont l'action répond aux objectifs de l'adaptation, et la façon dont elle affecte la capacité des autres à atteindre leurs objectifs d'adaptation (Adger *et al.*, 2005). En ce qui concerne les réorientations en lien avec la mise en place de certains aménagements, la perception des répondants est que le projet de réaménagement du quai ainsi que la construction du nouveau trottoir ont eu des multiples réorientations. Questionné à ce sujet un entrepreneur nous dit : « *Le dossier majeur du rivage c'est le quai. Donc, ça c'est un dossier qui est en mouvance. Il y a tout un mouvement politique autour de ça pis, j'imagine que ça doit changer beaucoup* » (Informateur ENT2).

Nous avons demandé aux participants de s'exprimer sur le rôle des indicateurs vis-à-vis la construction collective des objectifs et la mise en œuvre des actions, dans ce processus. Tout d'abord, soulignons qu'un indicateur sert à communiquer des informations aux décideurs politiques ou au grand public, à partager des connaissances, à construire un consensus, une vision commune à tous les acteurs (Balestrat, 2011). À partir de cette perspective, le résultat des analyses nous montre qu'un tiers des participants ne semblent pas connaître l'existence de ce genre d'outil pour appuyer la prise de décision à Carleton-

sur-Mer. À ce sujet un entrepreneur nous répond : « *Des indicateurs, je n'en connais pas* » (Informateur ENT2). Ceux qui ont nommé des indicateurs les identifient comme étant de type économique, environnemental ou social. Du côté économique ce sont les retombés touristiques (p. ex. augmentation de l'achalandage des sites, plus-value des propriétés) qui sont nommés. Interviewé sur les types d'indicateurs que la municipalité a définis pour évaluer les aménagements prévus dans le quai, un élu mentionne : « *Le pourcentage de la population qui va au quai et les retombées économiques que ça peut amener.* » (Informateur ELC2). Du côté environnemental, ce sont le degré d'ensablement et de végétalisation des berges ainsi que le taux de recul côtier et le niveau d'érosion qui ont été identifiés. Du côté social c'est le niveau d'acceptabilité sociale, rattaché aux travaux d'aménagement côtier, qui est mentionné comme indicateur. Questionnée sur ce type d'indicateurs un représentant d'un OSC nous dit :

Si on tient compte de l'objectif de protéger le camping, un indicateur tout simple qui est le recul côtier, sinon, plus social on pourrait voir, j'imagine qu'il y a des campeurs saisonniers donc, à quel point après ces années, ils restent ou renouvellent d'une année à l'autre, plutôt que de chercher un autre endroit. Oui, la nécessite de retoucher les travaux ou pas... (Informateur OSC1).

De la même façon un cadre nous dit :

... indicateurs sociaux comme je te disais, le trottoir, il y a un engouement là-dessus. Le quai, on a fait des rencontres pis clairement les gens tiennent à ça donc, c'est une forme d'encouragement. Il y a eu un rassemblement. Je pense que pas mal tout le monde... tous les projets il y a eu une acceptabilité sociale là. Ben l'économique, ... On peut dire qu'il y a une certaine performance économique là, on ne s'est pas endetté plus ou moins avec ça pis environnementaux, ... je dirais que... si je pense à l'ensablement, je peux dire que ça fonctionne pis on est moins invasifs là. Ça fait qu'on peut avoir un certain gain environnemental pis social aussi parce que dans le fond on aurait pu mettre un gros enrochement, on a mis l'ensablement pis les gens nous disent que c'est beaucoup mieux parce que ça fait une nouvelle plage (Informateur CAD3).

Ce type d'indicateurs, que Decamps & Vicard (2010) appellent des indicateurs territorialisés du développement durable, cherchent à rassembler toutes les informations

nécessaires à la connaissance et à la gouvernance d'un territoire dans une perspective de durabilité économique, sociale et environnementale. Lorsque questionnés sur le suivi et l'évaluation de ces types d'indicateurs, les participants s'entendent pour dire que c'est très informel, soit par l'observation ou par du « bouche-à-oreille » que ces indicateurs sont évalués par les employés et les élus de la municipalité. À propos des indicateurs d'évaluation des aménagements côtiers que la municipalité met en place un élu note : « *l'indicateur c'est le 'bouche-à-oreille'. On n'a pas d'indicateurs scientifiques, oui, on n'a pas mis quelqu'un avec un formulaire pis demander aux gens-là mais, même sur nôtre page Facebook, sur les courriels de la ville, on a eu que des commentaires positifs* » (Informateur ELC2). Questionné sur les indicateurs d'évaluation sur la construction du nouveau trottoir un cadre nous répond : « *les hôteliers nous ont dit que maintenant lorsque les gens écrivent des commentaires sur leurs hôtels, sur Trip advisor, ils parlent du trottoir* » (Informateur CAD1). À la lumière de ces résultats il semble exister un défi dans la mise en place, dans la formalisation et dans la standardisation de différents types d'indicateurs de suivi et d'évaluation en ce qui concerne les aménagements côtiers dans la municipalité. Au chapitre deux nous avons exploré différents types d'indicateurs qui pourraient être mis en place dans la municipalité. Notons que la fiabilité, l'accessibilité et la pertinence (Lamari & Jacob, 2015) semblent être trois caractéristiques à prendre en considération dans l'identification des indicateurs qui nous permettent de mesurer la capacité d'adaptation dans cette municipalité. Tel que mentionné précédemment, la capacité d'adaptation à Carleton-sur-Mer ne semble pas se mesurer de manière formelle (par des indicateurs précis) ni documentée (par un plan d'ACC) par les décideurs. Selon Magnan (2009a) cette capacité d'adaptation dépend de facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels, institutionnels, environnementaux, et elle relève de différentes échelles territoriales, communautaires et temporelles. Dans ce mémoire nous présentons une proposition d'indicateurs de suivi de l'ACC qui a été déjà explorée au Québec (Boyer-Villemare *et al.*, 2015) et qui peut outiller les décideurs dans la création et dans la

formalisation d'indicateurs de suivi et d'évaluation. Cette proposition se base sur les études de Smit et Pilifosova (2003) qui présentent six déterminants de la capacité d'adaptation : économie stable et prospère ; accès à la technologie ; rôles et responsabilités clairs concernant la mise en œuvre des stratégies d'adaptation ; diffusion et partage ; soutien à l'accès équitable aux ressources, absence de facteur compromettant la capacité d'adaptation actuelle.

Nous avons aussi regardé les réponses des participants au sujet des liens possibles entre les activités humaines, les impacts sur l'environnement et les changements climatiques à Carleton-sur-Mer. À un niveau local, autant au banc de St-Omer qu'au banc de Carleton, c'est l'utilisation des véhicules motorisés sur des zones vulnérables qui est identifiée par les répondants comme ayant un impact sur l'environnement côtier. Interpelé à ce sujet un cadre mentionne :

À St-Omer il y a peu de contrôle. À St-Omer les gens rentrent en auto pis ça se promène par tout pis se font des feux. Il y en a même qui vont porter des débris de bois, des débris de branches pis forment un feu. Quelqu'un d'autre va se servir de façon récréative mais, on a même vu de cas où des gens aller porter des ordures. Ça fait qu'il est comme plus à l'écart, moins de contrôle, moins des mesures de contrôle pis les gens se disent ha, personne n'y va. Il y a même des gens qui vont pis s'installent avec de *winnebagos*, des *westfallias*, tout ça. Mais, ils piétinent par tout (Informateur CAD2).

À ce sujet un membre d'un OSC souligne : « *On rajoute le fait que, les citoyens se promènent en véhicule motorisé sur le Banc, qui a du piétinement de la végétation sur le banc, que la végétation est coupée pour faire de feux de camp sur le banc* » (Informateur OSC1).

Afin de protéger les écosystèmes vulnérables Knights *et al.* (2014) notent que ce type de facteur (anthropique) de changement des écosystèmes est gérable par des mesures d'intervention des zones vulnérables (p.ex. une nouvelle réglementation sur l'accès des véhicules au banc). Nos résultats montrent qu'il y a des mesures que la municipalité met en place afin de protéger ces zones vulnérables. À ce sujet un élu mentionne : « *les règles sont*

beaucoup plus rigoureuses aujourd'hui, concernant, surtout l'érosion pis l'environnement en général » (Informateur ELC2).

C'est l'érosion qui est mise en lien avec l'activité humaine et les CC dans la région, selon la perception de la moitié de nos participants. Questionné à ce sujet un cadre note : « *Parce qu'ils défont la végétation et cette végétation fait en sorte qu'elle freine l'érosion. Ça c'est un travail difficile, ça prend de l'éducation mais, on n'est pas si bons que ça dans l'éducation. On est très dans le day-to-day et on réagit pis on répare* » (Informateur CAD1). Ce constat nous rappelle comment les risques dits "naturels" liés à la mobilité du trait de côte (érosion) et du niveau d'eau (submersion) et dans un contexte des CC rendent la zone côtière de la municipalité si vulnérable. Cette vulnérabilité, telle que définie dans notre cadre conceptuel, peut être mesurée en fonction du pourcentage de la population vivant dans la zone exposée à l'aléa (érosion, submersion), mais aussi dans la mesure que les individus et les systèmes à l'échelle locale sont exposés aux impacts des CC (dévégétalisation de la bande côtière, délocalisation des maisons, des routes d'accès ou des bâtiments de services). Pour ce faire, nos résultats indiquent qu'il serait nécessaire de faire un recensement des impacts occasionnés par les CC le long des côtes de la municipalité. Dans le cadre de cette réflexion un entrepreneur cite :

...tu vois les terrains de tout le monde pis tu vois vraiment les personnes qui ont bien géré leur côte pis ceux qui n'ont pas bien géré. Les gens qui ont tout coupé pour avoir une vue, qui tondent leur gazon tout le temps sur le bord de la falaise c'est tout en train de tomber leur falaise. Les gens qui ont fait des jetés de pierre ou en bois ou en pierre, ils ont tout ravagé le terrain de leur voisin. Ça c'est de l'activité humaine que tu vois, c'est terrible ce qu'ils ont fait (Informateur ENT2).

Au sujet des apprentissages collectifs les résultats de l'analyse nous révèlent qu'à cause d'une augmentation du nombre des tempêtes extrêmes touchant la région depuis 2005 les décideurs ont eu un apprentissage sur les types et sur la portée temporelle des actions à poser dans un contexte d'ACC. Dans ce sens un entrepreneur mentionne :

Ça, je pense que la ville a appris parce que si tu recules de quelques années c'est sûr que la ville aurait vendu des permis à tour de bras avec plaisir pis ça, ils ne le

font plus pis, les aménagements résidentiels, si tu regardes la façon qu'ils veulent développer, le lotissement domiciliaire c'est vraiment tout vraiment très éloigné du niveau de la mer là, tu n'es plus en zone inondable, jamais (Informateur ENT2).

Sur le même sujet un élu mentionne :

Je vous donne un exemple, le Banc du camping à Carleton on ne sait vraiment pas si dans 100 ans d'ici il va avoir un accès au camping. On ne sait pas, ça fait qu'il faut commencer à prévoir tout de suite et c'est déjà commencé, un peu d'enrochement dans des zones stratégiques et même on commence déjà à penser, est-ce qu'il y a un endroit où on pourra aménager le camping pour les générations futures, oui (Informateur ELC1).

Selon les données recueillies, la municipalité offre des formations sur l'érosion et la dynamique côtière aux employés. Interrogé à ce sujet un élu mentionne :

Notre Directeur de l'urbanisme et nos deux conseillers qui siègent sur le CCU, ils ont des formations régulièrement, donnés pas qui, je ne peux pas exactement vous dire mais, ils sont en formation, oui (Informateur ELC1).

Tous ces apprentissages collectifs peuvent se rattacher à un type de résilience du système humain à Carleton-sur-Mer. C'est-à-dire que l'intégration des connaissances au système permet une transformation, dans le temps, de la gouvernance pour ainsi permettre la gestion des services écosystémiques au sein de la communauté (Folke, 2006). Toutefois, les moments de réflexion, sur les processus d'aménagement des zones côtières semblent peu présents, selon les citoyens rencontrés. À ce sujet un citoyen mentionne : « *Dans le plan stratégique de développement, on a parlé du littoral, est-ce qu'il y a eu des grandes réflexions de fait sur la protection du littoral à Carleton ? Mis à part les efforts de Christian Fraser ? Non. Je ne vois pas* » (Informateur CIT2). Du côté des participants à l'enquête qui travaillent dans la municipalité soit comme cadre ou élu, il existe des moments de réflexion. Notons ce que cite un cadre à ce sujet : « *mettons qu'il y a une recommandation de faite, un changement à faire, la mise en œuvre d'un changement. Il y a l'information qui va être obtenue, la solution d'identifie pis on le présente au conseil pour que ça soit discuté avec le conseil* » (Informateur CAD2). Ces résultats nous ont permis

d'identifier que la disparition du comité côtier semble ne pas avoir été remplacée par une autre instance de réflexion sur la prise de décision. Questionné à ce sujet un citoyen note :

Je pense que la ville se base beaucoup sur des réflexions des comités aussi pour prendre leurs décisions mais, les comités ne sont pas non plus dans tous les secteurs et, le comité côtier anciennement avait cette force, là. Il pouvait réaliser des projets beaucoup plus larges qui représentaient les citoyens (Informateur CIT1).

Sur ce même sujet un représentant d'un OSC mentionne :

Il y a eu pendant plusieurs années un comité qu'on appelait le comité côtier dont d'ailleurs j'en faisais partie, et qui était un comité de concertation élargi en tout cas, qui rassemblait vraiment l'ensemble, en tout cas, ou qui tentait de rassembler l'ensemble des préoccupations sur l'aspect côtier de Carleton et de St-Omer (Informateur OSC3).

Ce comité semblait refléter un type de gouvernance participative dans la municipalité. Tel que mentionné par différentes recherches sur l'ACC (Kearney *et al.*, 2007; van Gameraen *et al.*, 2014b; Smit et Pilifosova, 2003), la mise en place des comités de suivi fait partie des dispositifs de gouvernance qui permettent d'inclure d'une façon participative les acteurs locaux. Les résultats de notre enquête nous laissent affirmer que la mise en place d'un comité côtier qui ressemblerait les acteurs (publics et privés) offrirait l'opportunité à la municipalité de mieux intégrer les notions de GIZC et d'ACC dans leur prise de décision à long terme. Ce type d'instance de consultation ainsi que de concertation qui est espéré par les auteurs nommés précédemment permettrait, de mettre de l'avant les connaissances apportées par la recherche ainsi que l'expertise d'autres acteurs locaux (cadres, OSC, citoyens). Notons qu'il existe déjà des modèles pour ce type d'instance, par exemple les Tables de concertation régionale en GIZC au Québec, dont deux concernent pour l'instant la zone maritime de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent (Îles-de-la-Madeleine et rive sud de l'estuaire moyen du Saint-Laurent), animées par les Comités ZIP.

6.5. UNE GOUVERNANCE QUI INTEGRE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

Dans les sections précédentes de ce chapitre nous avons porté une réflexion sur les résultats d'analyse des données qualitatives obtenues lors de notre recherche terrain. Pour chaque partie de la grille d'analyse nous avons identifié et interprété les liens entre les données empiriques recueillies lors de nos entretiens et les concepts explorés dans le cadre conceptuel proposé. Ces interprétations ont comme but de répondre à nos questions de recherche qui sont les suivantes : dans une perspective de développement territorial durable, de quelle manière l'adaptation aux changements climatiques est-elle intégrée dans les mécanismes de gouvernance locale de l'aménagement côtier de Carleton-sur-Mer dans la baie-des-chaleurs ?

Dans un contexte de développement territorial durable, les mécanismes de gouvernance semblent intégrer partiellement l'ACC. En révisant l'ensemble de résultats ressortis de l'analyse des sections de notre grille d'analyse, nous trouvons des éléments intéressants d'intégration tels que la coopération ou le partenariat entre la municipalité et les acteurs publics et privés. Autre élément à remarquer dans cette intégration partielle est l'ouverture de la municipalité à mettre en place des dispositifs de consultation (p. ex. création de certains comités consultatifs) et d'information (p. ex. séances publiques d'information sur l'avancement de divers projets). Toutefois, l'inexistence d'outils de planification (p. ex. plan d'ACC), de suivi (p. ex. comité côtier) et d'évaluation (p. ex. indicateurs de performance économique écologique et sociale) des décisions qui visent une ACC restent des éléments à intégrer dans les dispositifs de gouvernance dans cette municipalité.

6.6. ELEMENTS DE SYNTHESE

Dans la première section de notre interprétation, nous avons constaté que les acteurs locaux ne connaissent pas d'une façon précise quels sont les dispositifs de gouvernance que la municipalité utilise pour prendre des décisions. En ce qui concerne les dispositifs, c'est la consultation qui semble être le mécanisme de gouvernance priorisé à Carleton-sur-Mer. Bien que des moyens utilisés par la municipalité pour consulter les acteurs locaux (séances de consultation publique, comités consultatifs) ont été identifiés, nos résultats ne nous démontrent pas que ces moyens aient été utilisés d'une façon formelle dans le but d'intégrer l'ACC dans les projets d'aménagement des sites côtiers étudiés. C'est plutôt une forme d'action en réaction qui a été soulignée par notre interprétation des résultats. C'est par l'intégration des politiques de GIZC dans les dispositifs de gouvernance de la municipalité que nous constatons que l'ACC peut être intégrée d'une manière plus formelle dans la municipalité.

Nous avons souligné les types d'interactions présentes à Carleton-sur-Mer. Suite à nos analyses, nous avons noté un niveau élevé de reconnaissance des acteurs multiples par la municipalité et un niveau aussi élevé d'engagement, de la part de la municipalité, en ce qui concerne les interactions de partenariat et de collaboration. Ces niveaux d'interactions fonctionnelles démontrent une volonté de la part des décideurs d'intégrer des formes de gouvernance participative dans leurs processus décisionnels. Nous notons une gestion de l'administration du pouvoir qui reste parcellisée en de multiples structures décisionnelles et une présence des mécanismes d'information et communication multiples. En ce qui a trait aux interactions territoriales et contextuelles, nous avons identifié les risques d'impacts liés aux CC sur la zone côtière de la municipalité. Cette identification nous a permis de confirmer le degré élevé de vulnérabilité de cette zone face aux perturbations climatiques. Ces constats nous ont permis d'identifier l'enjeu principal, noté par les participants comme étant celui de la planification des mesures d'ACC. Par ailleurs, ce sont l'adaptation réactive

et anticipative qui ont été soulignées comme les plus utilisés dans cette municipalité. Nos résultats ne nous permettent pas d'identifier clairement une vision à long terme dans la réflexion des décideurs de la municipalité afin d'éviter d'augmenter une vulnérabilité future. En ce qui concerne les différents types de mesures utilisées par la municipalité afin de s'adapter aux CC, nous avons noté des mesures d'ACC de type dure, douce, verte, flexible et à marge de sécurité. Toutefois, nous remarquons que la manière d'intégrer ces mesures dans les dispositifs de gouvernance (identifiés dans la section I de la grille d'analyse) semble être un défi pour cette municipalité.

Nous nous sommes intéressés au système d'acteurs. Bien qu'il semble exister une participation des divers acteurs publics et privés dans les processus de prise de décision pour les aménagements de sites côtiers de cette localité, la mise en place des comités de suivi de l'ACC semble être un défi pour la municipalité. L'articulation entre les décisions au niveau local et niveau provincial ou national ne semble pas se faire complètement. La municipalité semble continuer à prioriser une dynamique décisionnelle de type « top-down ».

Nous avons regardé de quelle façon la municipalité a intégré les apprentissages et les innovations dans sa structure de gouvernance. Nos interprétations signalent que la municipalité a déterminé ses objectifs par des processus de consultation. Ceci nous démontre un apprentissage au niveau de la construction collective des objectifs. Toutefois, le manque d'information qui existe entre les partenaires et les acteurs locaux restent un obstacle pour que la municipalité puisse mieux intégrer ses objectifs d'aménagement des sites côtiers. Nous notons une sous-utilisation d'indicateurs de suivi et d'évaluation de l'ACC dans la municipalité. Bien qu'il semble exister des mesures informelles de suivi et d'évaluation au sein de la municipalité (p. ex. le bouche-à-oreille, le niveau de fréquentation des nouveaux aménagements côtiers), mettre en place un système formel de documentation de procédures d'ACC semble être, selon nos propositions conceptuelles, une

façon de mieux intégrer l'ACC aux mécanismes de gouvernance territoriale dans cette localité.

À partir des interprétations présentées dans ce chapitre, nous pouvons conclure que le système social et décisionnel à Carleton-sur-Mer bénéficie d'un historique de collaboration entre les acteurs locaux et les décideurs de la municipalité depuis les dix dernières années. L'intégration de l'ACC dans les dispositifs de gouvernance semble se faire d'une manière plutôt raisonnable, c'est-à-dire qu'il semble exister une transformation dans l'utilisation des mécanismes de gouvernance (consultation, information, concertation). C'est cette transformation, qui se traduit par une inclusion de ces mécanismes (consultation, information, concertation) dans les processus décisionnels, a permis aux décideurs de mettre en œuvre quelques actions d'ACC (p. ex. re-zonage des secteurs constructibles, ensablement, végétalisation). C'est surtout grâce aux apprentissages liés aux tempêtes extrêmes des dernières années et aux collaborations plus étroites entre les élus et le milieu de la recherche que cette transformation semble avoir lieu. Les résultats de notre recherche montrent que si on utilise d'une façon formelle les concepts de la GIZC cette municipalité peut apporter des éléments innovateurs de prise de décision (p. ex. plus de participation des citoyens, création de nouveaux outils de consultation).

CHAPITRE 7

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous avons choisi de traiter dans ce mémoire de la question de la gouvernance et de ses liens possibles avec l'intégration de l'ACC dans les mécanismes de prise de décision. Nous souhaitons identifier la dynamique de prise de décision, dans un contexte d'ACC dans une communauté côtière rurale de l'Est du Canada. Nous avons centré ce travail sur le cas de Carleton-sur-Mer. Afin d'atteindre notre objectif, nous avons réalisé une étude de cas de type exploratoire et d'ordre qualitative dans lequel nous avons recueilli des données grâce à des entrevues de type semi-dirigé. Pour ces entrevues les individus questionnés représentaient la sphère politique (élus), administrative (cadres), citoyenne, sociale (représentants des OSC) et entrepreneuriale (entrepreneurs) de cette municipalité. Il est à noter que les généralisations que nous tirons des analyses, étant donné que nous travaillons sur un faible échantillon, ne peuvent pas être extrapolées à l'ensemble de la Gaspésie.

Nous avons traité avec les répondants les thèmes de gouvernance, de prise de décision et comment ils perçoivent le fonctionnement administratif et politique au sein de leur municipalité. Nous les avons questionnés sur les interactions au sens large du terme (pouvoirs, relations, savoirs, statuts, budgets) autour des enjeux territorialisés de cette localité. Nous avons abordé avec eux leurs perceptions autour du système d'acteurs et les interactions avec les élus et les fonctionnaires de la municipalité dans les dossiers d'aménagements côtiers. Enfin, nous avons discuté des apprentissages et savoirs développés par la municipalité depuis les dix dernières années ainsi que sur les possibles défis qui découlent de ces processus d'aménagements côtiers.

À la suite de cette exploration, nous constatons que la municipalité de Carleton-sur-Mer tire avantage d'une transformation de son système de gouvernance locale. Celle-ci semble prendre forme depuis déjà une dizaine d'années et repose sur la construction d'un

climat de collaboration et de partenariat entre ses acteurs publics et privés qui se traduit par une cohésion sociale accrue. Sur la base des données recueillies, nous constatons que cette municipalité bénéficie d'un climat propice à la mise en place de nouveaux outils de gouvernance, puisqu'il semble exister une ouverture, de la part de ses décideurs à de nouvelles façons de faire. La grande quantité de données qualitatives recueillies lors de nos entretiens avec les quatre groupes d'acteurs nous permet de donner une crédibilité aux différents constats de cette recherche. De cette façon nous avons pu observer que plusieurs grands défis demeurent présents dans cette municipalité. Afin d'intégrer l'ACC dans ses dispositifs de gouvernance, nous avons noté différents éléments en lien avec les mécanismes de gouvernance (p. ex. niveau de concertation) qui montrent qu'il serait important d'incorporer ou de créer des outils d'aide à la prise de décision (p. ex un guide d'élaboration d'indicateurs de suivi et d'évaluation de mise en place des projets). De cette façon, les mécanismes de gouvernance que nous avons identifiés tout au long de notre étude pourront s'intégrer dans leurs processus décisionnels afin qu'ils façonnent un développement territorial durable dans la localité. Par ailleurs, la municipalité aurait avantage à créer un comité de suivi de l'ACC qui pourra agir à titre consultatif et qui devrait inclure comme membres les divers acteurs qui représentent le système économique, écologique et social de la baie-des-chaleurs. Ce type d'action semble être possible grâce au modèle de GIZC décrit dans notre cadre conceptuel puisque celui-ci inclut une planification à long terme dans les processus décisionnels au niveau local. Ce modèle de gestion intègre le partenariat et la collaboration entre les acteurs publics et privés ce qui est déjà présent dans la municipalité. Les discussions avec les participants ont également mis en lumière le défi que représente l'amélioration des moyens d'information et de concertation au sein de la municipalité. Ces dispositifs de gouvernance, bien que présents, auraient avantage à être repensés de telle sorte que les citoyens et autres acteurs locaux puissent mieux les connaître et mieux les utiliser.

Nous avons appris du travail réalisé dans ce mémoire comment des bases théoriques peuvent pertinemment soutenir des arguments d'interprétation lors de l'analyse de données. Ce projet de recherche nous a permis de confirmer la pertinence des allers-retours propres à ce type de recherche. Nous avons constaté le bien-fondé de ce type de démarche.

Nous souhaitons que les résultats de ce travail puissent se traduire par une prise de conscience par les élus et les gestionnaires municipaux. Nous espérons que les éléments traités dans ce mémoire apportent un regard éclairant sur l'état de la situation dans cette communauté de l'Est du Canada, mais aussi sur comment ce type de communautés peut faire mieux afin de s'adapter aux CC avec une vision à long terme, mais en agissant déjà dans les plus brefs délais de manière concrète (p.ex. par la mise en place d'un plan d'ACC). Nous estimons que ce type de travail peut s'imbriquer dans des démarches de recherche plus élaborées et ce, dans le but de mieux outiller les décideurs locaux en ce qui concerne la prise de décision dans un contexte d'ACC. Est-ce qu'une démarche d'identification des indicateurs d'intégration de l'ACC dans les mécanismes de prise de décision locale est possible ? Bien que dans ce travail nous n'ayons pas pu les identifier formellement, nous considérons que ce projet de recherche entame bien la réflexion. Nous pensons qu'elle servira à solidifier le travail de recherche qui se fait par d'autres chercheurs et qui vise également à outiller les élus et gestionnaires dans la prise de décision. Finalement, nous espérons que ce mémoire puisse servir de base de réflexion dans le but d'innover dans l'adaptation aux changements climatiques dans ce genre de communautés rurales du Canada. Nous laissons avec ce mémoire des pistes de réflexion qui, croyons-nous, méritent d'être explorées dans une suite.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adger, W. N. (2000). Social and ecological resilience: are they related? *Progress in human geography*, 24(3), 347-364.
- Adger, W. N., Arnell, N. W., & Tompkins, E. L. (2005). Successful adaptation to climate change across scales. *Global environmental change*, 15(2), 77-86.
- Alves, F., Roebeling, P., Pinto, P., & Batista, P. (2009). Valuing ecosystem service losses from coastal erosion using a benefits transfer approach: a case study for the Central Portuguese coast. *Journal of Coastal Research*, (56), 1169.
- Anadón, M. (2006). La recherche dite «qualitative»: de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26(1), 5-31.
- Angeon, V. (2008). L'explicitation du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (2), 237-250.
- Angeon, V., Caron, P., & Lardon, S. (2006). Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable: quel rôle de la proximité dans ce processus? *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 7), 24.
- Anilkumar, P. P., Varghese, K., & Ganesh, L. S. (2010). Formulating a coastal zone health metric for landuse impact management in urban coastal zones. *Journal of Environmental Management*, 91(11), 2172-2185. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.jenvman.2010.05.021>
- Balestrat, M. (2011). *Système d'indicateurs spatialisés pour la gouvernance territoriale: application à l'occupation des sols en zone périurbaine languedocienne*. Université Paul Valéry-Montpellier III, 403.
- Baron, C. (2003). La gouvernance: débats autour d'un concept polysémique. *Droit et société*, (2), 329-349.
- Barroche, J. (2008). La subsidiarité. *Études*, 408(6), 777-788.

- Beaucher, V., & Jutras, F. (2007). Étude comparative de la métasynthèse et de la méta-analyse qualitative. Université de Sherbrooke, 20.
- Beaulieu, N., & Santos Silva, J. (2014). Plan d'action pour l'adaptation aux changements climatiques : Rivière-au-Tonnerre. *Rimouski, Université du Québec à Rimouski*, 28.
- Beaulieu, N., Silva, J. S., & Plante, S. (2015). Un cadre conceptuel pour explorer localement les facteurs de vulnérabilité et les options d'adaptation aux changements climatiques. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement Hors-série 23*. doi: 10.400/vertigo.16603
- Berdoulay, V., & Soubeyran, O. (2014). Adaptation, science de la durabilité et pensée planificatrice. *Natures Sciences Sociétés*, 22(2), 114-123. doi: 10.1051/nss/2014024
- Bergeron, L., Vigeant, G., & Lacroix, J. (1997). Impacts et Adaptation à la Variabilité et au changement du climat au Québec. *Tome V de l'Étude pancanadienne: impacts et adaptation au climat, Environnement Canada et ACLIQ*.
- Berhault, G. (2010). Les technologies de l'information au service du développement durable des territoires. *Revue française d'administration publique*, (2), 385-394.
- Berkes, F. (2004). Rethinking community-based conservation. *Conservation biology*, 18(3), 621-630.
- Bernatchez, P., Dugas, S., Fraser, C., Da Silva, L. (2015). *Évaluation économique des impacts potentiels de l'érosion des côtes du Québec maritime dans un contexte de changements climatiques*. Université du Québec à Rimouski. Rapport à l'intention d'Ouranos, 45.
- Bernatchez, P., Boucher-Brossard, G., & Sigouin-Cantin, M. (2012). *Contribution des archives à l'étude des événements météorologiques et géomorphologiques causant des dommages aux côtes du Québec maritime et analyse des tendances, des fréquences et des temps de retour des conditions météo-marines extrêmes*. Rimouski: Chaire de recherche en géoscience côtière - LDGIZC-UQAR pour le ministère de la sécurité publique du Québec.
- Bernatchez, P., & Fraser, C. (2011). Evolution of coastal defence structures and consequences for beach width trends, Québec, Canada. *Journal of coastal research*, 28(6), 1550-1566.

- Bernatchez, P., Fraser, C., Dugas, S., & Drejza, S. (2012). Marges de sécurité en érosion côtière: évolution historique et future de la MRC d'Avignon. *Chaire de recherche en géoscience côtière, Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières, Université du Québec à Rimouski*, 49.
- Bernatchez, P., Fraser, C., Friesinger, S., Jolivet, Y., Dugas, S., Drejza, S., & Morissette, A. (2008). Sensibilité des côtes et vulnérabilité des communautés du golfe du Saint-Laurent aux impacts des changements climatiques. *Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières, Université du Québec à Rimouski. Rapport de recherche remis au Consortium Ouranos et au FACC, Rimouski*, 256.
- Bertrand, N., & Moquay, P. (2004). La gouvernance locale, un retour à la proximité. *Economie rurale*, 280(1), 77-95.
- Beuret, J.-E. (2006). *La conduite de la concertation: pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources*. Harmattan Paris.
- Beuret, J.-E., & Cadoret, A. (2010). *Gérer ensemble les territoires: vers une démocratie coopérative* (Vol. 178). ECLM.
- Beuret, J.-E., Pennanguer, S., & Tartarin, F. (2006). D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire. *Natures Sciences Sociétés*, 14(1), 30-42.
- Blondiaux, L. (2001). La délibération, norme de l'action publique contemporaine? *Revue Projet*, (4), 81-90.
- Blondiaux, L. (2007). La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. *Mouvements*, (2), 118-129.
- Böhnke-Henrichs, A., Baulcomb, C., Koss, R., Hussain, S. S., & de Groot, R. S. (2013). Typology and indicators of ecosystem services for marine spatial planning and management. *Journal of Environmental Management*, 130, 135-145. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.jenvman.2013.08.027>
- Bouchard, M. J., Lévesque, B., & St-Pierre, J. (2005). *Modèle québécois de développement et gouvernance: entre le partenariat et le néolibéralisme?* Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Université de Montréal, 42.

- Bourque, A., & Simonet, G. (2007). "Québec", dans *Vivre avec les changements climatiques au Canada*. Ottawa (Ontario), 2008: D.S. Lemmen, F.J. Warren, J. Lacroix et E. Bussh (éditeurs). Repéré à www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/earthsciences/pdf/assess/2007/pdf/ch5_f.pdf
- Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat: entre levier et piège du développement des communautés*. PUQ, 143.
- Bousbaine, A.-D., & Bryant, C. (2015). Les défis des communautés côtières pour rehausser la résilience et leur capacité à faire face aux intempéries climatiques. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 23*(novembre 2015). doi: 10.4000/vertigo.16608
- Boussaguet, L., Jacquot, S., & Ravinet, P. (2014). *Dictionnaire des politiques publiques: 4e édition précédée d'un nouvel avant-propos*. Presses de Sciences Po.
- Boyer-Villemare, U., Benavente, J., Cooper, J. A. G., & Bernatchez, P. (2014). Analysis of power distribution and participation in sustainable natural hazard risk governance: a call for active participation. *Environmental Hazards*, 13(1), 38-57.
- Boyer-Villemare, U., Lamari, M., Bernatchez, P., Lucas Jacob, J., & Nouwoudjro, K. (2015). Analyse institutionnelle de la trajectoire d'adaptation aux changements climatiques dans le Québec maritime. Dans P. d. l. u. d. Québec (Éd.), *Adaptation aux changements climatiques en zones côtières* (p. 401).
- Brochu, I., & Proulx, M. U. (1995). La construction institutionnelle des régions du Québec. *Canadian Public Administration*, 38(1), 94-111.
- Brodhag, C. (2000). Information, gouvernance et développement durable. *International Political Science Review*, 21(3), 311-327.
- Brooks, N. (2003). Vulnerability, risk and adaptation: A conceptual framework. *Tyndall Centre for Climate Change Research Working Paper*, 38, 1-16.
- Carlsson-Kanyama, A., Carlsen, H., & Dreborg, K. H. (2013). Barriers in municipal climate change adaptation: Results from case studies using backcasting. *Futures*, 49, 9-21. doi: 10.1016/j.futures.2013.02.008

- Chia, E., Torre, A., & Rey-Valette, H. (2008). Conclusion: Vers une «technologie» de la gouvernance territoriale! Plaidoyer pour un programme de recherche sur les instruments et dispositifs de la gouvernance des territoires. *Norois. Environnement, aménagement, société*, (209), 167-177.
- Chouinard, O., Baztan, J., Vanderlinden, J.-P. (2011) *Zones côtières et changement climatique. Le défi de la gestion intégrée*. Presses de l'Université du Québec, Québec, 242.
- Chouinard, O., Martin, G., Plante, S., Kostrzewa, C., & Kone, A. (2009a). Renforcement des capacités des collectivités côtières dans la livraison de services aux citoyens face à la hausse du niveau marin : Une approche d'économie sociale. *Marché et organisations*, 8(1), 103-125. doi: 10.3917/maorg.008.0103
- Chouinard, O., Martin, G., Plante, S., Kostrzewa, C., & Kone, A. (2009b). Renforcement des capacités des collectivités côtières dans la livraison de services aux citoyens face à la hausse du niveau marin: Une approche d'économie sociale. *Marché et organisations*, (1), 103-125.
- Cicin-Sain, B., Knecht, R. W., Jang, D., & Fisk, G. W. (1998). *Integrated coastal and ocean management: concepts and practices*. Island Press.
- Commaille, J. (1997). *Les nouveaux enjeux de la question sociale*. Hachette.
- Corlay, J. P. (1995). Géographie sociale, géographie du littoral. *Norois*, 165(1), 247-265.
- Da Cunha, C., Plante, S., & Vasseur, L. (2011). Le suivi de la résilience de communautés côtières comme moyen d'évaluation des effets de la recherche action participative. *communication à la Journée d'études sur les effets de la participation, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris*, 21.
- Decamps, M., & Vicard, F. (2010). Mesurer le développement durable : jeux d'indicateurs et enjeux locaux. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, octobre(4), 749-771. doi: 10.3917/reru.104.0749
- Deffontaines, J.-P., Marcelpoil, E., & Moquay, P. (2001). Le développement territorial: une diversité d'interprétations. *Représentations spatiales et développement territorial. Bilan d'expériences et perspectives méthodologiques*, 39-56.

- Denis, J., & Henoque, Y. (2001). Des hommes et des outils pour une gestion plus intégrée des zones côtières-guide méthodologique. *Manuel et guides de*.
- Dépelteau, F. (2000). *La démarche d'une recherche en sciences humaines: de la question de départ à la communication des résultats*. De Boeck Supérieur, 413.
- Drejza, S., Bernatchez, P. et Clermont, D. (2011). Effectiveness of land management measures to reduce coastal georisks, eastern Québec, Canada. *Ocean and Coastal Management*, 54 ; 290-301.
- Eme, B. (2005). Gouvernance territoriale et mouvements d'économie sociale et solidaire. *Revue internationale de l'économie sociale: Recma*, (296), 42-55.
- Folke, C. (2006). Resilience: The emergence of a perspective for social–ecological systems analyses. *Global environmental change*, 16(3), 253-267.
- Fournis, Y. (2012). Le développement territorial entre sociologie des territoires et science régionale: la voix du GRIDEQ. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (4), 533-554.
- Fraser, C., Bernatchez, P. et Dugas, S. (2014). Exposition des bâtiments et des infrastructures à l'érosion côtière : Développement d'un outil de planification de l'aménagement côtier - Municipalités régionales de comté d'Avignon et de Bonaventure. Chaire de recherche en géoscience côtière, Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières, Université du Québec à Rimouski. Rapport remis au ministère de la Sécurité publique du Québec, 108 p. et annexes cartographiques.
- Fraser, C., Bernatchez, P., & Dugas, S. (2017). Development of a GIS coastal land-use planning tool for coastal erosion adaptation based on the exposure of buildings and infrastructure to coastal erosion, Québec, Canada. *Geomatics, Natural Hazards and Risk*, 1-23.
- Friesinger, S., et Bernatchez, P. (2010). Perceptions of Gulf of St-Lawrence coastal communities confronting environmental change: hazards and adaptation, Québec, Canada. *Ocean and Coastal Management*, 53; 669-678.
- Füssel, H.-M. (2007). Vulnerability: a generally applicable conceptual framework for climate change research. *Global environmental change*, 17(2), 155-167.

- Gagnon, C. (2008). Le développement durable: un nouveau paradigme scientifique. *Sciences du territoire. Perspectives québécoises, Presses de l'Université du Québec.*
- Gagnon, C., Simard, J.-G., Tellier, L.-N., & Gagnon, S. (2008). Développement territorial viable, capital social et capital environnemental: quels liens? *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 8(2).
- Gauthier, B. (2008). *Recherche Sociale: De la Problématique à la Collecte des Données.* PUQ, 609.
- Gemenne, F., Tubiana, L., & Magnan, A. (2010). *Anticiper pour s'adapter: le nouvel enjeu du changement climatique.* Pearson Education France, 205.
- Gibbs, M. T. (2009). Resilience: What is it and what does it mean for marine policymakers? *Marine Policy*, 33(2), 322-331.
- GIEC. (2014). *Changements climatiques 2014: Rapport de synthèse. Contribution des groupes de travail I, II et III au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat [sous la direction de l'équipe de rédaction principale, R. K. Pachauri et L. A. Meyer].* (pp. 161). Genève, Suisse.
- Gingras, B., & Dalcourt, M. (2003). *La gestion intégrée de la zone côtière au Québec : Analyse comparative d'initiatives communautaires débutées entre 1996 et 2002.* Communication présentée au 71e Congrès de l'ACFAS, Section Administration et management public,
- Giordano, L., Alberico, I., Ferraro, L., Marsella, E., Lirer, F., & Di Fiore, V. (2013). A new tool to promote sustainability of coastal zones. the case of Sele plain, southern Italy. *Rendiconti Lincei*, 24(2), 113-126. doi: 10.1007/s12210-013-0236-2
- Gouvernement du Québec. (2012a). *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, Québec, Gouvernement du Québec* Repéré à www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/pacc2020.pdf
- Gouvernement du Québec. (2012b). *Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020, Québec, Gouvernement du Québec* Repéré à www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/stategie-adaptation2013-2020.pdf

- Gouvernement du Québec. (2014a). *Plans d'action sur les changements climatiques : Bilan 2012-2013* Repéré à www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/bilan-2012-2013/bilan-PACC-2012-2013.pdf
- Gouvernement du Québec. (2014b). *Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024: vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes* Repéré à www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/publications/politique_2014-2024/politique_securite_civile_2014-2024.pdf
- Guillemot, J., Plante, S., & Boisjoly, J. (2008). Gouvernance et développement territorial en milieu insulaire. Le cas de l'Isle-aux-Coudres (Québec-Canada). *Canadian Journal of Regional Science*, 31(3), 521-538.
- Hazel, F., Dorion, D., Morisset, J., & Pereira, S. (2006). La gestion intégrée de la zone côtière au Québec: un regard sur 10 ans de pratique. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 7(3).
- Hellequin, A.-P., Flanquart, H., Meur-Ferec, C., & Rulleau, B. (2013). Perceptions du risque de submersion marine par la population du littoral languedocien: contribution à l'analyse de la vulnérabilité côtière. *Natures Sciences Sociétés*, 21(4), 385-399.
- Henocque, Y. (2006). Leçons et futur de la gestion intégrée des zones côtières dans le monde. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 7(3).
- Hoffmann, J. (2009). Indicators for an ICZM. Experience with a problem-oriented approach. *Journal of Coastal Conservation*, 13(2-3), 141-150.
- Holling, C. S. (1973). Resilience and stability of ecological systems. *Annual review of ecology and systematics*, 1-23.
- Jean, B. (2006). Présentation: Le développement territorial: un nouveau regard sur les régions du Québec. *Recherches sociographiques*, 47(3), 465-474.
- Jean, B. (2015). O desenvolvimento territorial durável: uma nova abordagem sobre o desenvolvimento rural. *Desenvolvimento e Meio Ambiente*, 33.

- Jude, S., Jones, A. P., Andrews, J., & Bateman, I. J. (2006). Visualisation for participatory coastal zone management: a case study of the Norfolk Coast, England. *Journal of coastal research*, 1527-1538.
- Kearney, J., Berkes, F., Charles, A., Pinkerton, E., & Wiber, M. (2007). The role of participatory governance and community-based management in integrated coastal and ocean management in Canada. *Coastal Management*.
- Kennedy, D., Stocker, L., & Burke, G. (2010). Australian local government action on climate change adaptation: Some critical reflections to assist decision-making. *Local Environment*, 15(9), 805-816. doi: 10.1080/13549839.2010.514602
- King, G., Keohane, R. O., & Verba, S. (1994). *Designing social inquiry: Scientific inference in qualitative research*. Princeton University Press.
- Klein, J.-L. (1989). Développement régional et espace local: vers une régulation territorialisée. *International Review of Community Development/Revue internationale d'action communautaire*, (22), 189-196.
- Knights, A. M., Culhane, F., Hussain, S. S., Papadopoulou, K. N., Piet, G. J., Raakær, J., ... Robinson, L. A. (2014). A step-wise process of decision-making under uncertainty when implementing environmental policy. *Environmental Science & Policy*, 39(0), 56-64. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.envsci.2014.02.010>
- Koohzare, A., Vaníček, P., & Santos, M. (2008). Pattern of recent vertical crustal movements in Canada. *Journal of Geodynamics*, 45(2), 133-145.
- Lamari, M., & Jacob, J. L. (2015). *Adaptation aux changements climatiques en zones côtières: politiques publiques et indicateurs de suivi des progrès dans sept pays occidentaux*. Presses de l'Université du Québec.
- Lardon, S., Chia, E., & Rey-Valette, H. (2008). Introduction: Dispositifs et outils de gouvernance territoriale. *Norois*, (4), 7-13.
- Larrivée, C. (2010). Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques. *Ouranos*, 40 p.
- Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2005). Introduction: L'action publique saisie par ses instruments. *Académique*, 11-44.

- Le Visage, C. (2004). *Principes de base de la gestion intégrée des zones côtières.* : Communication aux Assises Nationales du Littoral, ANEL, Les Sables d'Olonnes.
- Leloup, F., Moyart, L., & Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale? *Géographie, économie, société*, 7(4), 321-332.
- Lemmen, D. S., Warren, F., James, T., & Mercer Clarke, C. (2016). *Le littoral maritime du Canada face à l'évolution du climat*
- Lemmen, D. S., Warren, F., Lacroix, J., Bush, E., & Lemmen, W. (2008). *Vivre avec les changements climatiques au Canada.* Gouvernement du Canada.
- Lenôtre, N. (2009). Pour une gestion dynamique du littoral. *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 56(4), 80-88. doi: 10.3917/re.056.0080
- Leroux, I. (2006). Gouvernance territoriale et jeux de négociation. *Négociations*, (2), 83-98.
- Lévesque, B. (2004). Cahiers du CRISES Collection «Working Papers»-no 0405 «Le modèle québécois et le développement régional et local: vers un néolibéralisme et la fin du modèle québécois?».
- Lévesque, B., & CRISES. (2004). *Les enjeux de la démocratie et du développement dans les sociétés du Nord: l'expérience du Québec.* CRISES.
- Lorrain, D. (1998). *Administrer, gouverner, réguler.* Communication présentée au Les Annales de la recherche urbaine,
- MacDonald, K. (2014). Modeling Present and Future Physical Coastal Vulnerability to Climate Change: North Shore, Prince Edward Island.
- Magnan, A. (2008). L'adaptation, toile de fond du développement durable. *Synthèses Iddri*, 8.
- Magnan, A. (2009a). La vulnérabilité des territoires littoraux au changement climatique: mise au point conceptuelle et facteurs d'influence. *Analyse Iddri*, 1.
- Magnan, A. (2009b). Proposition d'une trame de recherche pour appréhender la capacité d'adaptation au changement climatique. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 9(3).

- Magnan, A. (2010). Questions de recherche autour de l'adaptation au changement climatique. *Natures Sciences Sociétés*, 18(3), 329-333. Repéré à www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2010-3-page-329.htm
- Mascarenhas, A., Ramos, T. B., & Nunes, L. (2012). Developing an integrated approach for the strategic monitoring of regional spatial plans. *Land Use Policy*, 29(3), 641-651. doi: [dx.doi.org/10.1016/j.landusepol.2011.10.006](https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2011.10.006)
- Massey, E., & Bergsma, E. (2008). Assessing adaptation in 29 European countries. *Amsterdam: IVM*.
- Massicotte, G. (2002). L'enseignement supérieur et le développement des territoires. *Collectif, Le développement des territoires, Coll. Actes et instruments de la recherche en développement régional*, (14).
- McGranahan, G., Balk, D., & Anderson, B. (2007). The rising tide: assessing the risks of climate change and human settlements in low elevation coastal zones. *Environment and urbanization*, 19(1), 17-37.
- McLean, R., Tsyban, A., Burkett, V., Codignotto, J., Forbes, D., Mimura, N., ... Ittekkot, V. (2001). Coastal zones and marine ecosystems. *Climate change*, 343-379.
- Merriam, S. B. (1988). *Case study research in education: A qualitative approach*. Jossey-Bass.
- Meur-Ferec, C. (2006). *De la dynamique naturelle à la gestion intégrée de l'espace littoral: un itinéraire de géographe*. Université de Nantes.
- Ministère de la Sécurité publique - MSP. (2008). *Concepts de base en sécurité civile*
Repéré à www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/publications/concepts_base/concepts_base.pdf
- Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire - MAMOT. (2010). Répertoire des municipalités. Carleton-sur-mer. Repéré le 7 juillet, à www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/06013/
- Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire - MAMOT. (2014). *Gouvernance municipale en développement local et régional. Foire aux questions – Dissolution des conférences régionales des élus (CRÉ)* Repéré à

www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/gouvernance-municipale-en-developpement-local-et-regional/pour-plus-de-precisions/foire-aux-questions-dissolution-des-conferences-regionales-des-elus-cre/

- Miossec, A. (1998). La gestion intégrée des zones côtières. *Séminaire "Analyse et gestion intégrée des zones côtières" de l'UMR 6554 CNRS*.
- Morneau, F., Bourque, A., Larrivée, C., & Audet, N. (2015). *L'exposition des rives et des zones du Saint-Laurent aux aléas hydroclimatiques. Ouranos pour la communauté métropolitaine de Québec*. Montréal.
- Morrison, T. H. (2014). Developing a regional governance index: The institutional potential of rural regions. *Journal of Rural Studies*, 35(0), 101-111. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.jrurstud.2014.04.004>
- Mukamurera, J., Lacourse, F., & Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative: pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110-138.
- Mulot, V., Vigneron, A.-L., & Lambert-Hadid, M.-L. (2010). Le littoral face aux changements climatiques. La gestion des risques de submersion marine. *Méditerranée*, 115(2), 131-137. Repéré à www.cairn.info/revue-mediterranee-2010-2-page-131.htm
- Nelson, D. R., Adger, W. N., & Brown, K. (2007). Adaptation to environmental change: contributions of a resilience framework. *Annual review of Environment and Resources*, 32(1), 395.
- Neumeier, U., Ruest, B., Lambert, A., Bismuth, E., Dumont, D., Jacob, D., ... Joly, S. (2013). Modélisation du régime des vagues du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent pour l'adaptation des infrastructures côtières aux changements climatiques ; report prepared by the Institut des sciences de la mer de Rimouski, Université du Québec à Rimouski (UQAR) for the ministère des Transports du Québec, 253 p.
- Nicholls, R. J., Wong, P. P., Burkett, V., Codignotto, J., Hay, J., McLean, R., ... Arblaster, J. (2007). Coastal systems and low-lying areas.

- Nursey-Bray, M. J., Vince, J., Scott, M., Haward, M., O'Toole, K., Smith, T., ... Clarke, B. (2014). Science into policy? Discourse, coastal management and knowledge. *Environmental Science and Policy*, 38, 107-119. doi: 10.1016/j.envsci.2013.10.010
- Olmos, S. (2001). Vulnerability and adaptation to climate change: concepts, issues, assessment methods. *Network, Climate Change Knowledge*.
- Olsen, S. B. (2003). Frameworks and indicators for assessing progress in integrated coastal management initiatives. *Ocean & Coastal Management*, 46(3-4), 347-361. doi: [http://dx.doi.org/10.1016/S0964-5691\(03\)00012-7](http://dx.doi.org/10.1016/S0964-5691(03)00012-7)
- Olsson, P., Folke, C., & Berkes, F. (2004). Adaptive comanagement for building resilience in social-ecological systems. *Environmental management*, 34(1), 75-90.
- Ommer, R. E. (2007). *Coasts under stress: Restructuring and social-ecological health*. Repéré à www.scopus.com/inward/record.url?eid=2-s2.0-84898363299&partnerID=40&md5=0e979edbb06f6e009bbd56d80786bb67
- Ouranos. (2010). *Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques. Guide destiné au milieu municipal québécois*. Montréal (Québec)
- Paskoff, R. (2010). *Les littoraux: impact des aménagements sur leur évolution*. Armand Colin.
- Pasquier, R., Simoulin, V., & Weisbien, J. (2013). *La gouvernance territoriale*. L'Extenso. Repéré à <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00864401>
- Pennanguer, S. (2005). Incertitude et concertation dans la gestion de la zone côtière. *ENSAR, Rennes*, 374.
- Pêches et Océans Canada (2002) La gestion intégrée à la portée de tous ; démarche méthodologique pour les collectivités côtières du Saint-Laurent marin. Pêche et Océans Canada, région du Québec, 58 p.
- Pingault, N., & Préault, B. (2007). Indicateurs de développement durable: un outil de diagnostic et d'aide à la décision. *Notes et études économiques*, 28, 7-43.
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique.

- Plante, S., Chouinard, O., Baztan, j., & Vanderlinden, J. (2011). Les défis de la gestion intégrée des territoires côtiers et riverains du Saint-Laurent. *Zones côtières et changement climatique: le défi de la gestion intégrée*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 100-117.
- Polèse, M., & Shearmur, R. (2003). RIP-HMR : à propos du concept de pôle de développement et des stratégies de développement économique des régions québécoises. *Canadian Journal of Regional Science*, 26(1), 61-86.
- Pruneau, D., Vautour, C., Prévost, N., Comeau, N., & Langis, J. (2009). Construire des compétences d'adaptation aux changements climatiques, grâce à l'éducation relative à l'environnement. *Éducation et francophonie*, 37(2), 132-151.
- Quintin, C., Bernatchez, P., & Jolivet, Y. (2013). Impacts de la tempête du 6 décembre 2010 sur les côtes du Bas-Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs. *Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières et Chaire de recherche en géoscience côtière, Université du Québec à Rimouski. Rapport remis au ministère de la Sécurité publique du Québec, 1*.
- Rey-Valette, H., & Antona, M. (2009). Gouvernance et gestion intégrée du littoral : L'exemple des recherches françaises. [VertigO] *La revue Électronique en sciences de l'environnement*, 9(1), 0-0. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/039929ar>
- Rey-Valette, H., Chia, E., Mathé, S., Michel, L., Nougarèdes, B., Soulard, C.-T., ... Guiheneuf, P.-Y. (2014). Comment analyser la gouvernance territoriale ? Mise à l'épreuve d'une grille de lecture. *Géographie, économie, société*, 16(1), 65-89. doi: 10.3166/ges.16.65-89
- Rey-Valette, H., & Mathé, S. (2012). L'évaluation de la gouvernance territoriale. Enjeux et propositions méthodologiques. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine, décembre(5)*, 783-804. doi: 10.3917/rru.125.0783
- Rey-Valette, H., Pinto, M., Maurel, P., Chia, E., Guihéneuf, P.-Y., Michel, L., ... Guillemot, S. (2011). Guide pour la mise en œuvre de la gouvernance en appui au développement durable des territoires.

- Ruest, B., Neumeier, U., Dumont, D., & Lambert, A. (2013). *Wave climate evaluation in the Gulf of St. Lawrence with a parametric wave model*. Communication présentée au Proceedings of coastal dynamics,
- Ruest, B., Neumeier, U., Dumont, D., Bismuth, E., Senneville, S., & Caveen, J. (2016). Recent wave climate and expected future changes in the seasonally ice-infested waters of the Gulf of St. Lawrence, Canada. *Climate dynamics*, 46(1-2), 449-466
- Ruiz-Mallén, I., & Corbera, E. (2013). Community-based conservation and traditional ecological knowledge: Implications for social-ecological resilience. *Ecology and Society*, 18(4). doi: 10.5751/ES-05867-180412
- Savard, J., Rosu, C., Gachon, P., Pacher, G., & Carrera, M. (2008). Étude des tempêtes dans le golfe du Saint-Laurent, rapport sectoriel. *Étude de la vulnérabilité des communautés côtières de l'Est du Québec aux changements climatiques*.
- Savard, J.-P., Bernatchez, P., Morneau, F., & Saucier, F. (2009). Vulnérabilité des communautés côtières de l'est du Québec aux impacts des changements climatiques. *La Houille Blanche*, (2), 59-66.
- Savard, J. P., van Proosdij, D., & O'Carroll, S. (2016). *Perspectives relatives à la région de la côte Est du Canada*. Ottawa, (Ontario): D.S. Lemmen, F.J. Warren, T.S. James et C.S.L. Mercer Clarke (éd).
- Saucier, F., Roy, F., Senneville, S., Smith, G., Lefaivre, D., Zakardjian, B., & Dumais, J.-F. (2009). Modélisation de la circulation dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent en réponse aux variations du débit d'eau douce et des vents. *Revue des sciences de l'eau/Journal of Water Science*, 22(2), 159-176.
- Senneville, S., & Saucier, F. (2007). Étude de sensibilité de la glace de mer au réchauffement climatique dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent. *Rapport préparé pour Ouranos et soumis le 30 octobre 2006*.
- Senneville, S., St-Onge Drouin, S., Dumont, D., Bihan-Poudec, A.-C., Belemaalem, Z., Corriveau, M., ... Villeneuve, S. (2013). *Rapport final: modélisation des glaces dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent dans la perspective des changements climatiques, Rimouski, ISMER-UQAR pour le ministère des Transports du Québec*. (pp. p. 384). Repéré à www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1147874.pdf

- Smit, B., Burton, I., Klein, R. J., & Street, R. (1999). The science of adaptation: a framework for assessment. *Mitigation and adaptation strategies for global change*, 4(3-4), 199-213.
- Smit, B., Burton, I., Klein, R. J., & Wandel, J. (2000). An anatomy of adaptation to climate change and variability. *Climatic change*, 45(1), 223-251.
- Smit, B., & Pilifosova, O. (2003). Adaptation to climate change in the context of sustainable development and equity. *Sustainable Development*, 8(9), 9.
- Smit, B., & Wandel, J. (2006). Adaptation, adaptive capacity and vulnerability. *Global environmental change*, 16(3), 282-292.
- Sovacool, B. K. (2011). Hard and soft paths for climate change adaptation. *Climate Policy*, 11(4), 1177-1183.
- Statistique Canada. (2012). *Carleton-sur-Mer (code) 2406013 et Canada (Code 01) (tableau). Profil du recensement, recensement de 2011, produit n. 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada*. Ottawa Repéré à www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F (site consulté le 30 septembre 2016).
- Statistique Canada. 2017. *Carleton-sur-Mer, V [Subdivision de recensement], Québec et Avignon, MRC [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada*. Ottawa. Diffusé le 25 octobre 2017. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 27 novembre 2017)
- Sterr, H. (2008). Assessment of vulnerability and adaptation to sea-level rise for the coastal zone of Germany. *Journal of Coastal Research*, 380-393.
- Stoker, G. (1998). Governance as theory: five propositions. *International social science journal*, 50(155), 17-28.
- Theys, J. (2002a). L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 1).

- Theys, J. (2002b). La Gouvernance, entre innovation et impuissance. Le cas de l'environnement. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 2).
- Tompkins, E. L., & Adger, W. N. (2003). Building resilience to climate change through adaptive management of natural resources. *Tyndall Centre for Climate Change Research Working Paper*, 27.
- Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, 17(3), 273-288. doi: 10.3166/ges.17.273-288
- Torre, A., & Beuret, J.-E. (2012). *Proximités territoriales: construire la gouvernance des territoires, entre conventions, conflits et concertations*. Economica.
- Touzard, H. (2006a). Consultation, concertation, négociation. *Négociations*, (1), 67-74.
- Touzard, H. (2006b). Consultation, concertation, négociation. Une courte note théorique. *Négociations*, 5(1), 67-74. doi: 10.3917/neg.005.0067
- Universalis, E. (2009). Repéré à www.universalis.fr/dictionnaire/
- Van Aalst, M. K., Cannon, T., & Burton, I. (2008). Community level adaptation to climate change: the potential role of participatory community risk assessment. *Global environmental change*, 18(1), 165-179.
- van Gameren, V., Weikmans, R., & Zaccai, E. (2014a). II. Dimensions sociales du risque climatique. *L'adaptation au changement climatique*, 23-38. Repéré à <http://www.cairn.info/l-adaptation-au-changement-climatique--9782707174697-page-23.htm>
- van Gameren, V., Weikmans, R., & Zaccai, E. (2014b). VI. Mesures et suivi de l'adaptation. *L'adaptation au changement climatique*, 91-102. Repéré à www.cairn.info/l-adaptation-au-changement-climatique--9782707174697-page-91.htm
- Walker, B., Holling, C. S., Carpenter, S. R., & Kinzig, A. (2004). Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems. *Ecology and society*, 9(2), 5.
- Weissenberger, S., Noblet, M., Plante, S., Chouinard, O., Guillemot, J., Aubé, M., ... Kane, A. (2016). Changements climatiques, changements du littoral et évolution de la

vulnérabilité côtière au fil du temps: comparaison de territoires français, canadien et sénégalais. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 16(3)

Yin, R. (1994). *Case study research: Design and methods*. Beverly Hills. : CA: Sage publishing.

ANNEXE I : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche : Gouvernance et adaptation aux changements climatiques dans les communautés côtières : le cas de Carleton-sur-Mer

Chercheur : Esteban Figueroa

Directeur de Recherche : Steve Plante Ph. D.

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

La région de la baie-des-chaleurs en Gaspésie, tout comme d'autres régions du Québec, vit depuis 2014 un contexte de restructuration dans ses outils de gouvernance régionale. Ainsi, nous constatons que les processus décisionnels au niveau régional et local semblent s'organiser selon de nouvelles réalités.

L'objectif de ce projet de recherche est d'approfondir les connaissances sur les mécanismes décisionnels au niveau local, dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques et d'un point de vue de développement territorial durable en milieu côtier. En étudiant les processus décisionnels liés aux aménagements que la Ville de Carleton-sur-Mer réalise depuis quelques années nous cherchons à mieux comprendre cette dynamique dans la gouvernance locale.

2. Participation à la recherche

Les personnes appelées à participer dans cette recherche devront participer à un entretien. Cette entrevue aura lieu, si possible, dans le lieu de travail de la personne rencontrée et durera environ une heure et trente minutes approximativement. Cette entrevue sera animée en forme de conversation. Les entrevues auront lieu entre le 18 janvier et le 19 février 2016. Ceci permettra aux participants de choisir le moment propice pour y participer. L'entretien sera enregistré et des notes seront prises durant l'entrevue.

3. Confidentialité, anonymat ou diffusion des informations

Confidentialité : Ces informations seront gardées confidentielles. Une fois l'entrevue terminée, le chercheur s'assurera de mettre ces informations dans un lieu physique et informatique sûr. Chaque dossier d'entrevue aura un code de dossier, lequel seul le

chercheur pourra accéder. Du plus, toutes les données recueillies seront gardées pour une période de sept ans, advenant la poursuite d'un doctorat. Il n'aura pas d'informations personnelles ou organisationnelles transmises à de tierces personnes ou organismes lors de cette recherche.

Diffusion : les résultats de cette recherche seront publics, et disponibles à la bibliothèque de l'UQAR.

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous ne courez pas de risques ou d'inconvénients particuliers. En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la gouvernance locale, dans la baie-des-chaieurs.

5. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal ou écrit, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec le chercheur, au numéro de téléphone ou à l'adresse courriel indiqués à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements personnels et les données de recherche vous concernant et qui auront été recueillies au moment de votre retrait seront détruits.

6. Indemnité

Aucune compensation financière ne sera versée pour votre participation à la présente recherche.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature

Date :

:

Nom : _____ Prénom : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur:

Date :

Nom : _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec _____ Esteban Figueroa _____, _____ (étudiant),

au numéro de téléphone suivant : (418) _____ 364-3490 ou à l'adresse de courriel suivante :
_____ esteban.figueroa@uqar.ca _____

ANNEXE II : LISTE DES TABLEAUX D'ANALYSE DES DONNÉES QUALITATIVES

Section I : Comprendre le fonctionnement de la municipalité de Carleton-sur-Mer et les dispositifs de gouvernance en place

Catégorie : Gouvernance		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Gouvernance locale	<p>dynamique de gouvernance (8), comités, informalité, concertation (17), d'intervenants comité de suivi, multiples acteurs, coordination formelle (84), conseil municipal, approche consultatif, renouvellement de cadres, approche participatif, collaboration (90), méconnaissance (114), concertation, participation, manque de leadership (166), dispositifs, conseil municipal, permanence, cadres, schéma d'aménagement, relais, MRC (174), intervention, pouvoir, appropriation, mobilisation, conseil municipal, participation, gouvernance territoriale, acteurs socio-économiques, projets de développement (192), responsabilité grandissante, gouvernance locale, développement, échelles d'intervention (215), aménagement, territoire, prise de décision (261), conseil municipal, maire, directeur général (275), respect, élus, dossiers (289), politique du patrimoine, concertation (337), dossiers, conseil municipal (357), ouvert, sensible, changements climatiques (363), changement de gouvernement, minorité, difficultés (370), méconnaissance (427), structure, ville (480), idées, regroupements, démocratie (483), partenariats, collaboration (488), départements, recommandations (558), centralisation, incompréhension, concertation (585), rôles, cadres (631), prise de décision, structure (644), équilibre (663), leadership, manque (664), cadres, DG (665), imparfait, système, élus (678), dispositifs, prise de décision (724), leadership, cadres, maire (742), infrastructures, accès, silo (752), changements, démographie (761), centralisation (766), représentation, région, leadership (767), dossiers, responsabilités, élus, jumelage, cadres, boucle (841), maire, conseil de ville, dossiers (925).</p>	Cadres, conseil, concertation, leadership, dossiers

Gouvernance multiniveaux	gouvernements locaux, MRC, supra local, provincial, coordination, fédéral (40), ministères, groupes de recherche, institutions, gouvernance locale, outils de communication, MRC, ville (206), liens, prise de décision (300), inaction, ville, ministères (438), MRC, opaque (502), appartenance, inefficacité, attachement, MRC, division (511), discussions, à optimiser (584), municipal, gouvernemental, prise de décision (597), comité côtier, échec, fédéral (625), municipalité, provincial, fédéral, implication, citoyens (729), adaptation, savoirs, collaboration (743), adaptation, programmes (783), acteurs, fonctionnaires, stratégie (807), liens, échanges (859), projets, secteurs, acteurs publics (938)	MRC, fédéral, provincial, ministères liens, prise de décision, adaptation
Gouvernance participative	Savoirs, consultations, écoute (465), coordination, comités, structure, participation citoyenne, orientations (731)	
Gouvernance territoriale	Concertation (512), silo, municipalité (754), plus de responsabilités (929)	
Dispositifs (de gouvernance)	Absence de reconnaissance, méconnaissance des dispositifs (85), méconnaissance (91), méconnaissance, non formalisé (92), conseil municipal, DG, méconnaissance (95), méconnaissance (167), méconnaissance (169), méconnaissance (170), réaction, planification, schéma d'aménagement, échelles d'intervention (177), interaction, structure, acteurs, leaders, enjeu, coordination (263), acteurs, reconnaissance, gouvernance locale (265), maintien (269), formalisation, humain (271), rôle, élus, ressources (334), système, clair (335), formalisé, interne, ville (338), conseil municipal (341), méconnaissance, population (406), leadership, manque (551), comité côtier (565), acteurs, reconnaissance (638), urgences, réaction, court terme (647), concertation, politiques, assemblées (650), communication, gouvernance multiniveaux (718), déclenchement, financier, lois (727), coordination, cadres, réunions, mandats, conseil municipal (820), processus, démocratie, referendum, stratégie (728), méconnaissance, population (821), gouvernance, conseil municipal, règlements, politiques, législation (827), nouvelles règles, critères (907), conseil municipal, mandats, orientations (911), reconnaissance, structure (976)	Méconnaissance, conseil de ville, acteurs, gouvernance
Structures (de gouvernance)	Adaptation (11), organismes, marina, Écovoile, chambre de commerce, animation de la communauté, aménagements, CLD, MRC (52), changeante (484)	
Légitimité	Prise de décision, mécanismes internes, outils de régulation (10), résolutions, prise de décision, conseil municipal (343), confiance, système, dynamique (482), plein (559), démocratie (645), loi (828), loi (912), légitimité totale, mode de gestion, loi, territoire (176), démocratie (276), méconnaissance (97)	Démocratie, prise de décision, loi
Objectifs (des dispositifs)	Objectifs non définis (63), méconnaissance (139), méconnaissance (140), protection, camping, adaptation, changements climatiques (142), planification, aménagement du territoire, urbanisme (180), planification, aménagement, vision (238), outils de concertation (279), consultation publique, plan stratégique (316), qualité de vie (346), écoute, citoyens, programmes gouvernementaux, environnement, adaptation (387), promoteurs, élus, inactifs (454), méconnaissance (881), prise de décision (831), démocratie, gouvernance (915), croisement de visions, qualité de vie, harmonie territoriale, développement socio-	Méconnaissance, adaptation, planification, aménagement, développement,

	économique (14),	qualité
Consultation	Comité consultatif, conseil municipal (15), participation, récurrence (232), participation (417), formelle, action (418), présentation, chialeux (526), manque (563), conseil municipal, réunions, citoyens (610)	Participation, conseil municipal
Négociation	Caractère multiniveaux, acteurs, concertation (123), province, ministère de l'environnement (299), gouvernement, moyen terme (788), acceptabilité sociale, consensus (806), individuelle, organisations, ministères, multiniveaux (214)	Multiniveaux
Concertation	Citoyens, animation, solutions, ouverture (100), absence (290), sensibilité, consensus (486), acteurs, fonctionnaires (786)	
<p>Catégorie :</p> <p>Rôle de la municipalité dans la Mise-en-œuvre de la gouvernance</p>		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Genèse	Méconnaissance (99), historique (278), mauvaise expérience, problématique, population (345), historique, expertise (562), besoin, gouvernance (649), création de comités, loi d'urbanisme (12), modification, codes règlements, contexte régional, municipal (179)	Historique
Déclencheur	Banc de St-Omer, demandes citoyennes (98), directives ministérielles, demandes citoyennes (277), choix politique, problématique, conseil de ville, citoyens (344), réaction, court terme (561), urgence, information, observation (829), loi, demandes, évènements (913)	Demandes

Coordination, animation, suivi	informalité (101), tables sectorielles, consultations, communications, comités, cadres, conseil de ville (181), relations humaines, enjeu (264), hiérarchique, vote (280), directeur général, maire, comité (347), manque, réaction (473), mélange (487), structure, ville (550), mécanismes, fonctionnement, orientations (637), réunions, cadres, conseil municipal, CCU (651), changement, initiatives (717), réaction, urgences, prévention, sécurité civile (904), conseil de ville, directeur général, formel, départements (916), bonne (975), absence de structure formelle, variabilité des liens avec le temps (16), directeur général (342), ingénieurs (412), à la pièce (557), rôles (9)	Conseil de ville, Directeur général, cadres, réaction
Gestion du travail dans la municipalité	Distribution de dossiers, coordination (27), rôles, prise de décision, influence, orientations (28)	
Tâches	Demandes, travaux publics (119)	
Échelles d'intervention	Schéma d'aménagement, outils de planification, amendements, MRC, méconnaissance, production d'information, (212)	
Prise de décision	Manière, inclusion, information, sondages (60), méconnaissance (96), réactif, inaction (415), indépendance (430), réaction, changements climatiques, complexe (564), vision, planification (596), réaction, court terme (746), permis, conseil de ville, journal (853), mécanismes (857), urgence financière, échéanciers, manque de planification (80)	Réaction, planification (manque)
<p>Catégorie :</p> <p>Lacunes observées dans les mécanismes de prise de décision</p>		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés

<p>Traitement des divergences</p>	<p>lois, consultations, mécanismes (18), informalité (19), réception, ouverture (419), personnellement, informalité (489), formulaire de plaintes, personnellement (566), ouverture, évolution, prise en charge (652), formulaire de plaintes, personnellement, conseil de ville (732), formulaire de plaintes, personnellement (833), personnellement, formulaire de plaintes, directeur général (917), comités, mécanismes, informalité, règlements, place publique, conseil de ville, consultation (182), formulaires, site web, directement, assemblées publiques (281), conseil municipal, conseillers (348), méconnaissance (102), cadres, conseil de ville (175)</p>	<p>Personnellement, formulaire de plaintes, informalité, conseil de ville, ouverture</p>
<p>Dysfonctionnement</p>	<p>Méconnaissance (103), ancien maire, permis, zones inondables (183), tribunaux, amiable, ressources, dernier instance (184), méconnaissance (282), parc industriel, démarche, information, communication (349), information, petits groupes, incompréhension (350), piste cyclable (421), élus, évolution, gouvernance (490), rencontres, idées, structure municipale (491), méconnaissance (567), historique, maires, changement, démocratie (653), dynamisme, démarchage (654), changement, élus (655), objectifs trop élevés (661), élus, rôle (734), conflit, élus, cadres, pouvoir, court terme (735), réglementation, inégal (834), éducation, information, méconnaissance (835), processus, élus, réaction (918)</p>	<p>Élus, changement, méconnaissance, changement</p>
<p>Mythes (organisationnels)</p>	<p>Méconnaissance (165), pouvoir du citoyen, taxation, responsabilité (260), responsabilité (262), fortes pentes (404), techniques, adaptation (472), méconnaissance (549), méconnaissance (635), méconnaissance (716), fonctions, ville (902)</p>	<p>Méconnaissance, responsabilités</p>
<p>Conflits</p>	<p>conflits d'usage (31), méconnaissance (115), évolution, changement d'acteurs, compréhension d'époque, mode réactif (199), conflits d'usage, OSC, aménagement, payeurs de taxes, dépolitisation (234), conflits d'usage (361), cyclique, plan de communication, information (503), aménagements, passé, évolution (577), conflits d'usage, kite, barachois (587), ville, usager, chemin de fer (595), érosion, aménagement, permis de construction (668), orientations, protection, conflits d'usage (748), conflits d'usage, complexe, information (750), méconnaissance, règlements (845), taxes, services, Carleton, St-Omer (928), érosion, inondations, adaptation, population (362)</p>	<p>Conflits d'usage, évolution, aménagement, information, méconnaissance</p>

Section II : Analyse des interactions fonctionnelles et territoriales à la Ville de Carleton-sur-Mer, en lien avec l'adaptation aux changements climatiques

Interactions fonctionnelles		
Catégorie : Ressources		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Ressources institutionnelles	Main d'œuvre, expertise, contacts, affiliations, universités, CIRADD, ministères, groupes sectoriels, comite zip (228), cadres, administration (287), manque, ressources humaines, ressources financières (522), humaines, financières, programmes (572), budget, employés (598)	Ressources humaines
Ressources humaines	Expertise, recherche d'information, collaboration, érosion côtière (25), connaissances, changements climatiques, enrochements, interne, externe (109)	
Ressources Naturelles	municipalité, dynamisme, développement (116), citoyen, Banc de Carleton, privé, publique, terrasse, trottoir de bois, fréquentation, gens, lieux publics, collectivité, espace, plage municipale, accès aux plages, accès aux berges, privatisation, berges (201), infrastructures (432), disponibilité, public, transparence (501), improvisation, place à l'amélioration (669), érosion, clôtures (846), stationnements, éducation, contrôle (850), trottoir, installations, population (866), vision, développement (578)	Développement, berges

Ressources financières, budget	Programmes de financement, taxation, financement (26), provincial, fédéral, défi (317), priorités (355)	
Usage	Ressources matérielles (29)	
Outils	Méconnaissance (163), planification, champs d'intervention, évolution, vision, outils de référence, personnel, décideurs (190), sectoriels, mises à niveau, aménagement, milieux locaux (258), comités, OSC (659), budgets, normes, lois (923)	
Catégorie : Instruments politiques et leur transformation dans le temps		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Agenda	Méconnaissance (110), stratégies, communication, acceptabilité sociale, concertation, orientations, priorités, processus décisionnel (191), répartition de dossiers, élus, cadres (288), méconnaissance (426), porteurs de dossiers, élus, implication (498), imprécise (662), maire, dossiers, stratégie, cadres (741), rencontres, conseil de ville, cadres (840), conseil de ville, vote, règlements (924)	Cadres, dossiers, méconnaissance, conseil de ville, élus
Calendriers	Conseil de ville, priorités, budgets, problématique (356)	
Pouvoir	Méconnaissance (111), leadership, expertise, intérêts, capacités (499), conseil municipal, cadres, directives, procédures (725)	
Politiques territoriales	Refus de se prononcer (124), intangibles (301), provincial, contexte, opposition (439), méconnaissance (860), coupes, pactes ruraux, nouvelles données (939)	

Normes	non évolution, lois (44), infrastructure privée, évolution (302), rigoureuses, érosion, environnement, sensibilité (371), zones d'érosion, construction (408), lois, non évolution (440), méconnaissance (513), autonomie, équilibre (586), ministères, interprétations (588), application, lacunes (671), méconnaissance (679), urbaniste, lois (756), certificats, évolution, prise de conscience, technique, flexibilité (861), augmentation, complexité, évolution, nouveau, érosion, changements climatiques (940), méconnaissance (125), fédéral, protection, mise en valeur du territoire, Harper, protection de l'environnement, nouveau gouvernement (216)	Évolution, lois, méconnaissance, érosion
Catégorie : Gestion de la Communication et de l'information dans la municipalité		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Communication	Souci, vulgarisation, langage populaire (164), stratégie, langage partagé, sensibilité, adaptation (259), manque (425), lacunes, outils, information (672), méthodes (854), érosion, adaptation (892)	Adaptation, langage
Outils de communication	Ville intelligente, bien communiquer, blogue citoyen, place publique virtuelle, pas évident, Hublot, outil classique (196), journal municipal (496), journal, internet, réseaux sociaux, trac, poste (740), réseaux sociaux, journal, site internet, courriel (360)	Journal, réseaux sociaux
Processus de communication	Citoyens, appropriation, médias locaux, acteurs du milieu (197)	
Information	outils, transparence, transmission de l'information, acteurs, stratégie, diffusion, gestion (30), méconnaissance (113), transmission, transparence, outils (291), Ouranos, sécurité publique, érosion, CIRADD internet (402), consultation, population, outils (429), virage numérique, médias sociaux, image (495), ouverture, transparence (576), conseil municipal, journal municipal, site internet (580), transparence, public (636), accès, transparence (667), journal, manque (745), diffusion, mémoire courte, manque (843), accès, externe, comité Zip, séances d'information, érosion (844), diffusion, journal, réseaux sociaux, médias (927)	Transparence, outils, diffusion, journal
Qualité de l'information	Transparence, relation avec les médias, consultation, actualisation (198)	

Transparence	Accès publique, loi (359)	
Résultats (transmission)	Transmission, formelle, lettre (35), absence, leadership (118), avis, journal, site internet, personnellement (934), réunions, assemblées publiques, médias, journal municipal (295), urbaniste, information, zones côtières, normes (365)	Journal
Catégorie : État des connaissances sur l'ACC, perçu par les participants		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Études	Ouranos, changements climatiques, étude coûts bénéfiques (117), planification, changements climatiques, OSC (255)	
Recherche	Aménagement, fréquentation, touristes, attractivité (241), Ouranos, érosion (294)	
Évaluation des risques	Documenté, minimum, UQÀR, donné brute (204), Ouranos, érosion, sécurité publique (364), réactif, inaction (433), méconnaissance (579), manque, changement, érosion, ajustements (670), méconnaissance (755), Ouranos, outils, changements climatiques, prise de décision (851), information, érosion, citoyens (852), travaux publics, mesures (887), changements climatiques, recherche, UQÀR, Ouranos, LBM (931)	Érosion, Ouranos, Changements climatiques, UQÀR

Interactions territoriales et contextuelles
Catégorie : Territoire

Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Territoire	Mer, montagnes, plaine, zone balnéaire, accès à la mer, barachois, baie (36), barachois, flèche dynamique, Gaspésie, montagnes, mer, ville étudiante (120), compréhension, intangible (161), Gaspésie, mer, montagnes, proximité, accessibilité, baie, paysage maritime, barachois (207), mer, montagnes, baie (296), mer, montagnes, baie, proximité (366), nature, famille, mer, pêche, gastronomie (435), mer, montagnes, baie, proximité, tempéré (507), mer, montagnes, côte, naturel, balnéaire (581), montagnes, littoral, barachois, fragile (673), frontières, activités, évolution (753), secteurs, division, littoral, densification (760), géographie, barachois, zone côtière (855), baie, montagne, mer, tourisme, agriculture, rural (935), présentations, prendre le poux, consultations (508)	Mer, montagnes, barachois, baie
Catégorie : Perceptions sur les Changements Climatiques		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Zone côtière (dynamique)	Déplacement, banc, érosion côtière (155), zones d'érosion, zones inondables, aménagement du territoire (178), changements climatiques, gestion, côte (200), extérieur, experts, ingénieurs (413), vision, moyen terme (782), zone d'érosion, contraintes accrues, enjeux (33), zone côtière, évolution (34), accès, zones publiques (32)	
Effets	érosion de berges, accélération, tempêtes, dommages, glace sur l'eau, régularité (37), accélération (156), territoire riverain, camping, bancs (297), érosion, infrastructures (367), présents, inondations, région touristique (436), baie, hiver, érosion (509), cycle, construction, aménagement (582), érosion, dommages (674), intervention humaine (707), niveau de la mer, érosion, berges (763), population, évolution, éducation (768), mer, proximité, propriétés (856), submersion, gel, dégel, neige, pluie, adaptation (936), berges, déplacement des maisons, non assurabilité, zone d'érosion, stationnements (209)	

<p>Enjeux</p>	<p>aménagement du territoire, adaptation, enrochement, camping, piste cyclable, continuité (39), érosion côtière (121), accès, plages, berges, privatisation (203), érosion, glaise, impacts (211), dynamique côtière (298), infrastructures, camping, propriété privée, érosion (368), planification, financement (437), gestion, camping, planification (510), financement (560), infrastructures, conflits d'usage, tempêtes, planification (583), planification, évaluation (675), mer, proximité, propriétés (856), inondations, niveau de la mer, drainage (858), submersion, érosion (933), propriété, protection(937)</p>	<p>Planification, érosion côtière, camping, financement, propriété</p>
<p>Adaptation aux changements climatiques</p>	<p>échelle territoriale, exploitation des ressources naturelles (41), éducation, écologie de l'environnement (73), érosion de zones côtières (74), passerelle, rapprochement à l'eau, apprentissage de la recherche, évolution constante (75), apprentissage (122), ensablement, lutte contre les changements climatiques, enrochement (141), dynamisme du territoire, vision, compréhension du territoire, planification, changements climatiques (250), inondations, infrastructure (251), zones côtières, impact (622), littoral (687), planification, court terme (744), banc, protection, éducation (848), érosion, changements climatiques (871)</p>	<p>Changements climatiques, zones côtières, territoire</p>

Section III : Analyse des systèmes d'acteurs et les controverses dans la ville de Carleton-su-Mer: dans le cadre des aménagements des sites côtiers dans la ville

Catégorie : Niveau de participation des acteurs		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Impliqués	concepteurs, constructeurs, ville (78), présents, comité Zip, Écovoile, Ouranos (129), appropriation, plage, promenade (213), acteurs socio-économiques, citoyens, groupes environnementaux, utilisateurs du territoire, cadres, ville, conseil municipal, groupes communautaires, Écovoile, marina, médias, chambre de commerce, touristes (221), gouvernance, ville, citoyens, sécurité civile (306), comités, population, classe politique (375), OSC, gens d'affaires, chambre de commerce, comité Zip (377), Écovoile, marina, pêcheurs, Micmac, pêches et Océans, transport Canada, ville (517), entreprises, recherche (684), nautisme, pêche, commerçants, Écovoile, ville, écomusée, corporation St-Joseph (773), voisinage, récreo tourisme (865), élus, paliers, citoyens, cadres (944)	Écovoile, citoyens, marina, chambre, groupes, cadres
Représentés	Industrie touristique (222), citoyens (867)	
Absents	Concertation, rétroaction, citoyens (56), autochtones, volet paysager, réserves, MRC, territoire autochtone, inclusion, difficile (220), méconnaissance (307), classe politique (376), comité Zip, comité côtier (disparu), scientifiques (518), citoyens (683), ministère de l'environnement (772), citoyens (868), UQÀR (130), entrepreneurs (444), implication, informalité, comités (592)	Citoyens, comité, UQÀR

Catégorie : Perceptions des actions de la municipalité face aux aménagements côtiers		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Aménagements (sentiment d'appartenance)	Dysfonctionnement, plan d'urbanisme, cadre réglementaire (20), consultation (21), connaissance d'usage, aménagements côtiers (69), collaboration, acteurs (71), processus, inaction, municipalité (131), milieu dynamique, Banc de St-Omer, naturel (151), lois, ministères, MRN, statistiques (205), liens d'usage, loi (210), manque de cohérence, liste de projets (42)	Usage
Valeurs	Aménagements, qualité de vie, accès (55), mise en valeur du milieu marin, usage (72), développement durable, qualité paysagère, qualité environnementale (223), occupation du territoire, avenir, environnement (308), beauté, aménagements (445), développement durable, paysages, environnement (519), développement, orientations (603), adoucir (685), solidarité, collaboration (777), concertation, travail d'équipe (779), service, développement économique (945)	Développement, qualité, environnement, durable, aménagements
Justifications	Développement durable, industrie touristique (226), sécurité, citoyens (379), protection, érosion, patrimoine (520), secteurs, priorités, concordances, infrastructure (604), virage, forces, économique (775), accès, offre touristique (869), tourisme (947)	Touristique
Intérêts	Représentation positive, naturalisation (225), patrimoine, aménagement, environnement (378), infrastructure, quai (686), défi, changement (774), développement humain, tourisme (776), protection, partenariats (778), rentabiliser, bonifier, infrastructures (872), revenus (946)	Infrastructure (s)
Appropriation	Accessibilité de zones côtières, accès publique (224)	
Performance	Municipalité dynamique, bonne performance (144), fréquentation (240), bouche à oreille, commentaires, citoyens (318), dépassement (389), inégal, suivi (456), cas par cas, infrastructures (611), qualitatif, commentaires (800), observation, photos (885), perception, bilan financier (959)	Cas par cas, commentaires

Catégorie : Perception des acteurs sur les rôles et les mandats de la municipalité		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Responsabilités	Sécurité, respectueux, légale, accessible, publique, économique (57), information, sensibilisation, protection des citoyens, sécurité (132), sensibilisation, communication (309), civile, sociale (380), information, suivi, consultation (446), partenaire, catalyseur (521), permis, finances (758), services aux citoyens (948), pérennité, financement (227)	Sécurité, sensibilisation, information, citoyens
Mandats	projets économiquement viables, règlement des conflits, protéger le camping (133), aménagement du territoire (229), information, leadership, communication, intermédiaire (230), méconnaissance (310), développement, confiance (381), représentation, planification (447), qualité de vie (523), représentation (599), information, orientations, leadership (689), aménagement (757), développement économique, développement touristique, harmonieux, cohérent (781), aménagements, entretien, zones côtières (875), gestion, finances, collectif, respect, lois (950)	Développement, leadership, information, aménagement
Catégorie : Liens Municipalité-Acteurs		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Partenariats	OSC, financement, stratégie (195), alliances, collaboration (231), société civile, citoyens (311), chambre de commerce (449), Écovoile, corporation du Mont St-Joseph (524), consultation, aménagement, orientations (600), Écovoile, marina (690), comité du quai (785), commerces, OSC (952)	OSC, Écovoile
Collaborations	Sécurité civile, Ouranos, comité sur l'érosion, changements climatiques (382), chambre de commerce, partage, écoute, prise de décision (481), citoyens, entreprises (691), employés, ville (819), Écovoile (876), comités, citoyens (951)	Citoyens
Associations	Ministères, chambre de commerce (448)	

Participation citoyenne	appel publique, convergence, petit milieu, mécanique (233), CCU, élus, citoyens, consultation (312), comité d'urbanisme, érosion, changements climatiques, sensibilisation (383), consultations, écoute (450), représentativité (525), conflit, information, valeurs (601), ouverture, réflexion, orientation, légitimité (602), insuffisance, rétroaction (646), consultations (692), désintérêt (733), comités (790), usagers, consultations, rencontres (791), prise de décision, information, consultation (877), loi, consultation, comités (953)	Consultation, information, comités
Liens d'interdépendance	Méconnaissance, forte présence en milieu rural (112), communicationnel, stratégique, volets, stratégie (193), directeur de développement, acteurs, intervenants, suivi (358), recherche, sécurité publique, affaires, sensibilisation (369), indépendance (428), consultation, consensus, acteurs (500), autonomie, éthique (575), inexistence (666), informalité, rencontres (789), réglementation, études, citoyens, ville (842), projets, ministères, conseil de ville, cadres (926)	Acteurs

Section IV : Analyse des pratiques et des effets dans le cadre des aménagements côtiers terminés, dans la municipalité de Carleton-sur-Mer

Construction collective (objectifs et actions)		
Catégorie :		
Objectifs et reconfigurations des aménagements des sites côtiers		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Définition d'objectifs	Achalandage touristique estival, mobilité, accès, citoyens (530), consultation, processus, modulation (608), protection, revenus, développement économique (697), idées, pro-action, interconnectivité, projet global (796), pro-action, cadre, négociation, acteurs, consultation (797), politiques, orientations, planification stratégique, plan d'action (957)	Consultation, pro-action
Atteinte d'objectifs	Positif (143), fréquentation (239), budget, construction (388), processus (531), connectivité, processus, services (609), absence, leadership, infrastructures (699), fréquentation, commentaires (798), meilleur accès, terrains publics (958), manqués (455)	Fréquentation, processus

Réorientations	Écovoile (70), comité Zip (149), ouverture (148), processus, infrastructure (245), quai, réaménagement, tourisme, marine, nautisme (322), STQ, transport Canada, pêches et océans, acteurs (323), conflits d'usage, privé (393), conseil de ville (394), passerelle, terrains privés (461), financement, méconnaissance (536), quai, politique, conflit d'usage, changement d'acteurs (537), expertise, acteurs, écoute (593), promenade (616), fonctionnaires, acteurs (617), route du quai (704), conflit d'usage, historique (705), quai, besoins, stratégie maritime (792), quai (804), comité, cadre (805), trottoir, matériaux (870), trottoir (888), cadre (889), trottoir, quai (963), ville, gouvernement fédéral (964), aménagements, environnement, ministère, cadres (246)	Quai, trottoir, acteurs, d'usage
Intégration	Politiques municipales (43), bien accueillies, non réalisées (150), interne, vite (538), normes, limitations, modulation (618), réflexion, lacunes (706), population, information (808), réorientations (818), conception, éducation, nettoyage, érosion (890), rencontres, intervenants, stratégie maritime (965), aménagements, partenaires, information (247), comité, acteurs locaux (324), développement secteur portuaire, expansion, région touristique (395)	Information

Catégorie : Le rôle des Indicateurs		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Indicateurs	méconnaissance (67), recul côtier, retour au camping, retouche de travaux, effets négatifs à côté (145), environnementaux, passerelle, modalités compensatoires, règlements (242), observation, démographie (319), achalandage, retombées économiques (390), méconnaissance (457), retombées économiques, végétalisation (458), méconnaissance (533), plus-value, représentativité, patrimoine (612), paysage, impact, emplois (613), méconnaissance (701), absence (803), Ouranos, externe (884), taux de recul, marge de recul (932), sociaux, acceptabilité, économiques, environnementaux, invasif (960)	Méconnaissance, économiques, retombées, recul, environnementaux
Indicateurs d'évaluation	Méconnaissance (146), absence (320), observation, informalité, commentaires, citoyens (391), achalandage (534), qualité de services, nuitées (614), méconnaissance (702), achalandage, trip advisor (802), projet, achalandage, observation (961)	Achalandage, observation, méconnaissance
Élaboration d'indicateurs	Développement économique (243), fonctionnaires (615)	

Catégorie :		
Liens Homme-impact-changements climatiques		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Activités humaines	Enrochement illégal, dragage, véhicules motorisés, piétinement sur la végétation, feux de camp, banc trop utilisé (152), sentiment d'appartenance, importance sociale (153), kite, pêche, infrastructures portuaires (208), culture, côte, voile, non motorisé (248), sable, côté riverain, véhicules (325), voisinage, effet de bout, enrochement, conflit d'usage (396), kite, barachois (540), conflits, Tolérance, quantification (621), enrochements (708), érosion, végétation, éducation, réaction (747), végétation, érosion, véhicules (809), St-Omer, véhicules, contrôle (847), pêche, kite, marche (849), érosion, méconnaissance, constructions, adaptation (893), adaptation, déni (966), compensation, moyens, restriction (620)	Véhicules, érosion, Kite, enrochement, adaptation
Types d'impact	Méconnaissance du processus, incertain de la consultation (66), changements climatiques, citoyens, dynamisme du banc, accélération, déplacement (154), environnement, enrochement, modalités compensatoires, naturalisation, végétalisation, zone côtière (194), méconnaissance, gestion, enrochement, coupes, gazon (541), camping, zones naturelles, banc, barachois, oiseaux (619), déforestation (891), mécanismes de régulation, changements climatiques, territoire, liens d'usage (249)	Banc, enrochement, changements climatiques, méconnaissance

Apprentissages collectifs		
Catégorie : Production, utilisation et acquisition des connaissances		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Apprentissages	<p>enrochement, réactif, adaptabilité (77), méconnaissance, dynamique côtière (159), acteurs, situation gagnante (160), conscientisation, développement durable, changements climatiques, enjeux, acceptabilité sociale (253), Ouranos (326), activité humaine, intervention, concertation (328), acteurs, groupes environnementaux (329), environnement, long terme, ensablement, adaptation (399), municipalité (400), techniques, adaptation (467), bénéfice, tous (468), construction, adaptation (544), compagnies, promoteurs immobiliers (545), historique, expertise, cas par cas (623), conflits, gouvernance, mandats, court terme (627), bénéfice, acteurs (629), marginal (711), propriétaires (712), bénéfice, Écovoile, hôtels, brûlerie, pharmacie (814), ville, usagers, écoute (895), communauté, adaptation, accès (898), protection, érosion (969), bénéfice, citoyens, ville (970), processus, global, collectivité, vision (628), groupes environnementaux, groupes communautaires, citoyens (254)</p>	Adaptation, bénéfice, acteurs
Savoirs	<p>Géodynamique côtière, prévisions, ingénierie, adaptation aux changements climatiques (157), ressources humaines (354), conseil de ville, jeune (397), comité côtier, consultants privés, recherche, CIRADD (542), érosion, chercheurs (709), formations, expérience, cadres (894), études, recherches, cadres (967), formations (331)</p>	Formations, cadres
Réflexion	<p>Absence (76), méconnaissance (158), normes environnementales, changements climatiques, camping, banc, adaptation (327), expertise, cadres (398), méconnaissance (466), présentations publiques (543), comités, comité côtier, vision (594), concertation, organismes, compromis (626), assemblées, littoral (710), réunions, interne (812), recommandations, conseil de ville (896), présentations, validation, gens (968), cycles (252)</p>	Présentations, méconnaissance

Empowerment	Pouvoir citoyen, actualisation du pouvoir, processus décisionnel (256)	
Prise de conscience	Paramètres, complexe, forces opposées (79), façon de faire différente, émergence (257), information, médias (330), érosion (401), employés, sensibilité, érosion (405), territoire (469), discussion, enjeu, complexe (546), complexe, modulation (632), limitée, éveil, grandissant (713), adaptation (815), apprentissage, évolution (899), mobilisation (971), compréhension, côte (162)	Complexe, érosion
Expertise	Informelle, partage (272), employés, ville (475)	
Appropriation	Lieux, espace, collectivité (202)	
Formation	Manque (470), méconnaissance (547), méconnaissance (633), méconnaissance (714), Ouranos, comité Zip (900), méconnaissance (972)	Méconnaissance

Langage commun	Méconnaissance (332), absence (403), formel (471), rencontres, idées, structure municipale (548), accès, consultation, dynamisme, accessibilité (634), méconnaissance (715), confiance, perception (817), information, amélioration, terminologie (901), inégal, fonctionnaires, citoyens (973)	Méconnaissance
<p>Catégorie :</p> <p>Reconfigurations ou innovations organisationnelles à l'intérieur de l'organisation municipale</p>		
Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Relations de travail	Collégialité, promoteurs, acteurs (266), informalité, groupes d'utilisateurs (268), information, communication (336), savoir être, évolution (552)	
Pratiques de travail	Méconnaissance (168), dossiers associés, vision de développement, planification partagée, concertation, communication, dispositifs (267), urbanisme, zones d'érosion, normes, adaptation (407), ouverture, consultation, éthique (639), quai, adaptation (719), vieux réflexes (822), plans, normes, synchronisation (906), protection, érosion (974)	Adaptation, normes

Catégorie :

Formalisation et nouveaux outils de gestion

Mot clé	Ensemble de mots clés liés	Mots clés le plus répétés
Formalisation	Incomplet (409), méconnaissance (477), rencontres, comité aviseur, OSC (554), suggestion (624), politiques, encadrement, prise en charge, paramètres (641), improvisation (721), règlements, documents, photos (908), informalité (979)	
Organisations (nouvelles)	Comité consultatif, comité d'urbanisme (270), chambre de commerce (553)	
Relations (nouvelles)	Présentations, prendre le pouls, consultations (497)	

LISTE DES TABLEAUX DES DONNÉES UTILISÉE POUR LA CONSTRUCTION DES NUAGES DE MOTS

Tableau 1 : Données utilisées pour la construction de la Figure 23 (Représentation des perceptions des participants sur le type de gouvernance à Carleton-sur-Mer sous la forme de nuage d'idées)

dynamique-de-gouvernance (8), comité-de-suivi, informalité, concertation (17), intervenants comité-de-suivi, multiples-acteurs, coordination-formelle (84), conseil-municipal, approche-consultatif, renouvellement-de-cadres, approche-participatif, collaboration (90), méconnaissance (114), concertation, approche-participatif, manque-de-leadership (166), dispositifs, conseil-municipal, permanence, cadres, schéma-d-aménagement, relais, MRC (174), intervention, pouvoir, appropriation, mobilisation, conseil-municipal, approche-participatif, gouvernance-territoriale, acteurs-socio-économiques, projets-de-développement (192), responsabilité-grandissante, gouvernance-locale, développement, échelles d'intervention (215), aménagement, territoire, prise-de-décision (261), conseil-municipal, maire, directeur-général (275), respect, élus, dossiers (289), politique-du-patrimoine, concertation (337), dossiers, conseil-municipal (357), ouvert, sensible, changements-climatiques (363), changement-de-gouvernement, minorité, difficultés (370), méconnaissance (427), structure, ville (480), idées, regroupements, démocratie (483), partenariats, collaboration (488), départements, recommandations (558), centralisation, incompréhension, concertation (585), rôles, cadres (631), prise-de-décision, structure (644), équilibre (663), manque-de-leadership (664), cadres, directeur-général (665), imparfait, système, élus (678), dispositifs, prise-de-décision (724), manque-de-leadership, cadres, maire (742), infrastructures, accès, silo (752), changements, démographie (761), centralisation (766), représentation, région, manque-de-leadership (767), dossiers, responsabilités, élus, jumelage, cadres, boucle (841), maire, conseil-municipal, dossiers (925)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)	
		Conseil municipal	6	Élus	3
		Cadres	5	Directeur général	2
		Manque de leadership	4	Centralisation	2
		Dossiers	4	Dispositifs	2
		Approche participatif	3	Méconnaissance	2
		Maire	3	Collaboration	2
		Prise de décision	3	Structure	2
		Concertation	3	Comité de suivi	2
		Autres mots clés nommés une seule fois	57	Total (N)	105

Tableau 2 : Données utilisées pour la construction de la Figure 24 (Représentation des perceptions des participants sur la gouvernance multiniveau à Carleton-sur-Mer sous la forme de nuage d'idées).

	Mot clé	Nombre de récurrences (n)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)
gouvernements-locaux, MRC, supra-local, provincial, coordination, fédéral (40), ministères, groupes-de-recherche, institutions, gouvernance-locale, outils-de-communication, MRC, ville (206), liens, prise-de-décision (300), inaction, ville, ministères (438), MRC, opaque (502), appartenance, inefficacité, attachement, MRC, division (511), discussions, à-optimiser (584), municipal, gouvernemental, prise-de-décision (597), comité-côtier, échec, fédéral (625), municipalité, provincial, fédéral, implication, citoyens (729), adaptation, savoirs, collaboration (743), adaptation, programmes (783), acteurs, fonctionnaires, stratégie (807), liens, échanges (859), projets, secteurs, acteurs publics (938)	MRC	4	Municipal	2
	Fédéral	3	Liens	2
	Ministères	2	Ville	2
	Provincial	2	Adaptation	2
			Autres mots clés nommés une seule fois	33
			Total (N)	52

Tableau 3 : Données utilisées pour la construction de la Figure 25 (Représentation des perceptions des participants sur les dispositifs de gouvernance sous la forme de nuage d'idées).

Absence de reconnaissance, méconnaissance des dispositifs (85), méconnaissance (91), méconnaissance, non formalisé (92), conseil municipal, DG, méconnaissance (95), méconnaissance (167), méconnaissance (169), méconnaissance (170), réaction, planification, schéma d'aménagement, échelles d'intervention (177), interaction, structure, acteurs, leaders, enjeu, coordination (263), acteurs, reconnaissance, gouvernance locale (265), maintien (269), formalisation, humain (271), rôle, élus, ressources (334), système, clair (335), formalisé, interne, ville (338), conseil municipal (341), méconnaissance, population (406), leadership, manque (551), comité côtier (565), acteurs, reconnaissance (638), urgences, réaction, court terme (647), concertation, politiques, assemblées (650), communication, gouvernance multiniveaux (718), déclenchement, financier, lois (727), coordination, cadres, réunions, mandats, conseil municipal (820), processus, démocratie, referendum, stratégie (728), méconnaissance, population (821), gouvernance, conseil municipal, règlements, politiques, législation (827), nouvelles règles, critères (907), conseil municipal, mandats, orientations (911), reconnaissance, structuré (976)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)
	Méconnaissance	9	Gouvernance	2
	Conseil municipal	5	Réaction	2
	Absence de reconnaissance	4	Politiques	2
	Acteurs	3	Mandats	2
	Coordination	2	Autres mots clés nommés une seule fois	51
			Total (N)	82

Tableau 4 : Données utilisées pour la construction de la Figure 26 (Représentation des perceptions des participants sur la prise de décision au regard des CC sous la forme de nuage d'idées).

	Mot clé	Nombre de récurrences (n)
Manière, inclusion, information, sondages (60), méconnaissance (96), réactif, inaction (415), indépendance (430), réaction, changements climatiques, complexe (564), vision, planification (596), réaction, court terme (746), permis, conseil de ville, journal (853), mécanismes (857), urgence financière, échéanciers, manque de planification (80)	Réaction	3
	Planification (manque)	2
	Autres mots clés nommés une seule fois	18
	Total (N)	23

Tableau 5 : Données utilisées pour la construction de la Figure 27 (Représentation des perceptions des participants sur les transformations des instruments normatifs sous forme de nuage d'idées).

	Mot clé	Nombre de récurrences (n)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)
non évolution, lois (44), infrastructure privée, évolution (302), rigoureuses, érosion, environnement, sensibilité (371), zones d'érosion, construction (408), lois, non évolution (440), méconnaissance (513), autonomie, équilibre (586), ministères, interprétations (588), application, lacunes (671), méconnaissance (679), urbaniste, lois (756), certificats, évolution, prise de conscience, technique, flexibilité (861), augmentation, complexité, évolution, nouveau, érosion, changements climatiques (940), méconnaissance (125), fédéral, protection, mise en valeur du territoire, Harper, protection de l'environnement, nouveau gouvernement (216)	Évolution	3	Nouveau gouvernement	2
	Lois	3	Autres mots clés nommés une seule fois	27
	Zones d'érosion	3		
	Non-évolution	2		
			Total (N)	40

Tableau 6 : Données utilisées pour la construction de la Figure 28 (Représentation des perceptions des participants sur le territoire sous forme de nuage d'idées).

Mer, montagnes, plaine, zone balnéaire, accès à la mer, barachois, baie (36), barachois, flèche dynamique, Gaspésie, montagnes, mer, ville étudiante (120), compréhension, intangible (161), Gaspésie, mer, montagnes, proximité, accessibilité, baie, paysage maritime, barachois (207), mer, montagnes, baie (296), mer, montagnes, baie, proximité (366), nature, famille, mer, pêche, gastronomie (435), mer, montagnes, baie, proximité, tempéré (507), mer, montagnes, côte, naturel, balnéaire (581), montagnes, littoral, barachois, fragile (673), frontières, activités, évolution (753), secteurs, division, littoral, densification (760), géographie, barachois, zone côtière (855), baie, montagne, mer, tourisme, agriculture, rural (935), présentations, prendre le poux, consultations (508)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)
	Mer	9	Zone balnéaire	3
	Montagnes	9	Proximité	3
	Baie	6	Littoral	2
	Barachois	5	Autres mots clés nommés une seule fois	23
			Total (N)	60

Tableau 7 : Données utilisées pour la construction de la Figure 29 (Représentation des perceptions des participants sur les effets perçus des changements climatiques à Carleton-sur-Mer sous forme de nuage d'idées).

érosion de berges, accélération, tempêtes, dommages, glace sur l'eau, régularité (37), accélération (156), territoire riverain, camping, bancs (297), érosion, infrastructures (367), présents, inondations, région touristique (436), baie, hiver, érosion (509), cycle, construction, aménagement (582), érosion, dommages (674), intervention humaine (707), niveau de la mer, érosion, berges (763), population, évolution, éducation (768), mer, proximité, propriétés (856), submersion, gel, dégel, neige, pluie, adaptation (936), berges, déplacement des maisons, non assurabilité, zone d'érosion, stationnements (209)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)
	Érosion	6	Dommages	2
	Berges	2	Niveau de la mer	2
	Accélération	2	Autres mots clés nommés une seule fois	33
			Total (N)	47

Tableau 8 : Données utilisées dans la construction de la Figure 30 (Représentation des perceptions des participants sur les enjeux liés aux changements climatiques à Carleton-sur-Mer sous forme de nuage d'idées).

aménagement du territoire, adaptation, enrochement, camping, piste cyclable, continuité (39), érosion côtière (121), accès, plages, berges, privatisation (203), érosion, glaise, impacts (211), dynamique côtière (298), infrastructures, camping, propriété privée, érosion (368), planification, financement (437), gestion, camping, planification (510), financement (560), infrastructures, conflits d'usage, tempêtes, planification (583), planification, évaluation (675), mer, proximité, propriétés (856), inondations, niveau de la mer, drainage (858), submersion, érosion (933), propriété, protection(937)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)
	Érosion	4	Infrastructures	2
	Planification	4	Financement	2
	Camping	3	Autres mots clés nommés une seule fois	24
	Propriété (privé)	3		
			Total (N)	42

Tableau 9 : Données utilisées pour la construction de la Figure 31 (Représentation des perceptions des participants sur l'adaptation aux changements climatiques à Carleton-sur-Mer sous forme de nuage d'idées).

aménagement du territoire, adaptation, enrochement, camping, piste cyclable, continuité (39), érosion côtière (121), accès, plages, berges, privatisation (203), érosion, glaise, impacts (211), dynamique côtière (298), infrastructures, camping, propriété privée, érosion (368), planification, financement (437), gestion, camping, planification (510), financement (560), infrastructures, conflits d'usage, tempêtes, planification (583), planification, évaluation (675), mer, proximité, propriétés (856), inondations, niveau de la mer, drainage (858), submersion, érosion (933), propriété, protection(937)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)
	Changement climatiques (lutte)	3	Planification	2
	Apprentissages	2	Érosion côtière	2
	Éducation	2	Autres mots clés nommés une seule fois	29
			Total (N)	40

Tableau 10 : Données utilisées pour la construction de la Figure 32 (Représentation des perceptions des participants sur les valeurs de la ville face aux changements climatiques sous forme de nuage d'idées).

Aménagements, qualité de vie, accès (55), mise en valeur du milieu marin, usage (72), développement durable, qualité paysagère, qualité environnementale (223), occupation du territoire, avenir, environnement (308), beauté, aménagements (445), développement durable, paysages, environnement (519), développement, orientations (603), adoucir (685), solidarité, collaboration (777), concertation, travail d'équipe (779), service, développement économique (945)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)
	Développement durable	3	Environnement	2
	Aménagements	2	Autres mots clés nommés une seule fois	18
			Total (N)	25

Tableau 11 : Données utilisées pour la construction de la Figure 33 (Représentation des perceptions des participants sur les liens d'interdépendance acteurs-municipalité sous forme de nuage d'idées).

Méconnaissance, forte présence en milieu rural (112), communicationnel, stratégique, volets, stratégie (193), directeur de développement, acteurs, intervenants, suivi (358), recherche, sécurité publique, affaires, sensibilisation (369), indépendance (428), consultation, consensus, acteurs (500), autonomie, éthique (575), inexistance (666), informalité, rencontres (789), réglementation, études, citoyens, ville (842), projets, ministères, conseil de ville, cadres (926)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)
	Acteurs	2	Autres mots clés nommés une seule fois	27
			Total (N)	29

Tableau 12 : Données utilisées pour la construction de la Figure 34 (Représentation des perceptions des participants sur les apprentissages collectifs sous forme de nuage d'idées).

enrochement, réactif, adaptabilité (77), méconnaissance, dynamique côtière (159), acteurs, situation gagnante (160), conscientisation, développement durable, changements climatiques, enjeux, acceptabilité sociale (253), Ouranos (326), activité humaine, intervention, concertation (328), acteurs, groupes environnementaux (329), environnement, long terme, ensablement, adaptation (399), municipalité (400), techniques, adaptation (467), bénéfice, tous (468), construction, adaptation (544), compagnies, promoteurs immobiliers (545), historique, expertise, cas par cas (623), conflits, gouvernance, mandats, court terme (627), bénéfice, acteurs (629), marginal (711), propriétaires (712), bénéfice, Écovoile, hôtels, brûlerie, pharmacie (814), ville, usagers, écoute (895), communauté, adaptation, accès (898), protection, érosion (969), bénéfice, citoyens, ville (970), processus, global, collectivité, vision (628), groupes environnementaux, groupes communautaires, citoyens (254)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)	Mot clé	Nombre de récurrences (n)
	Adaptation	5	Groupes environnementaux	2
	Bénéfice	4	Citoyens	2
	Acteurs	3	Autres mots clés nommés une seule fois	51
			Total (N)	67

